

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Rapport d'activités 2022





4 Le Pays

L'objet de la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles
Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles
Le cadre stratégique territorial
La gouvernance du Syndicat mixte
Les moyens du Pays
Le débat d'orientation budgétaire 2022
Les ressources financières 2022

22 Politique de l'habitat

Habiter au Pays
Colorons le Pays
Développement Durable et Transition Énergétique

54 Cadre de vie durable

Santé
Offre de nature, itinérance et loisirs
Mobilité

70 Développement et attractivité

Économie / Entreprises
Agriculture
Alimentation
Oenotourisme
Patrimoine et culture

120 Démarche Grand Site de France

132 Politiques et programmes contractuels

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique
Le Contrat Territorial Occitanie / Pays
Le Programme européen Leader
Les candidatures aux fonds européens FEADER et FEDER
(Leader et Approches Territoriales Intégrées)

156 Communiquer au Pays

186 2022, en quelques chiffres

« Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement conçues en partenariat avec les communautés de communes et les acteurs du territoire. »



Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles représente un territoire de 102 communes pour près de 80 000 habitants et 1 912 km² et couvre le tiers du département de l'Hérault. Quatre communautés de communes (Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault et Du Minervoisy au Caroux) et le Conseil départemental financent la mise en œuvre du projet de territoire « Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif ».

Le Pays joue un rôle prépondérant qui se traduit dans le bilan d'activités 2022. Par l'accompagnement des politiques publiques, il assure une ingénierie auprès des porteurs de projets publics ou privés dans les domaines de l'économie, de l'agriculture et de l'alimentation, du patrimoine, de la santé, du développement durable et de la transition énergétique, de la mobilité, de l'habitat et de l'offre de nature, de l'itinérance et des loisirs. Par ailleurs, cet espace de vie s'affirme comme espace de projets à travers des politiques contractuelles.

- 2022 est une année de réussite pour le territoire grâce aux renouvellements de programmes - Programme d'Intérêt Général et de démarches - Vignobles et Découvertes et Projet alimentaire - ainsi que la validation des programmes européens LEADER et Approches Territoriales Intégrées et du Contrat régional/territoire. Par ailleurs, le territoire s'est illustré en tant que Lauréat sur le dispositif Mobilité TENMOB.

- 2022 a vu le lancement du Conseil Local en Santé Mentale qui s'adosse au Contrat Local de Santé. C'est un lieu de concertation et de coordination entre les élus locaux du territoire, des services de psychiatrie, des usagers et des aidants. Il définira et mettra en œuvre les politiques locales et les actions pour améliorer la prévention et le parcours de soins en santé mentale.

Par ailleurs, ce sont :

- Plus de 3 000 projets suivis du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction ;
- Plus de 300 animations ou événements et temps de rencontres sur le territoire.
- Grâce aux différents programmes en cours, ce sont près de 7 000 000 € qui ont pu ainsi être injectés sur le territoire (1 € territorial engagé génère 13,21 € de financements) pour appuyer des projets et accompagner l'économie territoriale.

Je tiens à remercier les élus et salariés du syndicat mixte qui ont participé activement à nos travaux ainsi que tous les partenaires publics et privés qui ont assuré un renouveau dans la démocratie participative territoriale.

Bonne lecture.

Jean Arcas

Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le Pays

L'objet de la mission du Syndicat mixte du Pays
Haut Languedoc et Vignobles

Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut
Languedoc et Vignobles

Le cadre stratégique territorial

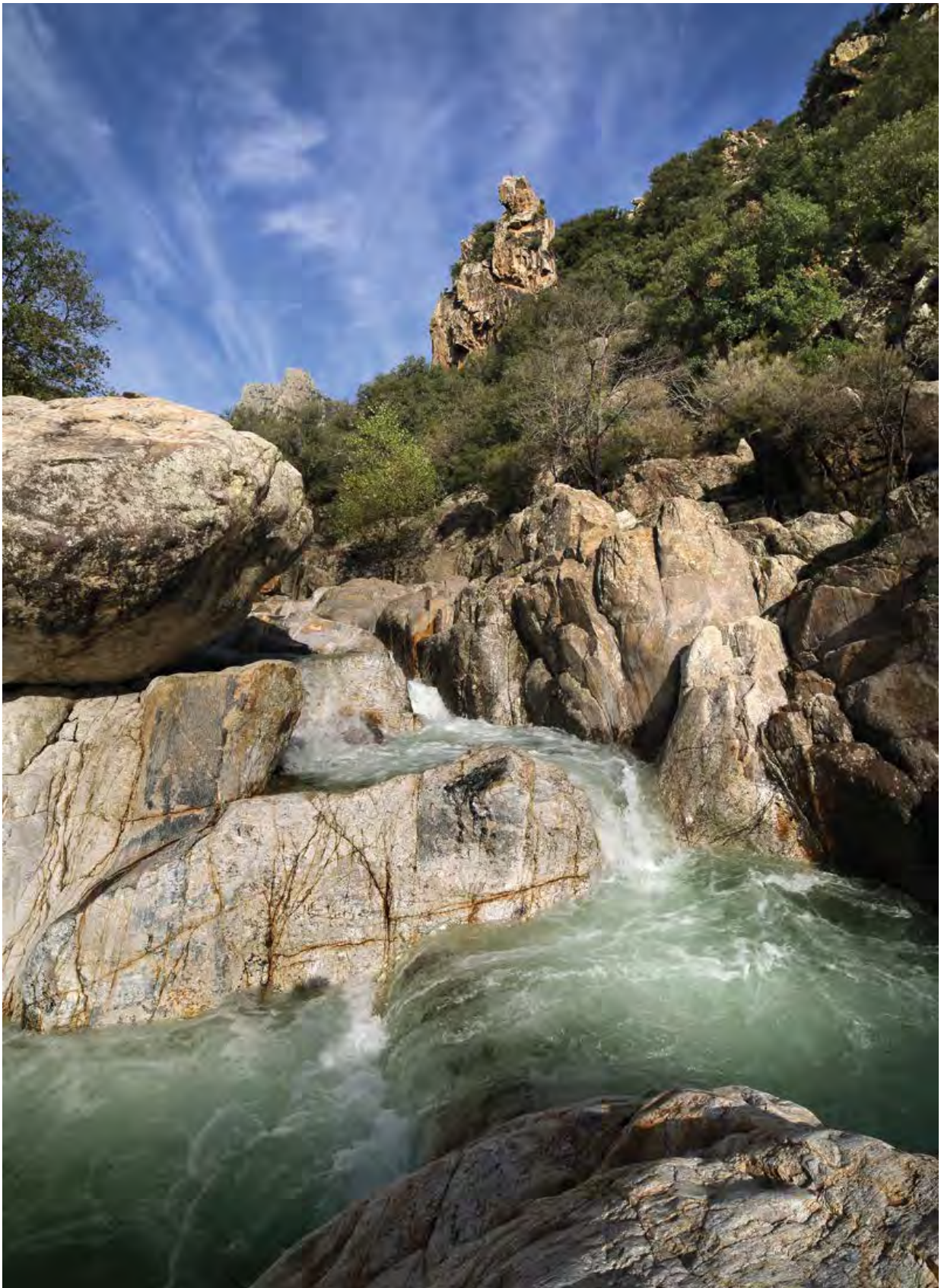
La gouvernance du Syndicat mixte

Les moyens du Pays

Le débat d'orientation budgétaire 2022

Les ressources financières 2022





Le Pays

Introduits dans la législation par la loi Pasqua de 1995, puis généralisés par la loi du 25 juin 1999 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADDT) modifiée par la loi du 2 juillet de 2003 sur l'urbanisme et l'habitat, définit un Pays comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale. Le Pays s'est créé en 2005 à l'initiative des communes et des communautés de communes qui le composaient après six années d'études et de maturation nécessaires pour s'engager sur un projet partagé. Il s'agissait de rassembler les collectivités dans une structure opérationnelle pouvant impulser des projets à une échelle supra-communautaire ayant une masse critique et suffisante pour générer une valeur ajoutée en termes de développement territorial.

Le Pays représente un autre niveau de réflexion des projets, plus large que l'échelle communale et intercommunale, sans être une collectivité ou un découpage administratif supplémentaire.

Le Pays apparaît comme un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Il correspond aux besoins de cohérence des politiques territoriales qui sont les partenaires incontournables du Pays.

Il constitue enfin un espace de projet dont la clé de voûte est de renforcer les solidarités réciproques et les complémentarités entre les espaces urbains et ruraux.

De fait, le Pays se définit avec une double entrée :

- un territoire de projets : le Pays facilite la réalisation des projets du territoire grâce à la mutualisation, à la contractualisation ;
- un projet de territoire : le Pays applique une stratégie de développement durable à travers des documents stratégiques (études, charte...).

Au 1er janvier 2022, on dénombre en France 268 Territoires de projets : Pays et Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux. Ces territoires organisés couvrent 60 % du territoire métropolitain et concerne 45 % de la population française.

L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

« Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, animations et la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations ».

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, «un espace de projets».

C'est pourquoi le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et un projet de territoire voté par le Comité syndical du 9 décembre 2021.

La carte d'identité du territoire

NOM

Pays Haut Languedoc et Vignobles

RÉGION

Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

DÉPARTEMENT

Hérault

STRUCTURE JURIDIQUE

Syndicat mixte ouvert

DATE DE CRÉATION

Juin 2005

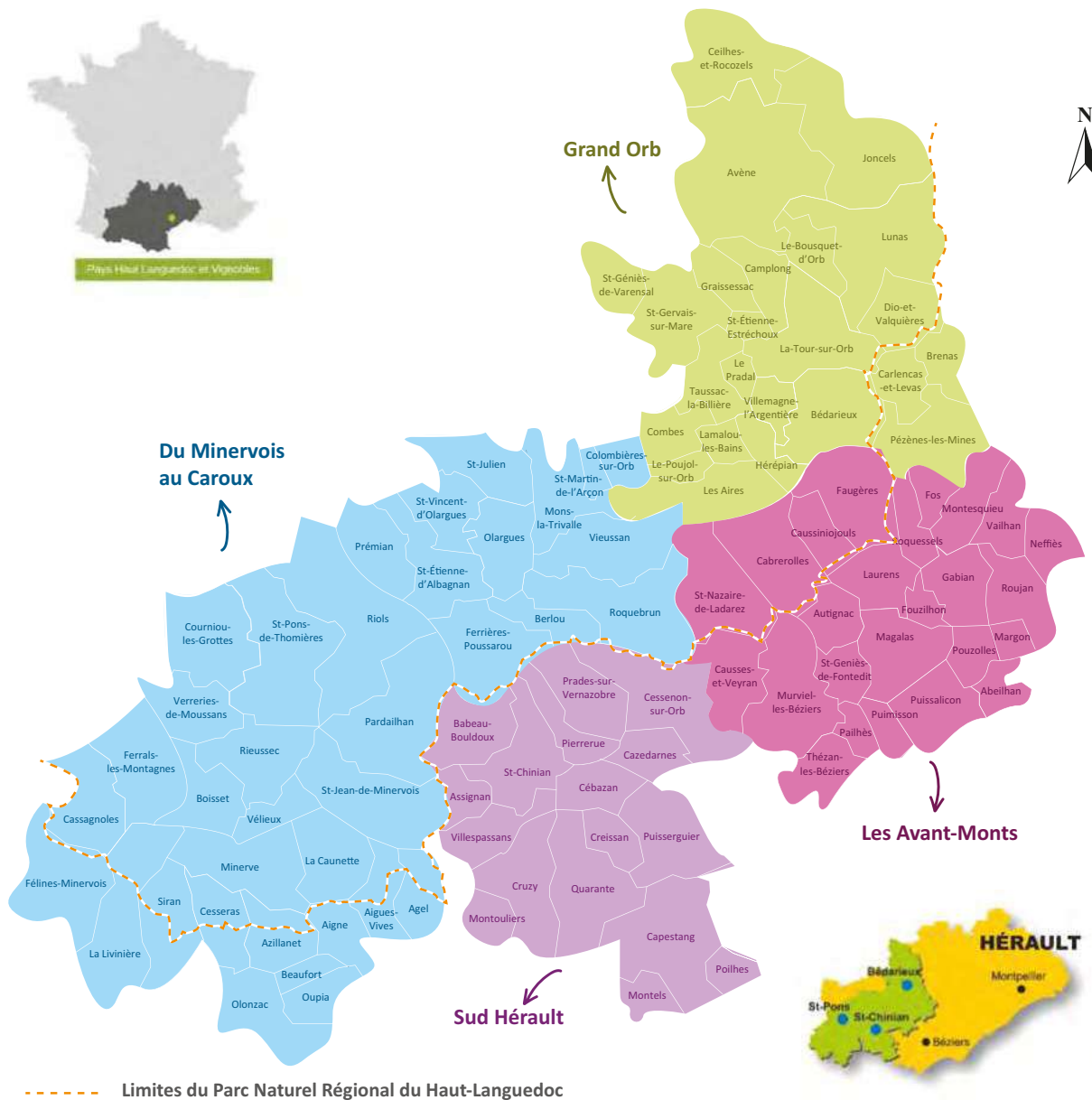
4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Les Avant-Monts / Grand Orb / Sud Hérault /

Du Minervois au Caroux.



Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles



102 COMMUNES

Abeilhan, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarioux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlenças-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozels, Cessenon-sur-Orb, Cesseras, Colombières-sur-Orb, Combes, Courmiou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne-d'Albagnan, Saint-Étienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billière, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhane, Vélieux, Verreries-de-Moussans, Vioussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

La charte de territoire

La charte de territoire est l'acte de baptême du Pays, son acte fondateur. Elle est le projet commun de développement et d'aménagement défini à long terme. Elle détermine les orientations, les stratégies de développement et d'aménagement de mise en valeur du territoire. La charte de territoire est le document cadre.

Elle fixe les règles du jeu tant au niveau du fonctionnement et des relations du Pays avec les structures et organismes intervenant sur le territoire, qu'au niveau de la mise en œuvre du projet. Pour autant, elle n'est pas figée. Les orientations ont vocation à s'adapter aux évolutions de la population, des acteurs, de la société. C'est un document vivant.

AXE 1 : RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

Chantier 1 - Le développement des échanges internes et externes

Chantier 2 - Un effort constant de communication auprès de tous

Chantier 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

AXE 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER NOS PRODUCTIONS ÉCONOMIQUES

Chantier 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme

Chantier 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée

Chantier 6 - La valorisation des ressources naturelles.

AXE 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET D'ACTIVITÉ

Chantier 7 - La préservation de notre environnement

Chantier 8 - L'intégration des populations

Chantier 9 - Le développement de la formation et des compétences

Chantier 10 - Une politique de développement économique.

AXE 4 : MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Chantier 11 - La maîtrise de notre urbanisation

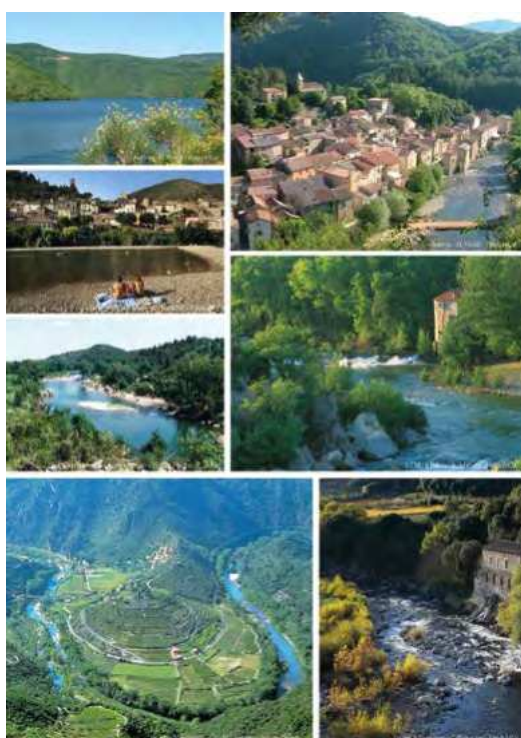
Chantier 12 - La maîtrise du développement économique

Chantier 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Les cadres stratégiques 2008-2013, 2014-2020 et 2021-2026 ont permis de réactualiser la charte de territoire.

Cadre Stratégique 2008-2013

THÉMATIQUES	ENJEUX
Culture	1. Rendre la culture de qualité accessible aux habitants 2. Soutenir la pratique musicale amateur 3. Mutualiser les moyens
Économie	4. Animer l'économie du territoire 5. Privilégier maintien et développement des entreprises 6. Renforcer les pôles économiques et de services 7. Accompagner l'immobilier d'entreprises 8. Appuyer les filières industrielles
Agriculture	9. Maintenir les espaces agricoles ouverts 10. Améliorer le revenu agricole
Environnement	11. Préserver les milieux naturels et paysagers 12. Maîtriser l'énergie 13. Informer, sensibiliser et éduquer à l'environnement
Habitat	14. Aménager le territoire 15. Améliorer le cadre de vie
Patrimoine	16. Connaître et comprendre le patrimoine 17. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 18. Partager et dynamiser le patrimoine
Tourisme	19. Accompagner et fédérer les professionnels du tourisme 20. Développer les équipements structurants 21. Mutualiser et optimiser les moyens de promotion
Services	22. Vivre en bonne santé 23. Améliorer les services aux familles 24. Accompagner le développement numérique du territoire 25. Garantir l'accès de tous aux services publics



Cadre Stratégique 2014-2020

THÉMATIQUES	ENJEUX
Habitat Logement Cadre de vie	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité 2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens 3. Concourir à une gestion durable des ressources
Services à la population	4. Vives en bonne santé 5. Améliorer les services aux familles 6. Garantir l'accès de tous aux services publics
Culture	7. Créer du lien sociale 8. Rendre la culture de qualité accessible 9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique
Économie	10. Développer les partenariats publics/privés 11. Soutenir les filières 12. Construire l'offre immobilière d'entreprise
Tourisme	13. Consolider et développer une offre de qualité 14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique 15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet
Patrimoine	16. Connaître et partager le patrimoine 17. Préserver le cadre de vie 18. Dynamiser le patrimoine

Cadre stratégique 2021 – 2026

Le projet de territoire est le socle sur lequel est adossée la stratégie territoriale. Il traduit la volonté politique de travailler de concert, d'intégrer et porter un destin en commun, de coordonner les politiques publiques pour tendre collectivement vers des objectifs définis. Il se décline ensuite en actions.

Ce projet est stratégique, dans la mesure où il projette à un horizon de 20/30 ans, sur la base d'un diagnostic partagé, les ambitions du Territoire. Il n'est ni la feuille de route d'un mandat, ni un programme d'actions, mais un projet du territoire pour le territoire et en premier lieu des habitants et acteurs locaux. Il est naturellement évolutif.

Ce projet est intégré. En effet, il a pour objet de rendre cohérent et d'articuler des outils contractuels et des dispositifs réglementaires, lorsqu'ils sont en accord avec le projet. Il est là pour donner du sens et narrer un récit territorial. Il renforce la cohésion entre les acteurs locaux et permet ensuite d'engager les interactions avec d'autres territoires de projet.

Orientation 1 - AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE

Objectif stratégique 1.1 : Bâtir un cadre de vie durable

Objectif opérationnel : proposer un habitat et des aménagements urbains et attractifs

Objectif opérationnel : développer un habitat contribuant à la revitalisation des centres anciens

Objectif opérationnel : accompagner les politiques d'aménagements urbains

Objectif stratégique 1.2 : Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations

Objectif opérationnel : améliorer et renforcer les services de proximité pour tous les publics

Objectif opérationnel : travailler sur l'intégration sociale des publics en difficulté

Objectif opérationnel : rendre le numérique accessible à tous, développer des e-services utiles à la population

Objectif stratégique 1.3 : Créer du lien social, faire société

Objectif opérationnel : mener une politique globale coordonnée, innovante en direction de la jeunesse

Objectif opérationnel : renforcer la médiation culturelle, sociale citoyenne

Objectif opérationnel : structurer l'offre en équipements culturels et sportifs

Objectif opérationnel : affirmer l'identité culturelle du territoire

Objectif stratégique 1.4 : Vivre en bonne santé

Objectif opérationnel : développer et renforcer les services de prévention et de proximité

Objectif opérationnel : améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine

Objectif opérationnel : maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences

Orientation 2 – VALORISER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES LOCALES ET FAVORISER L'INNOVATION RURALE

Objectif stratégique 2.1 : Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant

Objectif opérationnel : soutenir les filières économiques locales

Objectif opérationnel : accompagner les projets économiques structurant et les projets collectifs (publics/privés)

Objectif opérationnel : organiser la reprise des entreprises

Objectif opérationnel : favoriser l'économie circulaire

Objectif stratégique 2.2 : Accompagner la transition du monde agricole

Objectif opérationnel : favoriser le maintien et le renouvellement des agriculteurs. Accompagner à l'installation (notamment des jeunes) et à la reprise des exploitations

Objectif opérationnel : accompagner l'innovation et la diversification agricole

Objectif opérationnel : contribuer au développement d'une alimentation saine, de qualité et locale

Objectif stratégique 2.3 : Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles

Objectif opérationnel : promouvoir la connaissance et la recherche appliquée

Objectif opérationnel : sauvegarder, restaurer et promouvoir les patrimoines

Objectif opérationnel : animer, dynamiser et sensibiliser aux patrimoines

Objectif stratégique 2.4 : Consolider le tourisme et les loisirs

Objectif opérationnel : consolider, développer, structurer une offre touristique de loisirs de qualité

Objectif opérationnel : promouvoir et mettre en marché l'offre touristique

Objectif opérationnel : accompagner la gestion et la fréquentation des sites sensibles

Gouvernance

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenues par les Communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en comité syndical. La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017.

Le Comité syndical

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CdC Les Avant-Monts	Francis BOUTES Daniel GALTIER Daniel BARTHÈS Martine GIL Béatrice TÉROL Marie LORENTE	Michel SALLES François ANGLADE Jean-Michel ULMER Gérard BARO Gilbert ROBERT Séverine SAUR
CdC Grand Orb	Pierre MATHIEU Marianne COMBES Jean-Louis LAFAURIE Olivier ROUBICHON-OURADOU Christian BIÈS Marie-Line GÉRONIMO	Sylvie TOLUAFÉ Jean-Paul SCARAMOZZINO Caroline SALVIGNOL Bernard VINCHES Henri MATHIEU Bernard COSTE
CdC Du Minervois au Caroux	Yves FRAISSE Josian CABROL Jean ARCAS Didier VORDY Jacques SOULIGNAC Béatrice FALCOU	Catherine SONZOGNI Harmonie GONZALEZ Ghislaine COUSTAL Alain MOULY Franck LIGNON Patrick CABROL
CdC Sud Hérault	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Catherine COMBES Élisabeth DAUZAT Thierry CAZALS Laurent BRUNET	Bernard BOSC Marc FIDEL Daniel ROGER Émilie LAMARCQ Rémy AFFRE Jérôme ROGER
Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Séverine SAUR Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGO Audrey IMBERT Vincent GAUDY	Jacqueline MARKOVIC Jean-Franck CAPPELLINI Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Jean ALMARCHA Jean-François SOTO Nicole MORERE Jérôme LOPEZ Sylvie PRADELLE



Cinq Comités syndicaux se sont tenus sur l'année 2022 avec 61 sujets traités donnant lieu à délibérations, le :

- 3 février à la Salle multi-activités de Murviel-les-Béziers ;
- 28 juin à la Salle l'Étape de Pierrerue ;
- 29 septembre à la Salle l'Étape de Pierrerue ;
- 25 octobre à la Salle des fêtes de Cessenon-sur-Orb ;
- 7 décembre à la Salle du Conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Comité syndical du 3 février



Comité syndical du 28 juin



Comité syndical du 29 septembre



© A. Boisard

Comité syndical du 25 octobre



© A. Boisard

Comité syndical du 7 décembre



© A. Boisard

Le bureau élargi permet un suivi en profondeur du fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer.. C'est une instance consultative. La conférence des présidents traite de la stratégie globale en cohérence avec le cadre stratégique voté en 2021. C'est une instance consultative.

Le bureau élargi est composé de 18 membres

- **Jean Arcas**, Président
- **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente
- **Jean-Noël Badénas**, Vice-président
- **Martine Gil**, Vice-présidente
- **Olivier Roubichon-Ouradou**, Vice-président
- **Yves Fraïsse**, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Francis Boutes**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- **Élisabeth Dautat**, représentante de Communauté de communes Sud Hérault
- **Christian Biès**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Béatrice Falcou**, représentante de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Mariette Combes**, représentante de la Communauté de communes Grand Orb
- **Josian Cabrol**, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Pierre Mathieu**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Jean-Louis Lafaurie**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Daniel Galtier**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- **Marie Passieux**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- **Séverine Saur**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Le bureau élargi s'est réuni le 19 avril à la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Bureau du 19 avril



Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement. C'est une instance consultative. Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

13 Comités de pilotage

- **Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale,**
Président Josian Cabrol
- **Projet Alimentaire Territorial,**
Présidente Marie-Pierre Pons
- **Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » et Colorons le Pays,**
Président Francis Boutes
- **Oenotourisme,**
Président Daniel Galtier
- **Développement Durable et Transition Énergétique,**
Président Pierre Mathieu
- **Pays d'art et d'histoire,**
Présidente Marie-Pierre Pons
- **Agriculture et Forêt,**
Président Jean-Noël Badénas
- **Pôle de Pleine Nature,**
Présidente Marie Passieux
- **Entreprises,**
Président Jean-Louis Lafaurie
- **Opération Grand Site,**
Président Jean Arcas
- **Leader / ATI,**
Président Francis Boutes
- **Région Occitanie / Pays et Contrat de Relance et de Transition Écologique État/Territoire,**
Président Jean Arcas

COPIL Région à Saint-Chinian



COPIL Opération Collective de Modernisation à Saint-Chinan



COPIL Leader à Roquebrun



COPIL Habitat à Murviel-les-Béziers



COPIL Développement Durable et Transition Énergétique à Bédarieux



COPIL Région à Saint-Pons de Thomières



COPIL Opération Grand Site à Cesseras



COPIL Pays d'art et d'histoire à Pierrefeu



COPIL Habitat à Magalas



Les réunions stratégiques

THÉMATIQUES	ENJEUX
Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » et « Colorons le Pays »	21 janvier à Bédarieux 3 février à Murviel-les-Béziers 8 avril à Magalas 22 avril à Magalas 2 juin à Magalas 29 septembre à Pierrerue 28 octobre à Magalas 7 décembre à Cessenon-sur-Orb
Développement Durable et Transition Énergétique	1er décembre à Bédarieux
Entreprises / Opération Collective de Modernisation	17 mai à Saint-Chinian
Pays d'art et d'histoire	31 mai à Pierrerue
Projet Alimentaire Territorial	29 novembre à Cessenon-sur-Orb
Opération Grand Site	5 juillet à Cesseroas
LEADER	23 juin 2022 à Roquebrun
Région Occitanie / Pays	13 mai à Saint-Chinian 15 novembre à Saint-Pons de Thomières

Au total sur l'année

16

réunions

de Comités de pilotage

3

conférences

des Présidents

1

réunion

du Bureau élargi

5

comités syndicaux



61

délibérations

Les niveaux d'intervention des Pays

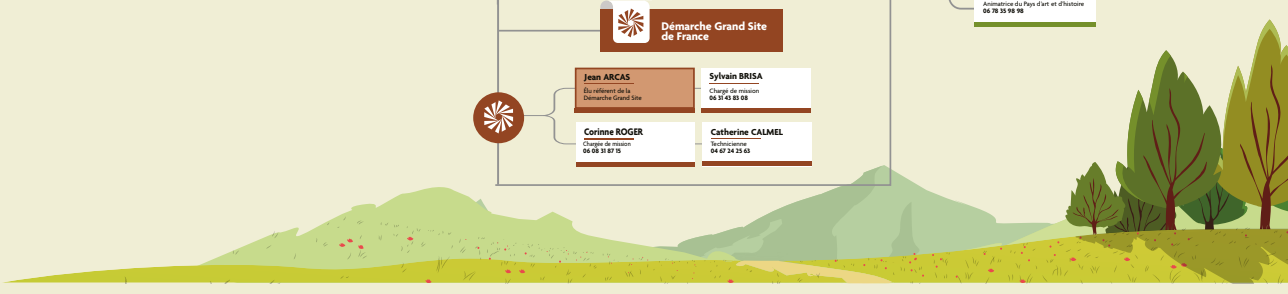
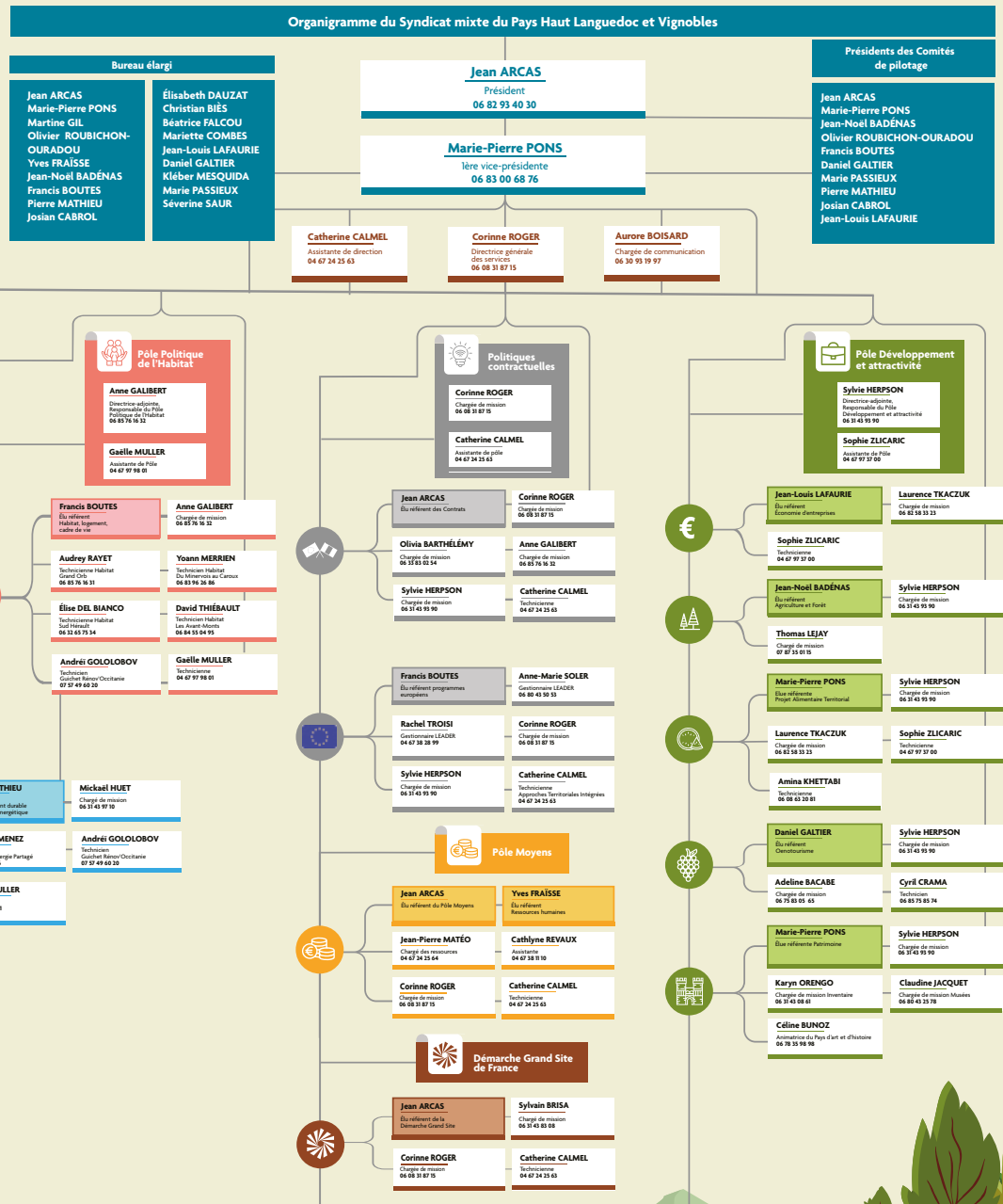
L'ingénierie du développement local constitue un apport précieux pour le territoire. Elle se caractérise par sa visée stratégique, reposant sur la réflexion prospective des équipes, de même que sur sa mise en œuvre opérationnelle, à travers la mutualisation, la mobilisation de financements partenariaux ou encore à l'accompagnement des communes. C'est une ingénierie de la coordination entre les intercommunalités qui la composent et d'articulation avec les différentes échelles territoriales. Elle est mobilisée pour répondre aux programmes européens aussi bien qu'aux besoins des élus locaux, en cultivant expertise et maîtrise technique ainsi que proximité et relation de confiance.

Transversalité, polyvalence, maîtrise de la complexité du territoire et innovation en constituent les compétences cardinales. Elles se conjuguent à une grande capacité d'écoute et d'animation du territoire, à même d'inclure tous ses acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire (Source : ANPP).

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

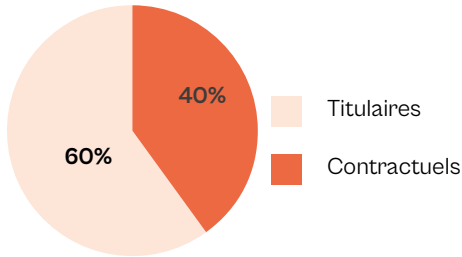
- en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
- en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
- en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
- en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Les moyens du Pays

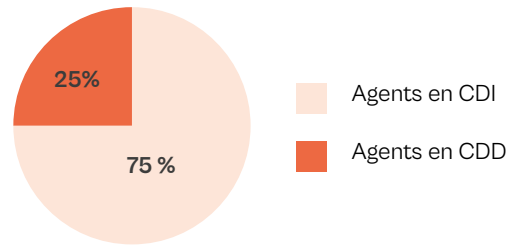


Le personnel permanent

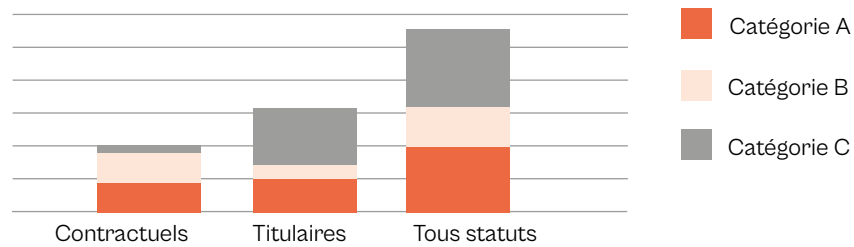
LE STATUT DES 30 AGENTS



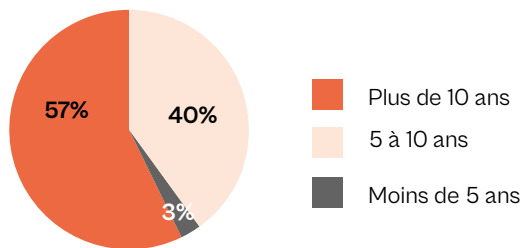
PÉRENNITÉ DE L'EMPLOI CONTRACTUEL : 11 AGENTS



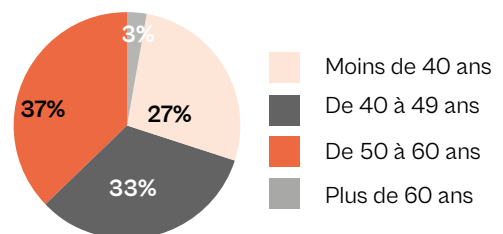
CATÉGORIE DES EMPLOIS PAR STATUT



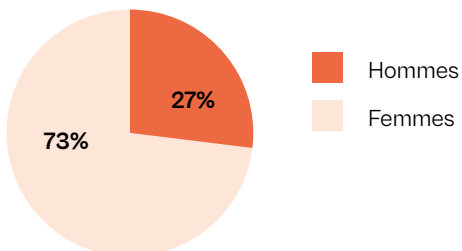
L'ANCIENNETÉ DES AGENTS



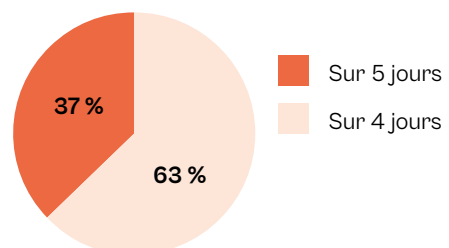
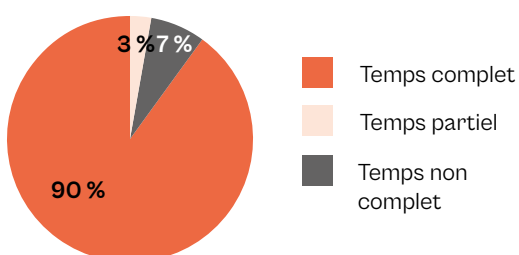
LA STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE DE L'EMPLOI



PARITÉ FEMMES - HOMMES



L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL



Le débat d'orientation budgétaire 2022

Le Pays s'est fixé, pour 2022, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial.

Ingénierie thématique

- Habitat, logement, cadre de vie
- Développement Durable, Transition Énergétique
- Services à la population, santé
- Le développement économique
- Opération Grand Site
- Patrimoine.

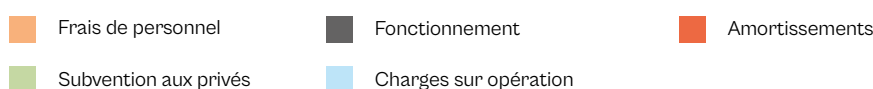
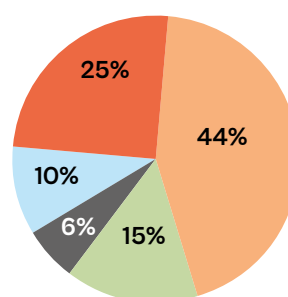
Ingénierie transversale

- Conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires
- Gestion des programmes européens
- La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques
- La mise en œuvre du Contrat Région/Pays et du Contrat de Relance et de Transition Écologique.

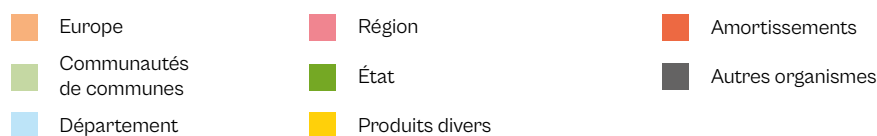
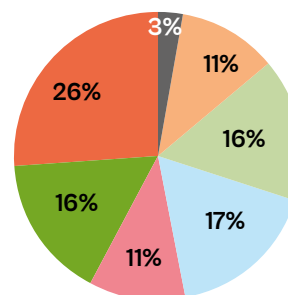
Les ressources financières

Le compte administratif 2022 (fonctionnement et investissement) fait apparaître un résultat négatif de **51 109,31 €**.

	Charges
Frais de personnel	1 442 968,56 €
Subventions aux privés	489 257,39 €
Fonctionnement	218 653,32 €
Charges sur opération	319 091,55 €
Amortissements	830 729,44 €
	3 300 700,26 €



	Produits
Europe	344 741,85 €
Communautés de communes	522 841,99 €
Département	570 213,64 €
Région	359 861,89 €
État	517 436,97 €
Produits divers	6 028,39 €
Amortissements	830 729,44 €
Autres organismes	97 736,78 €
	3 249 590,95 €



Politique de l'habitat

Répondre aux besoins des habitants,
œuvrer pour la transition
énergétique, améliorer l'attractivité
du territoire

Habiter au Pays

Colorons le Pays

Développement Durable et Transition Énergétique





Habiter au Pays

La politique de l'habitat : un enjeu national

La politique de l'habitat, développée depuis 2007, est un élément du projet global du Pays, ambitieux et diversifié, économique, social, culturel, environnemental.

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan France Relance avec pour objectif national de massifier la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires et d'accélérer les économies d'énergie, avec la mobilisation d'actions et de financements. La rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des usagers.

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et près de 45 % de la consommation d'énergie finale. Le secteur du bâtiment a donc un rôle central à jouer dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Tout en agissant concrètement pour le climat, la réalisation de travaux de rénovation énergétique permet d'améliorer le confort des logements et de réduire la facture énergétique des occupants.

Habiter au Pays le Programme d'Intérêt Général 2

Le second Programme d'Intérêt général (PIG2) signé pour 5 ans (2017-2022) est un volet opérationnel du Plan de Relance, qui permet :

- d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers ;
- de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes ;
- de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover résidences principales ou logements locatifs.

L'accent est mis sur les travaux liés aux économies d'énergie de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- le maintien à domicile des personnes âgées ;
- le traitement de l'habitat indécemment et insalubre ;
- le développement de l'offre locative.

2022 représente la quinzième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la dernière année du second Programme d'Intérêt Général qui a démarré en octobre 2017.



Pour l'année 2022, 287 logements ont été réhabilités dont :

256

logements de propriétaires occupants

7 352 355

millions € de travaux

31

logements locatifs

434 482 €

de subventions du Conseil départemental de l'Hérault

3 155 551

millions € de subventions

En synthèse :

Communautés de communes	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Subventions ANAH	Subventions Département	Travaux
Les Avant-Monts	77	7	918 246	136 529	2 166 798
Grand Orb	107	15	1 378 340	186 426	3 101 483
Du Minervois au Caroux	31	6	342 618	60 767	834 425
Sud Hérault	41	3	516 347	50 760	1 249 649
TOTAL	256	31	3 155 551	434 482	7 352 355

Focus sur les Bourgs-centres de plus de 1 500 habitants

Une analyse particulière est menée sur les bourgs-centres de +1 500 habitants où une dynamique est plus importante au niveau de la rénovation des logements. Ces communes bénéficient quelquefois de programmes particuliers qui viennent appuyer les démarches engagées au travers du PIG.

- 52 % des dossiers des Propriétaires Occupants ;
- 61 % des dossiers des Propriétaires Bailleurs.

Ce qui représente 55 % des aides ANAH attribuées sur le territoire du Pays en 2022 :

- 65 % de l'enveloppe des aides départementales attribuées sur le territoire du Pays en 2022 ;
- 52 % des travaux prévus.

Communes	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Subventions ANAH	Subventions CD34	Travaux
Abeilhan	1	-	12 000	-	37 784
Malagas	5	1	66 195	8 873	159 869
Saint-Geniès de Fontedit	3	-	38 454	4 975	76 159
Roujan	8	-	36 314	88 692	4 499
Laurens	4	-	50 250	6 000	78 749
Murviel-les-Béziers	11	2	204 353	36 518	433 960
Thézan-les-Béziers	9	2	112 799	19 372	302 823
Bédarieux	32	12	505 170	66 589	1 187 569
Hérépian	9	1	115 304	10 556	241 515
Lamalou-les-Bains	8	-	69 073	1 335	147 751
Le Bousquet d'Orb	11	-	110 052	1 007	228 046
Saint-Pons de Thomières	2	-	9 577	1 916	18 688
Olonzac	2	-	25 156	1 956	49 206
Capestang	7	1	153 105	6 012	381 495
Cessenon-sur-Orb	6	-	79 654	12 483	200 027
Puisserguier	10	-	71 095	8 301	171 318
Quarante	5	-	58 026	5 739	82 179
Saint-Chinian	2	-	23 508	2 979	39 060
TOTAL	135	9	1 740 085	283 303	3 840 697
Pays	256	31	3 155 551	434 482	7 352 355

L'organisation technique territoriale

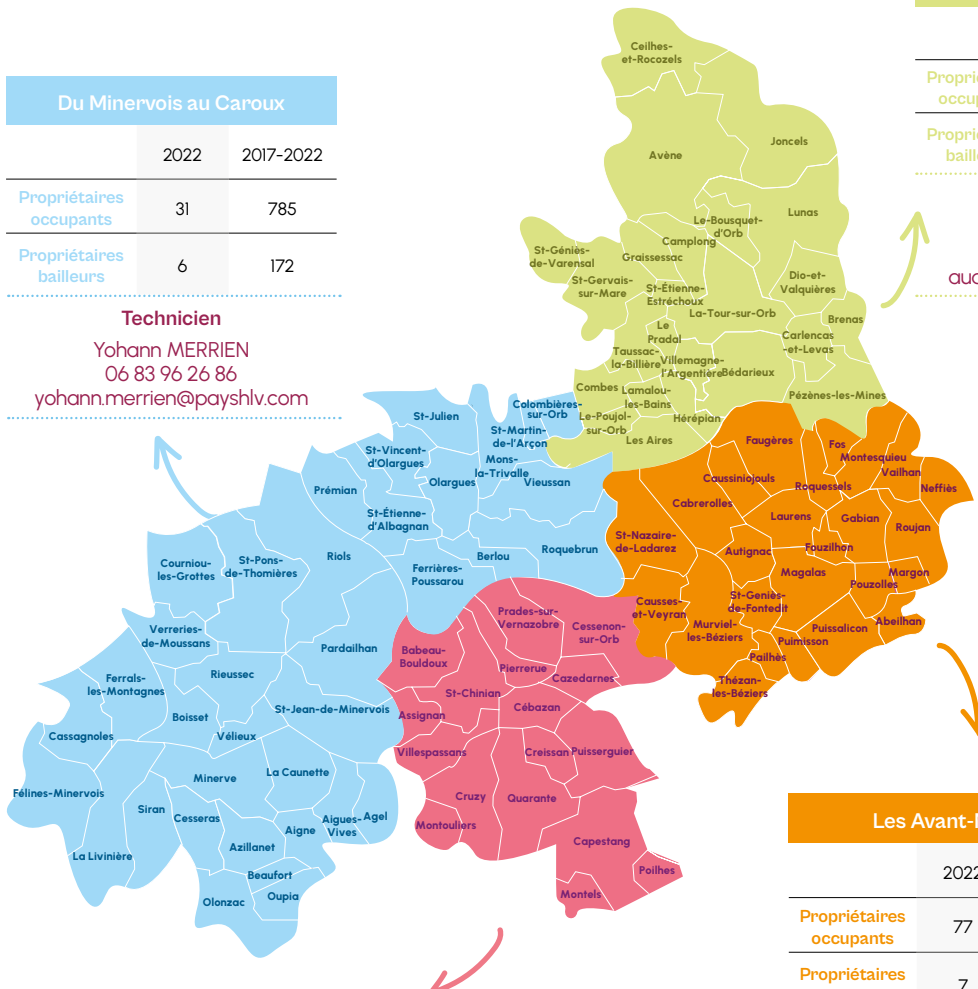
Une organisation territoriale a été mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est désigné par territoire.

Du Minervois au Caroux		
	2022	2017-2022
Propriétaires occupants	31	785
Propriétaires bailleurs	6	172

Technicien
Yohann MERRIEN
 06 83 96 26 86
yohann.merrien@payshlv.com

Grand Orb		
	2022	2017 - 2022
Propriétaires occupants	107	757
Propriétaires bailleurs	15	166

Technicienne
Audrey RAYET
 06 85 76 16 31
audrey.rayet@payshlv.com



Les Avant-Monts		
	2022	2017 - 2022
Propriétaires occupants	77	714
Propriétaires bailleurs	7	81

Technicien
David THIÉBAULT
 06 84 55 04 95
david.thiebault@payshlv.com

Sud Hérault		
	2022	2017 - 2022
Propriétaires occupants	41	808
Propriétaires bailleurs	3	108

Technicienne
Élise DEL-BIANCO
 06 32 65 75 34
elise.delbianco@payshlv.com

Une équipe est à disposition des propriétaires pour les aider et les accompagner dans leur projet.

Assistante de Pôle
Gaëlle MULLER
 04 67 97 98 01
gaelle.muller@payshlv.com

Chargée de mission habitat / façades
Anne GALIBERT
 06 85 76 16 32
anne.galibert@payshlv.com

Conseiller Guichet Rénov'Occitanie
Andréi GOLOBOV
 04 67 38 11 10
andrei.golobov@payshlv.com

La gouvernance

Un comité de pilotage élargi pour la présentation annuelle de l'année 5 du PIG 2 a eu lieu le 14 octobre précédé d'un comité technique le 9 mai qui regroupe les techniciens des quatre communautés de communes ainsi que le Département de l'Hérault, la DDTM et l'ANAH.

Lors des comités de pilotage « Colorons le Pays », les questions liées à la politique de l'habitat sont abordées.

Dates des comités de pilotage :

- 21 janvier à Bédarieux - siège de la communauté de communes Grand Orb ;
- 8 avril à Magalas - siège de la communauté de communes des Avant-Monts ;
- 2 juin à Magalas - siège de la communauté de communes des Avant-Monts ;
- 29 septembre à Pierrerue - salle l'Étape ;
- 7 décembre à Cessenon-sur-Orb - Mairie.



Politique de l'habitat 2007 - 2022

Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH et FART	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
3 589 logements soit : 3 062 « Propriétaires occupants » 527 « Propriétaires bailleurs » 1 copropriété de 5 logements	58 767 935 €	23 316 352 €	1 270 537 €	2 916 002 €

Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économies d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, la Fondation Abbé Pierre, la Carsat soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

En 15 ans

3 589

logements réhabilités

30

millions € de subventions

66

millions € de travaux

Évaluation du PIG 2 pour engager un nouveau programme

Le Programme d'Intérêt Général a pris fin en octobre 2022. Un troisième PIG a démarré le 28 octobre 2022 pour une durée de 5 ans sur l'ensemble du territoire. Au préalable une évaluation du PIG2 a permis d'analyser les résultats obtenus, les dynamiques, les freins et alimenter la construction de la convention du 3ème PIG avec un focus sur les petites villes de demain. L'évaluation menée par le bureau d'étude « In Situ » s'est étalée sur 6 mois avec 5 réunions de travail et 2 comités de pilotages (3 février et 22 avril) avec les partenaires du Pays sur la thématique de l'habitat ainsi que les 4 communautés de communes du territoire. Les enjeux et orientations de ce troisième PIG sont détaillés, ci-dessous, et devront être mis en œuvre sur la période d'octobre 2022 à octobre 2027.

Les enjeux du nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG 3) sont :

1 - La lutte contre l'habitat indigne

Considérée d'intérêt public, elle répond à des enjeux sociaux, économiques, de santé et de solidarité. Dans le cadre de ses missions de pilotage du PIG, le Pays s'engage à contribuer aux actions de sensibilisation, de repérage, d'accompagnement et de traitement des situations d'habitat indigne et non décent conformément à l'organisation mise en place au niveau départemental au sein du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI).

2 - La lutte contre la précarité énergétique

La précarité énergétique des ménages est une réalité forte. Elle touche les propriétaires occupants les plus précaires qui ne disposent pas des moyens suffisants pour entretenir leur logement mais aussi les locataires contraints de louer un logement énergivore. Dans les deux cas, ces précarités énergétique et économique s'alimentent mutuellement. Agir contre la précarité énergétique réduit la part des ressources des ménages affectée au paiement de leurs besoins énergétiques mais aussi contribue à l'économie de la ressource.

3 - Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

L'adaptation des logements aux besoins des personnes s'impose au regard des indicateurs démographiques, sociaux et économiques. L'augmentation de la part de la population âgée est une tendance forte dans le Département de l'Hérault en général et tout particulièrement dans le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les personnes âgées qui souhaitent se maintenir dans leur domicile et dans leur tissu social, sont confrontées aux obstacles et risques posés par la structure même de leur logement. De la même manière, cet objectif de maintien à domicile constitue une priorité pour les personnes relevant d'un handicap.

4 - L'augmentation de l'offre locative (avec ou sans travaux) prioritairement dans les communes bourgs centres (Bedarieux, Lamalou-les-Bains, Saint-Pons de Thomières, Olonzac, Saint-Chinian, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Magalas, Murviel-les-Béziers, Roujan, Thézan-les-Béziers).

Dès lors, les travaux engagés agissent non seulement sur l'amélioration du logement lui-même mais aussi sur son environnement urbain. Lorsque ces logements sont situés dans les centres anciens, ces logements rénovés participent à leur revitalisation. Dans les zones tendues en termes de demandes de logement, les opérations de réhabilitation favorisent la mise sur le marché locatif de logements à un niveau de loyers adapté et respectant les normes techniques en vigueur.

Des actions d'accompagnement

Opération « Colorons le Pays »

L'opération façades « Colorons le pays » en place depuis 2008, complète l'action sur l'habitat et devient le volet patrimonial et environnemental avec une subvention majorée pour les propriétaires qui se situent dans les plafonds de revenus ANAH. Par ailleurs, le CAUE assure des permanences sur le territoire du Pays afin d'accompagner les particuliers dans un projet de rénovation ou construction.

Guichet Rénov' Occitanie

Le Guichet Rénov' Occitanie est la porte d'entrée pour les conseils et aides sur l'Amélioration de l'Habitat et la rénovation énergétique. L'orientation des ménages est faite selon leur demande.

Action non décence

Depuis mars 2020, le Pays a conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de l'action non décence. Cette action permet à un locataire qui estime occuper un logement non décent de faire un signalement. Ce signalement déclenche une visite du service habitat du Pays. Si le logement est non décent, le bailleur doit réaliser les travaux dans un délai de 2 mois. S'il ne réalise pas les travaux, l'allocation logement sera suspendue et récupérée à l'issue des travaux.

Les objectifs de la convention sont portés à 40 visites annuelles ;

- 49 signalements ont été réalisés cette année ce qui a conduit à 46 visites et le classement de 45 logements qualifiés non décents ;
- 16 situations sont classées (travaux réalisés ou déménagements) ;
- 12 situations avec suspension des droits en attendant que les bailleurs régularisent la situation ;
- 29 dossiers non classés (période amiable en attente de travaux).

Communautés de Communes	Nombre de signalements	Nombre de visites	Nombre de dossiers «non décents» ou «insalubres»	Nombre de dossiers non classés
Sud Hérault	15	14	13	3
Du Minervois au Caroux	8	7	7	4
Grand Orb	18	17	17	7
Les Avant-Monts	8	8	8	2
Total	49	46	45	16

Par ailleurs, le Pays a organisé et animé trois Cellules Locales d'Habitat Insalubre (CLHI) qui s'inscrivent dans le Plan Départemental de Lutte contre le Logement Insalubre (PDLHI).

- le 18/01/22
- le 29/03/22
- le 18/10/22.

La CAF, le Département de l'Hérault (travailleurs sociaux et service habitat logement), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) participent à ces réunions. Ces instances permettent d'examiner des situations singulières qui ne trouvent pas toujours de solutions dans les procédures classiques. Les situations sont amenées par les travailleurs sociaux ou l'équipe habitat du Pays. Au cours de ces CLHI, une quarantaine de situations a pu être évoquée.

Les communes engagées dans le permis de louer, participent aux CLHI afin de partager les situations :

8 arrêtés d'insalubrité ont été pris par le Préfet de l'Hérault, dont :

- 3 remédiables
- 1 d'urgence
- 1 interdiction d'habiter.

Le 19 mai, le Préfet de région a réuni les acteurs qui œuvrent pour la lutte contre l'habitat indigne afin de présenter le Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne.

Le 15 juin 2022, la présentation de la plateforme Histologe a permis de porter à connaissance la mise en place de cet outil de partage et de suivi des signalements de logements non-décents voire insalubres sur l'ensemble du département de l'Hérault à partir de janvier 2023.

Accompagnement des communes Petites Villes de Demain

Le troisième PIG fait un focus sur les 5 communes Petites Villes de Demain qui ont formalisé une convention d'Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) avec le développement des approches globales : opérations d'aménagement, des logements mais également des espaces publics et de l'offre commerciale. Le lien entre « PVD » et PIG doit nécessairement être établi.

Les communes concernées sont : Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.

Ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie ou en cours de classement.

Le Pays aux travers de différentes missions est associé à cette démarche particulièrement en ce qui concerne le volet habitat de Petite Ville de Demain. Ce partenariat se traduit par un article dans la convention du PIG3 qui précise les liens évidents, à travailler entre les différents dispositifs (PIG/ PVD/BCO).

Certaines fiches actions de PVD et/ou BCO sont orientées sur la politique de l'habitat et pourront faire l'objet d'un avenant à la convention du PIG en cours.

Ces actions ont été élaborées en étroite collaboration avec le Pays et plusieurs réunions ont permis de dégager les pistes d'intervention en ce qui concerne les aides complémentaires et d'établir un règlement d'attribution.

L'action finalisée sur la communauté de communes des Avant-Monts permettra d'attribuer une aide complémentaire au PIG sur les quatre axes de travail. Cette action figure dans la convention d'ORT qui est l'aboutissement du travail engagé sur les communes PVD.

Le travail est en cours sur les communautés de communes du Minervois au Caroux, Sud Hérault et Grand Orb.

Le Pays a été associé à treize réunions et à deux signatures de conventions d'ORT en 2022 :

- les 21/04, le 26/09, le 13/10 réunions de travail PVD Magalas ;
- le 12/09, le 27/06 comités de pilotage PVD Magalas ;
- le 26/09 comité technique PVD Magalas ;
- le 9/06/22, réunion de travail PVD Bédarieux ;
- le 28/06/22 comité de pilotage PVD Bédarieux ;
- le 20/06, le 15/11 comités de pilotage PVD Saint-Pons de Thomières/Olonzac ;
- le 9/11, réunion de travail PVD Saint-Pons de Thomières/Olonzac ;
- le 28/06 comité de pilotage PVD Saint-Chinian ;
- le 7/11, réunion de travail PVD Saint-Chinian ;
- le 17/11, signature convention ORT de Magalas ;
- le 13/12, signature convention ORT de Saint-Pons de Thomières/Olonzac.



Olonzac K.Cosse



Magalas A.Boisard



Bédarieux G.Souche



Saint-Chinian G.Souche



Saint-Pons de Thomières G.Souche

Accompagnement des communes engagées dans le permis de louer

Un partage d'information régulier est fait entre le Pays, qui porte le dispositif de non-décence et les communes engagées dans le permis de louer afin d'échanger sur des situations qui oscillent entre les deux dispositifs. Pour mémoire, les quatre Communautés de communes du territoire sont engagées dans le permis de louer pour les communes de :

- Montesquieu (à partir du 01/01/2022) ;
- Causse-et-Veyran (à partir du 01/01/2022) ;
- Gabian (à partir du 01/01/2022) ;
- Saint-Geniès-de-Fontedit (à partir du 01/01/2022) ;
- Thézan-les-Béziers (à partir du 01/01/2022) ;
- Magalas (à partir du 01/01/2022) ;
- Murviel-les-Béziers (à partir du 01/01/2022) ;
- Bédarieux (à titre expérimental à partir du 01/01/2022) ;
- Olonzac (en cours) ;
- Saint-Pons de Thomières (mars 2022).

En prévision pour 2023 : Puimisson et Saint-Chinian.

Le 16 décembre 2022 à l'initiative de la Caf, une réunion d'information a permis de proposer aux collectivités engagées dans le permis de louer une convention tripartite entre la CAF, les EPCI, et la DDTM afin de fournir les données d'ouvertures de droits d'allocations logement dans les périmètres des permis de louer. Ces données permettront de vérifier si les bailleurs concernés par le permis de louer ont bien fait les démarches auprès des communes pour la demande d'autorisation préalable de mise en location de leur logement.

Au cours de l'année plusieurs échanges ont eu lieu avec les collectivités concernées par cette thématique.

Le Pays a participé à deux réunions de travail et à deux réunions publiques de lancement du permis de louer :

- le 4/07/22 réunion de travail avec la communauté de communes des Avant-Monts ;
- le 14/06/22 réunion publique de lancement du dispositif à Saint-Pons de Thomières ;
- le 17/11/22 réunion de travail avec la communauté de communes Grand Orb ;
- le 5/12/22 réunion publique de lancement du dispositif à Saint-Chinian.



Saint-Geniès de Fontedit A.Boisard



Bédarieux - Pic de Tantaço - R. Troisi



Causse-et-Veyran-OT-des-Pechs-Celine-Allue



Gabian-OT Roujan-C. Antoine



Magalas_A.Boisard



Montesquieu-OT Roujan-C. Antoine



Murviel-les-Béziers Pays L.Micola



Olonzac G. Souche



Saint-Pons de Thomières - A.Boisard



Thézan-les-Béziers - K.Cosse

Le partenariat avec l'ADIL



Qu'est-ce qu'une ADIL ? Créées à l'initiative du département et de l'État, les ADIL, associations loi 1901, sont agréées dans le cadre de l'article L.366-1 du CCH (Code de la Construction et de l'Habitation), qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public.

Le partenariat ADIL / Pays permet d'orienter les personnes vers un conseil juridique dans le cadre de la mission d'accueil du Guichet Unique Renov'Occitanie et dans le cadre de l'action non-décence portée en partenariat avec la CAF.

En 2022, ce sont 472 informations / consultations qui ont pu être dispensées aux habitants du Pays par l'ADIL.

Les consultants du Pays sont majoritairement locataires (49 %), dans la tranche d'âge des 40 à 59 ans (56,6 %) et salariés du secteur privé (48,1 %).

Quatre types d'accueil pour répondre aux besoins des habitants

1



Une plage de rendez-vous téléphoniques dédiée aux habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles

2



Une réception sur rendez-vous dans le bureau à Béziers 173 avenue du Maréchal Foch (à l'Hôtel du Département)

3



Une permanence téléphonique pour un accès direct à un juriste du lundi au vendredi

4



Un service de réponse aux questions locatives par mail à partir d'un formulaire spécifique

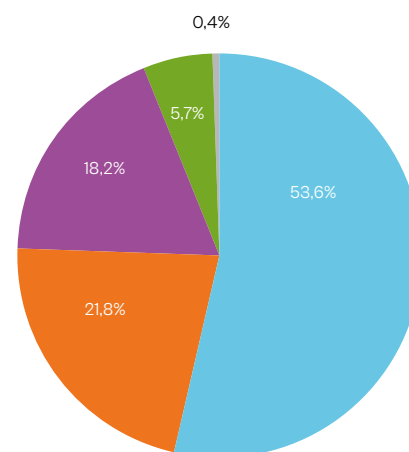
Les modes de consultation utilisés par les habitants

La durée moyenne des consultations varie en fonction du mode et du thème de la consultation :

- > La consultation téléphonique sans rendez-vous : 5 à 10 minutes
- > La consultation téléphonique ou en face à face sur rendez-vous : 30 à 50 minutes selon le thème de consultation, voire 60 minutes pour les études de financement
- > La consultation sans rendez-vous : 15 à 20 minutes.

La réception physique sur rendez-vous a représenté un peu plus de 18%, en augmentation par rapport à 2021 (7,5% des consultations), année où il y avait eu des périodes de confinement. On observe également une forte augmentation des consultations par mail (21,8% contre 14,6% en 2021). Cette demande par mail s'effectue à partir du formulaire de contact, accessible sur le site internet de l'ADIL : www.adil34.org

Tel. sans RDV	254	53,6%
Mail	103	21,8%
Visite sur RDV	86	18,2%
Tel. sur RDV	27	5,7%
Courrier	2	0,4%

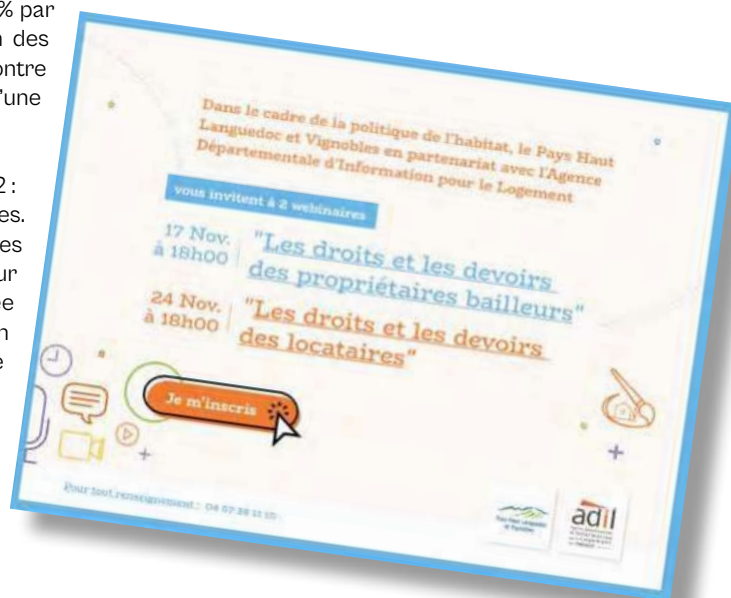


Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Minervois au Caroux	Grand Orb	TOTAL Pays
Urbanisme et voisinage	10	6	10	6	32
Accession à la propriété	8	13	6	7	34
Recherche de logement	2	2	1	5	10
Fiscalité et investissement locatif	2	6	5	8	21
Copropriété	-	2	4	5	11
Amélioration de l'habitat	19	25	8	21	73
Rapports locatifs	59	80	56	82	277
Autres	1	6	4	3	14
Total	101	140	94	137	472

On observe, en 2022, une baisse des consultations de -6,35% par rapport à 2021, qui peut s'expliquer par une augmentation des consultations en face à face (86 consultations en 2022 contre 38 en 2021) ; le temps d'entretien étant plus long que lors d'une consultation téléphonique sans rendez-vous.

Par ailleurs, deux webinaires ont pu se tenir en novembre 2022 : un à destination des bailleurs, un à destination des locataires. Ces temps d'échanges avec des bailleurs, des élus, des techniciens et des locataires ont permis de faire un point sur les obligations des parties dans le cadre d'une location louée vide à titre de résidence principale. Après une présentation des différents droits et obligations des parties, le juriste de l'ADIL a répondu aux questions des participants. Celles-ci ont porté par exemple sur l'accès au logement lorsque des travaux doivent être réalisés par le bailleur ou encore sur la question de la prise en compte de la vétusté des lieux au moment du départ du locataire.



Le partenariat avec la CARSAT

Communautés de communes	Nombre de dossiers	Montant des travaux	Montant des subventions
Grand Orb	28	409 673,00 €	81 040,80 €
Sud Hérault	5	51 859,01 €	16 000,00 €
Les Avant-Monts	13	262 251,00 €	41 214,30 €
Du Minervois au Caroux	9	174 627,35 €	6 002,43 €
Total	55	898 410,36 €	144 257,53 €

Le Pays, dans le cadre de sa convention avec la Carsat, a permis d'accompagner 55 personnes ce qui représente 144 257,53 € de subventions et 898 410,36 € de travaux.

Colorons le Pays

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui s'inscrit dans la politique de l'habitat. Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide à la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie. En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens. Depuis 2018, l'intégralité du territoire du Pays est concernée par l'Opération façades « Colorons le Pays ». Les quatre communautés de communes ont adhéré à l'opération. L'enveloppe financière de l'opération est déterminée par la contribution des communautés de communes, du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie.

Pour la mise en œuvre de l'action au préalable, les communautés de communes doivent avoir délibéré :

- pour adhérer à cette opération ;
- pour réserver une enveloppe budgétaire ;
- pour définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.

Une façade privée peut être subventionnable si :

- elle est visible de l'espace public ;
- elle est située dans le périmètre d'intervention ;
- si elle est traitée dans sa globalité ;
- si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

Bilan

En quatorze ans :

- 529 façades rénovées
- 1 082 381 € de subventions
- 5 463 787 € de travaux.

Bilan des façades subventionnées en 2022 :

- 18 façades prévues (10 dossiers)
- 48 239 € de subventions
- 220 812 € de travaux.

Les dossiers sont portés par 4 propriétaires occupants, 5 propriétaires bailleurs, 3 propriétaires de résidences secondaires. D'un point de vue économique 1 € de subvention génère 4,57 € de travaux, on assiste à une baisse des investissements.

Communautés de communes	Nombre façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Du Minervois au Caroux	8	14 012 €	97 824 €
Les Avant-Monts	6	18 724 €	80 079 €
Sud Hérault	2	5 503 €	18 902 €
Grand Orb	2	10 000 €	24 007 €
Total 2022	18	48 239 €	220 812 €



Réalisation des diagnostics

Communautés de communes	Nombre de diagnostics	Nombre de façades	Orientation Fondation du Patrimoine
Du Minervois au Caroux	9	21	3
Les Avant-Monts	26	41	5
Sud Hérault	18	29	2
Grand Orb	10	23	3
Total 2022	63	114	13

63 diagnostics ont été réalisés en 2022 ce qui représente 114 façades, 13 demandes ont été orientées vers la Fondation du Patrimoine pour un co-financement possible.

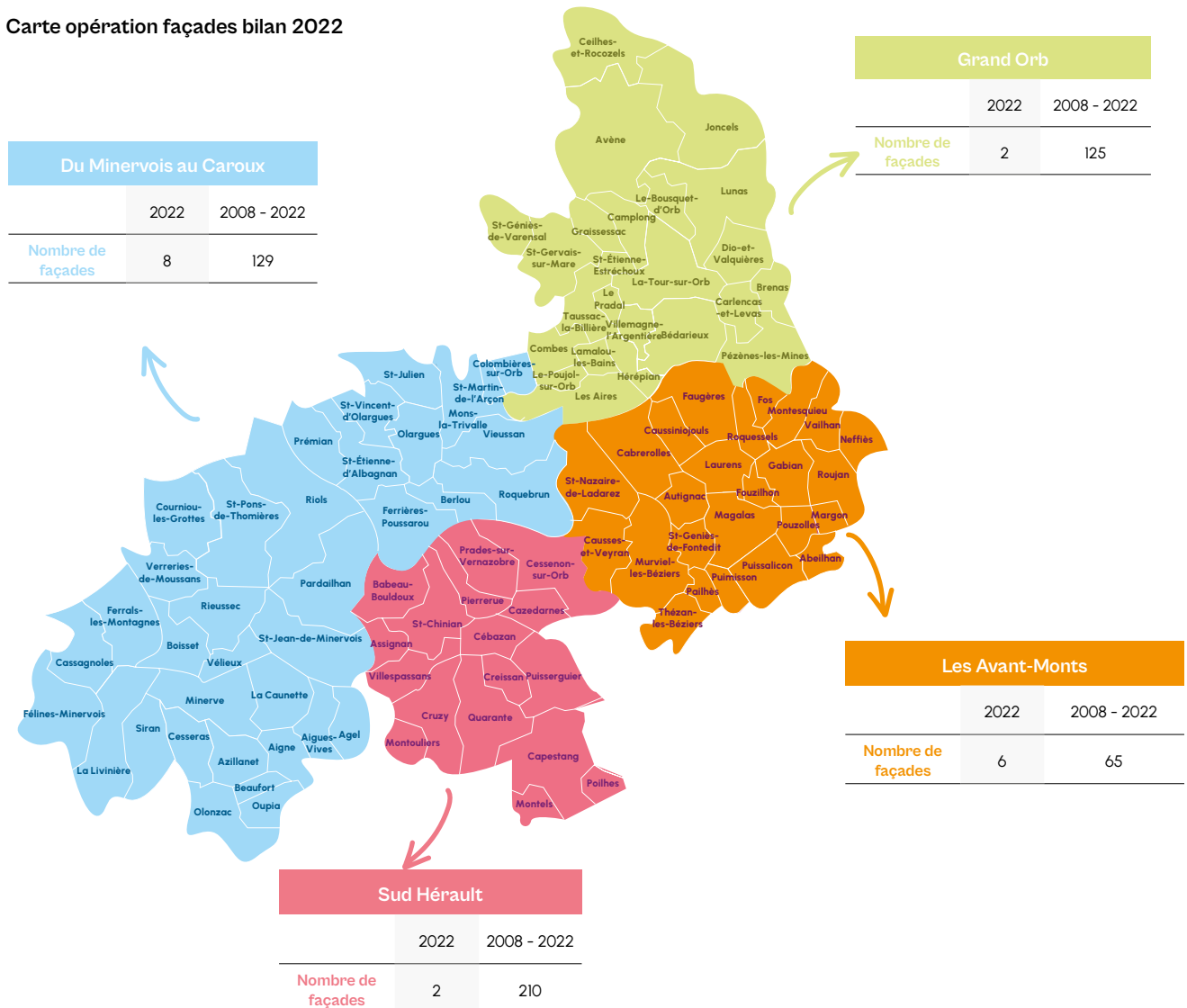
-44 % de réalisation diagnostics par rapport à 2021. Le taux d'aide semble peu incitatif. Des simulations ont été examinées en réunion de travail afin de réévaluer le taux des aides. Cette proposition sera présentée en 2023 pour validation.

Les résultats de l'année 2022 sont en deçà de ceux 2020 et 2021.

Cinq comités de pilotage ont permis d'engager la réalisation de 18 façades.

La majorité des demandeurs sont des propriétaires bailleurs.

Carte opération façades bilan 2022







Le partenariat avec le CAUE

Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général) ;
- l'Opération façades ;
- l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » ;
- le Pays d'art et d'histoire.



Sur 2022, 27 conseils ont été dispensés au total :

• Douze conseils architecturaux donnés lors de la permanence à Saint-Chinian pour des pétitionnaires et habitants des communes suivantes :

- Berlou - 1 projet de réhabilitation d'une maison
- Carlencas-et-Levas - 1 projet de construction de 2 dépendances en ossature bois
- Cazedarnes - 1 projet de construction neuve, conception globale
- Ceilhes-et-Rocozeles - 1 conseil suite à une demande de pièce supplémentaire pour une DP
- Cessenon-sur-Orb - 2 projets dont 1 pour modification d'une façade et 1 pour transformation d'une écurie en habitation
- Graissessac - 1 conseil réglementaire
- Lunas - 1 projet d'habitations légères en vue d'un site « touristique campings »
- Olargues - 1 projet de transformation d'un ancien bâtiment agricole en gîte
- Rieussec - 1 projet d'extension d'un garage existant
- Riols - 1 projet de réhabilitation d'une vieille maison de village
- Saint-Chinian - 1 projet de transformation d'une cave en habitation.

• Sept conseils architecturaux donnés lors de la permanence à Montpellier (à titre exceptionnel) pour des pétitionnaires des communes suivantes :

- Autignac - 1 projet de réaménagement de la partie « grange » en habitation de la maison (proche de l'église)
- Bédarieux - 2 rendez-vous dont 1 pour un conseil sur la réfection d'une toiture et projet de construction neuve, conception globale
- Colombières-sur-Orb - 1 projet de rénovation d'une maison
- Lamalou-les-Bains - 1 projet de réhabilitation d'une villa
- Prémian - 1 conseil pour le choix de matériaux pour une nouvelle construction
- Puissalicon - 1 projet de nouvelle construction, conception globale.

• Deux conseils paysagers donnés lors de la permanence à Montpellier (la permanence « paysage » a lieu uniquement à Montpellier)

- Lunas - 1 projet d'aménagement d'un terrain en vue d'un projet « zénitude » habitations légères
- Puissalicon - 1 projet d'aménagement paysager d'un terrain.

• Deux conseils architecturaux donnés lors de la permanence à Béziers pour des pétitionnaires et habitants des communes suivantes :

- Mons-la-Trivalle - 1 projet de réhabilitation et réaménagement de la maison familiale
- Saint-Nazaire-de-Ladarez - 1 projet de construction neuve et agrandissement d'une cave à vin.

• Quatre conseils donnés par email pour des pétitionnaires et habitants des communes suivantes :

- Saint-Jean-de-Minervois - 1 conseil pour l'achat d'un bâti en SCI, réglementation
- Combes - 2 conseils pour règles d'urbanisme pour une construction (2 sollicitations de la même personne)
- Cessenon-sur-Orb - 1 projet de réfection d'une toiture.

Communautés de communes	Conseils architecturaux	Conseil paysage	Conseil par email
Du Minervois au Caroux	8	-	1
Les Avant-Monts	2	1	-
Sud Hérault	7	1	1
Grand Orb	4	-	2
Total	21	2	4

Développement Durable et Transition Énergétique

Le Développement Durable et Transition Énergétique (DDTE) au Pays a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire contribuant à la trajectoire de transition d'énergétique et plus globalement de mettre en œuvre la politique d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique.

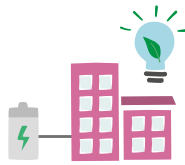


Dans ce cadre, le Pays a rejoint en 2018 le réseau national TEPOS (Territoire à Énergie Positive). Cette stratégie s'inscrit dans les orientations « Région à Énergie Positive » de la Région Occitanie, les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET), les plans locaux d'urbanisme et les volets mobilité/environnement et développement durable des communautés de communes.

Afin de s'inscrire dans la trajectoire TEPOS, quatre pistes d'actions prioritaires ont été identifiées par les élus du comité syndical du Pays :



La rénovation énergétique des logements privés



L'accompagnement à la gestion énergétique du patrimoine public



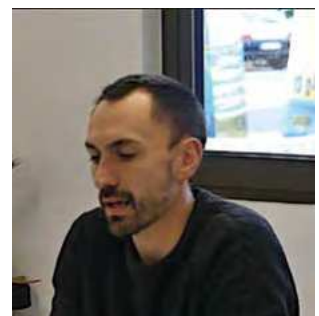
La réduction des consommations d'énergie issues du transport



Le soutien particulier au développement du solaire photovoltaïque

Le suivi de la mise en œuvre de ces actions a été effectué lors des réunions stratégiques suivantes :

- > Comité de pilotage DDTE : le jeudi 1er décembre 2022 à Bédarieux ;
- > Comité technique DDTE : le mardi 22 novembre 2022 en visio-conférence.

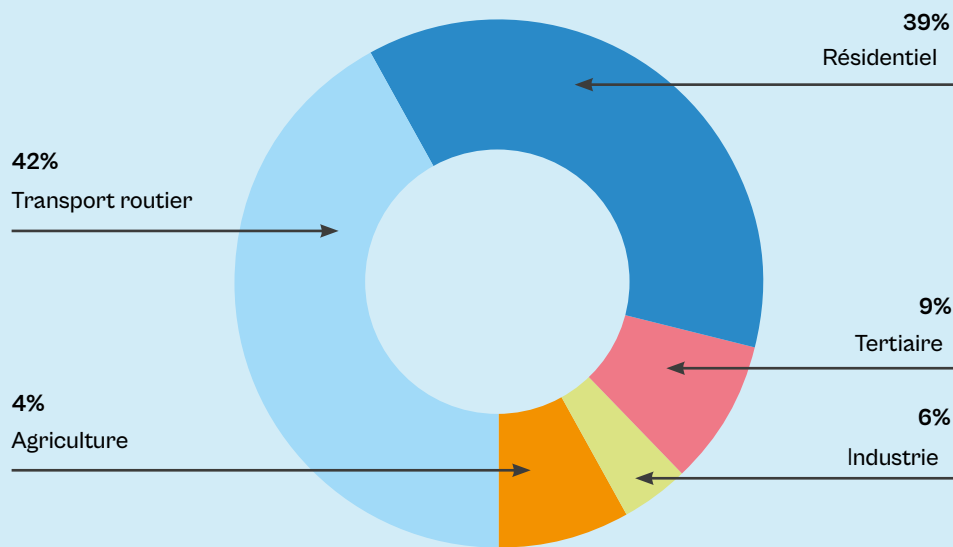


L'observatoire de l'énergie

Le suivi de la trajectoire TEPOS du Pays Haut Languedoc est mené à partir des données transmises par l'Observatoire régional de l'énergie en Occitanie (OREO). Le profil énergétique du territoire peut ainsi dresser un état des lieux annuel de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la production d'énergie renouvelable.

La consommation d'énergie

Répartition sectorielle de la consommation d'énergie - Pays (OREO données 2020)



La consommation d'énergie totale sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élève à 1 354 GWh/an, soit 17,0 MWh/an/hab (données 2020)



Consommation Transport

= 570 GWh/an (-16,9 % / 2015),
soit 7,1 MWh/an/hab.

Émissions GES = 149 kteqCo²/an
(-17,1 % / 2015)



Consommation Agriculture

= 54 GWh/an (-0,4 % / 2015),
soit 0,7 MWh/an/hab.

Émissions GES = 42 kteqCo²/an
(-4,1 % / 2015)



Consommation Résidentiel

= 522 GWh/an (-1,5 % / 2015),
soit 6,5 MWh/an/hab.

Émissions GES = 47 kteqCo²/an
(-4,1 % / 2015)



Consommation Industrie

= 80 GWh/an (+13,5 % / 2015),
soit 1,0 MWh/an/hab.

Émissions GES = 9 kteqCo²/an
(+18,7 % / 2015)



Consommation Tertiaire

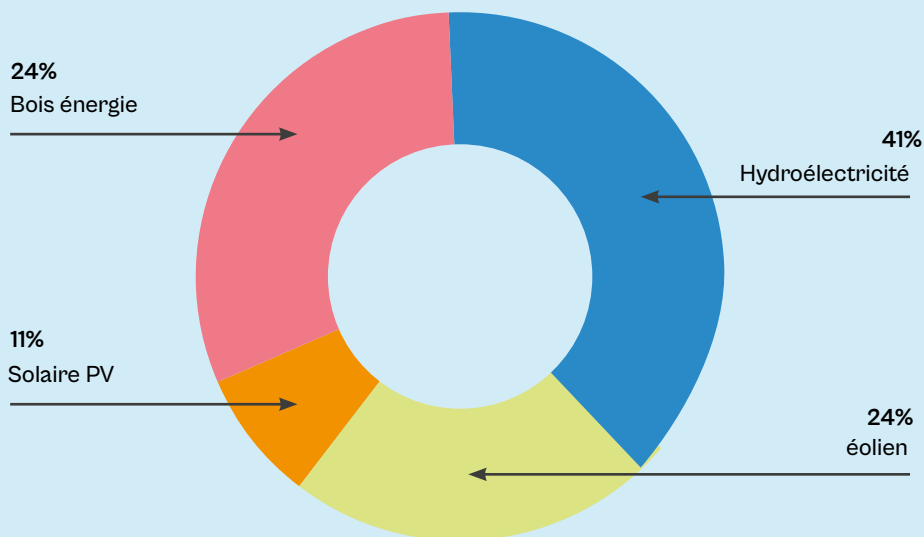
= 127 GWh/an (-1,4 % / 2015),
soit 1,6 MWh/an/hab.

Émissions GES = 13 kteqCo²/an
(-5,2 % / 2015)

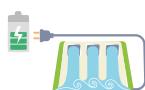
La part départementale de la consommation d'énergie totale issue du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 7,2% et représente 1,2% au niveau régional.

La production d'énergie renouvelable

Panorama de la production d'énergie renouvelable - Pays (OREO données 2020)



La production d'énergie renouvelable totale du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élève à 609 GWh/an (données 2020).



Capacité installée
= 109,4 MW (12 installations, stable depuis 2015)
Production = 253 GWh/an (+14,3% / 2015)



Capacité installée
= 90,3 MW (11 installations dont 6 supplémentaires / 2015)
Production = 144 GWh/an (-5,4 % / 2015)



Capacité installée
= 2,1 MW (14 chaufferies automatiques dont 6 supplémentaires / 2015) et 11 632 installations domestiques (-0,4 % / 2015)
Production = 144 GWh/an, (-5,4 % / 2015)



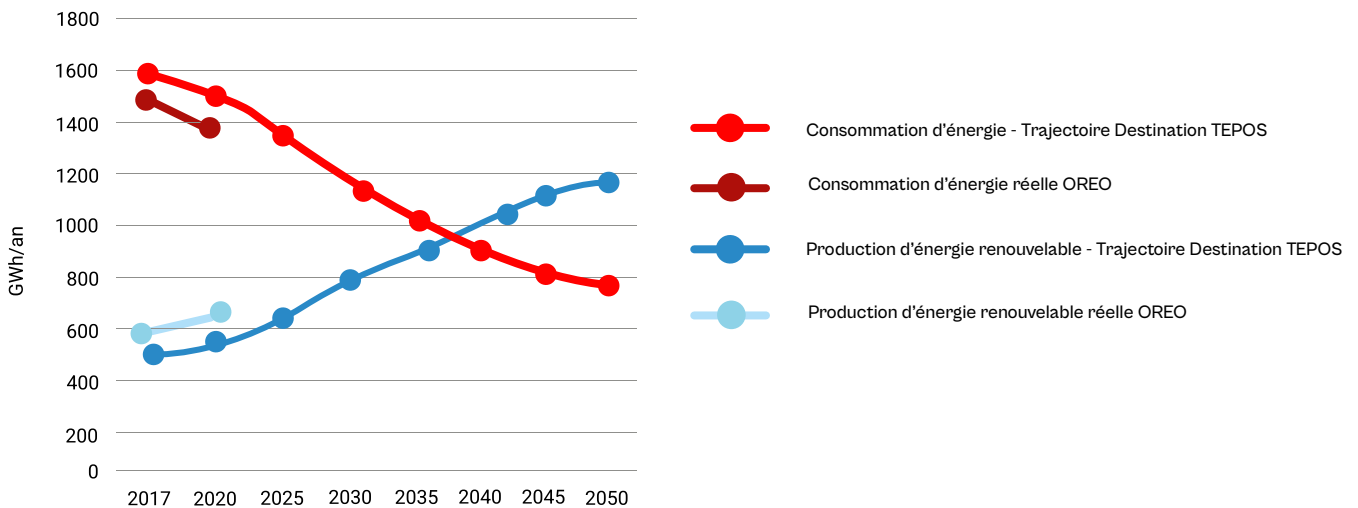
Capacité installée
= 58,9 MW (1 578 installations dont 389 supplémentaires / 2015)
Production = 66 GWh/an (+154,9% / 2015)

.....
 La part départementale de la production d'énergie renouvelable issue du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 27,6% et représente 2,2% au niveau régional.

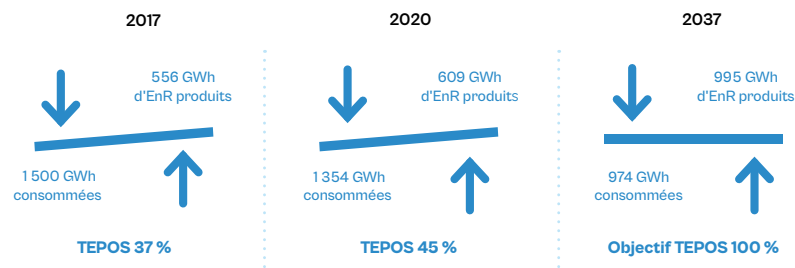
La trajectoire TEPOS

Les données disponibles mettent en évidence une baisse significative de la consommation d'énergie issue du secteur du transport s'expliquant essentiellement par les différentes périodes de confinements liés à la pandémie de Covid-19 en France. Les données énergétiques observées s'inscrivent dans la trajectoire TEPOS définie lors de l'atelier Destination TEPOS qui vise l'atteinte de l'équilibre énergétique en 2037 :

Scénario de transition énergétique Pays



Évolution de la trajectoire TEPOS



Les profils énergétiques et sectorisés

L'ensemble des données disponibles sont synthétisées et actualisées chaque année dans des fiches profils établies à l'échelle des quatre communautés de communes et du Pays.



Les politiques énergétiques territoriales

La mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique en 2022 s'est également exprimée à travers la participation du chargé de mission DDTE aux instances et réunions locales, régionales et nationales suivantes :



Le Pays accompagne le suivi du Plan Climat-Air-Énergie Territorial de la Communauté de communes Les Avant-Monts. Une étude du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Magalas est notamment en cours et le chargé de mission participe aux réflexions menées dans le cadre du PLUi.



Le Pays contribue aux réflexions menées par la Communauté de communes Grand-Orb dans le cadre de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.



Dans le cadre du dispositif « Région à Énergie Positive » le chargé de mission a notamment participé au « SPRINT CREATIF » ou ateliers d'acteurs dans le cadre de la démarche de « Définition d'un parcours pour l'amélioration énergétique du patrimoine public ».



Le Pays participe aux réunions du réseau SIRCEE (Service d'Ingénierie Régionale CEE) qui anime une communauté régionale du CEE avec pour objectif d'appuyer les acteurs relais et de proximité à travers des outils, un centre de ressource et une veille sur les évolutions du dispositif.



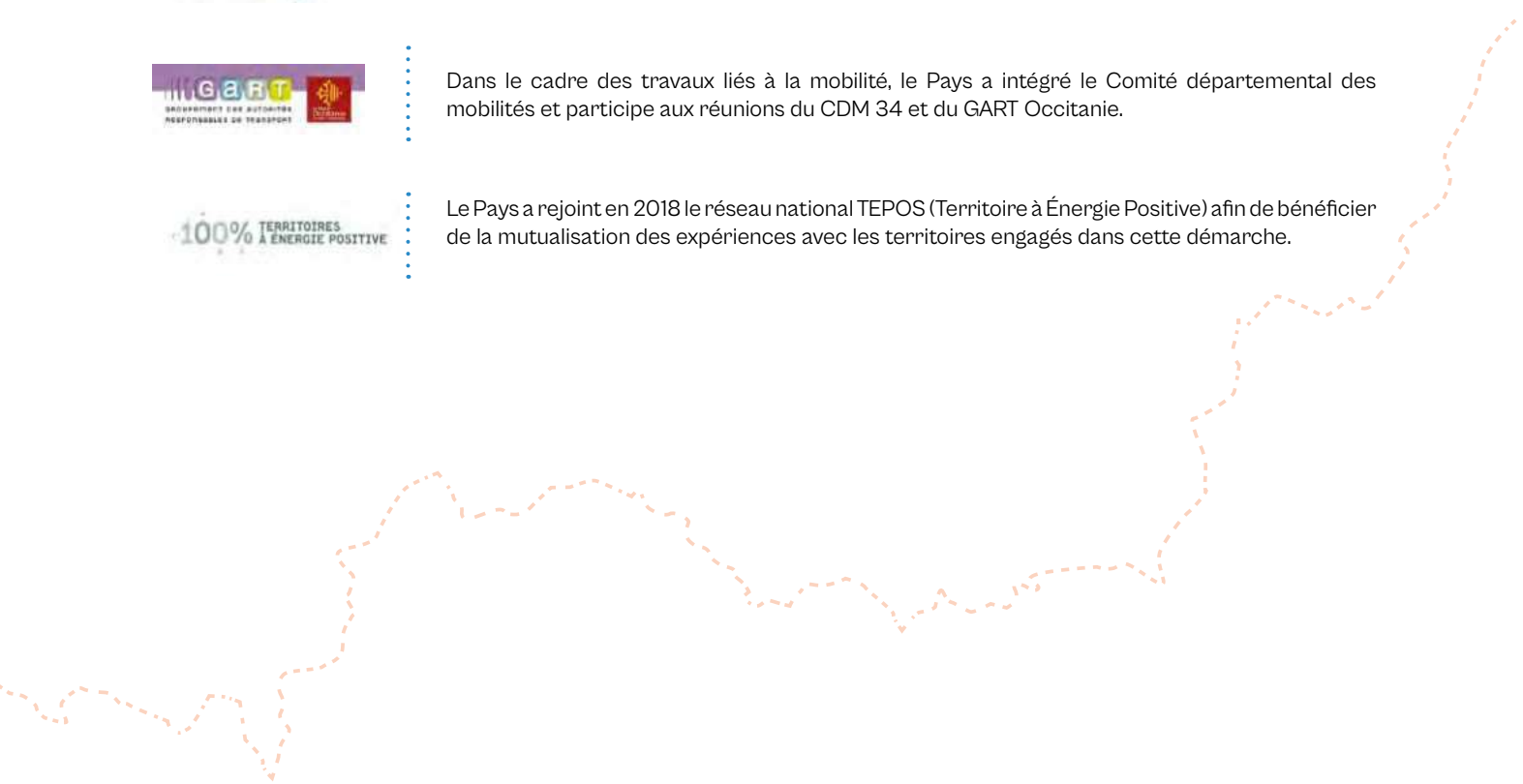
Le réseau TOTEn - Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique permet d'établir une veille sur l'actualité des dispositifs financiers et de bénéficier de l'échange d'expériences lors d'ateliers.



Dans le cadre des travaux liés à la mobilité, le Pays a intégré le Comité départemental des mobilités et participe aux réunions du CDM 34 et du GART Occitanie.



Le Pays a rejoint en 2018 le réseau national TEPOS (Territoire à Énergie Positive) afin de bénéficier de la mutualisation des expériences avec les territoires engagés dans cette démarche.





Le Guichet Rénov'Occitanie

Rénov'Occitanie est le Service Public pour la Rénovation Énergétique des logements qui a été initié par la Région Occitanie avec l'appui de l'AREC et est déployé sur le territoire par le Pays pour faciliter l'accès à la rénovation énergétique. Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs, d'un logement quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier des conseils neutres, gratuits et indépendants délivrés par ce service.

Information et conseil



Le Guichet Rénov'Occitanie est basé en centre-ville de Bédarieux sur l'antenne du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 1 rue de la République.

Le standard d'accueil mis en place permet de caractériser la demande du ménage et d'y répondre selon la situation et le projet des particuliers à travers une :

- > une information simple de 1er niveau ;
- > une orientation vers les partenaires du dispositif ;
- > une prise de rdv pour un conseil personnalisé avec le conseil en énergie du Guichet Rénov'Occitanie.

En 2022, ce sont 2 047 actes qui ont été enregistrés conformément à la définition issue du guide des actes métiers du programme SARE « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » :

Actes 2022 Communautés de communes	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4 : Accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation globale*
Du Minervois au Caroux	343	121	11	3
Grand Orb	414	191	41	12
Les Avants-Monts	308	106	17	5
Sud-Hérault	307	102	18	5
Hors Pays	16	12	-	-
Total Pays	1388	522	87	25
Objectifs prévisionnels	600	300	100	20

* L'acte A4 est comptabilisé double car intègre la phase amont et la phase préparation A4 bis - Source : Données issues Tableau de Bord Sare

84 % des demandes proviennent de propriétaires occupants et leurs sollicitations auprès du guichet concernent en très grande majorité leur habitation principale qui est le plus souvent de type maison individuelle. Les informations sont majoritairement données par e-mail ou téléphone et 300 rendez-vous physiques ont été réalisés en 2022 sur Bédarieux et sur les nouvelles permanences délocalisées une fois par mois pour un conseil de proximité à Saint-Pons de Thomières et Saint-Chinian.

Le Guichet Rénov'Occitanie accompagne également les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique. Dans ce cadre, une copropriété de 32 lots a réalisé un audit par une Bureau d'Etude Technique mandaté par l'AREC et deux autres ont validé en assemblée générale la proposition de l'audit énergétique dans le cadre des travaux de rénovation des parties communes, soit respectivement 20 lots et 10 lots.

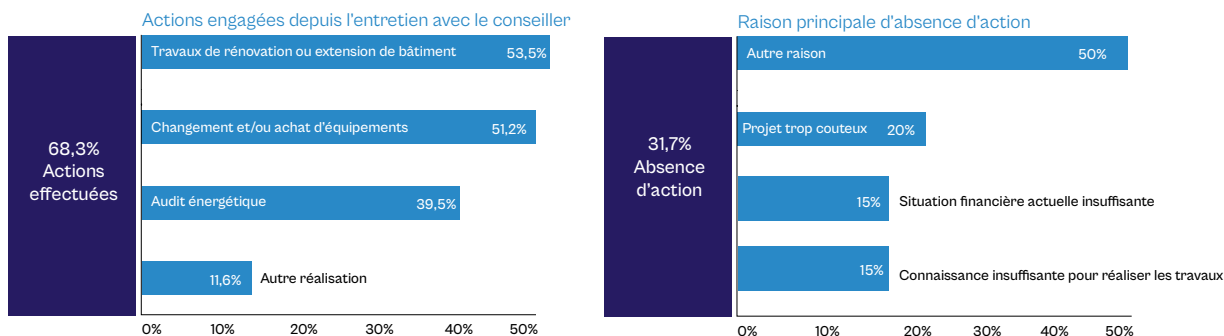


Marie-Agnès Allier, Chargée de mission copropriété AREC Occitanie
Présentation de l'audit Clair Logis à Bédarieux le 29 juillet 2022 © A. Boisard

Évaluation du dispositif

L'ADEME a mis en place un questionnaire à destination des contacts de 2021 permettant d'évaluer le passage à l'acte. 68% des répondants ont réalisé des travaux suite à la sensibilisation et aux conseils apportés par le Guichet Unique du Pays HLV :

Enquête ADEME sur les actes réalisés entre le 4.01.2021 et le 30.11.2021 (63 réponses)



Dispositifs d'aides à la rénovation énergétique

Ma Prime Rénov est un dispositif d'aide financière à la rénovation énergétique calculée en fonction des revenus des ménages pour des postes travaux ou pour une rénovation performante. Une convention entre la DDTM 34 et le Pays a été signée afin de disposer des données statistiques relatives à Ma Prime Rénov sur le territoire :

Communités de communes	Ma Prime Rénov'2022	Nombre d'engagements octroyés	Montant des travaux TTC	Montant aide Ma Prime Rénov'2022
Du Minervois au Caroux		178	1 867 328 €	739 275 €
Grand Orb		183	1 713 254 €	709 766 €
Les Avant-Monts		209	1 595 088 €	710 792 €
Sud-Hérault		164	1 392 357 €	514 188 €
TOTAL Pays		734	6 568 027 €	2 674 021 €

Ma Prime Rénov Sérénité est un dispositif mobilisable dans le cadre du « Programme d'Intérêt Général » porté par le Pays pour une rénovation énergétique avec un gain énergétique d'au moins 35 % et à destination des ménages au revenu modeste et très modeste.

Communauté de communes	Nombre de dossier	Surface totale (m2)	Gain énergétique moyen	Économie d'énergie finale* (kWh/an)
Du Minervois au Caroux	17	1 711	58%	364 230
Grand Orb	80	10 279	48%	1 806 339
Les Avant-Monts	59	7 415	49%	846 469
Sud-Hérault	27	3 648	47%	499 502
TOTAL Pays	183	23 053	50%-	3 516 540

* Estimée à partir des diagnostics énergétiques avant/après travaux disponibles en énergie primaire.

Prime « Certificats d'Économies d'Énergie » (CEE) : afin de faciliter et de sécuriser le parcours d'accès aux Primes CEE pour les particuliers, le Guichet Rénov'Occitanie du Pays a signé un contrat de partenariat avec AIDEE. AIDEE « Association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Efficacité Énergétique » est une association loi 1901, pionnière du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, délégataire reconnu par le ministère de la Transition Écologique. Ce partenariat permet au particulier de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour financer une partie des travaux et obtenir la prime CEE.



Animation de la dynamique territoriale

Le Guichet Rénov'Occitanie organise également durant l'année de nombreux événements, rencontres et actions à destination des particuliers et des acteurs associés.

> Les Nuits de la Réno

Durant cette soirée, le conseiller en rénovation énergétique propose un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une analyse thermique gratuite afin d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.

Trois dates ont été programmées sur le territoire réunissant au total près de 50 personnes : Pézènes-les-Mines le 8 février 2022, Colombières-sur-Orb le 15 février 2022 et Cébazan le 6 décembre 2022.



Nuit de la thermographie à Colombières-sur-Orb le 8 février 2022 © M. Huet

> Les visites de maison exemplaire

Le guichet Rénov'Occitanie propose aux particuliers d'aller à la rencontre des propriétaires d'une maison ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique. La visite est gratuite et ouverte à tous afin de découvrir le parcours de rénovation de ce logement pour réaliser des économies d'énergie performantes.

> Deux dates ont été programmées et ont réuni une vingtaine de personnes : Bédarieux le 23 novembre 2022 et Olonzac le 14 décembre 2022.



> Les manifestations locales

Cette année, le Guichet Rénov'Occitanie a tenu un stand d'information lors de l'estivale de la Bio du CIVAM Bio 34 qui s'est déroulée à Villemagne l'Argentière le lundi 15 août 2022.



> Les Apéros Réno

Ce moment convivial à destination des artisans de la rénovation énergétique est l'occasion pour le conseiller en énergie de revenir sur les différents dispositifs d'aide qui peuvent être mobilisés dans le cadre des travaux menés par les professionnels et de présenter l'accompagnement délivré auprès des particuliers.

> Deux rendez-vous ont été accueillis au sein des caves coopératives du Pays en partenariat avec la CAPEB mobilisant environ une trentaine d'artisans et professionnels de la rénovation : Saint-Chinian le 30 septembre 2022 et Murviel-lès-Béziers le 25 novembre 2022.



Apéro Réno à Saint-Chinian le 30 septembre 2022
© A. Boisard



Le Conseil en Énergie Partagé

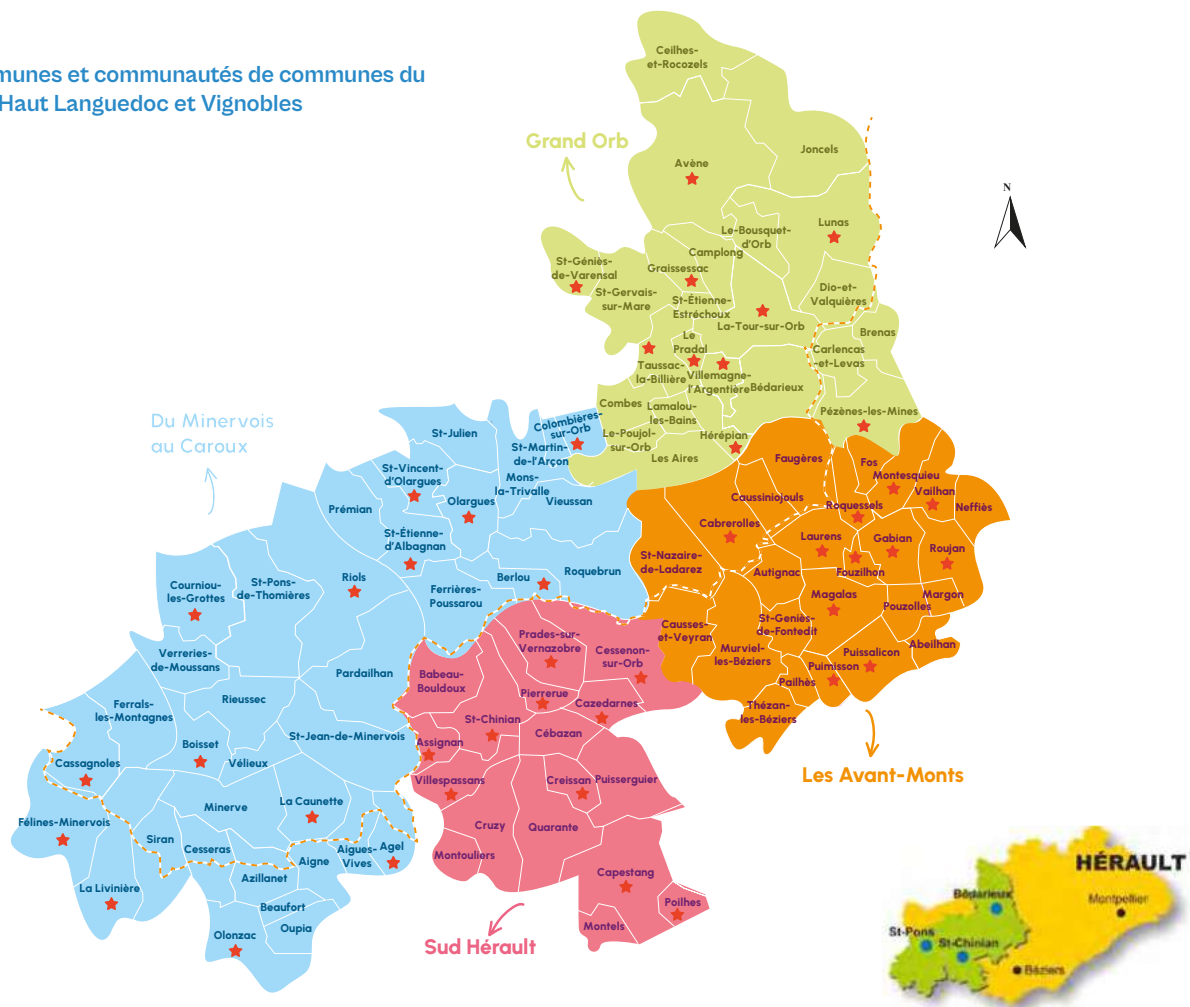


Le service de Conseil en Énergie Partagé (CEP) permet de mutualiser les compétences d'un technicien qui délivre un conseil personnalisé aux communes dans toutes leurs démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public. Ce conseil, délivré auprès de 44 communes adhérentes au service, se décline en trois principales étapes :

- 1 - Diagnostic énergétique du patrimoine communal ;
- 2 - Accompagnement à la définition d'un programme d'actions pluriannuel ;
- 3 - Suivi, mise en œuvre et évaluation de l'impact énergétique des actions.

Ce service est gratuit et les communes contribuent à sa pérennité à travers la valorisation des CEE générés par les travaux réalisés. Le Pays a délégué la valorisation des CEE à l'Association AIDEE pour l'instruction des dossiers et le versement d'une prime nette incluant les frais de contrôle Cofrac.

Communes et communautés de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles



La première année du service a été consacrée à la réalisation du bilan énergétique global des communes et à l'élaboration des préconisations de travaux. Cette seconde année a permis aux communes d'engager un programme d'actions opérationnel et personnalisé selon leur besoin. Ce travail est mené en coordination avec le syndicat d'énergie Hérault Énergies à travers une convention de partenariat qui définit le rôle des deux structures dans l'accompagnement des communes.

Accompagnement aux travaux

Les préconisations de travaux émises en 2021 ont été approfondies auprès de 22 communes sur 36 bâtiments : mise en œuvre des consultations correspondantes, relecture des devis, discussions autour des propositions des entreprises et appui aux dossiers de demande de subvention.

Communes	Bâtiment	Travaux
Agel	École et Mairie	Isolation et menuiseries
Assignan	Gites	Isolation et Poêles à granulés
Avène	Anciennes écoles et Presbytère	Isolation et régulation
Cazedarnes	Bibliothèque	Abaissement plafonds Isolation Changement chauffage
Cessenon-sur-Orb	Club house et Police	Remplacement chauffages et Isolation
Colombières-sur-Orb	Maison Treille	Isolation et remplacement menuiseries
Courniou-les-Grottes	Salle Gare et écoles	Installation chaudière à granulés
Creissan	Écoles et Accueil de loisir Périscolaire	Isolation et régulation
Graissessac	École Mairie et Presbytère	Isolation
Hérépian	École Mairie et Salle Polyvalente	Rénovation globale
La Tour-sur-Orb	École Maternelle	Rénovation globale
Laurens	Mairie	Régulation chauffage
Le Pradal	Salle Combarelle	Régulation chauffage
Magalas	École élémentaire et Salle Coste Rouge	Remplacement chauffage
Olargues	Mairie et écoles	Remplacement chaudière fioul par chaudière granulés / Isolation / Remplacement menuiseries
Poilhes	Salle des associations	Régulation chauffage
Puimisson	Nouvelle mairie	Régulation chauffage
Puissalicon	Foyer rural et écoles	Remplacement chauffage
Roujan	Mairie	Remplacement menuiseries
Saint-Étienne d'Albagnan	Bibliothèque	Abaissement plafond, isolation, remplacement chauffage
Vailhan	Mairie	Remplacement menuiseries
Villespassans	Gites communaux	Décision de destruction

Pré-diagnostic thématiques

Afin d'identifier le potentiel d'économie d'énergie lié à l'extinction de l'éclairage public et de production d'énergie renouvelable, ce sont au total 16 communes qui ont bénéficié d'un appui technique d'aide à la prise de décision.

Pré-diagnostic « Éclairage Public »	Pré-diagnostic « Énergies renouvelables »
Cabrerolles	Cabrerolles
Graissessac	Capestang
Olargues	Gabian
Saint-Étienne d'Albagnan	Pézènes-les-Mines
Taussac	Puimisson
Vailhan	Puissalicon
Le Pradal	Roquessels
Riols	Roujan

Accompagnement audits

Dans la continuité du pré-diagnostic du CEP, ce sont 8 communes qui ont mis en œuvre un audit énergétique afin de définir les besoins de manière plus précise.

Communes	Audit
Avène	Écoles
Graissessac	Accueil de loisir Périscolaire
Creissan	Mairie École Salle polyvalente
La Tour-sur-Orb	École maternelle
Courniou-les-Grottes	Salle Gare
Graissessac	Mairie
Magalas	École élémentaire
Boisset	Salle des fêtes

Sensibilisation

> L'extinction nocturne de l'éclairage public

En 2022, ce sont 17 réunions publiques qui ont été organisées et plusieurs interventions en conseil municipal auprès des communes adhérentes au CEP. Au total, ce sont environ 300 personnes qui ont été informées et sensibilisées permettant aux communes de s'engager dans la mise en œuvre d'un extinction totale ou partielle de l'éclairage public.

Liste des 17 communes :

Agel, Assignan, Cabrerolles, Cessenon-sur-Orb, Colombières-sur-Orb, Creissan, Graissessac, Hérépian, La Caunette, La Livinière, Laurens, Olargues, Pierrerue, Roquessels, Roujan, Saint-Étienne d'Albagnan et Saint-Vincent d'Olargues.



Réunion publique à Roujan le 18 janvier 2022 © M. Huet

> Les usages et écogestes

Des réunions d'information et de sensibilisation ont été réalisées auprès des agents techniques, des agents administratifs et des enseignants. L'objectif est d'aborder les gestes et les actions qui peuvent être mises en œuvre dans leur quotidien et leurs usages des bâtiments publics.

Liste des 4 communes : Poilhes, Laurens, Creissan et Puissalicon.



Intervention « usages et écogestes » à Poilhes le 7 décembre 2022 © A. Boisard

> Le suivi des consommations énergétiques

Plusieurs sessions de formation aux outils de suivi ont permis aux communes bénéficiaires de s'approprier les données de consommation d'énergie et de maîtriser l'application « Deepki ». Ainsi, la visualisation des consommations au fil de l'eau permet de réajuster des usages et des comportements pour ne pas laisser s'installer des dérives.

Liste des 7 communes :

Avène, Capestang, Creissan, Graissessac, Riols, Roujan et Saint-Étienne d'Albagnan.



Extraction des données de consommation d'énergie - Deepki

> Achats groupés de petits matériels

Deux concertations ont été menées afin de proposer aux communes l'acquisition de divers matériels à des tarifs préférentiels :

- une centaine de panneaux de signalisation routière indiquant l'extinction nocturne ont été livrés à une vingtaine de communes ;
- plus de 300 pavés LED ont été fournis par une entreprise locale pour des installations « faciles » par les services techniques des communes.

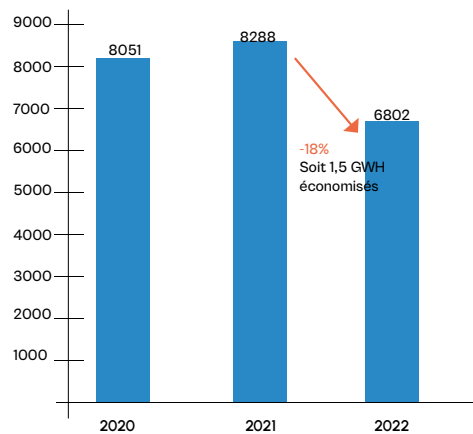


© M. Huet et H. Jimenez

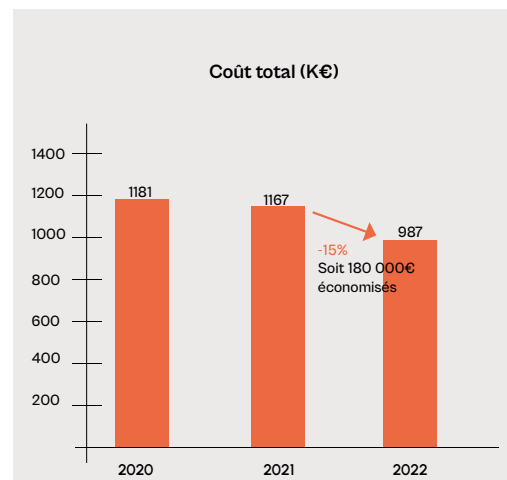
Bilan énergétique et financier

Les communes adhérentes au CEP font l'objet d'un suivi des consommations et du coût liés à l'énergie. Ainsi, les actions de sobriété, notamment à travers les extinctions de l'éclairage public, et les travaux engagés ont permis de réaliser des économies importantes :

Consommation totale d'électricité (MWh)



Coût total (K€)



La réduction de la pollution lumineuse

Le Pays, en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et Hérault Énergies, diffuse chaque année un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public des communes :

- A travers la participation à l'événement national « Le Jour de la Nuit » qui a eu lieu cette année samedi 15 octobre 2022.

> Ce sont 45 communes qui se sont mobilisées en programmant une extinction totale ou partielle de l'éclairage public et/ou une animation grand public. Un atelier « photographie des paysages nocturnes » animé par Jean-François Graffand, photographe professionnel, a notamment été organisé à Roquessels dans le cadre de la programmation du Pays d'art et d'histoire.

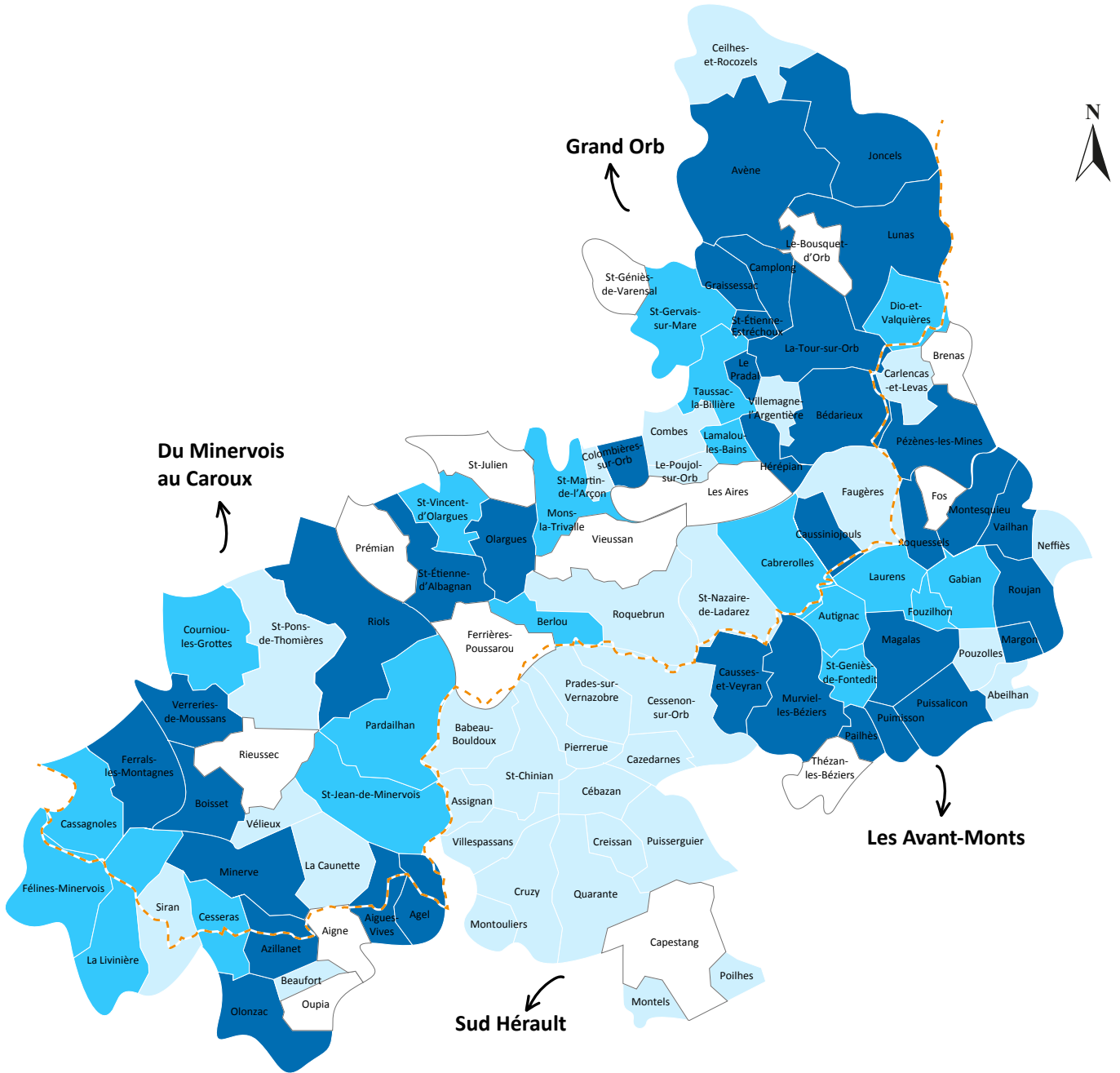
- A travers une expérimentation de l'extinction nocturne par la mise en place d'un programme d'accompagnement des communes volontaires. En 2020, au lancement de ce programme seulement 8 communes du territoire réalisaient une extinction nocturne ; fin 2022, ce sont 53 communes qui réalisent l'extinction de l'éclairage public à travers une expérimentation ou définitive et 34 communes en cours de réflexion pour une mise en œuvre en 2023.



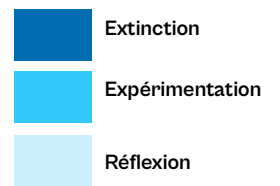
© Jean Patrick Peyre, photographe amateur en avant-première lors du Jour de la Nuit à Roquessels le 14 octobre



L'extinction nocturne en 2022



----- Limites du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc



Les énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables issues du solaire photovoltaïque a été défini comme un axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs TEPOS du territoire.

Ainsi, le Pays et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ont travaillé conjointement à la mise en place d'un cadastre solaire sur le périmètre des deux structures, couvrant ainsi 164 communes pour 137 000 habitants.

Dédié aussi bien aux particuliers qu'aux établissements tertiaires, le cadastre solaire permet d'évaluer gratuitement par un système de géolocalisation le potentiel solaire des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation. De plus, il recense les contacts pour bénéficier de conseils sur les aides, l'intégration architecturale et paysagère, et la réglementation pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

Afin de communiquer et diffuser largement cette information, un kit de communication a été relayé :

- > Résumé de l'outil pour les bulletins municipaux ;
- > Trame pour rédiger une page internet et orienter vers le cadastre solaire ;
- > Affiche et flyer imprimables ;
- > Vidéo pédagogique.

Le cadastre solaire a été mis en ligne en juin 2022 sur le site internet <https://haut-languedoc.cadastre-solaire.fr> et plus de 8 000 connexions sont recensées en 6 mois.



Actions collectives

> Visite de sites

L'animation d'une journée d'information sur la thématique des « Énergies renouvelables dans les bâtiments publics » a eu lieu le mercredi 19 octobre 2022 à Magalas et a regroupé une cinquantaine de personnes. Le programme a permis d'aborder le photovoltaïque et le bois énergie avec l'intervention de l'association EC'LR et Hérault Énergies. Ces temps d'échanges ont été illustrés à travers les visites de l'installation photovoltaïque en toiture de la Communauté de communes Les Avant-Monts et de la chaufferie à granulés de bois de l'école de Magalas.



Visite de sites à Magalas le 19 octobre 2022 © H. Jimenez

Cadre de vie durable

Penser le territoire de demain dans un esprit de qualité et de durabilité

Santé

Offre de nature, itinérance et loisirs

Mobilité





© G. Souche

Santé

La Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme suit : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

Tournée vers la qualité de la vie, la santé devient la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, et d'autre part s'adapter à celui-ci.

Cette approche englobe tant les éléments médicaux stricto sensu que les déterminants de santé et concerne la santé physique comme la santé psychique. Selon l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie ».

Contrat local de santé

Depuis 2013, les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles (Pays HLV) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont souhaité initier un Contrat Local de Santé (CLS). Ce dispositif vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé par la mise en œuvre d'actions spécifiques portées par les acteurs du territoire. Il permet de coordonner les politiques de santé sur le territoire, et de créer du lien entre les acteurs de terrain, les partenaires et les tutelles de santé. La stratégie du CLS s'articule avec les autres missions portées par le Pays, notamment en matière d'habitat, de culture, d'alimentation et d'activités de pleine nature.

En mars 2020, un nouveau CLS a été conclu jusqu'en décembre 2024 entre l'ARS et le Pays. Il porte sur trois axes stratégiques :



AXE 1 :
Améliorer l'accès aux
soins de premier recours
et aux soins urgents



AXE 2 :
Faciliter l'autonomie des
personnes à risque de
fragilité



AXE 3 :
Développer des
comportements et
des environnements
favorables à la santé



AXE 1 : améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents

Les objectifs du CLS sur cet axe sont les suivants :

- Conforter les dynamiques engagées dans le premier CLS ;
- Développer des réponses adaptées sur les zones du territoire non couvertes.

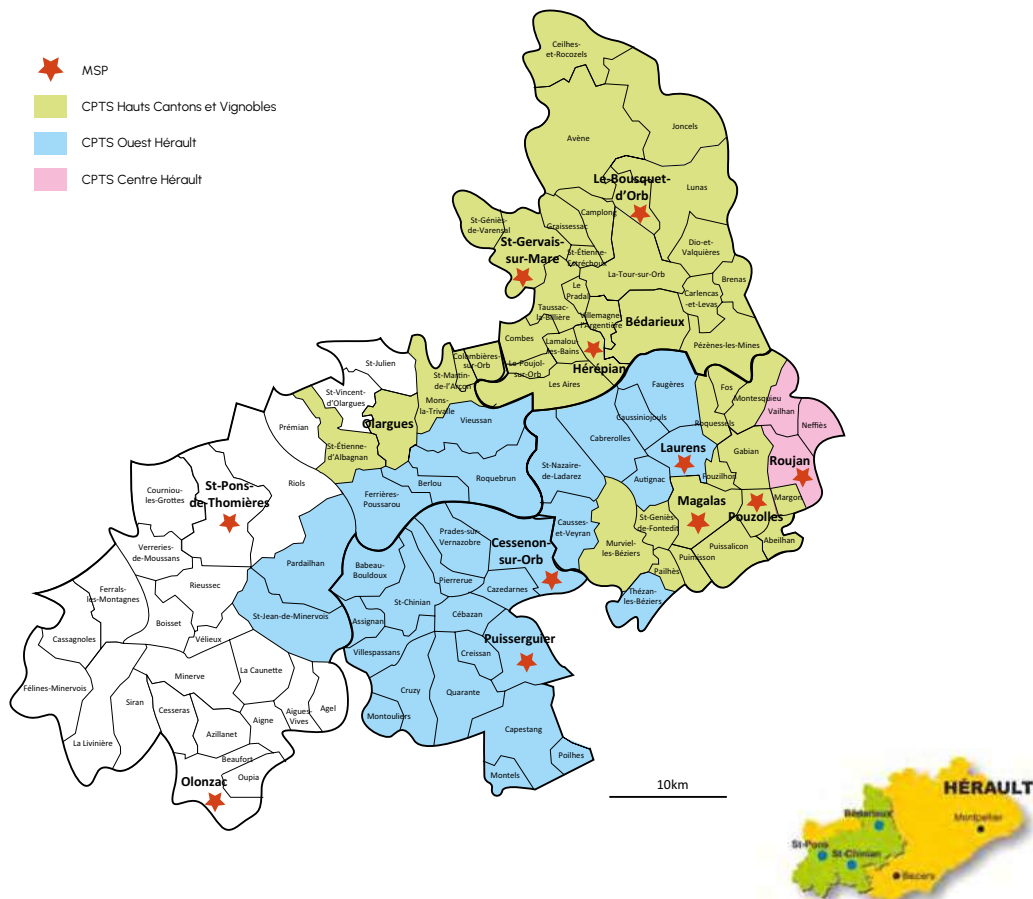
En 2022, le territoire du CLS compte :

- 11 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ;
- 1 Équipe de Soins Primaires (ESP) ;
- 1 Centre municipal de santé ;
- 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ;
- 3 projets de centres de santé pluriprofessionnel (via AMI Région) ;
- 1 projet de Centre de Santé pluriprofessionnel (via Filiaris) ;
- 1 projet de centre municipal de santé ;
- 1 projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

Plusieurs formes d'exercice de soins coordonnés existent, sur la base d'un cahier des charges fixé par les autorités sanitaires :

- les maisons de santé pluriprofessionnelles ;
- les centres de santé ;
- les communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Maisons de santé Pluriprofessionnelles (MSP) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



En 2022, les actions du CLS relatives à cet axe ont porté sur :

L'accompagnement des projets de structures d'exercice coordonné

Dans cette mission, le CLS exerce un rôle d'interface entre les professionnels de santé, les élus, les partenaires et les tutelles. Il permet de faire circuler les informations (besoins du terrain, cadre des aides à l'installation, structuration des projets) de façon plus fluide entre les différents intervenants, de créer du lien, de faciliter les démarches, et de garantir l'aboutissement des projets (qui peuvent être des projets émergents ou de développement).

En 2022, le CLS a suivi un projet de création de centre de santé (CDS) sur la commune d'Olargues. Ce projet, étayé par un diagnostic territorial mettant en exergue la priorité d'améliorer l'accès à la santé sur le territoire, a associé depuis 2019 les collectivités locales, les professionnels de santé, FILIERIS-CARMI SUD et la MSA du Languedoc. Suite à une restructuration au niveau national, FILIERIS a annoncé en mai 2022 qu'il ne pourrait plus maintenir ses engagements initiaux en termes de gestion du futur CDS. Le projet a donc été révisé, faisant l'objet d'une lettre d'intention déposée en réponse à l'AMI Région Occitanie en octobre 2022.

Les professionnels de santé du secteur de Saint-Chinian ont déposé un projet de création de MSP auprès de l'ARS en septembre 2022 qui s'est transformé Equipe de Soins Primaires (ESP) finalement. Le CLS accompagne l'ESP dans l'objectif de réajuster le projet de santé, le mettre en place et trouver des moyens de renforcer le temps médical pour pouvoir devenir à terme une MSP.

La MSP de Cessenon a fait part de son projet d'agrandissement au CLS au printemps 2022. Un lien a également été fait avec la mission habitat du Pays pour accompagner la MSP dans les aspects de rénovation énergétique.

Fin 2022, la commune de Siran a fait part au CLS de sa volonté de créer un regroupement de communes et d'embaucher un médecin salarié dans ce cadre.

Le CLS a participé à une réunion préparatoire au projet de CPTS Ouest Hérault en octobre 2022. Les échanges portaient principalement sur la définition du territoire couvert par la future CPTS, et la nécessité de couvrir la zone blanche de l'Ouest du territoire.

La participation au suivi des projets visant à améliorer l'accès aux soins primaires

Un diagnostic territorial de santé a été réalisé fin 2022 par la Mutualité Sociale Agricole sur la Communauté de communes du Minervois au Caroux. Ce diagnostic confirme la difficulté majeure d'accès aux soins primaires identifiée par les élus mais aussi identifie les besoins et les leviers d'action visant à améliorer la situation du territoire sur le plan de l'accès aux soins, de la coordination et de la prévention.

Le CLS a été impliqué dans cette démarche pour fournir données et informations concernant l'offre de soins du territoire. Il accompagnera les élus, les acteurs et les partenaires dans la mise en œuvre des actions qu'ils choisiront de mettre en place en 2023 sur la base des éléments du diagnostic.

La participation aux travaux relatifs à l'attractivité médicale

Plusieurs initiatives ont été menées par différents partenaires sur le territoire du CLS sur le thème de l'attractivité médicale.

Le Comité d'attractivité départemental, sous l'égide de l'ARS, a retenu le territoire du CLS comme prioritaire pour travailler la question de l'attractivité médicale. Deux ateliers ont eu lieu fin septembre 2022 et ont abouti à l'élaboration d'un plan territorial d'attractivité. Ce plan propose des pistes d'actions visant à encourager l'arrivée de nouveaux médecins. Parmi les pistes identifiées, il a été proposé que le CLS coordonne plusieurs actions, dont la mise en place d'une « cellule d'accueil » unique pour accompagner les médecins dans leur installation (site internet, documentation, annuaire), la poursuite des réunions « Midis des MSP », la création et la diffusion de vidéos présentant les structures d'exercice coordonné du territoire mettant en avant les conditions d'exercice et la qualité de vie, et l'organisation de journées pour les internes.



La relance des réunions « Midis des MSP »

Suite à la crise sanitaire, les réunions « Midis des MSP » avaient été suspendues. En juin 2022, les professionnels de santé ont pu se réunir à nouveau. Face à d'importantes difficultés pour assurer la continuité des soins primaires en raison de la pénurie de médecins sur le territoire, cette réunion a été l'occasion pour les professionnels d'échanger sur cette problématique et d'envisager des pistes d'amélioration (télémédecine, outils numériques d'aide à la coordination, internes, communication entre MSP, attractivité).

Une seconde réunion, en octobre 2022, était dédiée à la présentation des outils du GIP e-santé, les professionnels ayant souhaité avoir davantage d'information sur les outils numériques et leur utilisation.

Le suivi de l'expérimentation d'un service de téléconsultation à Creissan

Le 1er octobre 2022 a été ouvert un service expérimental de téléconsultation de médecins spécialistes libéraux, accessible en priorité aux habitants de Creissan de plus de 60 ans dans une salle dédiée à l'EHPAD CCAS Les Jardins d'Adoyra. Ce service fait l'objet d'une expérimentation de 6 mois à compter du 1er octobre 2022. L'objectif de l'expérimentation est de prouver l'intérêt médical de prévention pour la population cible, de fédérer tous les acteurs de terrain sur un secteur en désertification médicale. L'évaluation de l'activité permettra d'obtenir un financement pour le pérenniser et le dupliquer. En 2022, le CLS a assisté à la réunion de présentation de cette expérimentation et a relayé l'information aux acteurs concernés. Le CLS poursuivra le suivi, ainsi que l'accompagnement dans la réalisation et l'éventuel déploiement en 2023.

AXE 2 : faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité

Objectifs :

- Poursuivre les dynamiques engagées dans le premier CLS, en direction des publics vulnérables (santé des personnes âgées/ isolées, santé mentale des jeunes) ;
- Agir en prévention et en promotion de la santé, dans une logique de repérage et d'aller-vers, afin d'améliorer la santé de la population et de réduire les risques ;
- Intégrer les problématiques des personnes en situation de handicap dans l'action du CLS et lutter contre la stigmatisation, notamment dans le champ de la santé mentale.

En 2022, les actions du CLS relatives à cet axe ont porté sur :

Le lancement des travaux du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est un lieu de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, les services de psychiatrie publics, les usagers et les aidants. Il définit et met en œuvre les politiques locales et les actions pour améliorer la prévention et le parcours de soins en santé mentale.





Le bilan du CLSM en 2022 se synthétise ainsi :

- Comité de Coordination : 1 réunion fin 2022 ;
- Assemblée plénière : 1 réunion début 2022 ;
- Comité de Présidence : 2 réunions et un point par visioconférence ;
- Accueil du Dispositif d'Appui à la Coordination - Hérault (DAC 34) en novembre 2022 ;
- GT1 « Coordination des acteurs pour l'offre de prise en charge globale en santé mentale et l'accès aux soins » : 3 réunions en 2022 ;
- GT2 « Information, déstigmatisation, promotion de la santé mentale » : 3 réunions en 2022 + participation aux Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) 2022 ;
- Octobre 2022 : relais des formations prévention suicide MSA à tous les membres du CLSM ;
- 12 et 13 décembre 2022 : co-organisation d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour 16 professionnels du territoire travaillant avec les 15-25 ans (financé par la CPAM/CNAM).



© J. Haemmerlé

En 2022, le groupe « *Coordination des acteurs pour l'offre de prise en charge globale en santé mentale et l'accès aux soins* » a défini ses thèmes prioritaires et son plan d'actions pour 2023. En particulier, deux temps de rencontre entre professionnels du territoire, un premier temps sur le thème « précarité et isolement » et un second temps sur le thème « santé mentale des personnes âgées ».

Le groupe « *Information, déstigmatisation, promotion de la santé mentale* », a participé aux Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) 2022. Dans le cadre des portes ouvertes de la Maison France Services de la Communauté de Communes des Avant-Monts, une conférence a été animée par une psychologue du PAEJ sur le thème de l'utilisation des écrans par les enfants. L'APSH34 a organisé des portes ouvertes à Plaisance pour présenter ses structures. Ces deux actions n'ont pas attiré autant de monde que prévu (probablement à cause de la pénurie de carburant), néanmoins, il y a eu des visites dont certaines pourraient déboucher sur des partenariats.

La présentation du dispositif EqLAAT par un webinaire

Le Centre d'Information et de Conseils en Aides Techniques (CICAT) de Lattes a été retenu parmi 24 structures en France pour déployer le dispositif EqLAAT sur le département de l'Hérault. Ce dispositif prévoit d'**intervenir gratuitement** auprès de toute personne habitant dans le département 34 et nécessitant une évaluation du degré de perte d'autonomie, un accompagnement et/ou des conseils pour la mise en place d'aides techniques adaptées.

Un webinaire a été organisé le 8 décembre 2022 par la mission Habitat du Pays et le CLS, afin de présenter ce dispositif aux acteurs concernés du territoire.

AXE 3 : développer des comportements et des environnements favorables à la santé

Objectifs

Conforter les dynamiques engagées dans le premier Contrat Local de Santé sur les problématiques d'addiction ;

Inscrire les actions de prévention dans la durée pour qu'elles puissent avoir un meilleur impact auprès des publics ciblés.

En 2022, les travaux du CLS relatifs à cet axe ont porté sur :

La préparation de la prochaine Journée Santé des Femmes

Le CLS a accompagné la CPAM dans la préparation de la prochaine Journée Santé des Femmes, afin d'encourager les femmes à réaliser les dépistages des 3 cancers (sein, utérus et colorectal) sur le secteur de Saint Pons. L'objectif de cette action est d'aller vers les femmes du territoire n'ayant pas réalisé les 3 dépistages pour les informer, les accompagner et ainsi faciliter la réalisation des dépistages en proposant sur place la possibilité de réaliser un frottis, une mammographie et de se procurer le test de dépistage du cancer colorectal.

Le Contrat Local de Santé a aussi suivi le déploiement du projet « On Sport dehors » par un accompagnement dans l'évaluation entre autre de la réalisation du questionnaire de satisfaction patients.



Offre de nature, itinérance et loisirs

Il est aujourd'hui avéré que les activités de pleine nature contribuent non seulement au développement économique d'un territoire (emplois non délocalisables) et à son attractivité mais aussi à la qualité de vie des habitants (bien être, santé). Leurs pratiques s'appuient sur les caractéristiques intrinsèques d'un territoire, ses qualités paysagères et environnementales notamment, qualités qui peuvent être menacées par un développement non maîtrisé. Ainsi, les APN peuvent être une entrée thématique permettant de traiter les différents aspects d'un projet de développement local.

Itinérance et gestion de l'offre de randonnées

Le GR de Pays « Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères »

Un sentier de grande randonnée de pays (GR® de Pays ou GRP) est destiné à la découverte d'une région. Il est généralement en boucle, et souvent de longueur plus petite que les GR, avec des « variantes » qui permettent d'en moduler la longueur. Composé de 5 tours sur la partie vignobles du Pays, le GR® de Pays Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères a été finalisé courant 2021. Les travaux ont été portés par les Communautés de communes concernées : du Minervois au Caroux, Sud Hérault et les Avant-Monts. L'année 2021 a été en grande partie consacrée à la conception des outils de communication, en partenariat étroit avec les offices du tourisme concernés, Hérault Tourisme et le comité départemental de randonnée :

- topo-guide numérique ;
- fiches randos imprimables à la demande, en version française et anglaise ;
- une vidéo de présentation par tour (5 vidéos) ;
- un document d'appel sous forme de cartes postales (5 cartes postales).



Porté en partenariat avec le Comité départemental de la randonnée, les communautés de communes du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Département de l'Hérault, l'année 2022 a été celle de la concrétisation du GRP Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères.

Le GRP a été mis à l'honneur au salon du randonneur de Lyon en Mars 2022 grâce à la présence des trois offices du tourisme concernés, de la coordination du Pays et d'un soutien financier européen/Leader.



© O. Barthelémy

Il a été officiellement inauguré le 7 mai 2022, en présence de l'ensemble des partenaires.



© A. Boisard

Ces vidéos promotionnelles, une par tour et une générale, sont à la disposition des offices du tourisme et des acteurs du territoire ainsi que des fiches randos et des documents promotionnels sous forme de cartes postales. Les offices du tourisme souhaitent poursuivre activement la promotion de cette nouvelle offre en 2023.

Pôle de pleine nature les montagnes du Caroux

Le pôle de pleine nature est une démarche de développement basée sur les activités de pleine nature. Il concerne les communes situées dans le périmètre du Massif-Central et bénéficie à ce titre de financements FEDER spécifiques. Le plan d'actions comporte une trentaine de projets, portés par plusieurs partenaires, dont certains privés mais aussi par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, les communes de Mons-la-Trivalle, de Lamalou-les-Bains, les communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb et le Département de l'Hérault.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est en charge de l'animation générale de la démarche et du suivi de l'ensemble des projets. Cette animation se traduit entre autres par la mobilisation des acteurs du territoire lors de réunions, ateliers...

Le Pays participe aussi à la mise en œuvre du plan d'actions en accompagnant les porteurs de projet.

La structuration du Pôle de Pleine Nature a créé une dynamique territoriale forte. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé fortement dans ce projet en assurant l'animation générale (60 % ETP). Mais il est aussi apparu opportun de confier des missions d'animations à d'autres structures locales. Cette répartition des missions, en fonction des compétences de chacun, permet la création d'une véritable synergie territoriale :

- Pays Haut Languedoc et Vignobles : chef de file du Pôle de Pleine nature ;
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc : chef de file de la politique éco-responsable ;
- Office du Tourisme Intercommunal du Caroux : chef de file de la commercialisation ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux : porteur du camp de base APN ;
- OT/Communauté de communes Grand Orb : chef de file de l'animation du réseau des prestataires.

Le suivi de la stratégie de développement du Pôle est assuré par un « conseil des pros ». Ce conseil réunit les différents acteurs du tourisme et des sports de nature. L'organisation et l'animation de ce conseil permettent aux acteurs locaux de poursuivre leur investissement et d'apporter leurs expertises et conseils techniques. Cela permet ainsi au territoire de rester à l'écoute et en connexion avec ces forces vives.

Par ailleurs, un partenariat fort avec les institutions départementales apporte un appui capital et indispensable au développement du PPN notamment avec :

- Hérault Sport : mise à disposition du conseiller technique APN ;
- Hérault Tourisme : soutien à l'animation des réseaux sociaux, intégration du pôle de pleine nature à sa stratégie marketing et accompagnement vers la labellisation destination pour tous ;
- Conseil départemental de l'Hérault : appui à la structuration de l'offre de pleine nature.

Le pôle de pleine nature a organisé au cours de ces 12 mois : 33 réunions et 26 rendez-vous de travail.

La très grande majorité des projets inscrits dans la stratégie du PPN ayant été mis en œuvre fin 2021, l'année 2022 n'a pas été très productive en termes de réalisation. Le temps d'animation s'est donc reporté sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie autour des APN pour la période 2023/2027.

Entre février et mars, 15 rencontres avec des clubs, prestataires, communautés de communes ou encore communes ont été réalisées ainsi qu'un comité technique élargi (ensemble des prestataires, des clubs et des partenaires institutionnels) et un conseil des pros. L'ensemble des échanges a été synthétisé dans un document de travail présenté au comité de pilotage du 7 avril 2022. Le copil a alors proposé de poursuivre les réflexions sur certains sujets plus précis qui ont fait l'objet de réunion de groupes de travail dédiés. Ces premiers temps de concertation ont permis l'élaboration d'axes stratégiques qui devront être soumis au prochain comité de pilotage en 2023.

Fin 2022, 30 projets ont été réalisés, 3 sont en cours de réalisation, 3 seront sans doute mis en œuvre lors du prochain pôle de pleine nature et 11 ont été définitivement abandonnés.

Concernant le financement de ces projets par le FEDER Massif-Central, tous les dossiers ont été déposés et retenus, 3 restent à solder.



© A.Alliès



© F. Vasseur



© A.Alliès

@OT du Minervoys au Caroux

Développer une pratique locale

On sport dehors

En collaboration avec le Contrat Local de santé, le projet sport santé, porté par le Pays, s'est terminé en juin 2022. Son objectif était d'améliorer la prise en charge globale des patients en intégrant une pratique régulière d'activité de pleine nature aux parcours de soins de patients atteints de maladie chronique.

Trois maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP - Saint-Pons de Thomières, Hérépian et Lamalou-les-Bains) ont été concernées et engagées dans ce projet co-financé par la Fondation de France, la Fondation Privat et la Direction Départementale Jeunesse et Sport. Cette expérience, nonobstant quelques imperfections ou difficultés, a été très positivement ressentie tant par les Accompagnateurs de moyennes montagnes que par les professionnels de santé et bien sûr les patients. D'un point de vue quantitatif, ce qu'il faut retenir :

- 8 mois d'activité une fois par semaine (arrêt pendant les vacances scolaires) ;
- Entre 22 et 25 séances par MSP ;
- 89 patients ont fait au moins une sortie ;
- 39 patients ont suivi toutes les séances.



© A. Boisard



© O. Barthélémy

Développer la pratique pour tous, une démarche socialement inclusive

La Station, inaugurée en septembre 2021 est gérée et animée par une association, l'association handinature. Suite à la mobilisation et la dynamique créée par Handinature, la Station commence à être connue et reconnue par les différents acteurs locaux. En 2022, 8 conventions de partenariat avec plusieurs structures médico-sociales ont été signées afin que le matériel soit utilisé le plus possible : environ 50 locations touristiques ont été réalisées essentiellement sur la période estivale avec de très bons retours sur les prestations.

Grâce au budget participatif de l'Hérault, l'association a pu faire l'acquisition d'un utilitaire d'occasion, afin de pouvoir transporter le matériel sur site et sur les différentes manifestations de l'association. L'association a ainsi participé à plusieurs manifestations sportives sur et hors territoire et avec l'utilisation du matériel.



© Traille'Aventure

Développer une pratique éco-responsable

Suite à son travail avec les clubs organisateurs de manifestations sportives et l'élaboration de messages de type « nudge » pour des manifestations plus écoresponsables, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a élaboré une boîte à outils, destinée aux organisateurs de manifestations sportives. Elle regroupe les dispositifs et aides locales pouvant les accompagner dans leur organisation et renvoie vers le guide des manifestations sportives éco-responsables du Département.



Développer l'accueil autour des APN/compléter l'offre APN

La nouvelle via ferrata du pôle de pleine nature a été réalisée par la communauté de communes Grand Orb sur la commune de la Tour-sur-Orb. Elle a été inaugurée le 16 septembre 2022. Afin de limiter les nuisances pour les riverains, le parking dédié à cet équipement a été organisé en dehors du hameau. Cette via ferrata propose une offre principalement en direction des familles et des débutants.



Développer la notoriété APN du territoire

En tant que chef de file de la commercialisation du pôle de pleine nature, l'office de tourisme du Minervois au Caroux a mené différentes actions soutenues par Leader.

Afin de pallier son absence aux salons des comités d'entreprises, l'office de tourisme a choisi de cibler les publics groupes/Comités d'entreprises et Direction des ressources humaines à travers des campagnes mailing. De plus des supports de communication et objets publicitaires ont été fabriqués. Afin d'aller à la rencontre des visiteurs du territoire et promouvoir auprès d'eux les prestations disponibles sur le territoire, l'office de tourisme s'est doté de différents mobiliers mobiles et légers pour s'installer sur des événementiels, marchés... Le territoire a organisé et accueilli, en partenariat avec Hérault Tourisme, trois sessions d'accueil de journalistes ou d'influenceurs web (blogtrip).



Outils de communication Montagnes du Caroux

En partenariat avec l'office du tourisme du Minervois au Caroux, deux vidéos VTT, orientées plutôt pour la pratique familiale, ont été réalisées en 2022 et sont à la disposition des offices de tourisme du territoire. Le territoire dispose maintenant d'un certain nombre d'outils de communication à disposition des offices de tourisme pour le collectif Montagnes du Caroux :

- une vidéo généraliste avec Antoine Guillon, champion du monde ultra trail 2015 ;
- 4 vidéos affinitaires : trail, VTT, escalade, rando ;
- 200 photos randonnées, VTT, trail, escalade ;
- une vidéo Epic enduro ;
- 2 vidéos VTT tourisme/famille ;
- une centaine de photos VTT/Epic enduro ;
- une page Facebook ;
- un compte Instagram ;
- un site internet ;
- des oriflammes.



La marque Montagnes du Caroux est de plus en plus utilisée par les prestataires, les clubs sportifs, les communautés de communes et les offices de tourisme.

Salon du trail de Millau

Pour la promotion des itinéraires trail, les deux OT ont décidé d'adhérer à tour de rôle au club trail du CRT Occitanie. Ce club a pour objectif de développer l'image trail de l'Occitanie via des actions de communication. Ainsi l'Espace trail « Montagnes du Caroux » était présent au salon du trail de Millau en octobre 2022.



© OT du Minervois au Caroux

Salon du randonneur et des activités de nature

En mars 2022, les « Montagnes du Caroux » étaient représentées par les deux OT sur le salon du randonneur à Lyon ; c'était la première édition depuis 2019 (reporté en 2020 et 2021 pour cause de pandémie). La fréquentation a été très importante et ce salon reste très pertinent au regard de la clientèle présente.



© O. Barthelémy

Challenge Montagnes du Caroux

Afin de proposer une communication différente et de pallier l'absence de compétitions sportives, les deux OT se sont associés en 2021 pour imaginer le Challenge Montagnes du Caroux.

Il s'agit d'un challenge virtuel comportant : une boucle trail, la montée sèche du col de Fontfroide, une boucle VTT all mountains et enfin la verticale du Caroux. Ce challenge a fait l'objet d'une campagne Facebook sponsorisée. Devant le succès de l'opération, les OT ont souhaité renouveler cette opération en 2022. Malheureusement, sans doute en raison de la reprise des différentes compétitions, il n'a pas mobilisé beaucoup de monde. Les OT sont en cours de réflexion pour son évolution.

Organiser un accueil touristique autour des APN

L'office du tourisme du Minervois au Caroux a fait l'acquisition, avec le soutien des fonds européens Leader, d'un logiciel de vente en ligne des activités : GUIDAP. L'OT a ainsi fait bénéficier à 8 prestataires la prise en charge de la formule de base (Starter) pour la première année.

Par ailleurs, certains prestataires n'ont pas ressenti le besoin de s'équiper d'une solution pour leur activité mais ont contractualisé avec l'Office de tourisme pour une réservation de leur(s) activité(s) via l'office de tourisme.

Au total, c'est une vingtaine de prestations qui ont ainsi pu être commercialisées en ligne ou aux guichets des Offices de tourisme.

Mobilité

L'urgence climatique pousse à adopter une réflexion sur les trajets quotidiens, puisque ces derniers représentent 39 % des émissions de gaz à effets de serre. Les milieux ruraux sont exposés à cette pollution atmosphérique étant donné le recours constant à la voiture individuelle qui représente 80 % des modes de déplacement. Devant les conséquences du modèle tout voiture, organiser la mobilité en milieu rural et réinventer les modes de déplacement devient alors une question de santé publique.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 Décembre 2019 a pour objet d'impulser une nouvelle ambition aux politiques publiques liées à la mobilité.

Cette ambition se traduit par l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire national en Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) au niveau local. Concrètement, le fait d'être une AOM locale permet d'activer les leviers d'actions suivants :

- Organiser des services de transport de personnes ;
- Contribuer financièrement au développement de projets ;
- Offrir un service de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité.

Depuis le 1er juillet 2021, la Région est devenue par substitution AOM locale (Autorité Organisatrice des Mobilités). Afin de contribuer à la co-élaboration du futur Contrat Opérationnel de Mobilité, le Pays a souhaité se positionner en tant que référent local des quatre communautés de communes du territoire.

Dans ce cadre des pistes de travail prioritaires ont été identifiées avec le service Exploitation, Ingénierie, Sûreté de la Direction Mobilités, Proximité de la Région et validées par le Copil DDTE dans le programme d'actions 2022.

Un comité technique dédié à la thématique mobilité a été mis en place le 8 mars 2022 en visio-conférence afin d'amorcer trois pistes de travail prioritaires sur le territoire :

- L'intermodalité : un groupe de travail spécifique avec Hérault Transport a permis d'échanger sur l'aménagement et le maillage des lignes régulières de transport en commun (visio-conférence le 17 mai 2022) ;
- Le transport à la demande (TAD) : des réunions de présentation de l'offre ont été réalisées par les services de la Région auprès des quatre communautés de communes le 31 mai 2022 et le 28 novembre 2022 sur la CC Les Avant-Monts ;
- L'identification des besoins en termes de mobilité : à travers la mise en place d'un plan de mobilité simplifié écologique et solidaire dans le cadre de l'appel à projet «Territoires de Nouvelles Mobilités Durables - TENMOD» de l'ADEME.

Les attentes exprimées localement ont mis en évidence la nécessité de renforcer les actions en termes d'écomobilité et de définir une stratégie mutualisée et partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire à l'échelle des quatre communautés de communes.

En tant que référent pour le bassin de mobilité et lauréat « TENMOD », le Pays animera la mise en œuvre et le suivi du **Plan de Mobilité Simplifié Écologique et Solidaire** sur la période 2023-2026 en partenariat avec les communautés de communes et en collaboration avec la Région Occitanie.



Dans ce cadre, une concertation des partenaires locaux a été menée à l'occasion d'une micro-mission d'accompagnement délivrée par l'AREC Occitanie (Agence Régionale Energie Climat) qui a permis d'identifier les actions et stratégies territoriales :

- Atelier de co-construction #1 : Partager les plans d'actions et les calendriers prévisionnels territoriaux et régionaux - le 22 septembre 2022 à l'antenne de Grand Orb Environnement ;
- Atelier de co-construction #2 : Hiérarchiser collectivement les actions selon un calendrier prévisionnel commun - le 27 septembre 2022 en visio-conférence.

Ces travaux ont abouti à la corédaction du cahier des charges pour l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié et une consultation a été lancée fin d'année 2022 avec un démarrage prévisionnel de la mission en mars 2023.



Gare de Bédarieux © J.Tello



Voie verte © G.Souche



Randonnée © G.Souche

Développement et attractivité

Accompagner les acteurs, valoriser,
dynamiser, promouvoir le territoire

Économie / Entreprises

Agriculture

Alimentation

Oenotourisme

Patrimoine et culture





Économie / Entreprises

L'Opération Collective de Modernisation

L'Opération Collective de Modernisation est un programme d'actions à l'égard des commerçants artisans pour favoriser le repositionnement commercial et investir dans un outil de production performant afin de maintenir ou développer l'emploi et la compétitivité sur notre territoire.

En 2017, le Pays a répondu à l'appel à projets concernant les Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC - programme économique financé par l'État français) ; une étude économique du territoire a été réalisée par le Cabinet Fact Consultant.

En janvier 2019, le Pays a reçu la décision d'attribution de subvention du FISAC pour la réalisation du projet. Durant l'année 2019, de nombreux échanges ont été menés avec les services de la Région Occitanie afin d'obtenir le cofinancement et la mise en place des règlements pour débiter l'action. L'aide de la région sur ce dossier a été validée en décembre 2019. L'opération a été engagée en 2020.

Les financements permettent de soutenir deux des actions structurantes qui avaient été proposées :

- la modernisation des entreprises ;
- l'identification des activités économiques par la communication et la signalétique commerciale.

Cette démarche collective réunit les partenaires suivants : le Pays, l'État représenté localement par la Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS / anciennement DIRECCTE - Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), le Conseil régional Occitanie, les consulaires (Chambre de Commerces et d'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat), le Conseil départemental de l'Hérault, les Communautés de communes, les associations de commerçants et artisans du territoire...

Cette opération est soutenue par l'État et la Région Occitanie.

En 2021, une prolongation de l'action a été demandée à l'État et à la Région pour continuer à soutenir les entreprises pendant la crise jusqu'en 2022, les subventions n'étant pas entièrement consommées. L'accord obtenu a fait l'objet de conventions. Cette négociation a permis de soutenir concrètement le tissu économique local en période de pandémie et l'action s'est terminée en décembre 2022.

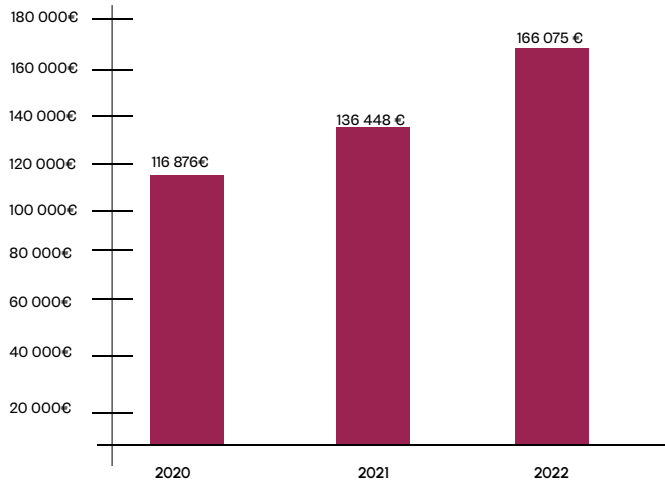
La communication s'est faite à partir d'un flyer distribué sur le territoire et par le biais des réseaux sociaux.



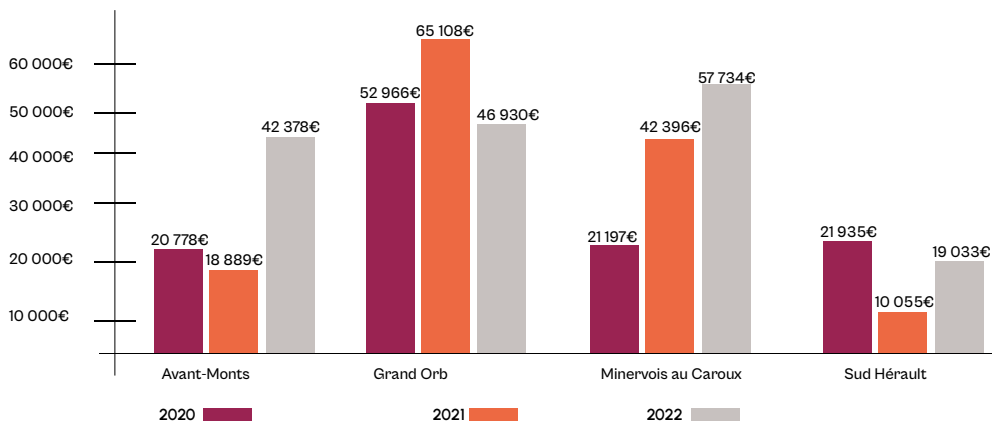
La modernisation des entreprises

Le bilan de l'Opération Collective de Modernisation a permis d'accompagner 51 entreprises pour 419 399 € de subvention pour un investissement global de 1 751 199 €.

Consommation des subventions OCM2 2020 - 2021 - 2022



Répartition des subventions OCM par communautés de communes

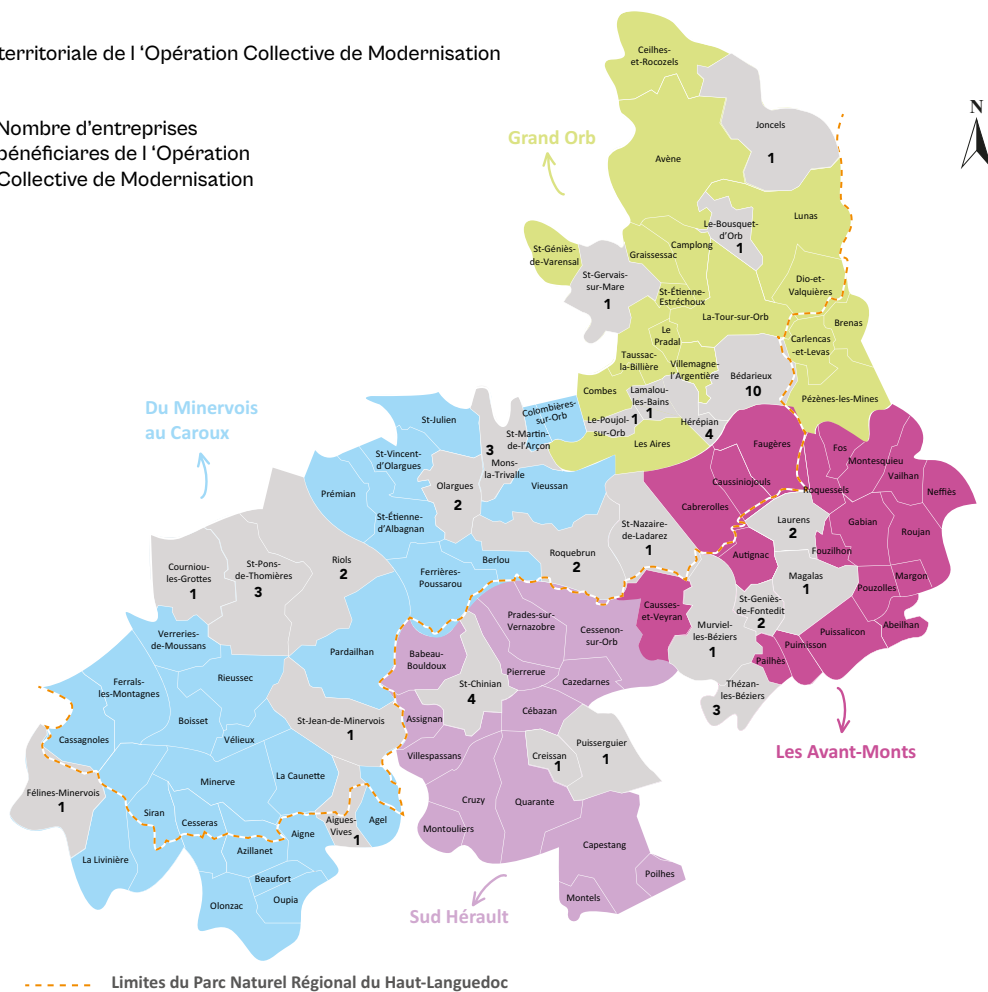


© Communauté de communes Grand Orb

Répartition territoriale de l'Opération Collective de Modernisation



Nombre d'entreprises bénéficiaires de l'Opération Collective de Modernisation

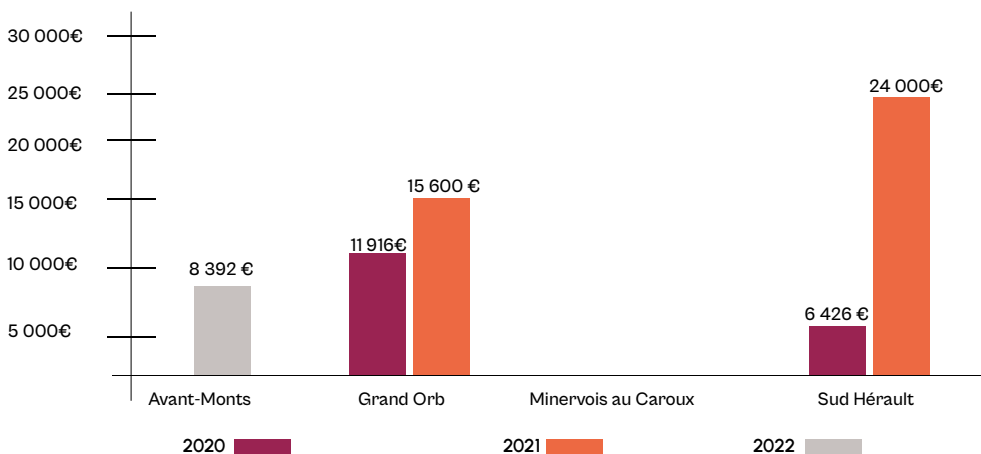


L'identification des activités économiques par la communication et la signalétique commerciale

Dans le cadre de cette opération de soutien aux commerces et à l'artisanat, les communes et les communautés de communes définies par l'étude initiale comme centralité sur un micro territoire, ont pu bénéficier d'une aide à l'investissement dans la signalétique commerciale et/ou une aide à l'investissement numérique pour la conception d'une visibilité économique sur le site communale ou intercommunale.

Ce sont six collectivités qui ont été aidées.

OCM : Signalétique commerciale et numérique économique



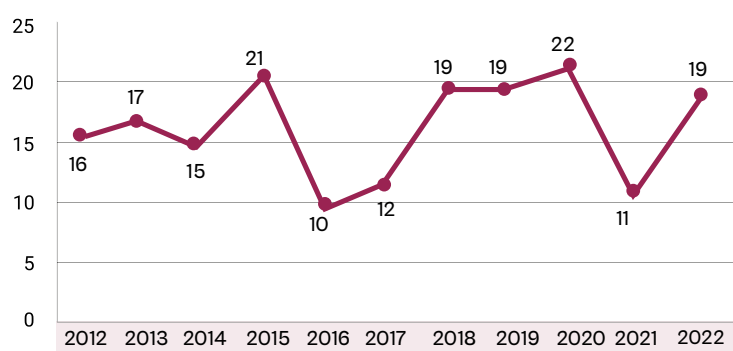
La création ou la reprise d'entreprise

La création d'entreprises et la reprise d'entreprises sont les premières vocations des établissements consulaires ; le Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale.

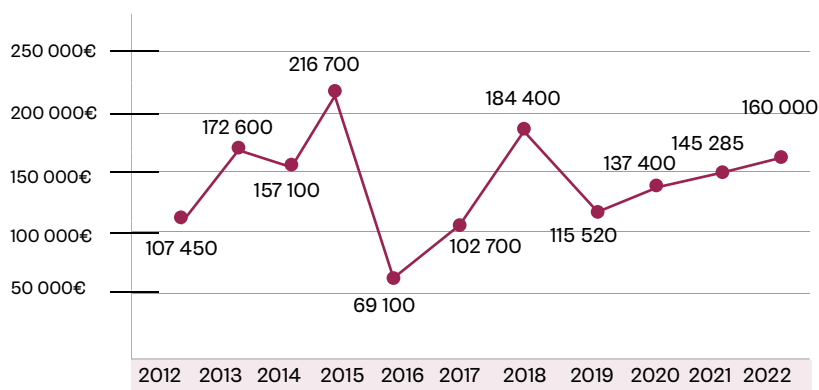
Dans le cadre d'un partenariat avec IBOH (Initiative Béziers Ouest Hérault), nos deux organismes ont appris à fonctionner ensemble et de bonnes habitudes se sont créées. Une orientation plus systématique du public est engagée ce qui permet d'avoir une vision claire de ce qui se passe en création/reprise aidée sur le territoire.

19 projets de création ou reprise ont été aidés sur le territoire du Pays avec un aide financière de 160 000 € ce qui a permis de créer ou maintenir 30 emplois.

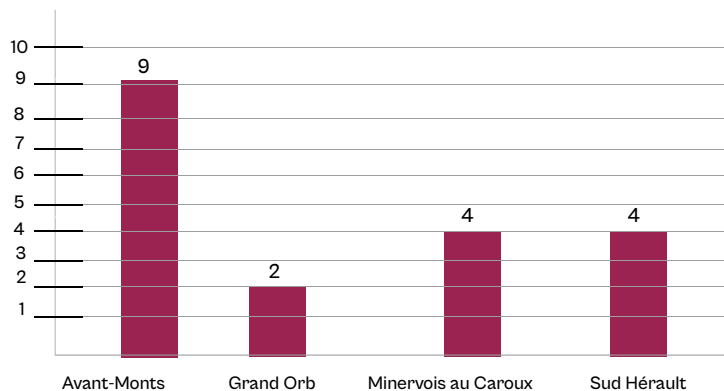
Projets



Financements



Nombre de projets d'entreprises aidés IBOH



Le développement des entreprises

Cette action comporte deux aspects :

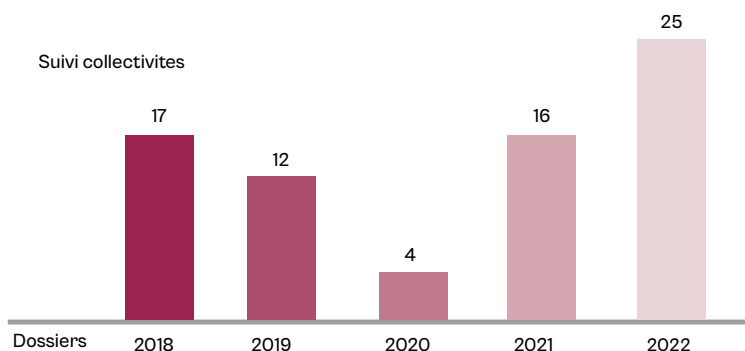
Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission telles sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement.

En 2022, ce sont **16 collectivités** qui ont bénéficié du soutien de la Mission Économie entreprises.

Les collectivités accompagnées sont :

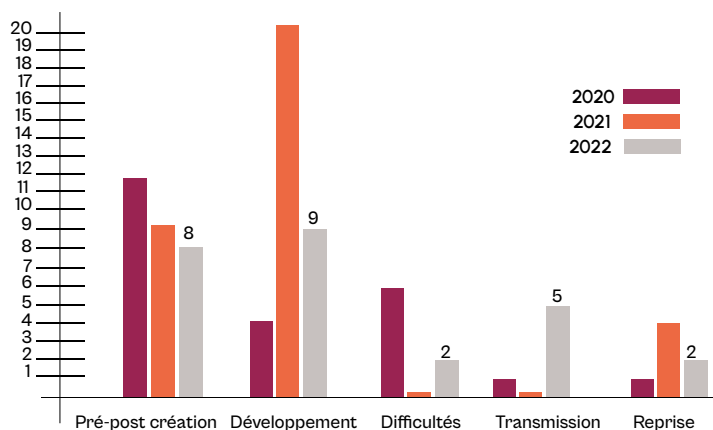
- Communauté de communes les Avant-Monts pour une contribution lors des études ORT, Foncier sols vivants, Tiers-lieu ;
- Communauté de communes Grand Orb pour le salon de l'emploi, le suivi des entreprises, les actions du Projet Alimentaire Territorial ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux pour le soutien aux entreprises, le suivi des projets dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, l'immobilier d'entreprise ;
- Communauté de communes Sud Hérault pour le suivi des entreprises ;
- Bédarieux pour le contrat de ville ;
- Berlou pour un projet de commerce multi-service (bar, boulangerie, petite épicerie...) ;
- Courniou-les-Grottes pour la reprise de l'épicerie et un suivi des projets économiques ;
- Colombières-sur-Orb pour l'épicerie ;
- Cruzy pour la boulangerie ;
- Graissessac pour un projet de développement économique ;
- Félines-Minervois pour des projets en lien avec le Projet Alimentaire Territorial et la requalification de la cave coopérative ;
- Mons-la-Trivalle pour la requalification de la friche industrielle de la Cave coopérative ;
- Olargues pour la création / reprise d'entreprises ;
- Pardailhan pour un projet de Tiers-lieu alimentaire ;
- Riols pour la reconquête d'une friche industrielle et le suivi des entreprises ;
- Saint-Gervais-sur-Mare pour la sauvegarde de l'épicerie.



Le soutien individuel à l'entrepreneur

En 2022, ce sont 26 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH) et n'intègre pas les chiffres des entreprises aidées dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation :

- 8 en pré ou post création ;
- 9 en développement ;
- 2 en difficulté ;
- 5 en transmission (le cédant) ;
- 2 en reprise (le repreneur).



Agriculture

L'agriculture marque très fortement de son empreinte les paysages mais surtout la sphère économique. L'agriculture a exercé un rôle important pour la construction des ressources territoriales non seulement sur le plan économique mais plus largement, pour l'entretien de l'espace et pour le maintien d'un patrimoine rural important. Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est aujourd'hui un atout essentiel pour le développement économique du territoire.

Par ailleurs, le consommateur s'interroge au quotidien sur la provenance des produits de consommation courante qu'il retrouve dans son cabas. La volonté de relocaliser, au-delà du circuit court, est bien présente dans les territoires. Il est donc aujourd'hui important de structurer, de renforcer et d'animer les filières agricoles de proximité qui représentent une opportunité de création de richesses économiques, de cohésion sociale, de solidarité entre urbains et ruraux. Le développement des spécificités locales de diversification agricole à forte valeur ajoutée et au potentiel prometteur doit être encouragé.

De même, l'émergence de nouvelles formes d'agriculture génératrices de richesses et d'emplois doit aussi être accompagnée ainsi que les activités de transformation en aval de ces nouvelles productions.

Développement et structuration de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB, obtenu en 2012, a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative poursuit trois objectifs :

- **le développement de l'agriculture biologique**, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme ;
- **la création d'activités nouvelles**, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement ;
- **le développement durable**, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Le Pays poursuit l'accompagnement et le développement de la coopérative BIO-ORB PPAM, coordonne les actions des agriculteurs, assure la veille économique concernant la filière, participe aux réunions du réseau national et régional, assure le suivi et la traçabilité avec l'organisme certificateur, le suivi parcellaire et cultural ainsi que l'accompagnement des coopérateurs dans les démarches administratives du contrôle de qualité.



Suivi des maturités d'Hélichryse Italienne à Saint-Vincent d'Olargues © T. Lejay

Plus de 15 hectares de PPAM Bio ont été mises en place en 2022 dans 6 communes différentes. Entre autres : l'Héliochryse, le Bleuet, la Rose Centifolia, le Thym Thymol, la Sauge Blanche, l'Inule Odorante, le Romarin à Verbenone et le Géranium Rosat. Un certain nombre d'essais ont été mis en culture pour divers débouchés nouveaux, sur demande et à destination d'entreprises du secteur.



Mise en place d'essais sur le PHLV : Géranium Rosat, Bleuet, Inule Odorante
© T. Lejay

Commercialisation

La période 2022 s'est avérée moins favorable à la mise en marché des huiles essentielles vendues sur les marchés de gros. Au-delà de la crise énergétique et de l'inflation, la filière des huiles essentielles françaises est en proie à diverses difficultés en particulier réglementaires et de concurrence internationale. Le ralentissement du volume des ventes doit inciter les acteurs de la filière à affirmer plus que jamais à consolider les démarches de production de qualité, identifiables et certifiées.

Le chiffre d'affaires de la SCIC Bio Orb PPAM est passé de 49 k€ en 2018 à 135 k€ en 2022.

Partage d'expérience des programmes LEADER et du soutien aux filières agricoles innovantes.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles et la coopérative ont eu l'opportunité de rencontrer le PNR des Pyrénées Catalanes, la Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales et le syndicat de producteurs pour faire part des différentes étapes de mise en œuvre de la structuration de filière, de la genèse du projet à la finalisation des programmes LEADER.



Partage d'expérience de la SCIC Bio Orb PPAM auprès du PNR Pyrénées Catalanes et CA 66
© T. Lejay



Immortelles © T. Lejay



Rose © A. Boisard



Iris © T. Lejay



Thym-Pays-© Luc-Micola



Menthe poivrée © congerdesign

Cartographie des emplacements de cultures de PPAM Bio



--- Limites du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

2022

Nbre d'agriculteurs dans la démarche en 2022	Nbre d'hectares	Nbre de communes
31	53	23

Inauguration de l'alambic le 29 Novembre 2022

La SCIC Bio Orb PPAM et le Pays Haut Languedoc et Vignobles ont eu le plaisir de recevoir plus de 80 personnes et institutions représentées pour l'inauguration de l'alambic dans une ambiance conviviale.

Après avoir ajusté et validé le fonctionnement de l'unité de distillation pendant toute la saison 2022, cet événement intervenant en fin d'année 2022 a permis de féliciter et remercier celles et ceux qui ont rendu possible cette réalisation collective remarquable qui permet une autonomisation de la SCIC Bio Orb PPAM et une maîtrise de la valeur ajoutée et de la transformation jusqu'au produit fini.



Inauguration à Mons-la-Trivalle © T. Lejay

Alimentation



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour des questions de l'alimentation et de la relocalisation de l'agriculture pour permettre le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous.

La reconnaissance d'un Projet Alimentaire Territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL », reconnu par le ministère de l'agriculture et le logo associé.

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le 8 août 2019 la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une durée de 3 ans.

Renouvellement du label Projet Alimentaire Territorial

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement du Projet Alimentaire Territorial. Le label de reconnaissance, niveau-1, était d'une durée de 3 ans et s'est terminé courant 2022. Ce renouvellement du label, niveau - 2, sera d'une durée de 5 ans de 2023 à 2027.

Pour élaborer ce renouvellement, le diagnostic agricole et alimentaire a été mis à jour en interne, sur la base de données fournies par nos partenaires.

Le Pays a également bénéficié de l'appui de l'institut Agro Montpellier par l'intermédiaire du Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées (le GERDAL) qui a été chargé de faire le bilan de la situation et des activités menées, selon une démarche inclusive, en concertation avec les acteurs et parties prenantes, afin de dégager les axes de développement à suivre.

Le GERDAL a donc mené un travail de concertation et des entretiens avec les partenaires, acteurs du monde agricole et alimentaire, élus... et a animé plusieurs ateliers thématiques :

- > le 7 septembre : dans le cadre de la journée de concertation organisée à Murviel-lès-béziers sur l'atelier « nourrir le territoire - mieux consommer local » avec une cinquantaine de participants, majoritairement issus des collectivités territoriales ;
- > les 20 et 22 septembre : dans le cadre de deux ateliers à Olargues puis à Cessenon/Orb avec des producteurs et acteurs de la distribution des produits locaux avec une vingtaine de participants ;
- > le 26 septembre à Cessenon/Orb, : dans le cadre d'un atelier dédié à la précarité alimentaire et rassemblant des acteurs de la solidarité alimentaire du pays soit 11 professionnels ou bénévoles du secteur associatif, 1 doctorante, 1 étudiant Master 2 et des représentantes du Pays.



© L. Tkaczuk

L'ensemble des données compilées et le travail de concertation, complétés par le bilan des actions réalisées de 2019 à 2022 ont permis d'identifier de nouveaux axes de travail pour 2023-2027.

La stratégie est donc issue des principaux constats suivants :

- > un territoire très agricole mais une domination très nette de la viticulture, avec un déficit quantitatif d'offre en produits agricoles nourriciers et des insuffisances dans la diversité des produits disponibles ;
- > un nombre d'exploitations agricoles et d'agriculteurs en baisse (population agricole et vieillissante) ;
- > une chaîne logistique du secteur de l'alimentaire sous tension et incomplète ;
- > un taux de pauvreté élevé sur le Pays et qui freine l'accès à une alimentation de qualité ;
- > un intérêt pour les produits locaux en hausse mais une visibilité et un accès aux productions locales à améliorer, à conforter ;
- > des enjeux environnementaux, économiques, nutritionnels de l'alimentation encore méconnus avec la nécessité de sensibiliser, informer et prospecter les consommateurs sur les modes d'alimentation plus sains et plus solidaires ;
- > un dérèglement climatique qui impacte notre sécurité alimentaire et des choix de production et alimentaires déterminants pour lutter contre ce dérèglement.

Le Projet Alimentaire Territorial Haut Languedoc et Vignobles émane de ce croisement entre agriculture, santé et développement économique pour répondre à un objectif commun « mieux produire, mieux manger, tous acteurs de notre alimentation ». La plus-value réside dans la mise en œuvre d'actions concrètes. Le territoire espace de projets, mobilise en effet les acteurs publics, sociaux-économiques et les citoyens autour de cette thématique alimentaire.

Le comité de pilotage du 29 Novembre 2022, en présence des élus, des techniciens et des partenaires institutionnels a débattu des axes stratégiques et des objectifs à atteindre ainsi que des actions à mettre en œuvre. Le Comité Syndical du Pays a validé cette stratégie le 7 décembre 2022 à Cessenon-sur-Orb.

Les axes de travail et les objectifs proposés pour 2023-2027 sont donc les suivants :

AXES STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
L'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière	<ul style="list-style-type: none"> • Reconquérir et réhabiliter le foncier et les friches agricoles • Accompagner à la reprise et contribuer à l'installation pour renforcer les productions locales • Soutenir le développement d'une agriculture vivrière en autoproduction
Le développement et renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la logistique de proximité (Soutien à la transformation, au conditionnement, au transport et au stockage à vocation collective) • Soutenir les pratiques en restauration collective • Développer des lieux collaboratifs et innovants dans le domaine agricole et nourricier
La commercialisation et la promotion des productions locales	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la création, la diversification et le développement de points de vente des produits locaux / Maintenir, créer et développer des commerces alimentaires de proximité • Requalifier et animer les marchés de producteurs et de pleins vents • Accompagner le développement et/ou la modernisation de lieux de restauration ou cafés valorisant les productions locales • Valoriser les productions locales (animer et communiquer)
La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser, éduquer pour une consommation locale et qualitative • Lutter contre la précarité alimentaire • Manger, bouger et rester en bonne santé
Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les changements de pratiques agricoles • Contribuer au développement d'une agriculture biologique • Accompagner l'adaptation au changement en matière d'alimentation • Évaluer



L'appel à candidature pour la consolidation des PAT / Plan de relance

En partenariat avec les collectivités, associations et autres partenaires concernés, le Pays s'est positionné en 2021 afin de répondre à l'appel à candidatures concernant la consolidation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), porté par l'État et le Conseil régional Occitanie dans le cadre du Plan de relance (Mesure 13 - volet B) et qui vise à faire de ces territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

Une vingtaine de maîtres d'ouvrages a donc proposé des actions d'investissements, matériels et immatériels, inscrites dans le cadre du PAT Haut Languedoc et Vignobles et répondant aux enjeux identifiés localement.

À l'instruction des dossiers, les financeurs ont retenu les projets des 12 partenaires suivants :

- Association Aphyllante environnement ;
- Association Cébena ;
- Association Chemin Cueillant ;
- Association Familles rurales, fédération de l'Hérault ;
- Association FR CIVAM Occitanie ;
- Association Terres de liens Languedoc Roussillon ;
- Chambre d'agriculture de l'Hérault ;
- Communauté de communes Les Avant-Monts (dont Office de tourisme intercommunal) ;
- Commune de Félines-Minervois ;
- Commune de Riols ;
- Établissement à caractère scientifique INRAE/UMR Innovation ;
- SCIC Atelier paysan.

Le PAT Haut Languedoc et Vignobles a obtenu une aide de l'État d'un montant de 366 117,66 € sur un montant global prévisionnel retenu par la DRAAF estimé à 636 280,30 € pour la mise en œuvre de ces opérations ; les aides sont réparties sur l'animation, les actions immatérielles et les actions matérielles.



La convention financière a été signée en décembre 2021, pour une mise en œuvre des actions en 2022 jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Pays assure la coordination, le suivi administratif et financier de cette démarche et s'implique avec le portage direct d'actions qui viennent conforter certains axes transversaux spécifiques du projet.

La prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives

Dans le cadre du Programme nationale nutrition santé (PNNS), la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique. L'un des slogans du PNNS est d'ailleurs : « Manger mieux et bouger plus à tout âge ».

L'action de « prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives » développée par le Pays se situe à la croisée de trois démarches portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles : le Contrat Local de Santé, le Pôle de pleine nature et le Projet Alimentaire Territorial.

Le programme d'éducation à la santé centré sur l'alimentation et la pratique d'activités sportives, vers les publics ciblés a pu être mis en œuvre et testé en 2021 avec un public jeune au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Villemagne l'Argentière/Le Pradal, et avec un public à revenu modeste à l'épicerie solidaire de Saint-Pons de Thomières - Relais familles rurales. L'objectif est de déployer des habitudes alimentaires et sportives pérennes afin de contribuer au bien-être et à la santé du pratiquant.

Le Pays poursuit cette dynamique 2022/2023 avec des ateliers destinés au jeune public et aux personnes à revenus modestes, comprenant 12 séances hebdomadaires de sport dont : l'escalade, la randonnée, VTT... et 4 séances d'alimentation animées par des associations d'éducation à l'alimentation et l'environnement (Cébenna et Miamuse...).

Les ateliers jeunes public

Quatre ateliers ont été programmés en 2022 avec les 4 communautés de communes du Pays et en partenariat avec les centres de loisirs afin de permettre aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et sportives qu'ils apprendront à préserver tout au long de leur vie.

Les objectifs des séances «alimentation»

- initier les enfants aux notions d'équilibre alimentaire et leurs faire découvrir le plaisir d'une alimentation équilibrée ;
- inciter les enfants à compléter l'équilibrage alimentaire par la pratique d'une activité physique ;
- susciter l'intérêt des enfants sur des sujets plus avancés en matière d'alimentation tels que le « manger bio » et le « consommer local » ;
- créer un moment de convivialité lors d'un atelier de cuisine, et développer leurs goûts à travers des jeux de dégustation.

L'objectif des séances «sport»

- pratiquer des activités en pleine nature et créer un lien avec la nature et l'écologie ;
- acquérir des habitudes, avec une fréquence hebdomadaire des séances, à garder après la fin de l'atelier en s'inscrivant à des clubs sportifs ;
- comprendre l'impact positif de l'activité sportive sur la santé et la prévention contre les maladies et l'obésité.

Dès septembre 2022, un atelier a été engagé avec le centre de loisirs situé à Magalas : 23 enfants ont suivi 12 séances d'escalade animés par 2 animateurs, Théo TURPIN et Xavier GARAYT.

Ces séances d'escalade se sont déroulées en plein air ou sur le mur d'escalade à Magalas. Les enfants ont par ailleurs suivi 4 séances sur l'alimentation animées par l'association Cébenna ; l'occasion d'aborder les notions d'équilibre alimentaire, de comprendre l'importance de bien manger et de découvrir les productions locales et saisonnières.

Les retours ont été très positifs pour les enfants bénéficiaires (qui aimeraient poursuivre cette dynamique), mais également pour les parents, participants et partenaires.

Trois autres ateliers seront mis en place en 2023, avec les enfants des centres de loisirs situé à Puisserguier, Siran et avec la politique de la ville de Bédarieux.

Les ateliers pour le public à revenus modestes

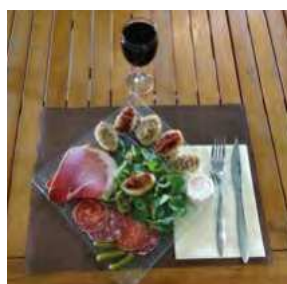
Deux ateliers sont prévus en 2023, en partenariat avec la politique de la ville de Bédarieux et le PLI RDL (Plan Local d'Insertion et d'Emploi - Régie de Développement Local). L'objectif de ces ateliers est d'instaurer des habitudes pérennes auprès d'un public précaire et les sensibiliser sur les risques liés à une mauvaise alimentation et un manque d'activité.

L'objectif des séances «alimentation»

- développer, chez les personnes en situation de précarité, l'envie d'être acteur de sa santé par l'acquisition de comportements nutritionnels adaptés ;
- accompagner les personnes en situation de précarité pour concilier alimentation équilibrée et petit budget ;
- mettre en place des actions adaptées aux problèmes rencontrés par les personnes en situation de précarité (développe l'art d'accommoder les restes, aider à mieux gérer ses courses...);
- créer un moment de convivialité lors d'un atelier de cuisine.

L'objectif des séances «sport»

- prévention contre les maladies et l'obésité ;
- lutter contre l'isolement et les maladies mentales ;
- recréer le lien avec la nature.



Le défi Foyer à alimentation positive (FAAP)

Le défi Foyer À Alimentation Positive (FAAP) est une démarche initiée par la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Ce défi, porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc naturel Régional de Haut-Languedoc, est animé par l'association CIVAM Bio 34.

Le principe de cette action est de regrouper une dizaine de foyers par équipe pour relever le défi d'augmenter leurs consommations de produits bio et locaux tout en conservant le même budget et en se faisant plaisir. Des animations conviviales et gratuites sont proposées : visite de ferme bio, atelier diététique, cuisine, jardinage, découverte de lieux de vente...

Quatre équipes de 15 foyers chacune ont été constituées pour relever ce défi tout au long de l'année 2022-2023. Chaque équipe est accompagnée et soutenue par une « structure relais » près de chez elle.

Partie héraultaise :

- secteur Grand Orb : la maison jaune ;
- secteur du Minervoisy au Caroux : Cebenna ;
- secteurs Avant-Monts et Sud Hérault : le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Partie tarnaise :

- CC Monts de Lacaunes et Montagnes de Haut-Languedoc : l'EVS Arc en Ciel.

Quatre événements de lancement se sont déroulés durant le mois de novembre pour présenter le Défi aux participants. Ce sont plus de 50 foyers inscrits qui ont décidé de relever ce défi ! Au-delà des informations pour mener à bien ce défi, ces réunions ont permis aux membres du défi de rencontrer leur équipe, de faire connaissance et de partager leurs motivations. Deux équipes ont aussi eu l'occasion de vivre leur premier temps fort avec un atelier « Nutrition ». Delphine Berger, diététicienne a ainsi apporté ses connaissances sur les aliments et la façon d'équilibrer son alimentation au quotidien.

En 2023, le défi se poursuivra avec divers temps de rassemblement.



Le réseau des jardins partagés

La crise sanitaire a mis en avant la nécessaire résilience alimentaire des territoires. Le développement de l'agriculture vivrière par l'intermédiaire de la mise en place de jardins partagés peut permettre un apport alimentaire complémentaire. De ce fait, les jardins partagés connaissent un véritable essor, également due à la hausse des prix alimentaires et le souhait d'une meilleure traçabilité des aliments.

On entend par jardins partagés « les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public » (Définition du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Outil pédagogique et ludique, le jardin partagé permet de sensibiliser à la valeur des aliments, à l'agroécologie, au respect de l'environnement, etc. C'est également un levier pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Encourager l'autoproduction alimentaire est un des objectifs du PAT et à cet effet un diagnostic des jardins partagés, travaillé en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Haut-Languedoc a été engagé.

L'objectif du diagnostic est :

- identifier les jardins partagés sur le territoire ;
- comprendre le mode de fonctionnement des jardins partagés ;
- identifier les partenaires, gestionnaires de ces jardins ;
- mesurer l'implication et l'engagement des jardiniers dans la gestion du jardin partagé ;
- mesurer le poids de la production et son apport dans l'alimentation quotidienne ;
- recenser les activités d'animations dans les jardins ;
- identifier les besoins des gestionnaires et jardiniers au niveau humain, technique, financier ;
- mesurer l'impact économique, social et environnemental des jardins.

Le Pays apporte également des conseils, des pistes de financement (Leader) des outils à mutualiser :

- 20 entretiens ont été conduits avec des porteurs de jardins partagés en 2022.

Ce travail doit être poursuivi en 2023 avec pour autre aboutissement, la mise en place d'un réseau des jardins partagés sur le territoire.



Jardin partagé : Olonzac



Jardin partagé : Ceilhes-et-Rocozeles



Jardin partagé : Prémian



Jardin partagé : Puimisson

La poursuite de l'animation de Cliketik



Ce site répond :

- aux besoins des producteurs et commerçants pour le partage des produits sur le territoire ;
- aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir plus de visibilité sur les produits locaux disponibles et surtout les lieux où les acheter.

La carte interactive du site propose donc toutes les informations pour manger local : aperçu des productions locales (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, yaourts, boissons, gourmandises, etc.) et repérage des points de ventes et marchés pour les acheter.

Les référencement de producteurs et de distributeurs de produits locaux (épiceries et épiceries ambulantes) se sont poursuivis tout au long de l'année 2022.

Le site référence :

- 109 points de ventes (fixes ou ambulants) ;
- 205 producteurs ;
- 71 marchés.

Fin 2022, le site CLIKETIK a évolué afin de permettre :

- une meilleure prise en main dans la gestion des informations du site ;
- un affichage « responsive » plus fluide et efficace sur les téléphones portables ;
- une fluidité des données accrues ;
- la possibilité d'éditer et imprimer des données électroniques (ebook).

Suite à ces évolutions, une nouvelle campagne d'information et de communication a été organisée en 2022, auprès des offices de tourisme notamment.

Les outils de communication (cartes postales et affiches) sont toujours distribués dans les commerces de proximité et relayés par les communes et les communautés de communes.



Le réseau des Projet Alimentaire Territoriaux aux échelles départementale et régionale

Le réseau des PAT se structure et le Pays participe aux réseaux régional et départemental.

Dix territoires sont à ce jour labellisés Projet Alimentaire Territorial sur le département de l'Hérault, couvrant ainsi environ 90% de sa surface. Une réflexion commune a été engagée depuis avril 2022 sous la coordination et l'animation du Département de l'Hérault et il a été décidé de créer un réseau technique d'échange de connaissances et de partage de savoirs dénommé « Réseau départemental des Projets Alimentaires de l'Hérault ; Inter-PAT 34 », regroupant les chargés de mission des différents PAT.

Dans ce contexte, une charte partenariale est proposée aux PAT avec pour engagements de :

- participer aux réunions du Réseau (3 à 4 réunions annuelles) ;
- faciliter, sur leurs territoires, la tenue de réunions thématiques et/ou de visites de terrain ;
- partager tout document utile permettant d'enrichir la réflexion commune (diagnostics, études, enquêtes...);
- convier les membres du Réseau aux réunions menées dans le cadre de leur propre PAT.

Cette charte entre dans les prérequis nécessaires à la gouvernance et au bon fonctionnement des PAT.



© G. Souche

Oenotourisme

La marque nationale est une véritable reconnaissance mais c'est surtout un outil de structuration et développement pour notre territoire sur la thématique de la vigne et du vin.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

En 2022, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années et fait donc parti des 72 destinations françaises reconnues par le Conseil Supérieur de l'Enotourisme pour leurs engagements et leur accueil sur-mesure.

Cette année est marquée par l'entrée de la destination « Vignobles de Montpellier » dans le réseau Vignobles & Découvertes. Avec 7 destinations labellisées, l'Hérault est à ce jour le seul département étant entièrement couvert de destinations Vignobles & Découvertes. Au niveau de la région, l'Occitanie compte à ce jour 21 destinations labellisées.

Donc un engagement marqué en faveur du développement de l'oenotourisme à tous les niveaux, présage de futurs partenariats sur la filière Enotourisme.



Fête du grand Saint-Jean - G.Souche

Les chiffres clés

102

communes

6

AOP

6

IGP

155

155 ambassadeurs
V&D sont présents sur
la destination

L'animation du Réseau Vignobles et Découvertes

Les outils disponibles pour l'animation du réseau

Le guide « Mode d'emploi » : guide permettant de donner les bonnes informations et contacts aux ambassadeurs potentiels. Il présente également les référents œnotourisme de chaque Office de Tourisme.

La « boîte à outils oeno » : outil digital réalisé et animé en interne par la mission œnotourisme afin de regrouper l'ensemble des documents réalisés dans le cadre de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » (animation, communication et promotion) et présentant l'ensemble de la démarche locale.

Mailing : informations adressées au réseau des ambassadeurs V&D concernant les formations des partenaires, les aides potentielles, les recherches de partenariat... etc.

L'Oenotournée du numérique avec Hérault Tourisme



Hérault Tourisme, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et Google Ateliers Numériques se sont associés et ont organisé dans 5 villes du département une tournée de formations.

Du 21 au 25 mars 2022, un programme gratuit de formations aux outils du numérique a été proposé à tous les viticulteurs du département et en particulier des acteurs labellisés Vignobles & Découvertes soit près de 200 domaines sur tout le département.

L'objectif était d'accompagner la montée en compétences numériques des professionnels de la filière viticole de l'Hérault : cette action collective menée par les acteurs locaux de la filière et Google Ateliers Numériques est une première en France. Sur notre territoire, la formation s'est déroulée le vendredi 25 mars à Pierrerue.

Les thématiques abordées lors de cette journée étaient les suivantes :

- Comment créer sa fiche d'établissement en 30 minutes ?
- Comment créer du contenu performant pour gagner en visibilité sur internet ?
- Optimiser son site internet : quelles étapes pour le rendre plus performant ?
- Développer votre stratégie d'emailing pour booster votre activité.

La consommation responsable

La consommation responsable est une thématique que chaque destination Vignobles & Découvertes se doit de promouvoir. Un sac kraft personnalisé présentant les atouts oenotouristiques de la destination (bouteille individuelle) est à disposition des restaurateurs du réseau avec un bouchon vinolok de la destination. Ces deux outils, dont la diffusion s'est accélérée en 2022, permettent de faire la promotion de la destination via des « cadeaux » et prônent la consommation responsable, tout en incitant les clients du restaurant à repartir avec la bouteille de vin non finie.

Pour les événements, les organisateurs (en plus du flyer réalisé en 2020) ont la possibilité de distribuer gratuitement des éthylo-tests personnalisés au nom de la destination et du logo Vignobles et Découvertes.

Ces éthylo-tests ont été réalisés afin d'équiper, comme l'impose la loi Mobilité à partir du 26 juin 2020, les sites de dégustation et/ou les établissements qui vendent des boissons alcoolisées à emporter (supermarchés, épicerie, cavistes et autres commerces d'alimentation). Ils ont en effet pour obligation de proposer des éthylo-tests à leurs clients.



Les événements

Fascinants Week-end 2022

Cet **événement oenotouristique national** est porté depuis 2 ans par la Fédération nationale Vignobles et Découvertes avec le soutien d'Atout France.

Cette manifestation a été créée en Rhône-Alpes en 2013, puis s'est étendue en 2020 à l'Alsace et à la Champagne puis à toutes les destinations labellisées :

- 51 destinations V&D participantes en 2021
- 62 destinations V&D en 2022 (9 régions, 17 bassins viticoles, 750 activités sur 4 jours).

L'objectif de cet événement est de toucher un public local et touristique de fin de saison, en mettant en lumière la destination à travers un panel d'activités.

Cette manifestation se déroule le 3ème week-end d'octobre, soit du 13 au 16 octobre pour cette année 2022.

C'était la 3ème année de participation pour la région Occitanie et notre destination.

La thématique mise en avant par la région Occitanie cette année était l'itinérance durable ; le Pays Haut Languedoc et Vignobles et les Offices de tourisme ont ainsi valorisé les oenorandos® : l'oenorando® le Mas Blanc à Berlou, Les Granjôts à Murviel-lès-Béziers et l'oenorando® de Capestang.

De nombreuses initiatives locales organisées par les ambassadeurs et partenaires Vignobles & Découvertes faisaient également partie du programme des festivités (Dîner à l'aveugle, dégustation dans une grotte, Grains d'olive & Baies de raisins, Balade gourmande...).

Les deux précédentes éditions avaient été quelque peu perturbées par la Covid et les restrictions sanitaires, mais pour 2022, le public était bien au rendez-vous et toutes les animations ont pu être menées.

Au total, 18 animations étaient proposées et 23 ambassadeurs V&D ont participé à l'organisation de cet événement. Sur l'ensemble du week-end, près de 300 visiteurs ont été accueillis et 6 animations ont affiché complet.

Le Public et les participants V&D ont été satisfaits de cet événement.

De par sa portée Nationale, de nombreuses actions de communication ont été mises en place aussi bien au niveau départemental, régional que national : podcast et campagne radio, communication et campagne sur les réseaux sociaux, accueil de 2 influenceuses régionales, newsletters ciblées, Communiqués de presse, agenda en ligne, Oenotour de l'Hérault...

Sur notre destination, des affiches et flyers ont également été distribués et un reportage photo de l'événement a été réalisé.



© A. Alliès et JC. Alliès



Les rendez-vous au pays

Ce **petit agenda des animations locales** est devenu au fil des années, un véritable outil attendu par les producteurs et par les visiteurs pour découvrir le territoire.

Depuis 21 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce Pays. A travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Cinq thèmes sont proposés :

- Les marchés éphémères : marchés à thèmes et/ou occasionnels valorisant les productions locales du Pays ;
- Les immanquables : fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant une production ou les grandes fêtes des appellations ;
- Les balades des saveurs : balades vigneronnes ou non-viticoles, ou visites patrimoniales, dégustations et/ou repas ;
- Les Cafés de Pays : événements culturels dans un Café de Pays ;
- Les Cafés vignerons : visites de caves ou de propriétés, dégustations de produits du terroir, animations musicales.

En 2022, 220 rendez-vous ont été programmés :

- 132 Balades des saveurs ;
- 2 Cafés de pays ;
- 27 Cafés vignerons ;
- 4 Immanquables ;
- 55 marchés éphémères.

**42 organisateurs différents sur 49 communes.
Un total de 3 060 participants sur 92 rendez-vous évalués (33 personnes par date).
Un acte d'achat général de 61 150 €. Soit un panier moyen de 20 €.**



Château Castigno



Château Castigno



Château Castigno



Cave de Roquebrun



Cave de Roquebrun



Maison des vins
Bar à vins et École des vins



CC Grand Orb - Nuit blanche



Domaine Levéjean - Hervé Leclair



Château La Dournie



Marché nocturne à Olargues - X. Ligonnet



Château La Dournie



Marché de St Pons - X. Ligonnet



Domaine Levéjean - Hervé Leclair



OT Canal du Midi au St Chintian

Les outils de communication

Clientèle famille : « Histoire de vigne à colorier » et « Diplôme du Petit Vigneron »

Afin de compléter les outils à destination de la clientèle famille, le Pays a édité et diffusé un coloriage pour les plus jeunes, venant accompagner « le carnet des petits curieux » précédemment édité pour les plus grands.

Conception également du « diplôme du Petit Vigneron », en version numérique, il est imprimable par les partenaires afin d'en remettre un exemplaire aux enfants attentifs lors de leur venue au caveau avec leurs parents.

Une boîte « kit enfant » est en cours de réalisation. Elle permettra de rassembler les différents outils à destination des enfants, et sera mise à disposition dans les caveaux.



Dropstop « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc »

La consommation responsable est une thématique que chaque destination Vignobles & Découverte se doit de promouvoir. Dans ce cadre, différents outils ont été élaborés :

- un flyer reprenant les principes de dégustation et surtout le respect des quantités mises en avant par l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- des bouchons et sacs mis à disposition des restaurateurs (kit accueilli positivement par ces derniers) ;
- des éthylotests (distribués notamment lors du Fascinant Week end Vignobles & Découvertes) ;
- en déclinaison de cette charte graphique, nous avons élaboré des Dropstop (anti-goutte) avec leur étui, venant compléter ces outils.



Et toujours les outils à disposition du réseau :

- La carte oenotouristique Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc ;
- La carte Destination saveurs d'Occitanie.

Et les réseaux sociaux :

La Fédération nationale Vignobles & Découvertes, dans le cadre de sa communication, a demandé à chaque destination de se doter de canaux de diffusion Facebook, Instagram... L'animation de ces outils, qui permettent une vision globale et mutualisée de l'information à l'échelle du « Minervois, Saint-Chinian, Faugères », est poursuivie en 2022.



Les salons en partenariat avec Hérault tourisme

- **Salon International de l'Agriculture 2022** : le Département de l'Hérault était à Paris au SIA du 27 février au 6 mars 2022 pour présenter les Oenorandos. A travers cet événement faisant la part belle aux saveurs du terroir, notre destination oenotouristique était représentée.

- **Salon du Randonneur** : Il s'est déroulé à Lyon du 25 au 27 mars, l'occasion de présenter aux amateurs de randonnée notre nouveau GR de Pays Minervois, Saint-Chinian, Faugères.

La fédération nationale V&D

La Fédération Nationale des Destinations Vignobles & Découvertes : suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 4 juillet 2022, il a été acté un principe de cotisation. Afin de respecter une cotisation proportionnelle à chaque destination V&D, une cotisation calculée sur la base de 15 € par cave et caveau et 10 € pour les autres types de structures a été instaurée. Représentant un montant de 1 855 € pour notre destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc. Afin de mener à bien ses missions, la fédération a mis en place 3 commissions de travail (promotion, animation, label) auxquelles la mission œnotourisme du Pays participe.

La Coopération entre destinations Vignobles et Découvertes

Le sac à dos du vigneron « Le Comporte » : Dans le cadre du programme Leader, notre destination œnoturistique s'est associée à trois autres destinations V&D : « Languedoc, cœur d'Hérault » (cheffe de file), « Camargue Vidourle », « Entre deux mers » (en Gironde). L'idée est de développer des sacs disponibles gratuitement, en prêt, chez les domaines, prestataires d'activités, hébergeurs labellisés Vignobles & Découvertes, avec à l'intérieur tout le matériel pour découvrir le vignoble, en famille et de façon ludique. Le lancement officiel du projet Le Comporte a eu lieu le vendredi 15 avril 2022 au Clos de l'Amandaie à Aumelas. Une trentaine de personnes étaient présentes ; la presse était aussi invitée.



© Pays Cœur d'Hérault

A ce jour, 21 ambassadeurs Vignobles & Découvertes sur notre destination proposent le sac à dos dans leurs établissements. Le sac à dos contient une pochette dédiée aux enfants, « L'amusette », que l'on peut facilement dissocier.

> Les objets pour les parents

Le carnet de voyage collectif : on y partage un secret, un conseil, une anecdote... on le laisse derrière soi ; deux verres à vin réutilisables ; un tire-bouchon ; une nappe avec un jeu de l'oie autour de la vigne intégré et une paire de dés ; une paire de jumelles ; nez du vin 6 arômes.

> Les objets pour les enfants

Deux gobelets réutilisables ; une boîte à insectes avec loupe ; un couteau à bout rond ; un Memory autour de la vigne ; une boîte de crayons de couleur ; une liste de défis à réaliser « Mission découverte autour des vignes », c'est un support pour accompagner l'enfant et lui permettre d'émousser sa curiosité tout au long de la balade.



© JC Alliès

> Et de la place pour y ranger son casse-croûte, une bonne bouteille de vin et/ou des produits locaux achetés chez les Ambassadeurs ou sur ses conseils

Une carte interactive en ligne permet de connaître les ambassadeurs proposant Le Comporte.

Il est à noter que 10 sacs sont stockés dans les locaux du Pays. Ils sont mis à disposition des ambassadeurs pour des événements de groupe ponctuels. Cela a par exemple été le cas lors de l'animation autour de la randonnée « Les Granjots en famille » organisée par l'office de Tourisme des Avant-Monts en octobre 2022. Le Comporte a également été lauréat des Trophées de l'œnotourisme organisés par Terre de Vins ; le sac à dos vigneron figurait parmi les 100 meilleures offres œnoturistiques françaises dans la catégorie « Vignoble en famille ».

La coopération est reconduite pour les trois prochaines années.



Patrimoine et culture

Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'art et d'histoire.

Attribué par le Ministère de la Culture pour dix ans, ce label se donne pour objectif de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Ainsi, cette labellisation est l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.



CONNAÎTRE ET
PARTAGER LE
TERRITOIRE



SENSIBILISER LES
PUBLICS



PRÉSERVER UN
CADRE DE VIE



DYNAMISER LES
PATRIMOINES ET
L'ARCHITECTURE

Axe 1 - La connaissance : l'inventaire du patrimoine

Dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles réalise depuis mars 2020 l'inventaire du patrimoine de son territoire. Cette opération, menée en partenariat avec la Région Occitanie, vise au recensement et à l'étude du patrimoine immobilier et/ou mobilier sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Elle aboutit à la production de dossiers informatisés respectant les normes de l'Inventaire général du patrimoine culturel définies par le Ministère de la Culture. La documentation scientifique ainsi rassemblée constitue un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire et fait l'objet d'actions de valorisation et de sensibilisation.

Les objectifs de la mission :

- approfondir la connaissance scientifique à l'échelle du Pays ;
- constituer une documentation scientifique ;
- élaborer un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire ;
- diffuser le plus largement possible la connaissance auprès du public.

QU'EST-CE QUE L'INVENTAIRE ?

Créé en 1964 par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, l'inventaire du patrimoine est une **démarche scientifique** qui a pour ambition d'**enrichir la connaissance du patrimoine** à l'échelle du territoire national. Il s'agit d'une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres *in situ* en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible. Il concerne le patrimoine privé comme le patrimoine public, l'architecture comme le mobilier, les grands monuments comme le petit patrimoine.

Un inventaire se déroule en plusieurs phases :



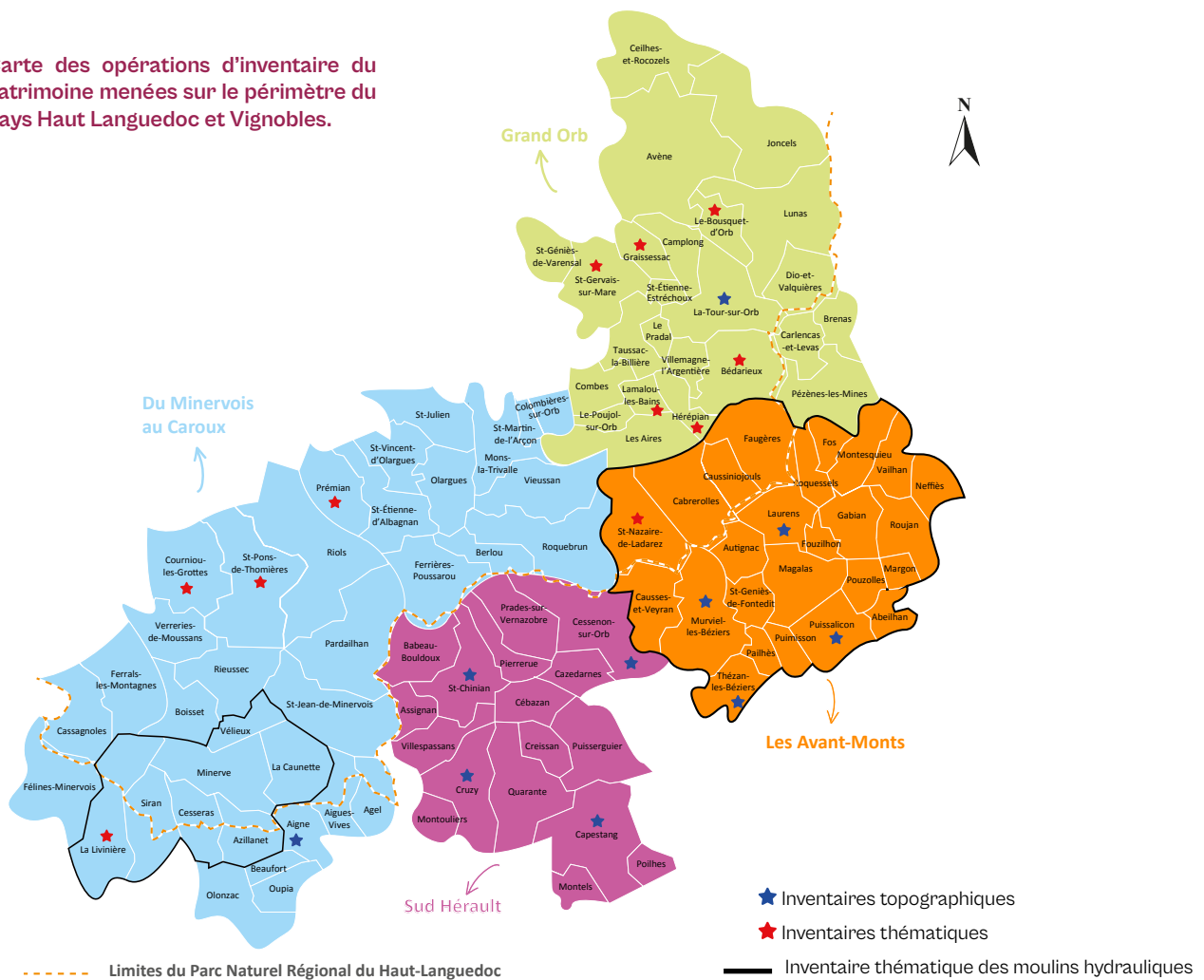
L'inventaire des patrimoines du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'inventaire du Pays se décline en deux volets : des enquêtes topographiques par commune, qui ont pour objectifs d'identifier les caractéristiques architecturales du patrimoine bâti et de mieux comprendre la genèse et l'évolution des villages, et une enquête thématique menée sur les quatre Communautés de communes, qui répond à des enjeux stratégiques de gestion du patrimoine à l'échelle du Pays d'art et d'histoire. Durant l'année 2022, l'enquête topographique sur la commune d'Aigne (Communauté de communes du Minervois au Caroux) a été terminée et une nouvelle a débuté sur Puissalicon (Communauté de communes Les Avant-Monts). L'enquête thématique sur les moulins hydrauliques a été conduite sur la Communauté de communes Les Avant-Monts.

Ces deux enquêtes complètent et enrichissent les études précédemment menées dans le cadre d'opérations nationales ou régionales :

- enquêtes thématiques sur le patrimoine industriel, les caves coopératives, la statuaire publique, le thermalisme, le canal du Midi et les textiles anciens ;
- enquêtes topographiques des communes de Capestang, Cessenon-sur-Orb, Cruzy, Murviel-lès-Béziers, Saint-Chinian, Laurens, Thézan-lès-Béziers, Lamalou-les-Bains et La Tour-sur-Orb.

Carte des opérations d'inventaire du patrimoine menées sur le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles.



Inventaire topographique

L'inventaire topographique s'intéresse à toutes les composantes du patrimoine, bâti et mobilier, de manière exhaustive.

Aigne

(Communauté de communes du Minervois au Caroux)

L'enquête sur le village d'**Aigne**, qui a débuté en 2020, a été terminée au cours de l'année. L'inventaire des objets mobiliers de l'église Saint-Martin (paroissiale) a été réalisé en juillet 2022 par Josiane Pagnon, spécialiste des objets religieux au sein du service Inventaire de la Région Occitanie.

- Les **dossiers documentaires** Architecture et Mobilier de l'opération, réalisés dans les normes de l'Inventaire général, ont été complétés et publiés sur le site de diffusion de la Région <https://gertrude-diffusion.laregion.fr/>.

- Le **dossier final** de l'opération a été déposé à la commune. Il est consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://fr.calameo.com/read/000115212eefb0c478698>.



Aigne, vue aérienne, 2019. © Ville d'Aigne

Puissalicon

(Communauté de communes Les Avant-Monts)

Une nouvelle enquête topographique a débuté sur la commune de **Puissalicon**. Une réunion d'information s'est tenue en mairie le 21 février 2022 en présence du maire, Michel Farenc et de plusieurs adjoints. Le lancement de l'opération a également été effectué par voie d'affichage ainsi que par voie de presse.

L'année 2022 a permis de débiter les **recherches documentaires** afin de constituer la documentation préalable à l'enquête :

> archives (dépouillement des inventaires d'archives des archives départementales de l'Hérault, des archives communales, de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers) ;

> bibliographie (ouvrages historiques généraux, monographies communales, bulletins des sociétés savantes) ;

> documents iconographiques : collections de cartes postales, gravures et photographies anciennes, plans et relevés d'architecture ;

> outils cartographiques (carte de Cassini, plan par masse de cultures, plans cadastraux napoléoniens et actuels, cartes IGN).

Une attention particulière a été portée à la « **Salle des évêques** » de Puissalicon, qui fera l'objet d'une étude monographique. Cet édifice cossu, dont l'organisation médiévale est exceptionnellement bien conservée, date principalement de la seconde moitié du XIV^e siècle et du XV^e siècle. Des **relevés 3D** des façades ont été réalisés grâce au partenariat avec la Région Occitanie les 12 et 13 septembre 2022. Un **diagnostic archéologique** de l'édifice est également programmé par l'INRAP en février 2023, en lien avec le Service Régional de l'Archéologie. Des **prélèvements dendrochronologiques**, destinés à dater plus précisément la charpente et le plancher, devraient également être prochainement programmés avec l'aide du service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région.



Puissalicon, vue générale, 2022. © PHLV, K Orengo



Puissalicon, Salle des évêques, 2022. © PHLV, K Orengo

Inventaire thématique

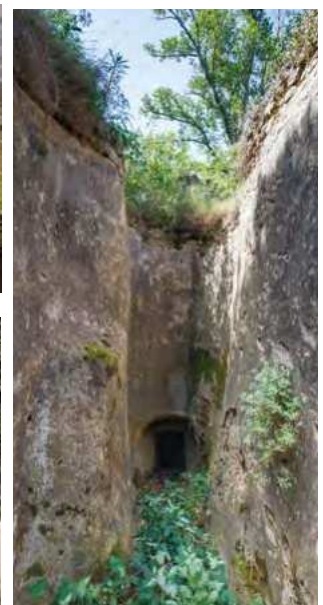
L'inventaire thématique offre l'opportunité d'approfondir un domaine particulier et d'obtenir un niveau de connaissance bien réparti à l'échelle du territoire. L'enquête, qui a débuté en mars 2020, concerne les moulins hydrauliques non pas seulement en tant que site de production, mais aussi comme l'un des composants d'un environnement global. Elle prend en compte les aménagements hydrauliques (chaussée, bief de dérivation, réservoir, cuve de charge...), les ouvrages d'art (ponts, aqueducs...), le réseau d'irrigation connecté au moulin ainsi que les carrières de meules.

Le recensement exhaustif de ces équipements permettra de dresser une cartographie des sites existants sur le territoire, afin de mieux appréhender leur répartition géographique et les caractéristiques de leur implantation. Ces éléments pourront servir à la structuration d'une politique concertée de sauvegarde et de mise en valeur de ces sites, souvent situés dans des environnements naturels fragiles et dénaturés par les changements de destination successifs.

Le périmètre Opération Grand Site, Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian (Communauté de communes du Minervois au Caroux)

L'enquête, inscrite dans le programme d'actions 2019-2023 de l'OGS, a concerné les communes suivantes : Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran, Vélieux. En 2022, les dossiers documentaires réalisés dans le cadre de cette opération ont été publiés sur le site de diffusion de la Région Occitanie (<https://gertrude-diffusion.laregion.fr/>) ainsi que sur la plateforme ouverte du patrimoine (POP) du Ministère de la Culture (<https://www.pop.culture.gouv.fr/>).

Une campagne photographique a été réalisée par David Maugendre, photographe du service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région Occitanie, le 15 avril et le 7 juin 2022. Les clichés ont servi à illustrer les dossiers documentaires et un article scientifique publié dans la revue Patrimoines du Sud. Ils seront également exploités dans le cadre d'une exposition prévue en 2023 au musée de Minerve.



Les moulins hydrauliques des gorges de la Cesse et du Brian.
© Région Occitanie, D. Maugendre.

La Communauté de communes Les Avant-Monts

L'enquête s'est poursuivie entre mars et décembre 2022 sur le périmètre de l'actuelle Communauté de communes Les Avant-Monts (25 communes). La réunion de lancement de l'opération s'est tenue le jeudi 17 février au siège de la Communauté de communes (Magalas).

Les recherches documentaires ont été effectuées au cours de l'année (archives, bibliographie, documents iconographiques et outils cartographiques). Elles ont été menées en parallèle de visites sur sites, qui ont permis d'identifier les moulins repérés dans les sources historiques, de procéder à leur lecture archéologique et de réaliser une première couverture photographique. Ce nouveau terrain a offert l'opportunité de confronter les observations précédemment recueillies et de développer de nouvelles problématiques, qui feront l'objet d'une publication scientifique en 2023.



Moulin de la Roque (Causses-et-Veyran) / Moulins de Lenthéric (Cabrerolles) © K. Orengo.



Moulins de Réals à Murviel-les-Béziers © K. Orengo

Restitution et valorisation des résultats

Bases de données régionales et nationales

Les données recueillies sont saisies sur l'application Gertrude mise à disposition par la Région Occitanie. Les dossiers numériques des enquêtes sont consultables sur le site internet de diffusion <https://gertrude-diffusion.laregion.fr/>. Ils sont progressivement versés sur les trois bases de données nationales du ministère de la Culture et consultables sur le site <https://www.pop.culture.gouv.fr/> :

- Mérimée, dédiée à l'architecture ;
- Palissy, dédiée au mobilier ;
- Mémoire, dédiée aux illustrations.

Publications scientifiques

L'inventaire des moulins hydrauliques des sept communes engagées dans la démarche OGS a été mis en lumière par le biais d'une publication scientifique réalisée à quatre mains avec Sylvain Durand, archéologue topographe originaire du Minervois. L'article a été édité en septembre 2022 dans un numéro dédié à l'inventaire du patrimoine en Région Occitanie de la revue Patrimoines du Sud. Il est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://journals.openedition.org/pds/9385>.

A cette occasion, des modélisations 3 dimensions (3D) et des orthophotographies ont été réalisées par Sylvain Durand pour quatre des moulins étudiés (moulin Haut à Minerve, moulin de la Coquille et moulin de Monsieur à Cesseras, moulin de la Barthe à Siran). Ces documents techniques ont permis de mettre en évidence les principales phases de construction de chaque moulin, dont certaines remontent au XIIIe siècle.



Orthophotographies des moulins de la Coquille et de Monsieur à Cesseras, ©S. Durand, Géoptère, 2022

Conférences, visites guidées



Les résultats des enquêtes d'inventaire ont été restitués aux habitants par le biais d'animations proposées dans le cadre des Temps du patrimoine 2022 du Pays d'art et d'histoire, en articulation avec les programmations culturelles des quatre Communautés de communes.

Le 4 juin 2022, une visite des moulins de Lenthéric a été donnée à deux voix avec Bernard Badaroux, charpentier et spécialiste des moulins à vent. Elle s'est tenue dans le cadre de la Fête des Moulins organisée par la commune de Cabrerolles et l'association de Sauvegarde du patrimoine de Cabrerolles en partenariat avec la Communauté de communes Les Avant-Monts et le Pays d'art et d'histoire.



Affiche de la Fête des moulins, © Les Avant-Monts / Visite des moulins de Lenthéric (Cabrerolles) © M. Dupin



A-M. Soler © PHLV

La conférence « Moulins... histoire et archéologie du patrimoine meunier en Minervois » a été présentée le samedi 25 juin 2022 dans le cadre de la journée nationale des moulins et du patrimoine de pays à Félines-Minervois, en binôme avec Sylvain Durand, archéologue topographe.

L'inventaire de la commune d'Aigne a également été valorisé par le biais d'une visite théâtralisée, inscrite dans les programmations culturelles du Pays d'art et d'histoire et de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux. Cette manifestation s'est déroulée le 9 octobre 2022. Elle a pris la forme d'une visite guidée du village, menée par la guide conférencière Bérangère Bordez, entrecoupée de trois scénettes jouées par la compagnie des Racines aux Ailes, mettant en scène des faits historiques exhumés des archives communales dans le cadre de l'enquête. Une résidence artistique a permis d'associer la population aignoise à cet événement culturel et festif.



L'Impromptu théâtral (Aigne), 2022
© G. Choupac



© S. Herpson

Partenariats et échanges avec la communauté scientifique

La mise en œuvre de l'opération d'inventaire du patrimoine permet de stimuler les échanges avec la communauté scientifique, participant à une meilleure connaissance du territoire et à son rayonnement. Une équipe de cinq personnes (historiens, historiens de l'art, architectes du patrimoine) a ainsi été réunie à Puissalicon le 5 avril 2022 pour une visite de la salle des évêques de Puissalicon. Les études d'inventaire sont continuellement enrichies des échanges avec les érudits locaux, les sociétés savantes, les universitaires, les acteurs culturels du Département et les chercheurs Inventaire de la Région Occitanie.

La sensibilisation

Les Temps du patrimoine

Le patrimoine représente un enjeu fort pour l'identité, l'attractivité et la cohésion du territoire. Connaissance, valorisation et médiation sont au cœur de la mission du label Pays d'art et d'histoire. Pour la sixième année consécutive, le Pays d'art et d'histoire a lancé son invitation au voyage, Rendez-vous, les Temps du patrimoine.

Cette action de valorisation, de promotion de l'architecture et les patrimoines, inscrite dans le cadre du programme d'actions du Pays d'art et d'histoire, s'appuie essentiellement sur un calendrier d'animations culturelles dédiées aux patrimoines. Le projet concerne l'ensemble du territoire, tant en termes de représentativité géographique, de diversité des thématiques et de liens avec l'actualité patrimoniale.

La programmation est diversifiée : expositions, randonnées patrimoniales, visites contées, ... Elle tient compte de la saisonnalité et des différents publics visés : animation en saison/hors saison, visiteurs/population locale, grand public/publics spécifiques.

Cette programmation culturelle s'appuie sur des types d'actions permettant d'approfondir et de diffuser la connaissance :

- les visites guidées et visites en itinérance ;
- les escapades ;
- les escales en famille ;
- les expositions ;
- les événements ;
- les rendez-vous oeno ;
- l'actualité du réseau des musées.

A ce jour, il existe deux niveaux d'intervention :

- Les actions portées en direct par le Pays d'art et d'histoire ;
- Les actions construites en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire.

Afin d'asseoir son projet culturel, le Pays d'art et d'histoire participe, pour partie, aux dispositifs coordonnés par le ministère de la Culture et les Directions de l'Architecture et du Patrimoine, et notamment les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées nationales de l'Architecture.

Visites guidées, visites en itinérance, sorties en famille, événements et expositions, cycle de conférences, cette programmation a réuni près de 60 animations sur le territoire, de juillet à novembre 2022.

Cette programmation culturelle est proposée en partenariat avec la Drac Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et communautés de communes.



LES ANIMATIONS

LES VISITES GUIDÉES

Patrimoine archéologique

ROUJAN

Visite archéologique
Mardi 19 juillet et 23 août

Richesses du sous-sol

CESSENON-SUR-ORB

Exploration de la carrière de Coumiac...
Dimanche 9 octobre

SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ

A la découverte de la carrière de marbre...
Mercredi 3 août et vendredi 26 août

Patrimoine immatériel

COLOMBIÈRES-SUR-ORB

Randonnée littéraire guidée... sur les pas de Jean-Claude Carrière
Jeudi 28 juillet et jeudi 11 août



Colombières-sur-Orb © C.Bunoz

Patrimoine mémoriel

LAMALOU-LES-BAINS

Visite du cimetière et de l'église Saint-Pierre de Rhèdes...
Dimanche 25 septembre



Lamalou-les-Bains © G.Souche

LES VISITES EN ITINÉRANCE

Les châteaux de la plaine

CAPESTANG CREISSAN MONTELS PUISSEGUIER

Visite itinérante...
Vendredi 15 et 29 juillet, 12 et 26 août



Les châteaux de la plaine © A. Boisard

Autels préromans

CAPESTANG QUARANTE

Visite itinérante...
Vendredi 22 juillet, 5 et 19 août

LES ESCAPADES

Site castral

CABREROLLES

Randonnée guidée
Vendredi 22 juillet et mercredi 24 août



Cabrerolles © G.Souche

VAILHAN

Randonnée guidée
Dimanche 7 août et dimanche 28 août

LES ESCALES EN FAMILLE

CESSENON-SUR-ORB

Visite à 2 voix, guide conférencière et conteur.
Vendredi 29 juillet, 19 août, 2 septembre



Cessenon-sur-Orb © PHLV C. Bunoz

LUNAS

Visite à 2 voix, guide conférencier et conteuse.
Dimanche 24 juillet et vendredi 12 août

OLARGUES

Visite à 2 voix, guide conférencier et conteuse.
Jeudi 21 juillet et vendredi 5 août

SAINT-CHINIAN

Visite à 2 voix, guide conférencier et conteuse.
Dimanche 31 juillet et mardi 9 août

LES EXPOSITIONS

Regard sur la pierre sèche

FAUGÈRES

Exposition permanente, en accès libre sur le site des moulins,
« Regard sur la pierre sèche du Pays d'art et d'histoire »
d'Hervé Baïs.



Faugères © H.Baïs

LES ÉCHAPPÉES BELLES

Interlude musical

ROUJAN

Château abbaye de Cassan
Visite à deux voix avec un guide conférencier,
une conteuse, accompagnée d'une violoniste.
Mardi 26 juillet et mercredi 14 août



Cassan © PHLV C. Bunoz

Impromptu théâtral

AIGNE

Visite théâtralisée... Aigne, petit village circulaire, a
fait l'objet d'une étude d'inventaire du patrimoine. Une
découverte de l'histoire avec une guide conférencière
et une création de la Compagnie Des racines et des
ailes...



Les caves coopératives...

HÉRÉPIAN

Exposition photographique temporaire « Les caves
coopératives du Pays d'art et d'histoire » de Melkan
Bassil au musée de la Cloche et de la Sonnaïlle.
Du 11 octobre au 6 novembre

L'envers du décor

Sous nos pieds, des mondes
cachés...

SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

Exposition photographique
temporaire sur les richesses du
monde souterrain à la Maison
cévenole des Arts et Traditions
populaires.

Du 1er juillet au 31 août



LES ÉVÉNEMENTS

La nuit des musées

MINERVE

Pour inaugurer l'exposition temporaire au Musée d'archéologie et de paléontologie, conférence d'Isabelle Commandré sur la production verrière locale.



Nuit des musées © PHLV C. Bunoz

Les journées nationales de la spéléologie et du canyonisme

SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

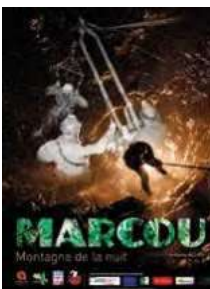
Avant-première du film « Marcou montagne de la nuit » co-produit par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le photographe Anthony Alliès...
Vendredi 1er juillet



© C. Roger

SAINT-GENIÈS-DE-VARENSAL

Avant-première du film « Marcou montagne de la nuit » co-produit par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le photographe Anthony Alliès...
Samedi 2 juillet à 20 h



Projection Plaisance - Film Marcou - A.Alliès

BÉDARIEUX

Projections du film « Marcou montagne de la nuit » co-produit par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le photographe Anthony Alliès et exposition « L'envers du décor » ...

Samedi 1er octobre à 18 h et dimanche 2 octobre à 14 h.



Projection du film « Marcou, montagne de la nuit » au cinéma Jean-Claude Carrière à Bédarieux © A. Alliès



Mise en place de l'exposition « L'envers du décor » à Saint-Géniès de Varensal © A.Alliès

Les journées européennes du patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, de 10h à 18h

Cette année, les Journées ont célébré le « Patrimoine durable ».

ASSIGNAN

Patrimoine et création...

La Galerie rue de Paris et le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles ont proposé des parcours déambulatoires alliant théâtre, patrimoine et création artistique.

A l'occasion des Journées européenne du patrimoine, la plasticienne, Tatiana Rozenblat, la comédienne, Imaya Santander et le créateur sonore, Ya-L, ont créé une œuvre qui parle de notre rapport au temps et au monde minéral profondément lié à l'histoire de l'humanité.

Dimanche 18 septembre à 10 h 30, 11 h 30, 15 h, 16 h et 17 h.



Performance d'Imaya Santander dans Les Suspendues, une création de Tatiana Rozenblat, à Assignan © Galerie rue de Paris.

VILLEMAGNE-L'ARGENTIÈRE

Le vendredi 16 septembre à 18h et le dimanche 18, de 10h à 17h, la commune de Villemagne-l'Argentière a célébré le « Patrimoine durable », en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

Après la session de formation sur les enduits de chaux naturelles en direction des entreprises de maçonnerie organisée par la commune avec le soutien de la Fondation du Patrimoine et de la CAPEB de l'Hérault ; une conférence de Michel Dupin, architecte, a été proposée au public le vendredi à 18h à la Maison Roger : « Sauvegarde et restauration du patrimoine : des techniques constructives traditionnelles au service de la Culture et de l'Histoire. »



© PHLV C. Bunoz

Les journées nationales de l'architecture
HÉRÉPIAN

Dans le cadre du festival régional, le Pays d'art et d'histoire s'est inscrit dans le dispositif Pierres insolites avec la diffusion du spectacle « Toile tissée », proposé au Musée de la Cloche et de la Sonnaile à Hérépian, pour célébrer les Journées de l'architecture.



© E.Rémy

Le jour de la nuit

ROQUESSELS

En avant-première du Jour de la Nuit, conférence d'Hélène Jimenez, conseillère en énergie partagée, sur les avantages de l'extinction de l'éclairage public. Atelier photographie de nuit, le vendredi 14 octobre à 18 h 30.



Intervention d'Hélène Jimenez, conseillère en énergie partagée, et Jean-François Graffand, photographe, à Roquessels © PHLV

Les chiffres

1 467
participants

4
conférences

5
projections du film « Marcou, montagne de la nuit »

12
visites thématiques

1
atelier patrimoine culturel immatériel

3
expositions

18
visites guidées

La préservation et la valorisation des sites patrimoniaux

Le soutien aux porteurs de projet

Le patrimoine naturel et culturel du territoire est dense et diversifié, mais diffus. Confidentiel, ce patrimoine est trop souvent méconnu et mésestimé... Pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles, il s'agit de répondre à un enjeu fort de sauvegarde, de valorisation et de promotion de l'architecture et du patrimoine, naturel et culturel. Les programmes FEADER-Leader et FEDER-ATI offrent un cadre d'intervention répondant à un maillage territorial, supra communautaire, et à une logique de sites en réseau, qui donnent aux acteurs locaux l'opportunité de travailler ensemble, d'apporter une résonance à leur action patrimoniale et d'accompagner les politiques qualitatives d'aménagement du territoire.

Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale

- Espace muséographique, Puisserguier (programme européen FEDER-ATI) ;
- Espace muséographique, Capestang (programme européen FEDER-ATI) ;
- Église Saint-Majan et Tour de Mirande, Villemagne-l'Argentière (programme européen FEDER-ATI) ;
- Salle d'archéologie de la Maison cévenole des arts et traditions populaires, Saint-Gervais-sur-Mare (programme FEADER-Leader).



Inauguration de la salle aux images à Puisserguier
© Ecomusée / S. Basset

Le soutien à la politique muséale

Depuis juillet 2018, la mission musées vient renforcer l'action du label Pays d'art et d'histoire notamment au travers de deux axes : l'accompagnement à la gestion des collections des trois musées de France et l'animation du réseau des 28 musées et espaces muséographiques du territoire.

1- Accompagnement des musées de France

Trois des musées du Pays d'art et d'histoire conservent des collections bénéficiant de l'appellation « musée de France ». Cette appellation implique un soutien financier et technique des services de l'État (DRAC Occitanie), elle implique également le respect de quatre critères par les gestionnaires de ces musées, définis par la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France :

- la gestion des collections doit être placée sous la responsabilité d'un personnel scientifique, conservateur ou attaché de conservation ;
- l'inventaire des collections doit être à jour et faire l'objet d'un récolement décennal ;
- le musée doit être doté d'un service des publics (qui peut être mutualisé entre plusieurs établissements) ;
- la gestion du musée doit s'appuyer sur un projet scientifique et culturel (PSC) à jour.

Dans ce contexte, la mission musées du Pays d'art et d'histoire assure la gestion scientifique des collections des musées suivants :

- le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières (gestionnaire : Communauté de Communes du Minervois au Caroux) ;
- le musée de la Cloche et de la Sonnaile d'Hérépian (gestionnaire : Communauté de Communes Grand Orb) ;
- le musée archéologique et paléontologique de Minerve (gestionnaire : Commune de Minerve).



Musée de Saint-Pons de Thomières © K. Cosse



Musée de Saint-Pons-de-Thomières © F. Renerre

Plusieurs actions ont été mises en place en 2022, dans chacun de ces musées, en matière de gestion des collections :

Musée de Saint-Pons-de-Thomières :

Le musée de Préhistoire régionale conserve des collections issues des fouilles réalisées par Gabriel Rodriguez et le Groupe archéologique du Saint-Ponais (GASP) dans de nombreuses grottes. Ces fouilles ont révélé l'existence d'une culture originale, qui s'est développée à la fin de la Préhistoire, durant le Néolithique, appelée culture saint-ponienne. Ce sont les Saint-Poniens qui ont produit les statues-menhirs dont certaines sont encore visibles dans les massifs environnants Saint-Pons et dont les moulages sont présentés au musée. Un objet, porté en bandoulière au niveau de la poitrine, est représenté sur plusieurs statues. Un objet de ce type, taillé dans du bois de cervidé et dont l'usage est encore débattu par les archéologues, a été retrouvé dans la grotte de Resplandy. Cette découverte exceptionnelle a été valorisée dans l'exposition organisée par le musée Henri Prades de Lattes intitulée « Statues-menhirs, miroirs de pierre du Néolithique » (7 octobre 2022-6 mars 2023). La chargée de mission musées a suivi l'instruction du dossier de prêt de cet objet ainsi que d'une gaine de hache et d'une reconstitution d'une hache préhistorique. Elle a également organisé le transport jusqu'au musée de Lattes, réalisé les constats d'état et supervisé l'installation de ces collections.



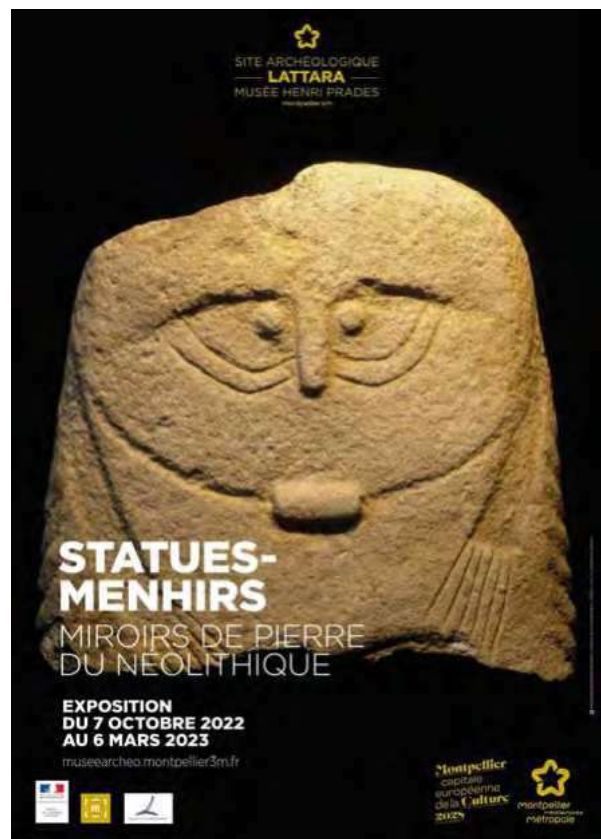
Musée d'Hérépián © F. Renerre



Musée de Minerve © F. Renerre



Objets prêtés au Site archéologique Lattara, musée Henri Prades.
© F. Renerre et Musée Henri Prades



Musée d'Hérépian :

> **Exposition « Santibellis, terres de Méditerranée »** : le musée de la Cloche et de la Sonnaile d'Hérépian a été sollicité en 2022 par deux collectionneurs des Hauts Cantons, Patrick Bouisset et Christophe Touzani, pour la mise en exposition de leurs collections de Santibellis. Les Santibellis sont des statuettes en terre cuite, peintes et dorées, fabriquées au XIXe siècle dans la région de Marseille. Représentant des saints mais aussi des personnages mythologiques ou des figures populaires, elles étaient souvent exposées dans les maisons, sur un meuble ou le manteau de la cheminée.

La chargée de mission musées a accompagné l'équipe du musée d'Hérépian et du service culture et patrimoine de Grand Orb dans la production de cette exposition : rédaction des textes, suivi du dossier de prêt, prise en charge des objets et des constats d'état, mise en exposition.



© CC Grand Orb



«Santibellis» © C. Touzani

> **Accompagnement au montage du dossier** de demande de subvention (DRAC Occitanie, département de l'Hérault et fonds européens Leader) pour la rénovation technologique des équipements du musée : inauguré en 1998 sur le site de l'ancienne gare, à proximité d'une des dernières fonderies de cloches de France, le musée de la Cloche et de la Sonnaile présente un parcours innovant qui allie présentation des collections, panneaux et cartels didactiques avec des textes en braille pour le public déficient visuel, et installations multimédia.

Ces multimédia enrichissent grandement l'expérience de visite. Cependant, conçus dès la création du musée, ces dispositifs pâtissent aujourd'hui de l'ancienneté de l'installation qui, pilotée par un système informatique datant des années 2000, menace de tomber en panne. Ce projet de rénovation technologique vise à basculer les documents audio-visuels (deux diaporamas et un film) sur des équipements plus modernes et fiables.

Musée de Minerve :

> Récolement des collections archéologiques et aménagement des réserves :

le récolement décennal des collections est une obligation réglementaire des musées de France. La commune de Minerve s'est engagée dans une politique volontaire pour la gestion des collections de son musée municipal.

Une première phase de récolement a eu lieu en 2020-2021, elle concernait les collections archéologiques présentées en vitrines et a été réalisée par l'Agence Victoire. Le récolement a pu être poursuivi en 2022, toujours avec l'Agence Victoire, pour les collections archéologiques conservées en réserve.

Cette seconde phase de récolement a aussi permis d'aménager les réserves et de reconditionner les collections (mise en place de rayonnages métalliques et de bacs en plastique, contenant conformes aux préconisations de conservation préventive pour les musées de France). Ces opérations, organisées et suivies par la chargée de mission musées, ont été financées grâce au soutien de la DRAC Occitanie et du département de l'Hérault.



La réserve du musée de Minerve, en haut, avant sa réorganisation, en bas après le reconditionnement des collections.

© Sylvie Chauvain-Marc

> **Exposition « Verriers et verreries à Minerve »** : organisée par l'association Menerbés, cette exposition a été réalisée avec l'accompagnement de la chargée de mission musées et des agents du musée de Minerve (suivi des prêts, mise en exposition et communication).



Exposition « Verriers et verreries à Minerve ». © C. Jacquet

> **Restauration des collections métalliques** : suite à une expertise réalisée en 2020 sur les collections en métal du musée de Minerve, la commune de Minerve a engagé la restauration de 108 objets, complets ou fragmentaires. Parmi ces collections figurent notamment une épingle de l'âge du Bronze découverte dans un dolmen du Minervois, une boucle de ceinture et une fibule d'époque wisigothique ou encore une croix de procession du XVII^e siècle, ainsi que 33 monnaies en alliage cuivreux et 7 monnaies en argent.



Collections métalliques, musée de Minerve. © F. Renerre

> **Montage de dossiers de subvention** : demande de subvention du FRAR (Fonds Régional d'Aide à la Restauration des musées) auprès de la DRAC et de la Région Occitanie ; préparation du dossier de réponse à l'appel à projet « Informatisation des collections scientifiques patrimoniales ». Ces deux dossiers ont reçu un avis favorable.

Les Projets scientifiques et culturels (PSC)

L'un des axes majeurs de la mission musées est la réalisation d'un projet scientifique et culturel (PSC) pour chacun de ces musées. Le PSC est un document d'orientation qui définit les axes stratégiques pour les 5 ans à venir. Dans le cadre d'une requalification des espaces muséographiques ou d'une rénovation architecturale, le PSC sert de base au cahier des charges qui sera transmis au programmiste. De plus, la réalisation du PSC est une démarche obligatoire pour l'obtention des subventions de l'État (DRAC).

> Au musée de Minerve

La démarche d'élaboration du PSC a été amorcée en 2021 avec pour objectif la rénovation des espaces muséographiques dans un établissement qui a peu évolué depuis sa création en 1967. En 2022, quatre réunions ont permis de mener une réflexion sur plusieurs thématiques (notamment les publics, le fonctionnement et l'identité du musée) et de présenter un état de lieux global du musée. Ces échanges aboutissent à la rédaction de la première partie du PSC (diagnostic).

En parallèle, une étude économique d'aide à la gestion du musée de Minerve, portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, a été engagée et est suivie conjointement par la chargée de mission musées et le chargé de mission de l'Opération Grand Site. Les résultats de cette étude viendront compléter les éléments du diagnostic et alimenteront la réflexion menée dans le cadre du PSC. Les travaux du comité scientifique et technique seront approfondis en 2023 pour aboutir à des propositions concrètes et un projet de rénovation des espaces muséographiques.

Il est à noter que la rédaction de ce PSC, tout comme l'accompagnement des activités du musée de Minerve et l'encadrement des agents d'accueil et de médiation par la chargée de mission musées, sont intégrés à l'ensemble des actions déployées dans le cadre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » (OGS).

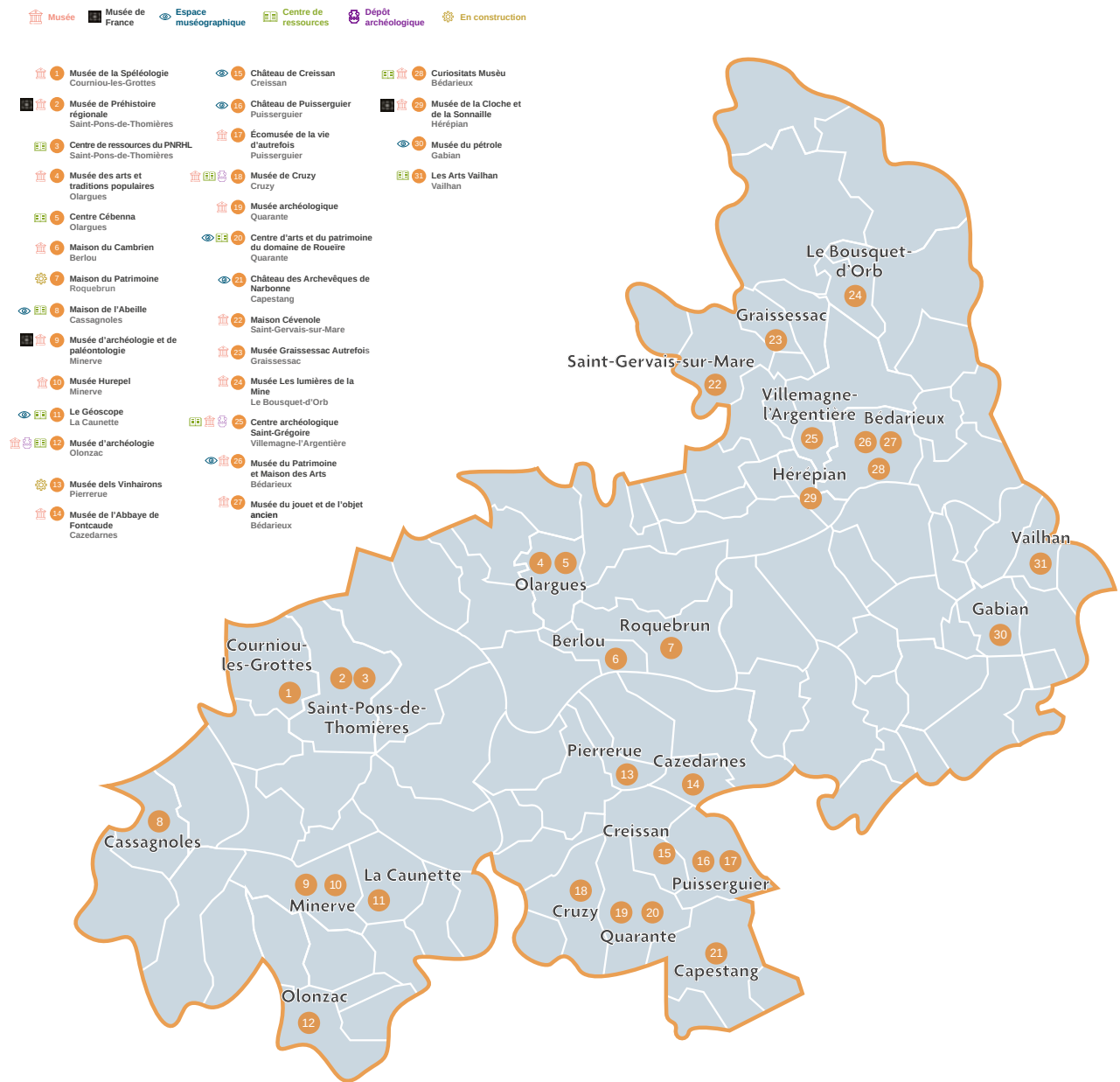
> Au musée de Saint-Pons-de-Thomières

L'élaboration du Projet Scientifique et Culturel du musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières a également été engagée avec une première réunion d'information réunissant les élus et techniciens de la communauté de communes du Minervois au Caroux, gestionnaire de l'établissement, de la commune de Saint-Pons, propriétaire des collections, et des membres du GASP (Groupe Archéologique du Saint-Ponais), à l'origine du musée. L'année 2023 sera consacrée à l'établissement du diagnostic du musée, à la formulation de propositions destinées à redynamiser le musée et à la rédaction du PSC.

2 – Animation du réseau des musées sur le territoire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles

En plus des trois musées de France, le réseau des musées du Pays d'art et d'histoire regroupe à ce jour 20 musées (dont 2 sont en cours de création) et 8 espaces muséographiques. Plusieurs de ces établissements sont également des centres de ressources, auxquels on peut ajouter le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNR), le Centre Cébenna et les Arts Vailhan, des structures pouvant collaborer avec la mission musées.

Les musées et espaces muséographiques du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles



Carte des musées, espaces muséographiques et centres de ressources partenaires du Pays d'art et d'histoire.



Certains de ces musées sont intégrés à un réseau de musées de communautés de communes (Grand-Orb, Sud-Hérault) ou au Réseau des Musées de Territoire (RMT) du département de l'Hérault (service patrimoine du CD34). De ce fait, la chargée de mission musées travaille en synergie avec les animatrices de ces autres réseaux de musées.

Les actions engagées auprès du réseau des musées bénéficient de financements européens Leader dans le cadre du dossier « Préservation et valorisation de l'offre muséale des musées du Pays d'art et d'histoire ». Ces financements ont permis de réaliser plusieurs projets :

Publication du livret « les musées se racontent », dans la gamme « Parcours » des éditions du Pays d'art et d'histoire : cet outil de communication, destiné à présenter les musées du Pays d'art et d'histoire à un large public, privilégie la forme du récit. Chaque musée ou espace muséographique a été invité à raconter son histoire ou à présenter ses collections à travers une anecdote pour éveiller la curiosité et l'envie de partir à la découverte du patrimoine de ce riche territoire. Tiré à 10 000 exemplaires, ce livret de 36 pages est distribué gratuitement dans les musées et les réseaux de diffusion des publications du Pays d'art et d'histoire.



La mission musées s'est aussi donné pour objectif d'organiser des journées d'étude et des ateliers destinés à professionnaliser les pratiques des gestionnaires des musées :

- Atelier sur l'emballage des collections, réalisé au musée de Minerve le 10 février 2022 et animé par Claudine Jacquet, chargée de mission musées (12 participants) ;
- Journées de formation à la conservation préventive et au dépoussiérage des collections, organisées dans trois musées différents (l'Ecomusée des Mémoires de Puisserguier, le musée archéologique d'Olonzac, le musée d'arts et traditions populaires d'Olargues), les 11, 12 et 21 avril 2022 et animées par Claire Idrac, conservatrice-restauratrice du patrimoine (24 participants sur les trois journées) ;
- Atelier sur la communication, en collaboration avec Jean-François Pouget, directeur-général adjoint d'Hérault Tourisme, et de Lucie Jacquemin, responsable du service culturel de la communauté de communes Grand Orb, organisé au musée de la Cloche et de la Sonnaïlle le 30 mai 2022 (13 participants).



Formation sur la conservation préventive et le dépoussiérage des collections. © C. Jacquet

Atelier sur l'emballage des collections. © S.Basset

Enfin, la mission musées vient également en appui de projets initiés par les gestionnaires des musées :

- Musée Les lumières de la mine du Bousquet d'Orb : accompagnement dans le prêt de 50 lampes de mineurs pour l'exposition « Charbon, bon vieux fossile » organisée par le musée des Sciences de la Terre de Martigny (Suisse), réalisation des constats d'état et suivi de la campagne photographique réalisée par le service photo des Archives départementales de l'Hérault ;
- Musée des arts et traditions populaires d'Olargues : demande d'autorisation de travaux et de subvention auprès du service des Monuments Historiques de la DRAC Occitanie pour l'étude de la bannière de l'Orphéon (1867), en préalable à la restauration de l'objet qui rejoindra ensuite les collections du musée ; accompagnement du musée dans le montage d'un dossier de demande d'accueil d'un volontaire en service civique ;
- Maison des Arts de Bédarieux : accompagnement dans la réalisation de l'inventaire et du récolement des collections ;
- Maison Cévenole des arts et traditions populaires : suivi du projet muséographique de la salle archéologique valorisant les sites de Saint-Laurent-de-Féreyrolles et de Neyran.



Lampe du musée Les lumières de la mine ©C. Cordier- AD34



Détail de la bannière de l'Orphéon d'Olargues. © C. Jacquet

La dynamisation : promotion d'un territoire d'excellence patrimoniale

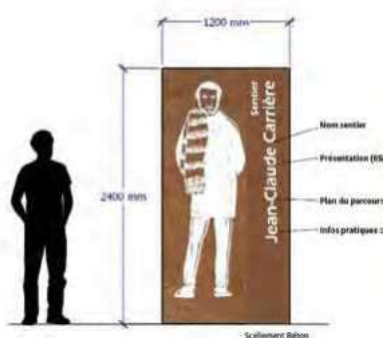
L'offre de médiation patrimoniale

Le label vise à maintenir la qualité du cadre de vie et à renforcer l'attractivité du Pays Haut Languedoc et Vignobles. En préalable, l'accent doit être mis sur la médiation : le patrimoine doit être expliqué, interprété, mis en valeur. L'appropriation du territoire, de ses richesses et de son identité par ses habitants suppose des actions en profondeur autour du patrimoine, remarquable ou plus modeste, notamment en termes de sauvegarde, de valorisation et de promotion de la qualité architecturale et paysagère.

Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets de médiation :

- Étude pour la création d'un circuit d'interprétation patrimoniale dédié à Jean-Claude Carrière, Colombières-sur-Orb (programme européen FEADER-Leader) ;
- Création d'un circuit d'interprétation patrimoniale, Graissessac (programme européen FEADER-Leader) ;
- Création d'un circuit d'interprétation patrimoniale, Hérépian (programme européen FEADER-Leader).

TOTEM HALTE 0 -> POINT DE DÉPART



Les outils de médiation

Les pionniers du Caroux

Le territoire est un haut lieu de la spéléologie. Certaines cavités sont remarquables à un niveau international (gouffre Aven Marcou et les « vertes », grotte de la Dêvèze et collection, grotte Julio et chiroptères, grotte de l'Aldène et traces archéologiques...). La pratique de la spéléologie est ancienne et riche sur le territoire du Pays. En effet, le spéléo club de la montagne noire et de l'Espinouse (SCMNE) est le plus vieux club en activité de France, il a fêté ses 90 ans en 2021. C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a élaboré, avec les acteurs reconnus de cette discipline sur le territoire, un projet de valorisation et de mise en récit autour de la pratique de la spéléologie et de l'escalade :

- la création d'une exposition photographique « L'envers du décor » mettant en valeur les richesses du monde souterrain et son livret.



La co-production d'un film « Marcou montagne de la nuit » d'Anthony Alliès

Le film a remporté le prix du public lors du festival du film de spéléo « spéléimage » en décembre 2022.

Il a été présenté plusieurs fois sur le territoire au cours de l'été et le sera encore en 2023.



La création d'une exposition de Sam Bié « Encordés », autour de la pratique de l'escalade dans le massif du Caroux.

Le massif du Caroux tient une place particulière dans l'histoire de l'alpinisme, marquante pour le territoire mais finalement peu connue par la population locale et peu valorisée auprès des touristes. Pour autant, il bénéficie d'un attrait et d'un attachement particulier. D'après les connaisseurs, c'est un lieu privilégié pour s'initier à l'alpinisme et à l'escalade en milieu granitique.

Exploré depuis les années 1910 par les grimpeurs, la notoriété du Caroux a dépassé les frontières régionales et les plus grands, comme Armand Charlet, Lionel Terray ou encore Robert Flématti et René Demaison, y ont laissé leurs traces. Dans les années 30, le Caroux devient un terrain d'entraînement pour les Aiguilles de Chamonix. Deux figures locales majeures, Georges Fraissinet et Antonin Azéma, ont fortement marqué cette histoire et restent encore très présents dans la mémoire des grimpeurs.

L'exposition « Encordés » est un défi relevé par Sam Bié, photographe spécialisé couvrant de nombreuses performances d'escalade. Chaque archive photographique a fait l'objet d'une prospection - recherche du lieu, des conditions de prise de vue, de témoignages - afin de permettre la reconstitution et le montage d'une image avec une photo ancienne et une prise de vue actuelle. Les expositions « l'envers du Décor de 2021 » et « Encordés » ainsi que le film « Marcou, Montagne de la nuit » seront présentés à Pierres Vives en février 2023 dans le cadre d'un partenariat avec le Département de l'Hérault. Dans le cadre des animations du Géoparc Hérault, le film « Marcou, Montagne de la nuit » ainsi qu'une partie de l'exposition « L'envers du décor » seront présentés en février 2023 à la grotte de Clamouse.

L'exposition « Encordés » sera installée dans les gorges d'Héric au cours de l'été 2023, avec l'accord de la DREAL, le site étant classé.



La mallette Vignes

@ Les petits débrouillards



L'histoire liée à la viticulture et la position géographique médiane d'un territoire entre plaine et montagne est un thème fort et un fil conducteur omniprésent sur le territoire. Ce prisme permet d'expliquer les grandes mutations du territoire, les bouleversements sociaux économiques et paysagers apportés par l'avènement de la viticulture, les répercussions sur un territoire dont les centres de gravité se sont déplacés au XIXe siècle. Cette « histoire du vin » est de fait un des axes prioritaires dans le positionnement du Pays d'art et d'histoire et conforte le projet oenotouristique présenté dans le cadre du label Vignobles et Découvertes. En 2022, livraison de la mallette Vigne et vin à CEBENNA, au CREDD de Vaillhan et au service éducatif Sud Hérault, et formation des usagers le 9 novembre au Domaine de Roueïre.

Le Tote bag

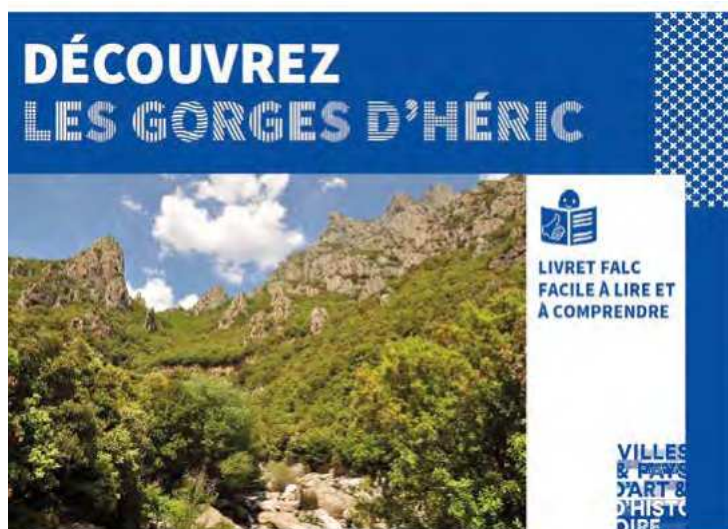


Pour accompagner les partenaires du Pays d'art et d'histoire et les passionnés du patrimoine, les amis des musées du territoire, création d'un tote bag (sac en tissu).

Livrets FALC (Facile à lire et à comprendre)

Rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre... Le Pays d'art et d'histoire, partenaire de l'association Accessens, s'inscrit dans le programme « Massif Central pour tous » en proposant d'intégrer au réseau des sites adaptés, quatre sites présents sur son territoire, à savoir : > La Grotte de la Dèveze ; le Musée de la Préhistoire régionale ; le Musée de la Cloche et de la Sonnaïlle ; les Gorges d'Héric.

Le projet, défini en concertation avec les acteurs du territoire, a pour objet l'adaptation des visites des sites partenaires aux publics en situation de handicap mental. Ce projet se concrétisera par la création, sur chacun des sites partenaires, de livrets de visite « Faciles à Lire et à Comprendre » que l'association Accessens réalise et dont elle cèdera les droits d'utilisation, d'exploitation et de reproduction au Pays Haut Languedoc et Vignobles. Au terme de cette action, une formation commune aux quatre sites sera mise en œuvre en 2023 pour permettre aux personnels des sites partenaires de se familiariser avec les techniques d'accueil des publics en situation de handicap mental.



Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Pour rappel, la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) est inscrite dans la convention du label Pays d'art et d'histoire signée entre la collectivité et le Ministère de la Culture.

Établissement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics aux composants du patrimoine du territoire :

- c'est un outil pour donner à voir et à comprendre le territoire labellisé Pays d'art et d'histoire ;
- ce n'est pas un musée car il n'a pas de collection propre et n'a pas de mission de conservation, même si certains objets peuvent être déposés ou prêtés dans le cadre d'exposition ;
- les CIAP et autres centres d'interprétation font plus appel à l'expérience, à l'usage des sens ; ce sont des lieux de divulgation, dont la visite est une invitation à aller sur site ;
- créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité territoriale (musée, médiathèque, centre d'urbanisme, etc.), il contribue à compléter le maillage culturel du territoire.

L'objectif du CIAP est d'offrir une vue globale du territoire, une synthèse du Pays d'art et d'histoire. Il doit permettre aux habitants de se retrouver dans le discours qu'il offre et donner aux nouveaux arrivants et aux visiteurs envie de sillonner et de découvrir le territoire. C'est donc à la fois un projet scientifique et culturel et un projet d'aménagement immobilier, répondant à des contraintes fonctionnelles et techniques.

UN CIAP c'est un lieu et des contenus, pour donner les clés de compréhension du territoire et cela passe par :

- une exposition permanente ;
- des expositions temporaires ;
- des outils de médiation pour différents publics (maquettes, supports multimédias, ateliers pédagogiques) ;
- la programmation culturelle annuelle et les éditions (Parcours, Focus) du Pays d'art et d'histoire.

Afin de concevoir à l'échelle du territoire un CIAP multisites, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a missionné Ave Culture pour réaliser une étude de définition et de programmation.

Cette étude a donné lieu pour 2022 à :

- un état des lieux
- des visites de terrains ;
- des rencontres avec les gestionnaires de sites et d'espaces muséographiques ;
- des entretiens avec les partenaires institutionnels.

Une concertation

- une information, une concertation, par le biais d'une lettre – l'ensemble des sites pré-identifiés (environ une cinquantaine sur le Pays) ont ainsi été informés et invités à se positionner dans le cadre de ce projet ;
- un comité de pilotage le 11 octobre 2022 afin de valider les pistes d'interventions.

Suite à ces rencontres et visites de sites et afin de matérialiser le CIAP en réseau, les sites et équipements pressentis pourraient donc être les suivants :

- une tête de réseau : un aménagement scénographique au domaine de Roueire, lieu qui allie un centre d'art et du patrimoine et un service éducatif, géré par la communauté de communes Sud Hérault ;
- des antennes : des aménagements de type « îlots » ou « modules » scénographiques, prioritairement envisagés sur les sites des Musées de France ;
- des sites partenaires : des panneaux muraux ou des totems (avec une qualité particulière, une matérialité identitaire) sur les sites souhaitant s'inscrire dans ce réseau.

Le dénominateur commun à tous les sites serait le principe de carte du territoire et une description du thème du site en particulier, inscrit dans la dynamique du CIAP (excepté pour la tête de réseau qui abordera les thèmes et le PAH dans sa globalité), ainsi qu'une présentation des documentations inhérentes au CIAP (brochures, livrets, etc. du Pays d'art et d'histoire).

L'étude se poursuit en 2023 et doit aboutir à la finalisation du projet scientifique et culturel du CIAP et l'élaboration du programme d'aménagement (avant-projet sommaire sur les différents sites avec le chiffrage des investissements et le fonctionnement du CIAP).



Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles

Une lettre d'information et d'invitation !

Nous vous écrivons cette lettre pour vous informer de l'avancée du projet de CIAP sur notre territoire. En quelques mots, nous souhaitons vous présenter les missions de ce CIAP, son fonctionnement et les bénéfices attendus en termes de valorisation et de mise en cohérence de nos patrimoines.

Nous vous écrivons aussi cette lettre pour vous inviter à rejoindre ce réseau de sites patrimoniaux !

Le site que vous avez en gestion et la nature de vos actions vers les publics font de vous des partenaires potentiels que nous serions heureux d'accueillir au sein de ce projet.

Un projet de CIAP « en réseau »

Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est une entité à la fois matérialisée par des équipements (espaces d'interprétations aménagés, parcours signalétiques, collections de brochures et de publications, etc.) et des actions (ateliers de découvertes, visites, événementiels, etc.).

Contractuellement, un CIAP assure trois grandes missions :

- > La découverte et la compréhension de l'architecture et du patrimoine du territoire ;
- > La sensibilisation de la population aux enjeux de préservation de ce patrimoine et du cadre de vie ;
- > La pédagogie quant à ce patrimoine spécifique, en offrant au plus grand nombre des outils de connaissance et de partage.

En somme, le CIAP du Pays Haut Languedoc et Vignobles ambitionne de mettre en cohérence globale sur le du Pays d'art et d'histoire ce que vous faites déjà très bien à l'échelle de votre site.

Il n'a pas vocation à bouleverser ce qui existe déjà, bien au contraire : ce CIAP doit permettre de mutualiser les actions de valorisation, de proposer une communication commune, de donner de la visibilité à tous nos patrimoines, à votre site, dans le respect de sa singularité, mais à une échelle plus élargie, avec des moyens plus conséquents.

Et concrètement ?

Concrètement, le CIAP sera donc matérialisé par des équipements et animé par des actions.

- En termes d'équipements, le Domaine de Roueire sera la tête de réseau. Dans ce Centre d'Arts et du Patrimoine, situé à Quarante, de nombreuses actions sont déjà entreprises à l'endroit des publics jeunes, scolaires, mais aussi plus largement touristiques. Le Domaine de Roueire, en cours d'aménagement, consacra un espace notable (presque 200 m²) à la présentation du Pays d'art et d'histoire, des sites patrimoniaux et des thèmes qui lui sont associés. Ainsi, tous les patrimoines seront représentés en ce lieu : naturels, culturels, immatériels... Outre une découverte complète du territoire, il s'agit de promouvoir l'existence de votre site, des thèmes qui le porte et de donner aux visiteurs l'envie de venir.
- Les thèmes présentés au Domaine de Roueire s'articuleront avec ceux des antennes, dans une logique de renvoi d'un site à l'autre. Les antennes sont des sites qui accueillent déjà des publics selon des fréquentations notables, et qui sont, en termes d'équipements muséographiques, déjà bien pourvus. Concrètement, en ces lieux, le CIAP pourra être matérialisé par un aménagement scénographique mobilier et graphique, comme un module d'interprétation, ou documentations, informations graphiques et peut-être même borne interactive viendront incarner le réseau.
- Enfin, il y aura les sites partenaires. Là, l'intervention scénographique est plus mesurée. Elle pourra prendre la forme d'un panneau d'information mural, ou d'un totem signalétique, toujours avec ces facilités de présentation des documentations et brochures associées au CIAP. Pour autant, si la présence en terme d'équipement matérialisant la présence du CIAP sera plus modeste que pour les antennes, les sites partenaires seront pleinement intégrés dans la logique du réseau.

La philosophie de notre démarche

La philosophie de notre démarche est simple : elle repose sur l'adhésion au projet et l'adaptation aux sites partenaires. Aussi, si vous êtes intéressés par ce projet de CIAP, et que vous souhaitez être associés à l'élaboration de ce réseau de sites à la mesure de vos moyens et de votre intérêt, n'hésitez pas à nous contacter par retour de courriel !

Vous êtes intéressés ?

Merci de bien vouloir nous écrire un courriel ou nous appeler avant le 1er octobre 2022 !

Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

contact@paysahv.com
04 67 38 11 10



Orchestre de Pays

En 2007, le territoire disposait des écoles de musique, des orchestres d'harmonie et chorales amateurs de très bon niveau. Afin de favoriser ces pratiques culturelles bénéficiant à la population, la commission culture du Pays présidée par Norbert Étienne initiait la création de l'Orchestre de Pays affichant ainsi une politique culturelle humaine et sociale.

Avec cette aventure artistique humaine unique à l'échelle d'un si vaste territoire, l'Orchestre a mis en valeur notre histoire à travers des créations de qualité.

Associant la musique au théâtre, des professionnels ont encadré des musiciens, des choristes et des comédiens amateurs issus du Pays. Cette passion commune en partage a rassemblé des habitants de tous âges, de tous horizons pour en faire un véritable phénomène social où la sincérité, l'accent et l'inventivité du patrimoine immatériel n'a cessé de rayonner sur le territoire.

Depuis 2007, ce sont sept spectacles qui ont été créés et joués !

- le secret de Firmin ;
- 1907 ;
- la chanson de la Croisade ;
- les «12 dimanches d'un printemps»
- la chanson du canal ;
- le Pays de Tjédor ;
- un Pays pour Laura.

Les « 12 dimanches d'un printemps » a été le dernier spectacle de l'Orchestre de Pays qui tire sa révérence après 16 ans de fonctionnement.





La démarche Grand Site de France

Préserver, gérer
et mettre en valeur le Grand Site

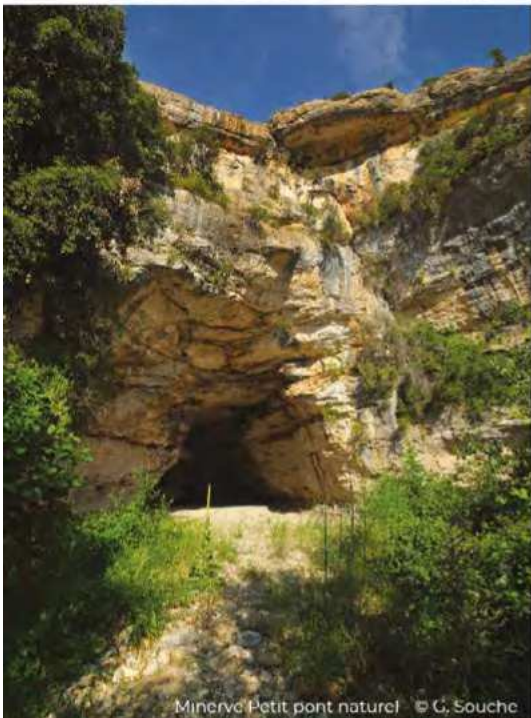




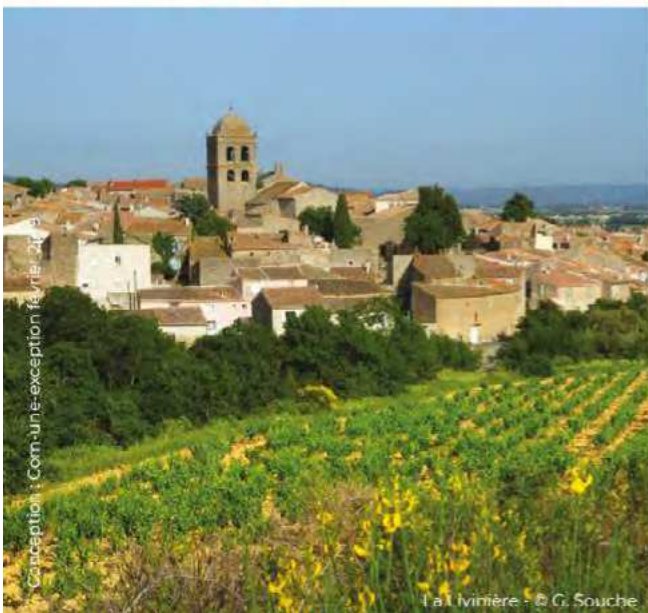
Azillanet Eglise - © G. Souche



La Caunette Eglise - © G. Souche



Minerve Petit pont naturel - © G. Souche



Lalvimière - © G. Souche



Minerve Eglise - © G. Souche



Muret pierre sèche - © G. Souche

La démarche Grand Site de France «Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian»

La démarche Opération Grand Site (ou de Grand Site de France) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

La démarche Opération Grand Site a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label Grand Site de France (GSF). C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions actuel de l'Opération Grand Site, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label Grand Site de France peut être envisagée. L'attribution de ce label Grand Site de France distinguera une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.



Minerve © G.Souche

Les trois objectifs de toutes les Opérations Grands Sites :

- RESTAURER ET PROTÉGER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE, NATURELLE ET CULTURELLE du site classé et de ses abords ;
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VISITE (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE local.

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est la structure porteuse/gestionnaire de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée, pour le compte et avec le soutien des sept communes concernées (Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux), de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, et du Conseil départemental de l'Hérault.

Périmètre du Grand Site



Les données clés

Un site
classé de
2 848
hectares

Un Grand Site
d'environ
14 000
hectares

2 600 habitants
200 000 visiteurs

7 communes
Azillanet, Cesseroas, La
Caunette, La Livinière,
Minerve, Siran et Vélioux

1 Communauté
de Communes
du Minervoais au
Caroux

1 Parc naturel
régional du
Haut-Languedoc

État d'avancement de la démarche Opération Grand Site

L'Opération Grand Site a été officiellement lancée par l'État en juillet 2015. Depuis, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Le document cadre de l'OGS (projet et programme d'actions 2019-2023) a été validé en Comité de pilotage local en décembre 2018. Depuis, le territoire et les acteurs de l'OGS disposent d'un document de gestion qui comprend notamment :

Une ambition collective : « RÉVÉLER LE GRAND SITE »

Au travers d'orientations... :

**AXE 1 : RÉVÉLER LES PAYSAGES ET FAVORISER LA PRÉSERVATION DYNAMIQUE
DES ÉQUILIBRES PAYSAGERS**

**AXE 2 : CONNAÎTRE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL,
ARCHITECTUREL ET URBAIN**

AXE 3 : AMÉLIORER L'ACCUEIL, ORGANISER LA VISITE ET ENRICHIR SON CONTENU

**AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PÉRENNE DU GRAND SITE
ET DES OUTILS D'ÉVALUATION**

... et d'un programme d'actions sur 5 ans de 45 actions pour un montant de 3 862 740,00 €.

Ce document cadre de l'Opération Grand Site a été présenté et approuvé par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) en décembre 2020 avec avis favorable à l'unanimité assorti de recommandations.

En juillet 2022, à l'occasion du Comité de pilotage de l'OGS, il a été pris acte :

- de la volonté de tous les élus du Grand Site de pouvoir commencer à travailler sur la candidature au label Grand Site de France (GSF) dès la fin du programme d'actions 2019-2023, soit dès l'automne 2023 ;
- de solliciter via la DREAL, une visite technique préalable de la mission GSF du Ministère de la Transition Écologique, et ce dès que possible ;
- de mobiliser une mission d'appui d'un consultant pour accompagner l'élaboration du dossier de candidature au label GSF.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que **structure gestionnaire de l'OGS**, a notamment pour missions d'assurer l'animation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions de l'OGS ; l'accompagnement à la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site ; la planification du calendrier de l'OGS et le phasage des étapes jusqu'à l'obtention du label GSF ; la production des documents techniques et de communication nécessaires au bon déroulement de la démarche GSF.

Animation et coordination générale de la démarche Opération Grand Site

TYPES DE RÉUNIONS	DATES DE RÉUNIONS
Comité des élus Grand Site	
Vélieux	17 janvier
Azillanet	24 mars
La Livinière	25 mai
Vélieux	4 juillet
Présentation d'un point d'étapes à Monsieur le Vice-président Tourisme du Conseil départemental de l'Hérault et à Madame la Présidente d'Hérault Tourisme	
Visite, réunion et déjeuner à Minerve	8 juin
Réunion technique annuelle de programmation avec tous les financeurs à la DREAL	
Montpellier	16 juin
Réunion du Comité de pilotage de l'OGS avec Monsieur le Sous-préfet de Béziers	
Réunion et déjeuner à Cesseras	5 juillet



Comité des élus du 17 janvier à Vélieux © A. Boisard



Comité des élus du 24 mars à Azillanet © A. Boisard



Visite du Département du 8 juin à Minerve © C. Roger



Comité de pilotage de l'OGS du 5 juillet à Cesseras © A. Boisard



Accompagnement et suivi de différentes opérations inscrites au programme de l'Opération Grand Site

Axe 1 : Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers

- **Assistance architecturale et paysagère** : cahier des charges élaboré en lien avec la DREAL et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, puis débattu en comité élus en mars, dépôt d'un dossier de demande de subvention LEADER, lancement d'un appel d'offres en avril, analyse des offres puis présentation devant la CAO du Pays en juin, demande de compléments d'information, **décision prise en CAO du Pays en septembre de confier la mission au groupement d'agences ART/RASCOL (architecte et paysagiste)**, réunion technique de démarrage avec les deux prestataires et la DREAL en octobre. Suivi de l'instruction du dossier LEADER (dont présentation en Cotech puis Coprog en juin) jusqu'en décembre.

- **Schéma de restauration paysagère de points noirs** : projet de diagnostic et propositions d'orientations de traitement présentés en comité de pilotage de l'étude en janvier à Cesseras, en cours d'élaboration du plan d'actions. **Concernant le thème des points de collecte Ordures Ménagères** : réunions de terrain en juillet avec la Communauté de Communes du Minervois au Caroux et la DREAL sur le Grand Site puis en septembre avec les élus sur Azillanet, élaboration des avant-projets concernant quatre points de collecte distincts en octobre. **Concernant le thème de la signalétique** : atelier technique en septembre avec la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Syndicat de l'AOP Minervois, le Département, la DDTM et la DREAL. **Concernant le thème des espaces publics** : atelier technique en septembre avec la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, le CAUE, le Département, la DDTM et la DREAL.



Réunion schéma de points noirs du 5 janvier à Cesseras © A. Boisard



Visites de terrain points de collecte du 6 juillet à à Minerve et La Caunette © S. Brisa



Ateliers techniques schéma de points noirs du 14 septembre à La Caunette © S. Brisa

• **Schéma de développement agricole** : en appui au Département, **décision prise par le Département de confier la mission à l'agence SCE en mars**, envoi d'un courrier d'information du lancement co-signé par le Département et le Pays en avril, réunion avec les élus en mai à La Caunette, trois permanences auprès des agriculteurs assurées en juin à Siran, La Caunette et Azillanet, élaboration du projet de diagnostic, journée d'ateliers en décembre avec les agriculteurs, les élus et plusieurs organismes (Communauté de Communes du Minervois au Caroux, Pays, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Syndicat de l'AOP Minervois, Association Chemin Cueillant, Chambre d'agriculture, SAFER,...), élaboration des propositions d'orientations. Plusieurs réunions techniques en visioconférence toute l'année avec le Département et le prestataire.

Réunion schéma agricole du 20 mai à La Caunette © C. Roger - S. Brisa



Ateliers schéma agricole du 2 décembre à La Livinière © S. Brisa



Axe 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain

• **Inventaire du patrimoine hydraulique lié à l'activité meunière** : suivi de ce volet de la mission de la chargée d'inventaire du Pays d'art et d'histoire, suivi de la campagne photographique réalisée sur le terrain en avril et juin.

• **Accompagnement du musée de Minerve** : en appui à la commune, suivi de l'élaboration du projet scientifique et culturel (PSC) par la chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire. Comités scientifiques en février et mars. Restitution de l'inventaire des collections archéologiques en juillet ; Au-delà de cet accompagnement, besoin exprimé par le Maire de Minerve d'une **étude d'aide à la décision pour la gestion du futur musée**, qui soit portée par le Pays, faite en comité élus en janvier. Cahier des charges élaboré avec la chargée de mission musées, puis débattu en comité élus en mars, dépôt de deux dossiers de demande de subvention Département et LEADER, lancement d'un appel d'offres en avril, analyse des offres puis présentation devant la CAO du Pays en juin, demande d'organiser une audition avec les trois premiers candidats dès que possible, visite des services de la DRAC et du Département en septembre au musée, obtention du financement du Département puis audition de trois candidats en octobre, **décision prise en CAO du Pays en octobre de confier la mission à l'agence Public Impact Management**, réunion technique de démarrage avec le prestataire en novembre, 1ère venue du prestataire à Minerve avec visite accompagnée du musée, déjeuner de travail avec les élus et le Pays et RDV avec les élus en décembre. Suivi de l'instruction du dossier LEADER (dont présentation en Cotech puis Coprog en juin) jusqu'en décembre.



Visite du Conseil départemental et de la DRAC du 15 septembre au musée de Minerve © S. Brisa

- **Restauration de l'église Saint Laurent à Azillanet** : en appui à la commune, RDV de travail avec la commune en septembre pour caler le montage des dossiers de demande de subvention concernant la 5ème tranche de travaux (réhabilitation du porche et du clocher), dépôt des dossiers de demande de subvention en octobre.

- **Restauration de l'église ND de l'Assomption et de la Tour porte à La Caunette** : en appui à la commune, suivi de l'instruction des deux dossiers de demande de subvention LEADER (dont présentation en Cotech puis Coprog en juin) jusqu'en juillet. Réunion d'étapes de présentation du diagnostic sanitaire, structurel et historique sur l'église avec les élus, le prestataire, la DRAC et le Département en novembre.



Église d'Azillanet © G.Souche

- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière (1ère tranche)** : en appui à la commune, suivi du dépôt du dossier de demande de subvention à l'État en janvier. Après obtention des financements du Département et de la Région, mais pas de l'Etat, alerte du Maire de La Livinière, puis envoi d'un courrier de soutien du Pays au Sous-préfet en juin. Réunion de travail avec les élus, le bureau d'études et l'agence technique départementale en octobre. Appui au Maire dès septembre pour organiser la venue du Sous-préfet. RDV préparatoire, puis venue du Sous-préfet avec déjeuner, parcours dans le village et réunion avec les élus en novembre.

- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à Siran** : en appui à la commune, suite à la sélection d'un cabinet, réunion de lancement du projet en février avec les élus, le prestataire et le CAUE. Après échanges entre les élus et le prestataire, désaccord sur le contenu de l'acte d'engagement à signer. Réunion complémentaire en mars avec le CAUE. Décision prise par le conseil municipal en avril d'abandonner le projet.

Axe 3 : Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu

- **Schéma d'accueil et de découverte** : réunion de travail sur le projet de cahier des charges V1 avec la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Département et la DREAL en janvier. Après plusieurs échanges techniques, projet de cahier des charges à reprendre pour tenir compte de l'actualité, des attentes et objectifs de tous les partenaires (dont volets étude et observatoire de la fréquentation, voire interprétation...) et plan de financement à finaliser.

- **Aménagement de l'aire d'accueil et d'information avec mise en discrétion des réseaux aériens à Vélioux** : en appui à la commune, projet qui se compose de deux volets : l'aménagement de l'aire en tant que telle, et la mise en discrétion des réseaux aériens. **Concernant le volet réseaux aériens** : sollicitation par la commune de Hérault Énergies en janvier, pour une mission d'expertise permettant d'aboutir au chiffrage des travaux. **Concernant le volet aménagement de l'aire** : suivi du dépôt du dossier de demande de subvention à l'État en janvier. Obtention du financement de l'État en mai. Échanges dès juin entre la commune et le Département préalables à la demande de subvention. Présentation en octobre par Hérault Énergies d'un avant-projet chiffré des travaux de mise en discrétion des réseaux aériens. Nouveaux échanges en novembre entre la commune et le Département puis dépôt d'un dossier de demande de subvention globale au Département en décembre.

- **Reconstruction de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette** : en appui à la commune de Minerve (maître d'ouvrage pour le compte des deux communes). Suite au lancement d'une consultation basée sur le cahier des charges établi en 2021, destinée à sélectionner un cabinet chargé d'élaborer un avant-projet chiffré, aucune offre remise en janvier. RDV avec les Maires de Minerve et de La Caunette en novembre : décision prise de relancer une consultation sur la base d'un nouveau cahier des charges à simplifier.



Passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette © S. Brisa

• **Projet Escapade Nature Sans Voiture interdépartemental entre les trois Grands Sites de France en projet de Béziers, Minerve et Carcassonne** : en appui à Hérault Tourisme. Suite à tout le travail mené sur ce projet multi-partenarial depuis avril 2019, production des fiches techniques par itinéraire, et élaboration du carnet de voyage (cahier des charges, lancement d'une consultation et sélection d'une agence de communication, nombreux échanges sur les propositions rédactionnelles et les éléments de contenu). Présentation de ce carnet de voyage en comité de pilotage du projet en août à Bayssan. Ce carnet comprendra : une carte et le récit des escapadeurs qui ont effectué les deux itinéraires retenus pour relier et découvrir les trois Grands Sites et leurs espaces intermédiaires (liaison Béziers à Carcassonne via Minerve, et liaison Carcassonne à Béziers via Lagrasse) et les informations pratiques pour organiser son voyage avec une mise en lumière et un renvoi vers les principaux acteurs touristiques des territoires traversés. Plusieurs réunions du comité technique du projet toute l'année. En amont et suite au comité de pilotage, nombreux aller-retour entre les techniciens des cinq organismes partenaires.

Comité de pilotage Escapade Nature Sans Voiture du 30 août au Domaine de Bayssan © S. Brisa



• **Réseau des ambassadeurs du Grand Site** : en appui à l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux, suite au plan d'actions présenté en comité élus en juin 2021, RDV et échanges préparatoires, communication, et organisation de **deux journées de sensibilisation des acteurs touristiques** (commerçants, restaurateurs, hébergeurs, caveaux, guides accompagnateurs, guides conférenciers, agents de l'Office de Tourisme...) sur la valeur patrimoniale du Grand Site :

THÈME	DATES	INTERVENANTS	NB D'ACTEURS TOURISTIQUES PRÉSENTS
Les paysages du Grand Site	11 mai	Agence ESKIS (Bureau d'études chargé du Plan de paysage)	19
L'histoire et le patrimoine de Minerve	21 novembre	Marie VALLÉ ROCHE (Historienne locale)	29

Journée de terrain du 11 mai à La Livinière, Siran et Minerve © S. Brisa



Axe 4 : Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

• **Plan de communication de l'OGS (élus, habitants)** : poursuite de la diffusion de communiqués de presse et de posts facebook. Suite au plan d'actions présenté en comité élus en juin 2021, cahier des charges débattu en comité élus en mars, dépôt de deux dossiers de demande de subvention Département et LEADER, lancement d'un appel d'offres en avril, analyse des offres puis présentation et **décision prise en CAO du Pays en juin de confier la mission à l'agence COM UNE EXCEPTION**, obtention du financement du Département en septembre, réunion technique de démarrage avec le prestataire en septembre. Suivi de l'instruction du dossier LEADER (dont présentation en Cotech puis Coprog en juin) jusqu'en décembre.

Au 31 décembre 2022 :

NOMBRE TOTAL D'ACTIONS PRÉVUES	ACTIONS TERMINÉES	ACTIONS EN COURS	ACTIONS ABANDONNÉES
45	9	28	2

Suivi d'autres opérations :

• **Candidature à l'appel à projets LEADER 2023-2027** : appui à la préparation et participation à la journée de concertation de septembre à Murviel-les-Béziers, contribution à l'élaboration du dossier de candidature déposé par le Pays en octobre.

• **Projet INHERIT** : projet européen de coopération transfrontalière « **INHERIT – stratégies de tourisme durable pour la conservation et la valorisation du patrimoine méditerranéen (2018-2022)** », porté par le Département visant à préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel méditerranéen par le développement d'un tourisme durable et porté par une gouvernance locale. Au vu des démarches engagées en matière de tourisme durable, proposition faite par le Département au Pays en janvier que le Grand Site puisse être reconnu comme nouvelle zone INHERITURA afin de mettre en valeur tout l'engagement en faveur d'un tourisme durable de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'OGS (Communes, Communauté de Communes du Minervois au Caroux, Office de Tourisme, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Pays...). Trois rendez-vous de travail avec le Département, contribution en février à l'élaboration du dossier de candidature déposé par le Département. Après examen du dossier par les partenaires européens, reconnaissance du Grand Site communiquée par courrier du Président du Département en avril.



Randonnée à Minerve © G.Souche

• **Projet OENOMED** : projet européen de coopération transfrontalière de qualification et promotion des filières viti-vinicoles des aires protégées de méditerranée, porté par le Département qui concerne deux territoires héraultais dont le Grand Site avec construction d'une charte locale d'engagement des viticulteurs pour préserver les ressources telles que l'eau, la biodiversité, les sols et les paysages, et reconnaissance des pratiques vertueuses et des efforts des viticulteurs par le subventionnement d'actions concrètes portées par des entreprises viticoles. Suite à la présentation du projet faite en octobre 2021, appui au Département et à l'INRAE pour mettre en œuvre le projet durant toute l'année : participation à deux réunions d'ateliers participatifs locaux en janvier et en avril à Minerve avec des viticulteurs, et des représentants de plusieurs organismes (Syndicat de l'AOP Minervois, Communauté de Communes du Minervois au Caroux, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Pays), appui à l'organisation de l'accueil et la visite d'une trentaine de partenaires européens (Tunisie, Liban et Italie), en juin à Minerve et La Caunette, suivi de l'élaboration par le Département, l'INRAE et l'AOC Côteaux du Languedoc du référentiel de subventionnement et du dispositif d'évaluation et d'accompagnement des projets, relai et suivi de l'appels à projets lancé par le Département en septembre auprès des entreprises viticoles, intégration dans le comité technique d'évaluation des projets, analyse et avis rendu en novembre au comité technique sur les sept dossiers déposés concernant le Grand Site.



Atelier OENOMED du 12 avril à Minerve © S. Brisa



Visite des partenaires européens du 1er juin à La Caunette © S. Brisa



Visite des partenaires européens du 1er juin à Minerve © S. Brisa

- **Projet d'aménagement d'aires points de vue en bordure de la RD907 sur la Caunette et Vélioux porté par le Département** : réunion d'étapes avec tous les acteurs en juillet.
- **Plans d'interprétation paysagère des domaines départementaux de Vieulac (Minerve) et de la Forêt (Siran) portés par le Département** : rendez-vous avec le prestataire en avril, réunion du comité de suivi avec tous les acteurs en septembre.
- **Travaux de DCFI le long de la RD147 à Minerve, portés par le Département** : en appui à la commune, réunion sur le terrain préalable au lancement des travaux de débroussaillage avec tous les acteurs en novembre.
- **Mise en valeur des espaces publics à Cesseroas (2ème tranche)** : en appui à la commune, suivi du dépôt du dossier de demande de subvention à l'État en janvier.
- **Mise en valeur des espaces publics à Azillanet** : en appui à la commune, réunion avec le CAUE en février.
- **Sauvegarde et mise en valeur de l'ancien castrum à La Livinière (1ère tranche)** : en appui à la commune, suivi de l'instruction du dossier de demande de subvention LEADER (dont présentation en Cotech puis Coprog en juin) jusqu'en juillet.
- **Amélioration de la couverture en téléphonie mobile à Vélioux** : en appui à la commune, réunion sur le terrain avec l'opérateur BOUYGUES et la DREAL en juillet, suivie de la transmission d'éléments en vue de favoriser une bonne intégration paysagère.
- **Déploiement de la fibre optique à Cesseroas** : en appui à la commune transmission d'éléments en vue de favoriser une bonne intégration paysagère en juillet, puis réunion sur le terrain avec XP Fibre, prestataire de Hérault THD, et la DREAL en octobre.
- **Mise en valeur des points d'accès aux sites d'escalade de Fauzan (Cesseroas), et Trémenal (La Caunette)** : journée sur le terrain avec la Communauté de Communes du Minervo au Caroux et la DREAL en octobre.
- **Démarche Cru La Livinière portée par le Syndicat de l'AOP** : assemblée générale annuelle en janvier.
- **Projet de cadastre solaire porté par le Parc et le Pays** : comité de pilotage de validation de l'outil avant sa mise en ligne, en février.
- **Démarche Natura 2000 portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc** : rendez-vous avec les élus et le Pnr HL à La Caunette et à Minerve en juin, comité de suivi annuel en novembre.
- **Guide pratique paysage du Réseau des Grands Sites de France (RGSF)** : en appui au RGSF, insertion en mars d'un article pour valoriser l'expérience de la création de nouveaux vignobles sur le Grand Site, accompagnée par une mission de paysagiste-conseil.
- **Démarche Grand Site de France Salagou Cirque de Mourèze portée par le Syndicat mixte du Grand Site** : comité de pilotage avec le Sous-préfet de Lodève en mars.



Réunion du 12 juillet à Saint-Pons de Thomières © S. Brisa



Réunion avant travaux DCFI du 21 novembre à Minerve © S. Brisa



Réunion de terrain du 6 juillet à Vélioux © S. Brisa

Implication dans les différents réseaux :

- **Réseau des Grands Sites de France (RGSF)** : séminaire technique annuel en visioconférence fin janvier, rencontres annuelles dans le Grand Site de France des Iles Sanguinaires, Pointe de la Parata (Corse du Sud) en octobre.



Rencontres du 12 au 15 octobre à Ajaccio © S. Brisa

Politiques et programmes contractuels

S'appuyer sur des cadres stratégiques, mobiliser des financements pour accompagner les projets du territoire

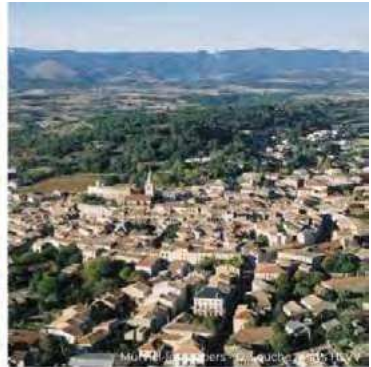
Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le Contrat territorial Occitanie / Pays

Le Programme européen LEADER

Les candidatures aux fonds européens FEADER et FEDER (Leader et Approches Territoriales Intégrées)





Contrat de Relance et de Transition Écologique

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Pays privilégie les approches contractuelles. Elles permettent de travailler dans des logiques d'emboîtement ce qui donne cohérence et efficacité. Qu'il s'agisse du Département, de la Région ou de l'Europe, c'est toujours l'esprit de croisement et de renforcement des politiques publiques qui prévaut.

Avec le contrat de relance et de transition écologique, l'État apporte sa contribution dans l'accompagnement des territoires organisés. Tout cela va dans le sens du projet et devrait faciliter largement le bouclage des plans de financement...

En France, 849 contrats ont été signés pour la génération 2021-2027.

Le contrat, véritable projet de territoire, est une vision large, stratégique, à moyen terme. Il détermine ce qui est souhaité et souhaitable pour le territoire, quel que soit la maîtrise d'ouvrage associée.

« **Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif** », est le nom du contrat qui résume l'ambition territoriale et met en exergue les quatre orientations phares du contrat :

- **ORIENTATION 1 : Améliorer et développer la cohésion sociale du territoire ;**
- **ORIENTATION 2 : Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale ;**
- **ORIENTATION 3 : Maintenir et renforcer un cadre de vie durable ;**
- **ORIENTATION 4 : Consolider l'attractivité territoriale.**

Ces orientations sont complétées par 16 objectifs stratégiques et 46 objectifs opérationnels dont les actions des communautés de communes et des communes s'insérant dans ce document-cadre pourront s'inscrire désormais dans la dynamique du CRTE. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a été signé le 10 décembre 2021 à la Communauté de communes les Avant-Monts à Magalas.

Les seize objectifs :

Objectif stratégique 1.1	Bâtir un cadre de vie durable
Objectif stratégique 1.2	Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations
Objectif stratégique 1.3	Créer du lien social, faire société
Objectif stratégique 1.4	Vivre en bonne santé
Objectif stratégique 1.5	Renforcer les politiques contractuelles à destination des quartiers prioritaires (politique de la ville)
Objectif stratégique 2.1	Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant
Objectif stratégique 2.2	Accompagner la transition du monde agricole
Objectif stratégique 2.3	Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles
Objectif stratégique 2.4	Consolider le tourisme et les loisirs
Objectif stratégique 3.1	Être exemplaire en matière de politique énergétique
Objectif stratégique 3.2	Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire
Objectif stratégique 3.3	Anticiper la gestion de l'eau
Objectif stratégique 3.4	Anticiper la gestion des déchets
Objectif stratégique 4.1	Favoriser l'attractivité de nouveaux arrivants par des services dédiés
Objectif stratégique 4.2	Consolider l'attractivité territoriale pour les entreprises, pour les salariés
Objectif stratégique 4.3	Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire



Accompagnement des communes petites villes de demain

Cinq communes sur le territoire du Pays ont été élues Petites Villes de Demain par l'État. Les conventions ont été finalisées avant le mois de juillet. Des chefs de projet doivent accompagner ces communes pour la définition d'un projet de territoire.

Les communes concernées sont : Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.

Certaines de ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie ou en cours de le devenir. Le Pays aux travers de différentes missions est associé à cette démarche notamment au travers de l'habitat qui porte le volet habitat de Petite Ville de Demain.



Magalas © A. Boisard



Saint-Chinian © G. Souche



St-Pons de Thomières © G. Souche



Bédarieux © G. Souche



Olonzac © K. Cosse

L'année 2022 a permis d'élaborer la première maquette financière permettant l'accompagnement des projets, ci-dessous :

Localisation	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Budget de l'action HT	DETR	DSIL
Orientation 1 - Améliorer et développer la cohésion sociale du territoire					
Objectif 1 - Bâtir un cadre de vie durable					
Actions - Proposer un habitat et des aménagements urbains adaptés et attractifs					
Aigues-Vives	Création d'une esplanade	Aigues-Vives	260 000 €	45 114,50 €	
Cabrerolles	Réfection du logement de l'ancienne école d'Aigues-Vives	Cabrerolles	40 729,03 €	20 454,12 €	
Lamalou-les-Bains	Réhabilitation du Centre Ulysse	Lamalou-les-Bains	500 000 €		153 342,00 €
Mons-la-Trivalle	Aménagement et requalification des espaces publics du centre de Mons	Mons-la-Trivalle	420 000 €		96 600 €
Objectif 2 - Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations					
Actions - Améliorer et renforcer les services de proximité pour tous les publics					
Capestang	Extension de l'école maternelle Lucie Aubrac - Tranche 2	Capestang	1 061 055,55 €	293 628,28 €	
Saint-Geniès-de-Fontedit	Construction d'un groupe scolaire responsable aux normes BDO - Tranche 1	St Geniès-de-Fontedit	1 490 890,00 €	298 177,80 €	
Bédarieux	Création d'un espace mutualisé	Bédarieux	900 000,00 €		90 000 €
Objectif 3 - Créer du lien social, faire société					
Actions - Structurer l'offre en équipements culturels et sportifs					
CC Grand Orb	Création d'un tiers lieu culturel	CC Grand Orb	1 230 000,00 €	136 000,00 €	
Orientation 2 - Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale					
Objectif 1 - Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant					
Actions - Accompagner les projets économiques structurants et les projets collectifs, notamment les projets publics/privés					
Magalas	Reconquête de la friche de l'ancienne cave coopérative : construction d'une école élémentaire - Tranche 1	Magalas	2 740 000,00 €	488 171,47 €	
CC Grand Orb	Réhabilitation de la friche industrielle Bourges - Tranche 1	CC Grand Orb	508 000,00 €	152 400,00 €	

Localisation	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Budget de l'action HT	DETR	DSIL
Objectif 4 - Consolider le tourisme et les loisirs, leviers de développement et d'attractivité					
Actions - Accompagner la gestion et la fréquentation des sites sensibles					
Saint-Pons de Thomières	Réfection de l'ouvrage de la source du Jaur	Saint-Pons de Thomières	204 929,59 €	61 478,88 €	
Vélieux	Aménagement d'une aire d'accueil et d'information	Vélieux	94 055,14 €	37 622,06 €	
Orientation 3 - Maintenir et renforcer un cadre de vie durable					
Objectif 1 - Etre exemplaire en matière de politique énergétique					
Actions - Réduire la facture énergétique territoriale et lutter contre la précarité énergétique en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique					
Boisset	Réhabilitation électrique de la salle communale et de la Mairie	Boisset	7 547,18 €		6 037,74 €
Cessenon-sur-Orb	Rénovation thermique des bâtiments communaux	Cessenon-sur-Orb	46 940,60 €		28 164,00 €
Colombières-sur-Orb	Mise aux normes et isolation du bâtiment de la poste	Colombières-sur-Orb	39 395,00 €		23 637,00 €
Félines Minervois	Rénovation énergétique de la maison des associations	Félines Minervois	26 579,56 €		10 631,00 €
Hérépian	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Hérépian	493 000,00 €		118 320,00 €
Le Pradal	Rénovation énergétique du gîte communal	Le Pradal	6 574,01 €		5 259,00 €
Le Pradal	Rénovation du gîte communal	Le Pradal	11 930,00 €		9 544,00 €
Olargues	Rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie et de l'école	Olargues	85 446,38 €		51 267,00 €
Olonzac	Rénovation énergétique du groupe scolaire	Olonzac	441 479,43 €		176 591,00 €
Pierrerue	Rénovation énergétique et mise aux normes de la Mairie	Pierrerue	173 400,00 €		34 680,00 €
Puissalicon	Rénovation énergétique de la salle du peuple	Puissalicon	80 108,20 €		32 043,00 €
Roujan	Reprise des menuiseries de l'hôtel de ville	Roujan	47 096,48 €	14 128,94 €	
Thézan-les-Béziers	Rénovation thermique du groupe scolaire Louis Prunet	Thézan-les-Béziers	388 110,00 €		155 244,00 €
Objectif 3 - Anticiper la gestion de l'eau					
Actions - Encourager de nouvelles pratiques agricoles pour une meilleure qualité de l'eau (EPTBOL)					
Agel	Mise à niveau de la station d'épuration	Agel	155 700,00 €	62 280,00 €	
		TOTAL	11 452 966,15 €	1 609 456,05 €	991 359,74 €

Le Contrat Territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Sur la période 2018-2021, la première génération des politiques territoriales de la Région Occitanie a permis de structurer des Territoires de Projet sur l'ensemble de la Région à travers 56 Contrats Territoriaux Occitanie. Ces contrats ont à ce jour, permis de programmer plus de 5 000 projets, représentant un investissement global de 3 milliards d'euros sur les territoires, avec une participation de la Région à hauteur de plus de 500 millions d'euros, dans des domaines aussi divers et essentiels que le cadre de vie, la transition écologique et énergétique, les grands équipements de centralité, les services, les infrastructures de développement économique, la culture et la valorisation du patrimoine, le sport, le tourisme, ...

Le contrat cadre du territoire Haut Languedoc et Vignobles 2018-2021 a été signé en juillet 2019 et a permis d'établir quatre enjeux de développement croisant la stratégie régionale avec la stratégie territoriale proposant sur quatre enjeux :

- Enjeu 1 – Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire ;
- Enjeu 2 – Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du Pays ;
- Enjeu 3 – Valoriser les ressources locales ;
- Enjeu 4 – Accompagner durablement la transition énergétique.

Élaboré en partenariat avec les communautés de communes : Grand Orb, Sud Hérault, du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le contrat a donné lieu à une intervention portant sur :

- Un soutien financier à deux fiches thématiques expérimentales : le développement, la valorisation et la requalification de la ressource bois de châtaignier et l'élaboration, la mise en place et le déploiement de dispositifs et démarches transversales pour la qualification du cadre de vie en zone rurale (Colorons le Pays et Opération Collective de Modernisation) ;
- Un accompagnement de 148 opérations pour près de 5 M€ de subventions.

Dans ce cadre-là, le Pays a assuré une ingénierie territoriale auprès des porteurs de projets et a assuré également le relais de la politique des bourgs-centres du dispositif régional. Six contrats bourgs-centres ont pu être signés : Bédarioux, Olonzac, Roujan, Murviel-les-Béziers, Magalas, Capestang. Cinq communes sont à ce jour positionnées sur la deuxième génération des Contrats Bourgs-Centres Occitanie 2022-2028 et sont en cours d'élaboration et/ou de validation : Lamalou-les-Bains, Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian, Saint-Pons-de-Thomières, Puisserguier.

En termes de gouvernance, c'est un comité de pilotage co-présidé par Florence Brutus et Jean Arcas qui a permis de suivre le contrat. Six comités de pilotage se sont réunis pour orienter et valider les maquettes financières annuelles ainsi que les projets bourgs-centres.

Contrat 2022 - 2028

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à accompagner chaque territoire organisé au regard de sa spécificité pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation du modèle de développement impulsé par le PACTE VERT.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles fort des rencontres territoriales du 7 septembre à Murviel-les-Béziers, du Contrat de Relance et de Transition Écologique, de la stratégie régionale à travers le PACTE VERT a élaboré, comme lors de la première génération, le contrat en partenariat avec les communautés de communes : Grand Orb, Avant-Monts, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce contrat porte sur trois enjeux territoriaux et onze objectifs stratégiques :

- Enjeu 1 – Un cadre de vie durable ;
- Enjeu 2 – Un territoire dynamique et attractif ;
- Enjeu 3 – Un territoire résilient.



<p>ENJEU 1 Un cadre de vie durable</p> <p>Objectif Stratégique 1 : développer un habitat contribuant au bien-être des habitants</p> <p>Objectif Stratégique 2 : faire société, créer du lien social</p> <p>Objectif Stratégique 3 : vivre en bonne santé</p> <p>Objectif Stratégique 4 : favoriser l'inclusion et l'insertion sociale</p>	<p>Mesure Opérationnelle 1.1 : amélioration de l'habitat privé</p> <p>Mesure Opérationnelle 1.2 : valorisation des centres anciens</p> <p>Mesure Opérationnelle 2.1 : déployer une stratégie d'offre et de prise en charge en direction de la jeunesse</p> <p>Mesure Opérationnelle 2.2 : renforcer la médiation sociale, culturelle avec les citoyens</p> <p>Mesure Opérationnelle 3.1 : améliorer la prise en charge médicale tout public, tout parcours</p> <p>Mesure Opérationnelle 3.2 : développer des comportements et des environnements favorables à la santé</p> <p>Mesure Opérationnelle 4 : renforcer les politiques contractuelles à destination des quartiers prioritaires ou en difficultés</p>
<p>Enjeu 2 Un territoire dynamique et attractif</p> <p>Objectif Stratégique 5 : faire émerger et soutenir des projets économiques structurants</p> <p>Objectif Stratégique 6 : accompagner les filières agricoles et l'organisation d'un système alimentaire plus local et durable</p> <p>Objectif Stratégique 7 : valoriser les patrimoines culturels et naturels</p> <p>Objectif Stratégique 8 : mener une démarche d'attractivité globale autour des services et thèmes forts du territoire</p>	<p>Mesure Opérationnelle 5.1 : soutenir les filières économiques locales</p> <p>Mesure Opérationnelle 5.2 : construire les conditions d'un développement économique durable tout en accompagnant le maintien des entreprises locales</p> <p>Mesure Opérationnelle 6.1 : accompagner la transition du monde agricole</p> <p>Mesure Opérationnelle 6.2 : contribuer au développement d'une alimentation saine, de qualité et locale</p> <p>Mesure Opérationnelle 7 : connaître, sauvegarder, promouvoir et animer les patrimoines</p> <p>Mesure Opérationnelle 8.1 : favoriser l'attractivité du territoire par des outils et services dédiés</p> <p>Mesure Opérationnelle 8.2 : consolider, développer et promouvoir le thermalisme, l'offre touristique, sportive et de loisirs</p>
<p>Enjeu 3 Un territoire résilient</p> <p>Objectif Stratégique 9 : développer la connaissance des enjeux environnementaux et climatiques</p> <p>Objectif Stratégique 10 : atténuer le changement climatique</p> <p>Objectif Stratégique 11 : réduire la vulnérabilité du territoire</p>	<p>Mesure Opérationnelle 9 : informer, sensibiliser et mobiliser sur les enjeux environnementaux et climatiques</p> <p>Mesure Opérationnelle 10.1 : être exemplaire en matière de politique énergétique</p> <p>Mesure Opérationnelle 10.2 : diversifier les solutions de mobilité et décarboner une partie des déplacements sur le territoire</p> <p>Mesure Opérationnelle 11.1 : anticiper la gestion de l'eau et la préservation des ressources naturelles</p> <p>Mesure Opérationnelle 11.2 : anticiper la gestion des déchets et l'impact environnemental des pollutions</p>

Deux comités de pilotage co-présidés par Jean Arcas et Florence Brutus se sont tenus en 2022 :

- le premier, le 13 mai à la salle du Cloître de la Mairie de Saint-Chinian pour faire le bilan du contrat 2018-2021 et pour esquisser les pistes du futur contrat 2022-2028 ;



© A. Boisard

- le second, le 15 novembre à la Communauté de communes Du Minervois au Caroux à Saint-Pons de Thomières a permis de valider le contrat définitif 2022-2028 entre la Région et le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles.



© A. Boisard

Dans ce nouveau cadre, la dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie et amplifiée durant cette période 2022-2028. Les contrats validés feront l'objet d'avenants, d'autres communes pourront se positionner sur cette deuxième génération des Contrats Bourgs-Centres Occitanie ; celle nouvelle génération s'appuie d'ailleurs sur les acquis des Projets de développement et de valorisation mis en œuvre au cours de la première génération 2018-2021.

Cette nouvelle politique inscrite dans le Contrat entre la Région et le Pays vise donc à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de valorisation et de développement. Le Pays apporte son appui en ingénierie pour mettre en œuvre cette politique localement par l'accompagnement des projets sur le territoire.

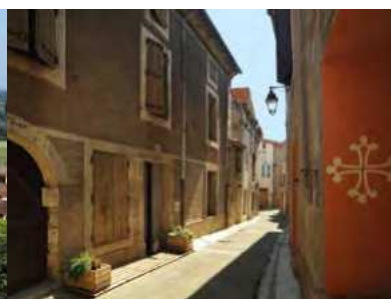
La présence de Bourgs-Centres dynamiques et attractifs est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie et participent à l'équilibre des territoires. Ces Bourgs-Centres jouent un rôle central vis-à-vis de leur territoire environnant ; ils doivent en effet répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux communes, des équipements culturels, de loisirs, sportifs, ... Pour conforter leur développement économique, ils doivent également apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises, notamment en termes de qualité des infrastructures d'accueil et de services. Une attention particulière est portée aux projets de revitalisation du commerce de proximité dans les bourgs-centres.



Roujan © G. Souche



Murviel-les-Béziers © G. Souche



Puisseguier © G. Souche



Bédarieux © G. Souche

Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, vingt et une communes (Bédarieux, Hérépian, Lamalou-les-Bains, Le Bousquet d'Orb, Lunas, Saint-Gervais-sur-Mare, Abeilhan, Laurens, Magalas, Murviel-les-Béziers, Roujan, Saint-Geniès-de-Fontedit, Thézan-les-Béziers, Olargues, Olonzac, Saint-Pons de Thomières, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Quarante, Saint-Chinian) peuvent prétendre au dispositif Bourg-centre Occitanie : 6 contrats ont été votés, 5 contrats sont en cours.

Six contrats ont déjà été votés sur le territoire :

- Bédarieux en octobre 2018 ;
- Olonzac en décembre 2019 ;
- Capestang en mars 2021 ;
- Roujan en mars 2021 ;
- Murviel-les-Béziers en janvier 2021 ;
- Magalas en janvier 2021.

Des démarches en cours :

- Cessenon-sur-Orb ;
- Lamalou-les-Bains ;
- Puisserguier ;
- Saint-Chinian ;
- Saint-Pons de Thomières.



Le calendrier prévoit une mise en œuvre du Contrat dès 2023.



Olonzac © K. Cosse



Capestang © G. Souche



Cessenon-sur-Orb © L. Micola



Lamalou-les-Bains
© A. Boisard



Magalas © A. Boisard

Programme européen Leader

(Liaison Entre Actions et Développement de l'Économie Rurale)

Le développement rural est soutenu par l'Europe à travers le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER) sur lequel le programme Leader est intégré.

Pour le programme LEADER de 2014 à 2020, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pour développer un projet structuré autour de quatre axes stratégiques « Sites en valeur, sites en marchés » :

- Reconstituer les sites paysagers via un programme de diversification agricole ;
- Encourager et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux ;
- Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites ;
- Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures et à d'autres modèles de développement.

Dans la convention relative à la mise en œuvre du programme Leader, signée par le Groupe d'Action Locale (GAL), la région Occitanie et l'Agence de Services et de Paiement (ASP), le 10 décembre 2015, l'enveloppe du GAL était fixée à 1 650 000 €.

Le 18 décembre 2018, la Région Occitanie a notifié au GAL une dotation complémentaire de 785 409,54 € de FEADER LEADER. Ainsi, la maquette financière du GAL a été modifiée depuis sa validation en Comité de Programmation le 25 juin 2019 à 2 435 409,54 €.

L'année 2020 devait être la dernière année de programmation du GAL. Malheureusement, la paralysie générale liée à la crise du COVID-19 a freiné brusquement le GAL dans sa programmation mais a permis au Service Instructeur de rattraper le retard accumulé depuis le début du programme en termes de traitement des dossiers (paiements notamment).

L'année 2021 a été marquée par l'attribution d'une dotation de transition de 572 321 € notifiée le 20 juillet 2021 au GAL.

La programmation de la dotation de transition a été réalisée en 2022, dernière année de programmation des crédits.

Maquette financière du GAL

Suite à l'attribution d'une dotation de transition allouée à la fin juillet 2021, la maquette financière du GAL a été répartie comme suit à compter du 18/08/2021 :

Fiche action	TOTAL DES PAIEMENTS PRÉVUS SUR 2014-2023		
	FEADER LEADER	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement FEADER et contrepartie nationale
1 - sites paysagers	439 791,72 €	109 947,93 €	549 739,65 €
2 - sites patrimoniaux	999 082,42 €	249 770,61 €	1 248 853,03 €
3 - sites touristiques	455 349,23 €	113 837,31 €	569 186,54 €
4 - sites en marchés	447 468,93 €	111 867,23 €	559 336,16 €
5 - coopération	33 985,28 €	8 496,32 €	42 481,60 €
6 - animation	632 052,96 €	158 013,24 €	790 066,20 €
Totaux	3 007 730,54 €	751 932,64 €	3 759 663,18 €

Le GAL a organisé deux réunions les :

> **Jeudi 23 juin 2022** : Comité Technique dans la salle de réunion du Pays (Saint-Chinian). Le Comité Technique du GAL s'est réuni pour la notation des projets qui ont par la suite été présentés au comité de programmation le 30 juin 2022.

- Animation foncière 2021-2023 - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Étude pour la mise en place d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Création d'un pôle d'observation et de découverte de la biodiversité en mode « slow » - Commune de Cassagnoles ;
- Restauration des portes Bibal, Saint-Laurent et Saint-Pierre - Commune de Roujan ;
- Assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Mission d'élaboration du plan de communication de l'Opération Grand Site - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Étude d'aide à la décision pour la gestion du musée de Minerve - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Sauvegarde et mise en valeur de l'ancien castrum - Commune de La Livinière ;
- Étude préalable à la restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption - Commune de La Caunette ;
- Étude préalable à la restauration de la tour porte médiévale - Commune de La Caunette ;
- Restauration de la toiture de la chapelle Saint-André de Rieussec - Commune d'Avène ;
- Archéologie d'un territoire montagnard : le massif du Caroux - association Les Arts Vailhan ;
- Création d'itinéraires patrimoniaux à Graissessac et Hérépian - Communauté de Communes Grand Orb ;
- Modélisation numérique des plafonds peints médiévaux - Commune de Capestang ;
- Itinéraire de petite randonnée Jean-Claude CARRIÈRE - Commune de Colombières-sur-Orb ;
- Accueil vélo - SARL OCCI.



© A. Boisard

> **Jeudi 30 juin 2022** : Comité de Programmation dans la salle de la mairie de Roquebrun.

De 8 h 30 à 15 h 30, les membres du Comité de Programmation du GAL se sont réunis à la salle de la mairie de Roquebrun, sous la présidence de Francis BOUTES, en présence du Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles Jean ARCAS. Durant toute la matinée, 18 dossiers liés au tourisme, au patrimoine local ou aux Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales ont été présentés à l'assemblée.



© A. Boisard



La journée s'est accompagnée de deux visites techniques :

- au Jardin méditerranéen, présentation par Christophe Pialot, directeur du jardin ;
- sur une plantation de PPAM, présentation du projet par Thierry Garriguenc, Président de la SCIC.





© A. Boisard - C.Roger

Sur les dix-huit dossiers, seuls huit ont fait l'objet d'une programmation pour un montant total de 249 672,21 € de subventions.

Il s'agit des dossiers suivants :

- Animation foncière 2021-2023 - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Sauvegarde et mise en valeur de l'ancien castrum - Commune de La Livinière ;
- Restauration des portes Bibal, Saint-Laurent et Saint-Pierre - Commune de Roujan ;
- Restauration de la toiture de la chapelle Saint-André de Rieussec - Commune d'Avène ;
- Itinéraire de petite randonnée Jean-Claude CARRIÈRE - Commune de Colombières-sur-Orb ;
- Valorisation du terroir AOC Saint-Chinian - Syndicat du Cru Saint-Chinian ;
- Accueil vélo - SARL OCCI ;
- Sac à dos de l'oenotouriste : valorisation réciproque entre territoires - Pays Haut Languedoc et Vignobles.



Itinéraire de petite randonnée Jean-Claude Carrière - Colombières-sur-Orb



Sécurisation du Castrum - La Livinière

Animation foncière 2021-2023



Restauration des portes - Roujan



Chapelle Saint-André de Rieussec - Avène

Dix dossiers ont été présentés en comité mais n'ont pu faire l'objet d'une sélection faute d'instruction réglementaire (dossiers incomplets). Il s'agit des dossiers suivants :

- Étude pour la mise en place d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Création d'un pôle d'observation et de découverte de la biodiversité en mode « slow » - Commune de Cassagnoles ;
- Assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Étude d'aide à la décision pour la gestion du musée de Minerve - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Étude préalable à la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption - Commune de La Caunette ;
- Étude préalable à la restauration de la tour porte médiévale - Commune de La Caunette ;
- Archéologie d'un territoire montagnard : le massif du Caroux - association Les Arts Vailhan ;
- Création d'itinéraires patrimoniaux à Graissessac et Hérépian - Communauté de Communes Grand Orb ;
- Modélisation numérique des plafonds peints médiévaux - Commune de Capestang ;
- Mission d'élaboration du plan de communication de l'Opération Grand Site - Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Au cours de cette réunion, il a été décidé du transfert de 178 969,17 € entre fiches actions du GAL pour alimenter les fiches 2 « Sites patrimoniaux : mise en scène » et 4 « Sites en marchés : commercialisation »

Étude Musée de Minerve



La tour porte - La Caunette



Itinéraires patrimoniaux à Graissessac et Hérépian



Assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site



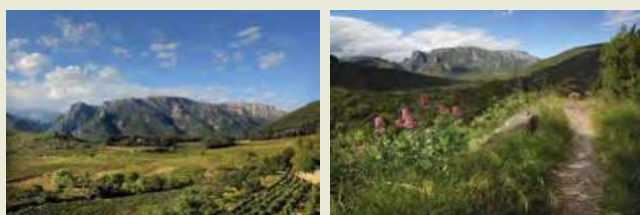
Notre-Dame de l'Assomption - La Caunette



Modélisation numérique des plafonds peints - Capestang



Archéologie d'un territoire montagnard : le massif du Caroux



© G.Souche

© K. Cosse

Trois consultations écrites et un Comité Technique en visioconférence ont été réalisés suite au Comité de Programmation du 30 juin 2022 puisque de nombreux dossiers étaient en instance d'instruction faute des pièces nécessaires :

> **Mardi 30 août 2022** (consultation écrite clôturée le samedi 9 septembre 2022) : sélection et programmation de cinq dossiers pour un montant de 90 331,04 € de subventions. Il s'agit des dossiers suivants :

- Modélisation numérique des plafonds peints médiévaux - Commune de Capestang ;
- Étude préalable à la restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption - Commune de La Caunette ;
- Étude préalable à la restauration de la tour porte médiévale - Commune de La Caunette ;
- Étude pour la mise en place d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Création d'un pôle d'observation et de découverte de la biodiversité en mode « slow » - Commune de Cassagnoles.

> **Mercredi 19 octobre 2022** (consultation écrite clôturée le mardi 31 octobre 2022) : sélection et programmation de deux dossiers pour un montant de 45 233 € de subventions. Il s'agit des dossiers suivants :

- Archéologie d'un territoire montagnard : le massif du Caroux - association Les Arts Vailhan ;
- Création d'itinéraires patrimoniaux à Graissessac et Hérépian - Communauté de Communes Grand Orb ;

> **Lundi 7 novembre 2022** - Comité Technique de 9 h à 12 h en visioconférence, pour la présentation et la notation de huit dossiers dont deux hors sélection (assistance technique du GAL). Il s'agit des dossiers suivants :

- Étude diagnostic pour la restauration et la valorisation de l'église Saint-André de Montels - Commune de Montels ;
- Rénovation technologique des équipements du musée de la cloche et de la sonnaile - Communauté de communes Grand Orb ;
- Étude préalable à la sauvegarde et à la restauration de la chapelle de la Voulte - Commune de Mons-La-Trivalle ;
- Étude pour l'aménagement du site de l'entrée des gorges de Colombières-sur-Orb - Commune de Colombières-sur-Orb ;
- Borne numérique de Creissan - Commune de Creissan ;
- Aménagements intérieurs de la Maison des Montagnes du Caroux - Communauté de communes Du Minervois Au Caroux ;
- Outils de communication - Pays HLV - assistance technique - hors sélection ;
- Animation du GAL 2022 - Pays HLV - assistance technique - hors sélection.

> **Vendredi 2 décembre 2022** (consultation écrite clôturée le jeudi 15 décembre 2022) : sélection et programmation de onze dossiers pour un montant de 250 440,16 € de subventions. Il s'agit des dossiers suivants :

- Rénovation technologique des équipements du musée de la cloche et de la sonnaile d'Hérépian - Communauté de Communes Grand Orb ;
- Étude diagnostic pour la restauration et la valorisation de l'église Saint-André de Montels - Commune de Montels ;
- Étude préalable à la sauvegarde et à la restauration de la chapelle de la Voulte - Commune de Mons-la-Trivalle ;
- Assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Étude d'aide à la décision pour la gestion du musée de Minerve - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Étude pour l'aménagement du site de l'entrée des gorges de Colombières-sur-Orb - Commune de Colombières-sur-Orb ;
- Aménagements intérieurs de la Maison des Montagnes du Caroux - Communauté de Communes Du Minervois Au Caroux ;
- Borne numérique - Commune de Creissan ;
- Plan de communication de l'Opération Grand Site - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Animation du GAL 2022 (assistance technique GAL - hors sélection) - Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Outils de communication (assistance technique GAL - hors sélection) - Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Au cours de cette consultation écrite, 20 947,64 € de reliquats ont été réintégrés dans la maquette et 82 339,08 € ont été transférés entre fiches actions du GAL pour alimenter les fiches 1 (Sites paysagers : diversification PPAM bio), 5 (Coopération) et 6 (Animation).

Les membres du Comité de Programmation ont validé le transfert des reliquats de crédits de la mesure 19-2 - qui interviendront dans le courant de l'année 2023 - vers la mesure 19-4. Un dernier dossier « Gestion de fin de programme 2014-2020 » sera déposé en 2023 afin de solder définitivement la maquette financière du GAL.

Récapitulatif des programmations annuelles du GAL

Fiche action	Programmation 2016	Programmation 2017	Programmation 2018	Programmation 2019	Programmation 2020	Programmation 2021	Programmation 2022	Réinjection de crédits cumulée	Total cumulé
1 - sites paysagers	11 371,72 €	234 177,28 €	-	-	78 054,36 €	-	107 363,48 €	- 4 651,24 €	426 315,60 €
2 - sites patrimoniaux	132 720,41 €	187 327,43 €	41 543,56 €	247 038,28 €	36 896,00 €	201 849,12 €	273 569,82 €	- 16 400,27 €	104 544,35 €
3 - sites touristiques	30 370,80 €	142 233,16 €	39 533,36 €	67 383,24 €	-	-	95 076,21 €	- 9 935,96 €	364 660,81 €
4 - sites en marchés	66 193,96 €	113 229,37 €	118 765,80 €	83 887,80 €	33 392,00 €	-	31 468,14 €	- 0,01 €	446 937,06 €
Sous-total 19- 2	240 656,89 €	676 967,24 €	199 842,72 €	398 309,32 €	148 342,36 €	201 849,12 €	507 477,65 €	- 30 987,48 €	2 342 457,82 €
5 - coopération (19-3)	-	-	-	2 211,52 €	-	15 034,56 €	17 512,04 €	- 6 728,00 €	28 030,12 €
6 - animation (19-4)	88 610,12 €	134 212,48 €	7 434,00 €	71 438,16 €	73 404,48 €	74 953,76 €	110 686,72 €	- 0,04 €	560 739,68 €
TOTAUX	329 267,01 €	811 179,72 €	207 276,72 €	471 959,00 €	221 746,84 €	291 837,44 €	635 676,41 €	- 37 715,52 €	2 931 227,62 €



Musée de l'abeille – Cassagnoles



Rénovation technologique des équipements du musée de la cloche et de la sonnaille



Chapelle de la Voulte - Mons-la-Trivalle



Église Saint-André Montels



Bornes numériques



Outils de communication du GAL

Ce sont donc vingt-six dossiers qui ont été programmés pour un montant de 635 676,41 € de FEADER LEADER représentant un montant total d'opérations de 1 192 124,61 €, réparti comme suit :

INTITULÉ DOSSIER	M.O	FEADER	CD34		
			CPL		AUTRE SERVICE
			F	I	
Animation foncière 2021/2023	PAYS HLV	107 363,48 €	23 550,72 €	-	-
Sauvegarde et mise en valeur de l'ancien castrum	COMMUNE DE LA LIVINIÈRE	21 997,44 €	-	-	3 300,78 €
Restauration des portes Bibal, Saint-Laurent et Saint-Pierre	COMMUNE DE ROUJAN	18 339,56 €	-	-	-
Restauration de la toiture de la chapelle St André de Rieussec	COMMUNE D'AVÈNE	40 731,82 €	-	-	3 081,51 €
Sentier Jean-Claude CARRIÈRE	COMMUNE DE COLOMBIÈRES-SUR-ORB	13 322,88 €	-	-	3 330,72 €
Valorisation du terroir AOC St-Chinian	SYNDICAT CRU ST CHINIAN	26 294,07 €	6 573,52 €	-	-
Accueil Vélo Caroux	SARL OCCI	4 110,92 €	-	-	-
Sac à dos vigneron	PAYS HLV	17 512,4 €	4 184,80 €	-	-
Modélisation numérique des plafonds peints médiévaux	COMMUNE DE CAPESTANG	35 107,00 €	-	-	2 248,66 €
Etude pour la réhabilitation de l'église ND de l'Assomption	COMMUNE DE LA CAUNETTE	2 547,50 €	-	-	272,95 €
Etude pour la réhabilitation de la tour porte	COMMUNE DE LA CAUNETTE	8 962,50 €	-	-	2 240,63 €
Etude Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)	PAYS HLV	23 737,52 €	-	-	-
Création d'un pôle d'observation et de découverte de la biodiversité en mode «slow»	COMMUNE DE CASSAGNOLES	19 976,52 €	-	-	4 994,13 €
Archéologie d'un territoire montagnard : le massif du Caroux	ASSOCIATION LES ARTS VAILHAN	24 000,00 €	-	-	2 500,00 €
Itinéraires patrimoniaux de Graissessac et Hérépian	CC GRAND ORB	21 233,00 €	-	-	5 308,25 €
Rénovation technologique des équipements du musée de la cloche et de la sonaille (Hérépian)	CC GRAND ORB	10 550,00 €	-	-	1 257,25 €
Étude de diagnostic pour la restauration/valorisation de l'église Saint-André	COMMUNE DE MONTELS	5 995,20 €	-	-	1 498,80 €
Étude préalable à la sauvegarde et à la restauration de la chapelle de la Voulte	COMMUNE DE MONS-LA-TRIVALLE	11 643,40 €	-	-	2 910,85 €
Assistance architecturale et paysagère	PAYS HLV	3 662,88 €	-	-	-
Etude d'aide à la décision pour la gestion du musée de Minerve	PAYS HLV	15 821,64 €	-	-	3 840,20 €
Etude pour l'aménagement du site de l'entrée des gorges de Colombières sur Orb	COMMUNE DE COLOMBIÈRES-SUR-ORB	9 263,84 €	-	-	2 315,96 €
Aménagement de la maison Montagne du Caroux	CC DU MINERVOIS AU CAROUX	44 017,14 €	-	-	-
Borne numérique Creissan	COMMUNE DE CREISSAN	7 331,20 €	-	-	1 832,80 €
Plan de communication OGS	PAYS HLV	31 468,14 €	-	-	7 867,04 €
Animation GAL 2022	PAYS HLV	106 069,12 €	13 258,64 €	-	-
Outils de communication	PAYS HLV	4 617,60 €	-	-	-
		635 676,41 €	47 567,68 €	-	48 800,73 €

TOP-UP CD34	RÉGION	TOP-UP RÉGION	AUTRE FINANCEUR PUBLIC (OU MO PUBLIC)	TOP-UP AUTRE FINANCEUR PUBLIC	AUTOFINANCEMENT OBLIGATOIRE	MONTANT TOTAL DU DOSSIER
-	-	-	3 290,15 €	-	33 551,11 €	167 755,46 €
18 733,00 €	2 198,58 €	12 477,69 €	-	-	14 676,89 €	73 384,38 €
-	-	-	4 584,89 €	-	5 731,15 €	28 655,60 €
19 618,49 €	-	-	7 101,45 €	45 211,55 €	28 936,21 €	144 681,03 €
4 911,00 €	-	-	-	-	5 391,18 €	26 955,78 €
9 202,91 €	-	-	-	-	10 517,63 €	52 588,13 €
-	-	-	1 027,73 €	1 289,69 €	1 607,10 €	8 035,44 €
-	-	-	193,21 €	-	0,02 €	21 890,07 €
1 196,14 €	-	-	6 527,89 €	3 472,11 €	12 138,00 €	60 690,00 €
7 369,55 €	-	-	363,93 €	9 826,07 €	5 095,00 €	25 475,00 €
3 136,87 €	-	-	-	-	3 585,00 €	17 925,00 €
-	-	-	5 934,38 €	4 302,22	8 493,53 €	42 467,65 €
2 298,27 €	-	-	-	-	6 817,24 €	34 086,16 €
-	974,74 €	-	2 525,26 €	-	7 773,13 €	37 773,13 €
7 431,55 €	-	-	-	-	8 493,20 €	42 466,00 €
3 342,75 €	-	-	1 380,25 €	3 669,75 €	5 050,00 €	25 250,00 €
4 001,20 €	-	-	-	-	2 873,80 €	14 369,00 €
3 539,64 €	-	-	-	-	4 523,48 €	22 617,37 €
-	-	-	915,72 €	13 417,27 €	4 498,97 €	22 494,84 €
-	-	-	115,21 €	-	4 944,27 €	24 721,32 €
7 580,18 €	-	-	-	-	4 790,02 €	23 950,00 €
-	11 004,28 €	117,72 €	-	-	13 784,79	68 923,93 €
2 167,20 €	-	-	-	-	2 832,80 €	14 164,00 €
2 622,33 €	-	-	-	-	10 489,38 €	52 446,89 €
-	13 258,64 €	-	-	-	0,03 €	132 586,43 €
-	-	-	1 154,40 €	-	-	5 772,00 €
97 151,08 €	27 436,24 €	12 595,41 €	35 114,47 €	81 188,66 €	206 593,93 €	1 192 124,61 €

Le solde de crédits disponibles au 31/12/2022 s'élève à 76 502,92 € qui seront programmés dans le courant de l'année 2023 avec les reliquats pour un dernier dossier d'assistance technique.

Les candidatures aux fonds européens FEADER et FEDER

LA CANDIDATURE LEADER 2023-2027

La Région Occitanie en sa qualité d'autorité de gestion régionale du FEADER pour la période de programmation 2023-2027 a lancé un appel à candidatures auprès des territoires présélectionnés comme le Pays suite à l'Appel à Manifestation d'intérêt lancé le 31 mars 2022, pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement au titre de LEADER. L'objectif est de sélectionner les Groupes d'Action Locale (GAL) qui porteront les programmes LEADER 2023-2027.

L'approche LEADER est fondée sur sept concepts clés :

- 1 - l'élaboration d'une stratégie locale de développement spécifique à un territoire de projets ;
- 2 - un partenariat local public-privé ;
- 3 - une approche ascendante ;
- 4 - une approche intégrée et multisectorielle ;
- 5 - un laboratoire d'idées ;
- 6 - la mise en œuvre de projets de coopération ;
- 7 - le travail en réseau.

Cet appel à candidatures a donné lieu à une seule session de sélection par la Région. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 30 octobre 2022.

Par un travail d'animation territoriale combiné à la réalisation d'études et de schémas territoriaux, de concertation territoriale, le projet de territoire « Vers un territoire rural, attractif, dynamique et inclusif » a été élaboré en 2021 suite au diagnostic territorial et à l'analyse des Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces. Il repose sur une approche croisée entre Cohésion sociale, Développement économique, Innovation rurale, Cadre de vie durable et Attractivité territoriale.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a signé un Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'État sur la base de cette même stratégie en décembre 2021.

La candidature LEADER a été conçue en complémentarité avec le CTO et l'ATI/FEDER, les thématiques proposées par la Région et retenues par le territoire sont l'économie de proximité, l'attractivité du territoire et la transition écologique et énergétique. Les besoins identifiés du territoire portent sur l'atténuation et l'adaptation aux dérèglements climatiques, sur l'amélioration des conditions de mobilité, sur les problématiques de santé, sur la reprise des exploitations agricoles et la diminution des surfaces en friche, sur le maintien du tissu économique et sur l'amélioration du cadre de vie.

La candidature « **Lieux de vie, terres d'envies** » se décline autour de trois objectifs :

Objectif 1 : Accompagner l'adaptation aux changements

- Développer la capacité à agir face aux dérèglements climatiques
- Contribuer à la préservation des ressources du territoire
- Diversifier les solutions de mobilité écologique et solidaire
- Agir sur les comportements bénéfiques à la santé.

Objectif 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable

- Soutenir la transition agricole
- Sensibiliser et contribuer au développement des circuits alimentaires de proximité
- Soutenir les commerces de proximité et les lieux de vente alimentaire.

Objectif 3 : Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie

- Valoriser les patrimoines dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire
- Adapter l'offre d'activités de pleine nature aux besoins de toutes les clientèles
- Communiquer et informer sur notre offre territoriale.



© PHLV



© G. Souche



© A. Boisard



© G. Souche



© A. Allières

La concertation territoriale

Un important travail collaboratif a été mis en place spécifiquement pour établir le diagnostic, élaborer la stratégie et faire remonter les projets d'actions. Le projet Leader a été débattu au sein de toutes les instances en suivant un chemin participatif.

- Des temps d'échanges collaboratifs avec les partenaires techniques,
- Des journées thématiques avec les partenaires associatifs et les habitants,
- Un temps de concertation avec le comité de programmation,
- Un temps de concertation avec chaque communauté de communes,
- Un temps de concertation au sein du comité syndical,
- Un temps de concertation avec les présidents de communautés de communes et les Directeurs Généraux des Services.



© A. Boisard

Le point d'orgue s'est tenu le mercredi 7 septembre à Murviel-les-Béziers où 150 personnes se sont retrouvées pour réfléchir tout au long d'une journée sur les priorités à aborder lors de la réponse à la candidature Leader.



© A. Boisard



Au final, ce sont 40 rencontres et réunions qui ont rassemblé au total près de 400 personnes pour participer à l'élaboration de la candidature.

La structure porteuse du programme Leader est le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le Groupe d'Action Locale « GAL Pays Haut Languedoc et Vignobles » est organisé à trois niveaux :

- la Cellule d'animation du GAL,
- le Comité Technique,
- le Comité de Programmation.

A tous les niveaux du processus du projet de développement, la qualité de la démarche partenariale est garantie.

« Lieux de vie, Terres d'envies » doit permettre d'accompagner le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économique, autour du cadre de vie et de la transition écologique et énergétique.

L'approche stratégique de développement est innovante à bien des aspects :

- sur les méthodes d'intervention où l'on retrouve le caractère multisectoriel et pluridisciplinaire,
- sur une démarche expérimentale de la mise en récit d'espaces/musées,
- sur l'expérimentation d'espaces tests agricoles,
- sur une démarche d'attractivité transversale et globale,

Face au projet, le Pays dispose d'atouts essentiels à la mise en œuvre de la programmation LEADER :

- maîtrise de la méthodologie de développement territorial,
- capacité avérée de gestion et d'ingénierie de développement au sein du Syndicat mixte.

À travers ce projet, il s'agit de produire de la valeur ajoutée par le soutien au développement économique pour favoriser son attractivité territoriale.

La candidature a été déposée le 28 octobre 2022. La sélection de la candidature s'est faite en fin d'année par l'Autorité de gestion « La Région Occitanie » qui conventionnera avec le Pays durant le premier semestre 2023 ; le début de programmation devrait suivre.

La candidature Approches Territoriales Intégrées 2021-2027

Les Approches Territoriales Intégrées (ATI), prévues dans le programme FEDER FSE+, constituent l'outil de mise en œuvre de la démarche territoriale de ce programme.

Sur la génération précédente du programme européen ATI/FEDER, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles avait été retenu chef de file par l'autorité de gestion.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection des territoires signataires d'un Contrat Territorial Occitanie qui porteront des Approches Territoriales Intégrées dans le cadre du programme FEDER-FSE+ sur la période 2021-2027, afin de favoriser la cohésion territoriale et de contribuer au rééquilibrage de l'ensemble du territoire de la Région Occitanie.

Seules les candidatures retenues permettront l'accès des projets de leur territoire aux mesures FEDER de la priorité 5 du Programme Régional 2021-2027.

Les grandes thématiques fléchées du programme vont permettre de :

- Améliorer le cadre de vie des habitants ;
- Lutter contre la désertification médicale ;
- Développer l'hébergement d'urgence, à destination des populations fragiles et marginalisées ;
- Développer les équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous ;
- Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure.

La candidature déposée le 16 septembre 2022 a été retenue par l'Autorité de gestion à la fin de l'année.



Communiquer au Pays

Transmettre de manière lisible
ce que l'on est, ce que l'on fait





La carte de vœux 2022



Parution : le 1er janvier 2022
 Format : carré
 Page : 1
 Envois : par courriel aux 102 communes, aux 4 communautés de communes
 Diffusion : sous format numérique (courriel)

La carte de Noël



Parution : 25 décembre 2022
 Format : carré
 Page : 1
 Envois : par courriel aux 102 communes et aux 4 communautés de communes
 Diffusion : par courriel et post Facebook

Le rapport d'activités 2021



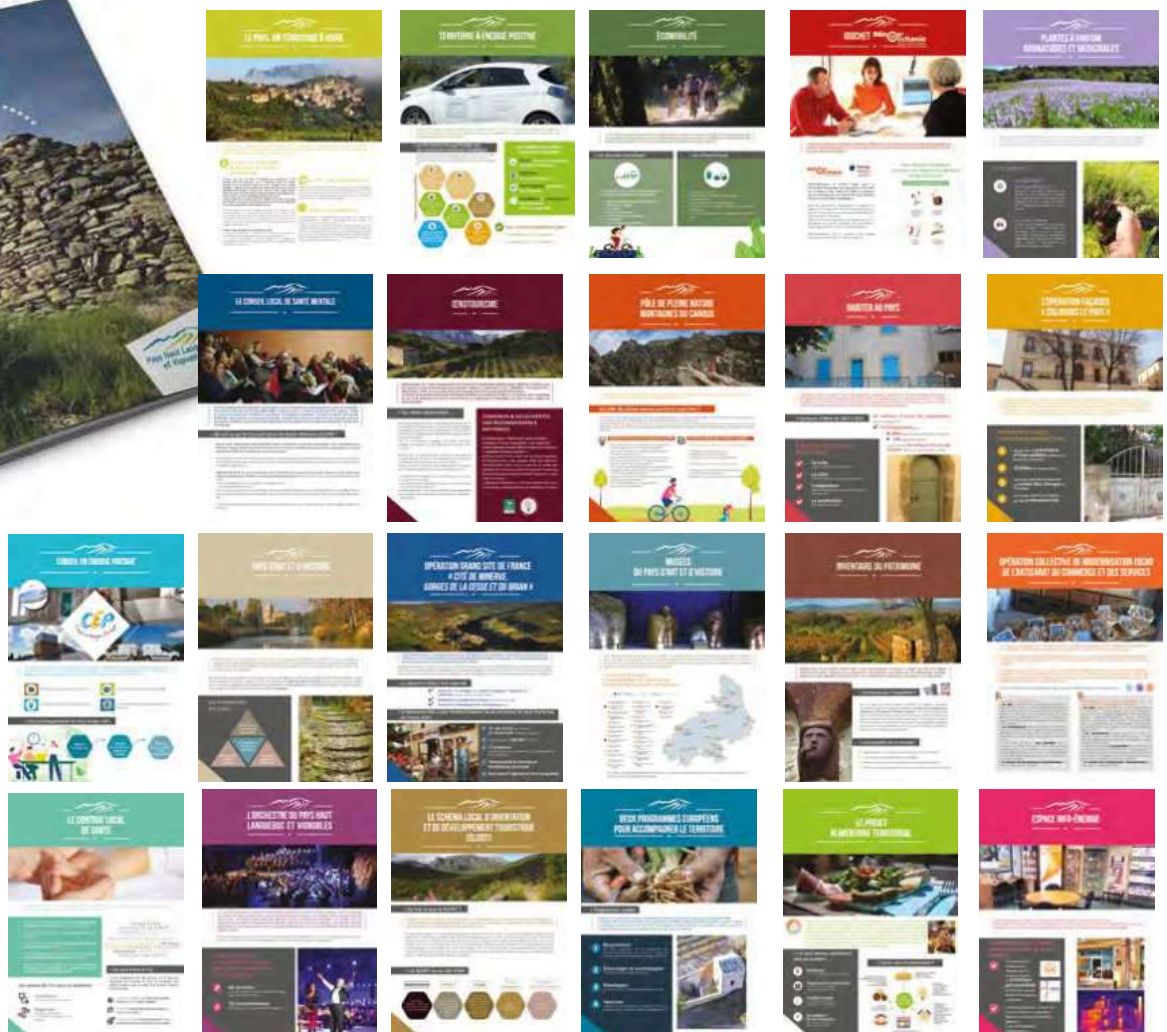
Parution : juin 2022
 Format : A4
 Pages : 218 pages
 Diffusion : sur le site internet, sur la plateforme Calameo, sur la page Facebook Pays

Les cartes de visites



Mise à jour
 4 modèles imprimés à 300 exemplaires : Audrey Rayet, Alban Vicens, Élise Del Bianco et Olivia Barthélemy
 Format : 8.5 X 5.5
 Diffusion : par les salariés

Les fiches de présentation du Pays

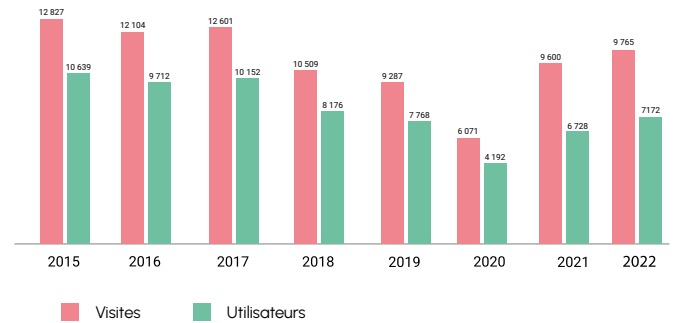


Site internet institutionnel

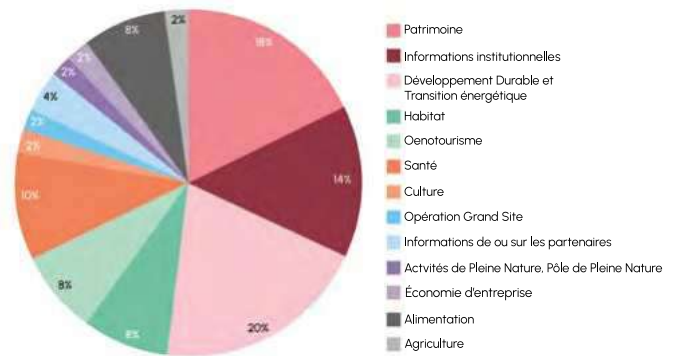


Année 2022

Visites : 9 765
Utilisateurs : 7 172 utilisateurs
Pages publiées : 151 pages
Temps de lecture : 1 minutes 43s.



Thématique parues dans les « Actualités », « Manifestations » 51 parutions



Youtube

Chaîne Pays Haut Languedoc et Vignobles : 61 abonnés - **En 2022** : 2 746 vues

Estimation du nombre total d'heures de visionnage : 59 heures et 4 minutes

Mise en ligne en 2022 : 6

Festival Fourchettes et Tire-Bouchons du Pays Haut Languedoc et Vignobles - vidéo finale



Mise en ligne le 7 février 2022
20 vues

Le cadastre solaire



Mise en ligne le 22 juillet 2022
100 vues

Le Guichet Renov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles



Mise en ligne le 15 mars 2022
60 vues

« Les 12 dimanches d'un printemps »



Mise en ligne le 2 août 2022
45 vues

Bande Annonce du film « Marcou Montagne de la nuit » d'A. Alliès



Mise en ligne le 23 juin 2022
376 vues / 5 j'aime

Circuit VTT «Au cœur des schistes»



Mise en ligne le 2 août 2022
39 vues / 2 j'aime

Réseaux sociaux : Page Facebook Institutionnelle

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés au 31 décembre 2022 : 4 015 abonnés

Nombre de vues total des publications de janvier à décembre 2022 : 496 839

Couverture de la page Facebook : 104 688

Nombre de publication Facebook en 2022 : 208



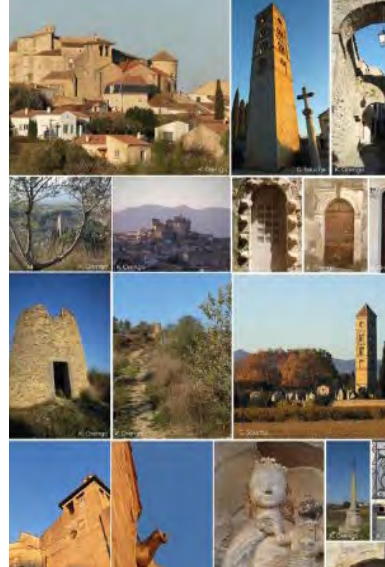
Les publications avec le plus de vues par mois



- **En janvier 2022**
- [Anciens panneaux de signalisation]
- Parution du 27 janvier
- Couverture : 12 005
- 973 réactions et 74 commentaires,
- 93 partages, 5 interactions négatives



- **En février 2022**
- [Ici et pas ailleurs] Vous êtes médecin ?
- Vous cherchez à vous installer ?
- Parution du 11 février
- Couverture : 10 097
- 105 réactions et 7 commentaires, 95 partages, 2 interactions négatives



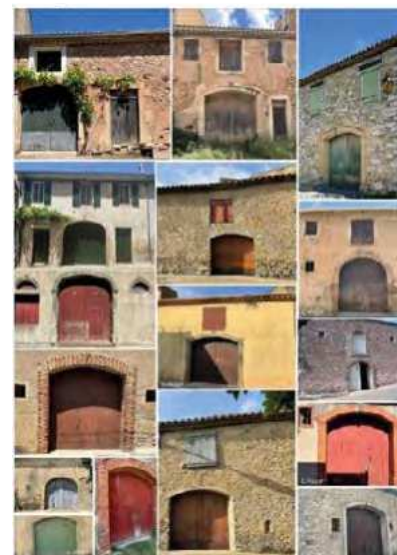
- **En mars 2022**
- (Inventaire du patrimoine)
- L'Inventaire du patrimoine de Puissalicon
- Parution du 3 mars
- Couverture : 9 196
- 378 interactions avec 20 commentaires, 57 partages, 2 interactions négatives



- **En Avril 2022**
- [Recrutement] Le Pays Haut Languedoc et Vignobles recrute un agent de oenotourisme
- Parution du 4 avril
- Couverture : 9 850
- 97 interactions avec 2 commentaires et 99 partages, 1 interaction négative



- **En Mai 2022**
- [Activités de Pleine Nature] Une nouvelle Grande Randonnée de Pays
- Parution du 7 mai
- Couverture : 5 426
- Interactions : 76 avec 2 commentaires, 24 partages, 2 interactions négatives



- **En juin 2022**
- (Histoire vigneronne)
- Parution du 13 juin
- Couverture : 6 998
- Interactions : 229 avec 8 commentaires et 26 partages



En juillet 2022

- [Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles] Film Marcou
- Parution du 24 juillet
- Couverture : 3 466
- Interactions : 49 avec 2 commentaires et 18 partages



En Août 2022

- [Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles] St Nazaire de Ladarez
- Parution du 17 août
- Couverture : 3 329
- Interactions : 37 avec 14 partages



En septembre 2022

- [Guichet Renov'occitanie] Réunion d'information pour les artisans RGE
- Parution du 30 septembre
- Couverture : 3 036
- Interactions : 35 avec 12 partages, 2 interactions négatives



En Octobre 2022

- [Alimentation : Le Défi pour Manger bio et local sans dépenser plus !!]
- Parution du 21 octobre
- Couverture : 6 093
- Interactions : 75 avec 4 commentaires, 46 partages, 1 interaction négative



En Novembre 2022

- [Développement Durable et Transition Énergétique : Se déplacer]
- Parution du 21 novembre
- Couverture : 5 387
- Interactions : 44 réactions avec 15 commentaires, 39 partages, 5 interactions négatives



En Décembre 2022

- [Contrat local de santé] Formation « Premier Secours en Santé Mentale »
- Parution du 12 décembre
- Couverture : 1 452
- Interactions : 16 réactions avec 1 commentaire, 5 partages

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

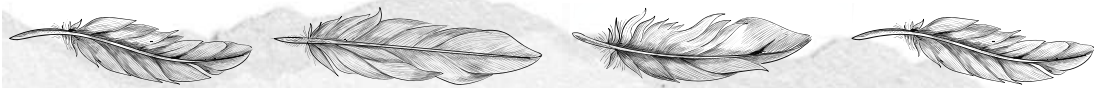
PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES

2022

01.01.2022
31.12.2022



VU DANS LA PRESSE



.....
**PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES**
.....



Signature du nouveau programme par Francis Baudouin et Jean-Louis
**AMÉLIORATION ET
RÉNOVATION DE
L'HABITAT DANS LE
PAYS**

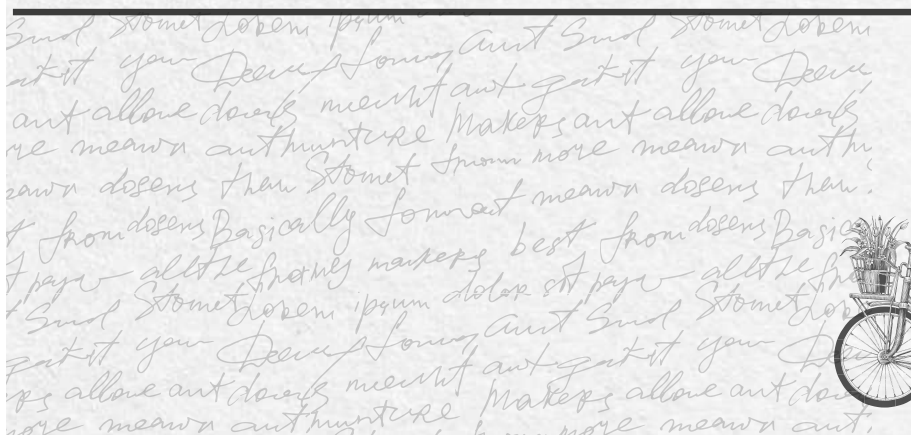


**LE TERRITOIRE
S'ORGANISE EN FAVEUR
DE LA SANTÉ MENTALE**



**LE PAYS EN MARCHÉ
VERS UN NOUVEAU
CONTRAT AVEC LA
RÉGION**

**NOMBRE DE
COMMUNIQUÉS DE
PRESSE : 93**



LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

12 JANVIER 2022 >



Pays Haut-Languedoc et Vignobles Opération Grand Site : un outil pour traiter les points noirs paysagers

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Grand Site Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, vient de réunir le comité de pilotage du schéma de restauration paysagère de points noirs. Lors de cette réunion, Edouard Rey de l'agence Art chargé de l'élaboration de ce schéma de référence, a mis en évidence différents types de points (panneaux publicitaires, dépôts sauvages, constructions, aménagements et équipements peu intégrés...) qui concernent surtout certains espaces publics que des parcelles privées.

Après cette réunion accueillie à Cessenon par Magali Guinaud, la maire, et tenue en présence des élus et techniciens représentants des collectivités et partenaires (communes du Grand Site, communauté de



Une réunion a rassemblé les acteurs de ce projet à Cessenon.

communes du Minervois au Caroux, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, conseil départemental de l'Hérault, Hérault Energies, Dreal Occitanie), les prochaines semaines vont consister à établir, de ma-

nière collective et concertée, un programme d'actions pluri-annuel qui permette de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité paysagère de ce secteur du Minervois engagé vers le label Grand Site de

France...

> Pour tout renseignement contacter Sylvain Bross, chargé de mission Opération Grand Site Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Tél : 06 31 43 83 08.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

20 JANVIER 2022 >

Cessenon-sur-Orb

Le projet alimentaire territorial sur de bons rails

Le plan France Relance prévoit de renforcer les actions territoriales en faveur d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous, par le soutien au développement des Projets alimentaires territoriaux. Le Pays et douze partenaires ont donc été retenus. Le comité de pilotage du Projet alimentaire territorial (PAT) vient donc de se tenir à Cessenon-sur-Orb, sous la présidence de Marie-Pierre Pons, en présence de Jean Arcas, président du Pays, et d'élus du territoire.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation apporte une aide de 366 117,66 € au PAT du Haut Languedoc et Vignobles. L'ordre du jour de cette réunion concernait le financement, les modalités de mises en œuvre de ces actions et les conventions à venir avec les partenaires bénéficiaires.

Le programme d'actions va ainsi pouvoir être déployé : concertations locales, reconquête de terres agricoles, création de tiers-lieux alimentaire, anima-



Une réunion qui débouche sur du concret pour le territoire.

tions pédagogiques, marchés, forum... Plusieurs partenaires sont engagés dans cette démarche : la DRAAF Occitanie, la Région, le conseil départemental de l'Hérault, les communes et communautés de communes Grand Orb, Du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts, Sud-Hérault, ITINRAE, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la Chambre d'agriculture, Terre de Liens, Chemin Cueillant, Cébenna, Aphyllante environnement et bien d'autres associations agricoles et participatives du territoire.

✉ Correspondant: Math Lohr - 06 72 32 32 06

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

17 JANVIER 2022 >

Magalas

Une maison écologique a ouvert ses portes et livré ses secrets aux curieux

Le gîtech Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) a proposé la visite d'une maison construite en matériaux bio sourcés à Magalas, sous la responsabilité d'André Galabouze, conseiller énergie. Sur place, les propriétaires ont eu à cœur de partager leur retour d'expérience et leurs choix pour limiter au mieux l'impact environnemental de leur logement. La visite a fait découvrir une habitation performante pouvant donner des idées pour de futurs projets de construction ou de rénovation.

Passionnés, les propriétaires ont voulu créer une maison qui puisse être la plus autonome possible, en tirant un maximum de ressources locales. Leur projet constitue un ensemble cohérent sans pour autant investir des sommes colossales. La feuille à notament fait le choix innovant d'expérimenter



Cette maison écologique à Magalas a ouvert ses portes au public le temps d'un après-midi.

l'usage de tablettes riches automatisées comme une solution d'assainissement écologique. Mickael Haet, chargé de mission développement durable et transition énergétique pour le PHLV souligne : « Cette démarche s'inscrit dans nos missions.

Cette animation permet d'illustrer concrètement les différentes étapes d'un projet et d'aborder les caractéristiques des matériaux avec le conseiller en énergie. C'est un après-midi riche d'échanges entre les participants et les propriétaires qui

ont à cœur de partager leur retour d'expérience et leurs choix pour limiter au mieux l'impact environnemental de son logement ». De prochaines visites de sites exemplaires seront programmées cette année.

✉ Correspondant: Math Lohr - 06 72 32 32 06

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

21 JANVIER 2022



Puimisson

La commune va expérimenter l'extinction de l'éclairage public

À partir du 1^{er} février, la commune expérimentera l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin sur l'ensemble du territoire communal et, de 4 h à 5 h du matin dans le centre ancien. L'expérience durera cinq mois. Une première coupeur symbolique a déjà été réalisée le samedi 9 octobre, à l'occasion de l'opération du Jour de la Nuit, un événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse.



Puimisson va expérimenter l'extinction nocturne de l'éclairage public dès le 1^{er} février.

Cette expérimentation s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'engager une action concrète en faveur de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. En effet, la consommation d'énergie impacte jusqu'à 40 % la facture électrique communale et le suréclairage nocturne a des conséquences importantes sur la biodiversité (perturbation des cycles de vie de la faune et de la flore), la santé humaine et la préservation du ciel étoilé. L'expérimentation est accompagnée par Hérault Énergies et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Une soirée débat était prévue le 25 janvier pour expliquer

la démarche et son bien-fondé. Mais, en raison du contexte sanitaire, elle a dû être reportée. En France, environ 12 000 communes réalisent l'extinction de nuit toute l'année, dont une quarantaine de villes heraultaises. Le retour d'expérience a déjà montré

que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'avait pas d'incidence en matière de sécurité routière et de délinquance. Comme l'a écrit Guillaume Apollinaire : « Il est grand temps de rallumer les étoiles ».

■ **L'Essentiel** 064 220 06 37 11 0 0

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

23 JANVIER 2022



Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Contrat local de santé : un 1^{er} bilan des actions menées en 2021

Dernièrement, le comité de pilotage du Contrat local de santé du Pays, présidé par Josias Cabrol, en présence de Jean Azou, président du Pays, d'Alain du territoire et de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie s'est réuni en visioconférence.



Le sport santé est un des axes forts du Contrat local de santé.

Les échanges ont porté sur le bilan des actions menées en 2021, la validation de la feuille de route 2022 et les actualités du Contrat local de santé. Les élus et l'ARS ont souligné la richesse du travail mené sur le territoire en faveur de la santé. Dans les opérations réalisées, notées, entre autres, l'accompagnement et le suivi des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), du centre de santé porté par Filiéria et la MSA à Olargues et des projets des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) initiés par les professionnels du

territoire. Mais aussi la pérennisation du Conseil local de santé mentale avec un temps important pris sur la médiation, le diagnostic du territoire et la

mise en place de son premier conseil de concertation en décembre ; le lancement d'actions concernant l'administration et le sport santé. « On sport de

hors », qui réunit trois maisons de santé pluriprofessionnelles du territoire et des professionnels des activités de plein air : 50 patients atteints de maladies chroniques y sont actuellement suivis et font régulièrement de la marche adaptée.

D'un point de vue plus global, le Contrat local de santé du Pays est toujours en appui, en ce qui concerne les initiatives qui peuvent se faire sur le territoire.

En 2022, la feuille de route validée souligne notamment la poursuite de l'accompagnement des MSP et des dynamiques d'exercice de soins coordonnés ; la reconduction du travail mené en faveur de l'accessibilité médicale afin d'attirer des professionnels de santé, insuffisamment présents dans le territoire. Les actions de prévention et de promotion de la santé seront également poursuivies en 2022.

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

24 JANVIER 2022



Vélieux

Opération Grand Site : un village volontaire

Jean Arrens vient de réunir le Comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, en présence des représentants de toutes les communes concernées (Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Lavinière, Minerve, Stran et Vélieux) et ce, malgré le contexte sanitaire.



Le panorama depuis Vélieux, gâché par les poteaux aériens.

Le point

Cette réunion a permis de faire un point d'avancement précis sur la mise en œuvre des actions inscrites au programme 2019-2023 (paysage, agriculture, patrimoine, espaces publics, accueil et découverte) et s'est tenue à Vélieux. À cette occasion, Marie-Françoise Franc-Roux,

maire, a signalé que « suite à l'élaboration d'un avant-projet chiffré avec l'appui d'un paysagiste concepteur, du CAUE et de la Dreal », le conseil municipal venait d'approuver le dépôt de dossiers de de-

mandes de subvention. Les élus comptent sur la mobilisation générale de tous, pour accompagner la commune à réaliser les travaux d'aménagement et de mise en valeur de faire d'accueil et d'information. Parmi ces tra-

vants, l'effacement des réseaux aériens doit permettre de dégager la vue vers le Sud qui offre un superbe panorama avec au loin la chaîne des Pyrénées. Cette démarche Grand Site de France portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, se déroule en partenariat avec la communauté de communes Du Minervoise au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

➔ Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand Site Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Tél : 06 31 43 83 08

➔ **Essentiel** 064 220 06 37 11 0 0

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

29 JANVIER 2022 >



Pézènes-les-Mines

La Nuit de la thermographie

À l'occasion de la Nuit de la thermographie, le guichet Rénov'Occitanie, service public de la rénovation énergétique porté par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, organise en partenariat avec la communauté de communes Grand Orb, une animation gratuite et ouverte à tous **mardi 8 février** à partir de 18 h 30 à Pézènes-les-Mines. Un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique permettra de visualiser les déperditions de chaleur des bâtiments. Les habitants qui se seront inscrits pourront ainsi bénéficier d'une analyse thermique afin d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie. En effet, alors que les ménages subissent l'augmentation du prix de l'énergie et voient leur facture énergétique augmenter, cette soirée permettra de bénéficier des conseils qui seront fournis sur les choix techniques concernant l'isolation, le chauffage, l'étanchéité à l'air ainsi que sur l'ensemble des aides finan-



Un parcours d'observation.

cières possibles selon les ménages. À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller en énergie pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

> *Inscription limitée et renseignements auprès du Guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 04 67 38 11 10 ou conseiller.renov@paysshlv.com. Les mesures sanitaires et gestes barrières seront appliqués.*

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

31 JANVIER 2022 >

Pézènes-les-Mines

À la recherche des déperditions de chaleur

À l'occasion de la Nuit de la Thermographie, le guichet Rénov'Occitanie, service public de la rénovation énergétique porté par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, organise en partenariat avec Grand Orb une animation gratuite et ouverte à tous, **mardi 8 février**, à partir de 18 h 30. Un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique permettra de visualiser les déperditions de chaleur des bâtiments. Les habitants qui se seront inscrits pourront ainsi bénéficier d'une analyse thermique afin d'identifier les tra-



Une caméra thermique pour le diagnostic.

voux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie. À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller en énergie pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Inscription limitée et renseignements auprès du guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 04 67 38 11 10 ou par mail conseiller.renov@paysshlv.com. Les mesures sanitaires et gestes barrières seront appliqués.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

1 FÉVRIER 2022 >

Roujan

Les rues ne seront plus éclairées la nuit

L'arrêté municipal V2022-17 du 26 janvier dernier, précise que, du 1^{er} février au 31 mai, l'éclairage public sera éteint de minuit à 6 h et du 1^{er} juin au 31 juillet, à partir de 1 h. Cette décision résulte du souhait de la municipalité d'engager des actions volontaristes en faveur de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Une réunion publique pilotée par Hélène Jimenez du Haut Pays Languedoc et Vignobles (HPLV), s'est tenue il y a quelques jours sur ce thème. Les enjeux de la lutte contre la pollution lumineuse ont été posés : dégager des économies d'éner-



Les problématiques d'une nuit sans éclairage ont été débattues.

gie, prévenir les impacts de la lumière sur le sommeil, protéger la biodiversité animale et végétale, préserver la vision du ciel étoilé.

Le maire d'Espondeilhan a témoigné de la mise en place depuis un an de l'extinction nocturne de l'éclairage et de la satisfaction des habitants. Les économies de consommation électrique sont de l'ordre de 60 %.

Jean Blanquefort, maire de Roujan, a levé les inquiétudes sur la sécurité nocturne et a précisé que l'économie sur l'éclairage pourrait être 30 %.

► *Correspondant Multi Libre* : 06 71 21 34 23

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

3 FÉVRIER 2022



Cessenon-sur-Orb

La commune va candidater au dispositif "Bourg centre"



Le conseil municipal s'est réuni dernièrement en mairie.

En préambule du dernier conseil municipal, la maire a regretté de ne pas avoir pu célébrer les vœux à la population encore cette année. Le bulletin municipal est en cours de distribution.

La volonté du conseil municipal pour 2022 est de continuer la feuille de route du mandat. Il a donc été décidé d'adresser un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR 2022 pour la création du boulodrome couvert ainsi qu'un dossier pour des travaux de rénovation thermique au bureau de police rurale et aux vestiaires du stade dans le cadre de la DSIL 2022.

La candidature de la commune au dispositif "Bourg centre" a été validée par le conseil municipal afin de s'inscrire

dans la démarche d'un projet de développement et de valorisation du territoire avec l'aide de la communauté de communes Sud Hérault, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et la Région Occitanie.

L'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires a été renouvelée au 1er janvier 2022 et le passage aux 1 007 heures annuelles du personnel a été voté afin de se mettre en conformité avec la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Enfin, le rapport d'activité 2021 ainsi que celui sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de Sud Hérault ont été approuvés à l'unanimité.

► [Interpellation M&L](#) - 06 72 22 32 96

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

11 FÉVRIER 2022



Pays-Haut-Languedoc-et-Vignobles
Un comité syndical témoin de la vie du territoire

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles a réuni, à Murviel, son premier comité syndical de l'année, sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du conseil départemental de l'Hérault et du conseiller régional Jean-Noël Bafraux.

L'ordre du jour concernait 17 rapports qui ont été validés. Lors de ce comité, Francis Boutes a évoqué la convention de partenariat avec l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) qui permet aux habitants du territoire d'avoir des informations personnalisées sur la thématique de l'habitat.

Marie-Pierre Paris a présenté la consociation du projet Alimentaire Territoire du Pays. Elle se poursuit avec une convention entre le Pays et les 13 bénéficiaires des aides de l'appel à candidatures porté par l'État et



Le premier comité syndical de l'année du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est tenu à Murviel.

la Région, dans le cadre du Plan de relance. Un programme cohérent sur environ trois ans qui vise à faire du territoire un lieu de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation

saine, sûre, durable et accessible à tous. Il a été aussi question de coordonner, développer et pérenniser la pratique des activités de pleine nature autour des mon-

tagnes du Caroux et du fleuve Orb, véritable colonne vertébrale du territoire. Jostan Cahrol a, lui, évoqué le Contrat local de santé.

► [Interpellation M&L](#) - 06 72 22 32 96

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

16 FÉVRIER 2022



Pays-Haut-Languedoc et Vignobles
Des étudiants accueillis au pôle de pleine nature

Le pôle de pleine nature Montagnes du Caroux, en partenariat avec la communauté de communes Grand Orb, Hérault Sport et la Ville de Bédarieux, a accueilli 12 étudiants de master 2 Ingénierie de la transition des territoires de Toulouse.

Les étudiants en immersion devaient imaginer, sur un temps très court, des actions favorisant le développement de la pratique des activités de pleine nature par les enfants du territoire. En effet, il s'agit de l'un des objectifs du pôle de pleine nature. Ils ont pour cela échangé avec différents acteurs comme le club de VTT Clapas et Bartas,



Les douze étudiants en immersion.

FRW2/HLV

Hérault sport, mais aussi les chargées de missions de Grand Orb ainsi qu'Alain Moustelon, élu de Bédarieux en charge des

sports, et Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Quatre actions ont ainsi été pré-

sentées à un jury qui les a classées. Le projet lauréat, qui a fait l'unanimité, est une action très innovante, adaptée à notre territoire rural et fera sans doute l'objet de réflexions plus poussées.

Le Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux est un projet de développement local autour des activités de pleine nature animé par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, les communautés de communes Grand Orb et du Minervois au Caroux, Hérault sport et le Parc naturel régional du Haut Languedoc. Il bénéficie de financement FEDER Massif central.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

13 MARS 2022

**Grand Orb****Une journée dédiée à la santé des femmes**

Grand Orb, la Ville de Bédarieux, la Polyclinique des 3 Vallées et la CPTS Hauts Cantons et vignobles, dans le cadre du Contrat local de santé du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, se mobilisent aux côtés du Centre régional de coordination des dépistages des cancers et de la Caisse primaire d'assurance maladie.

Le territoire Grand Orb affiche des taux de dépistage en dessous de la moyenne nationale et, afin d'y remédier, la CPAM et les acteurs locaux se sont mobilisés en organisant, le 18 mars, à la Polyclinique des 3 Vallées, de 8 h à 17 h, une jour-



Jean-Luc Falip entouré des acteurs de cette journée de dépistages.

née d'information et de dépistage des trois cancers les plus fréquents chez la femme : sein, col de l'utérus et ovaire.

Les dépistages, réalisés dans la journée, auront été programmés en amont avec une priorité donnée aux femmes de 50 à 64 ans, avec une complémentaire santé solidaire ou sans complémentaire santé, qui ne sont pas à jour de leurs trois dépistages.

Pour Jean-Luc Falip, vice-président de Grand Orb délégué à la santé : « Convaincus du rôle que nous devons jouer dans la prévention, nous avons décidé de prendre en charge le reste à charge de l'acte pour que le dépistage soit totalement gratuit pour toutes les femmes, même celles sans complémentaire santé. »

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

16 MARS 2022

**Puissalicon****L'inventaire du patrimoine du village**

L'inventaire du patrimoine de Puissalicon a commencé. Situé au sud de la communauté de communes des Avants-Monts, le village aux sept collines est notamment connu pour sa magnifique tour romane se dressant au milieu des cyprès, des oliviers et des vignes donnant au paysage un charmant air d'Italie.

Le centre du village, au sommet de son pech, se blottit autour du château médiéval transformé aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Le patrimoine communal possède bien d'autres attraits, qui seront étudiés à la loupe pendant plusieurs mois par Karyn



Puissalicon, le village aux sept collines.

Orengo, chargée de mission inventaire au sein du Pays Haut-

Languedoc et vignobles. Cette opération d'inventaire du patri-

moine s'inscrit dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, obtenu par le Pays Haut-Languedoc et vignobles en 2016. Elle est menée en partenariat avec la région Occitanie.

Il s'agit d'une demande scientifique ayant pour objectif de mieux identifier et connaître le patrimoine du territoire. Si vous conservez des objets ou des photographies sur Puissalicon, si vous avez des informations sur son histoire, vos témoignages intéressent !

> Contact :

karyn.orengo@paysshv.com

► Correspondant MIA Libres | 06 17 08 41 20

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

23 MARS 2022

**Pays Haut-Languedoc et Vignobles****Extinctions nocturnes : un essai a débuté dans huit communes**

Les étoiles se rallument, les chouettes hulotent et les rêves se font plus profonds au Pays Haut-Languedoc et Vignobles. La nuit reprend sa place et c'est bon pour l'environnement et le budget des communes.

Le Pays en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut Languedoc et Hérialit Energies propose depuis octobre 2021 un programme d'accompagnement pour expérimenter l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Une vingtaine de communes ont démarré cette réflexion et huit d'entre elles testent actuellement l'extinction nocturne sur une durée entre quatre et six mois : Colombiers-sur-Orb, Felines-Minervois, Murviel-lès-Béziers, Puimisson, Puissalicon, Riols, Roujan et Saint-Étienne d'Albanan.

« Nous sommes relativement en retard sur ces réflexions car



Lemme à Roujan, une expérimentation a été lancée.

seulement 10 % des communes ont engagé leur éclairage la nuit il y a près de 60 % en Belgique. Cette phase d'expérimentation permet de mener

une réflexion localement à travers une solution de transition pour sensibiliser la population et les élus », précise Pierre Mathieu, président du comité

de pilotage de la mission Développement durable et transition énergétique du Pays.

En France, ce sont plus de 12 000 communes qui pratiquent l'extinction nocturne et le retour d'expérience démontre que les craintes liées à la sécurité ne sont pas fondées. L'extinction de l'éclairage n'a pas d'incidence significative sur la délinquance et les automobilistes ont tendance à ralentir sur les routes qui ne sont pas éclairées. L'observatoire national de la délinquance et des infractions pénales (ONDRP) constate que 80 % des vols et des agressions ont lieu entre 8 h et 18 h.

> Plus d'informations : Mickaël

Huet, chargé de mission Développement durable et transition énergétique du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Tél. 04 67 38 11 10.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

5 AVRIL 2022



Pays Haut-Languedoc et Vignobles Renouvellement de la marque "Vignobles & découvertes"

La destination "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc" décroche une nouvelle fois le renouvellement de la marque nationale "Vignobles & découvertes". Cette marque est attribuée pour une durée de trois ans aux destinations à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques de qualité, multiples et complémentaires.



Une destination entre tourisme et oenologie.

Une délégation représentée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Pays et conseillère départementale, Daniel Galtier, président du comité de pilotage Tourisme de Vignobles et découvertes, Sylvie Herpson, directrice adjointe du Pays, et Héliane Cadeau, en charge de l'énotourisme, a passé une audition en visio-conférence devant Atout France et le Conseil supérieur de l'Enotourisme. Avec un réseau d'ambassadeurs regroupant 161 prestations labellisées, issus du monde viticole et touristique et prêtes à accueillir toute l'année, "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc" est reconnu

au niveau national pour la richesse de ses vins, de ses offres touristiques, patrimoniales et culturelles et de son accueil dans les caves et caves.

Le programme d'action qui va maintenant être déroulé pendant trois ans a été construit en partenariat étroit avec les offices de tourisme, les appellations AOP et IGP, les membres du réseau Vignobles et Découvertes et le soutien d'Hérault Tourisme et du Conseil interprofessionnel des vins AOP du Languedoc et IGP Sud de France.

Les professionnels intéressés peuvent rejoindre l'aventure, ils doivent contacter le Pays qui coordonne la démarche.

> Contact au 04 67 38 11 10.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

15 AVRIL 2022

Pays Haut-Languedoc et vignobles Le territoire s'organise en faveur de la santé mentale

C'est un grand jour pour la santé mentale sur le territoire de Haut-Languedoc et vignobles ! Récemment, le Pays, représenté par son président Jean Arcas, le directeur général du centre hospitalier de Béziers et les représentants des associations médico-sociales du champ du handicap psychique, ont formalisé la création d'un Conseil local de santé mentale (CLSM) sur le territoire. Un acte fort pour améliorer ces soins dans le territoire !

La convention constitutive signée ce jour réunit le Pays, le centre hospitalier, l'APPEM Ouest Hérault, l'APSH 34 et l'ASSEL. Le CLSM favorise le déclenchement des actions dans le domaine de la santé mentale à l'échelle locale. Ici, cela se fera au niveau du périmètre du Pays qui est constitué de 102 communes, des quatre communautés de communes (Les Avant-Monts, Grand Orb, Du



La signature de la convention a réuni tous les acteurs de ce projet.

Minervois au Caroux et Sud Hérault). Mettre en place une observation locale en santé mentale, permettre l'égal accès à la prévention et aux soins ainsi que leur continuité, construire un plan d'action permettant de répondre aux besoins de

la population du territoire, voilà quelques-uns de ses objectifs. Les participants au CLSM se réunissent au niveau local. Ce sont les élus du Pays, les professionnels de santé, le secteur psychiatrique, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers, les représentants des

familles, et tous les acteurs locaux concernés par la santé mentale comme les bailleurs sociaux, l'éducation, la justice, police...

> Contact : aurelie.honorati@payshlv.com 04 67 38 11 10

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

11 MAI 2022



Pays Haut-Languedoc et Vignobles Le Programme d'intérêt général avance

Le comité de pilotage du PIG "Habiter au Pays", présidé par Francis Boutes, président des Avant-Monts, en présence de Jean Arcas, président du Pays, s'est retrouvé à Magalas pour la deuxième phase de l'étude d'évaluation du PIG par l'agence In situ.

Les élus et techniciens des collectivités du territoire, la Direction départementale des territoires et de la mer et le conseil départemental de l'Hérault y assistaient.

La phase d'évaluation, d'une durée de trois mois, permet aujourd'hui de confronter les résultats qualitatifs et quantita-



Le comité de pilotage PIG s'est tenu aux Avant-Monts.

tifs par rapport aux objectifs. Quelques chiffres concernent les objectifs sur cinq ans et les

réalisations sur quatre ans : prévision d'une enveloppe de 7,5 M€ de subventions, con-

sommations de 9 M€ en quatre ans, objectif de 720 dossiers propriétaires occupants, réalisations de 1 066 logements rénovés en quatre ans et objectif de 80 logements locatifs à réhabiliter.

La prochaine étape permettra d'amorcer les pistes de réflexion pour aboutir à un nouveau programme pour les cinq ans à venir en associant les partenaires financiers et acteurs du territoire.

> Plus d'informations : www.payshlv.com et 04 67 38 11 10.

➔ Correspondant Multi Libre : 04 67 38 65 00.



LOISIRS

Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères, une nouvelle Grande Randonnée de Pays !

Samedi 7 mai à Cessenon-sur-Orb, les communautés de communes du Minervois au Caroux, Les Azeit-Mortis, Sud-Hérault, le Pays Haut (Languedoc et Vignobles IPRON) et le comité départemental de la randonnée pédestre ont officialisé le GR de Pays Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères, Minervois-Dézaz, vice-présidente du département, les élus et partenaires s'étaient aussi déplacés pour cette inauguration éphémère l'offre de randonnée du territoire. Ce GR de Pays "Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères" invite à la rando plaisir cinq boucles sont proposées avec peu de dénivelé, allant de 39 km à 54 km en plusieurs étapes : le "Tour en Minervois", partant d'Olonzac, offre les méandres du Minervois, 39 km et un peu plus de 600 m de dénivelé ; au départ de Saint-Chinian, le "Tour en Saint-Chinian" est une boucle assez facile de 48 km. La variante vers Questegat fera découvrir le canal du Midi ; au départ de Cruzy, le "Tour autour de Saint-Jean-de-Minervois" propose 41 km dans les appellations Minervois, Saint-Jean et Saint-Chinian ; le "Tour de Saint-Chinian au Faugères", qui part de Cessenon-sur-Orb, est l'initiateur de cette aventure 50 km pour



De gauche à droite, la présidente du comité départemental de randonnée, Anne-Marie Girard, Marie-Pierre Florin, vice-présidente du département de l'Hérault, Jean-Noël Bédaride, président de la communauté de communes Sud-Hérault, Séverine Sauc, conseillère départementale de l'Hérault et conseillère communautaire des Azeit-Mortis, Julien Cabré, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux, Francis Boudet, président de la CAC Les Azeit-Mortis, Jean Arcau, président du PDES



De gauche à droite, Julien Cabré, président de la CAC du Minervois au Caroux, Luc Loubé, maire d'Olonzac, Jean-Pierre Barthes, vice-président délégué au développement économique tourisme et activités de pleine nature, Anne Morabito-Gruenler, en charge de la section, Lydie Lemoine, directrice de l'office de tourisme du Minervois au Caroux et Francis Cabré, vice-président délégué à la culture, au patrimoine, à la vie associative

découvrir l'Orb au travers des appellations Saint-Chinian et Faugères, le "Tour en Faugères", qui part de Faugères, 31 km, poursuit l'appellation Faugères.

À Olonzac
Samedi 7 mai à Olonzac, à l'invitation de la communauté de communes du Minervois au Caroux, une cinquantaine de randonneurs se sont réunis au départ du parking de Calcadis afin d'entamer la boucle de 19 km proposée sous diverses appellations. Cette nouvelle Grande Randonnée de Pays "Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères". La matinée s'est conclue par une dégustation des vins du Minervois dans le parc de la ville. Ce GR de Pays a bénéficié des financements européens Leader (FEADER) et départementaux. www.kad-languedoc-roussillon.com



Saint-Chinian Une balade œnotouristique pour découvrir le territoire



Une dégustation de produits du terroir a eu lieu à l'arrivée.

Dans le cadre de l'inauguration officielle du GR de Pays et pour fêter ce nouvel itinéraire pédestre, chaque intercommunalité a proposé sur son territoire une randonnée conviviale. Un parcours de 7 à 8 km a été ainsi proposé sur une des boucles permettant ainsi à la communauté de communes Sud-Hérault de mettre en avant la boucle "Autour de Saint-Chinian". Le départ s'est fait devant la maison des vins pour une randonnée accompagnée avec lecture de paysages et histoire du vignoble pour un groupe de plus d'une vingtaine de participants. Le retour a eu lieu à l'office de tourisme intercommunal pour une dégustation des produits du terroir en présence d'élus dont Catherine Combes et Hélène Tételin ainsi que deux vigneronnes du territoire (AOP et IGP). La préparation de ce temps convivial participant à la valorisation du territoire a été travaillée en amont entre le service Économie/Tourisme de la communauté de communes Sud-Hérault et l'office de tourisme. Compart@ccsuh.com ; 06 81 62 45 36



Grand Orb Une Via ferrata vient d'ouvrir sur la falaise du Caussanel

Parmi le large panel d'activités de pleine nature proposé en Grand Orb cet été, vacanciers et pratiquants du département pourront découvrir la toute nouvelle Via ferrata. Pierre Mathieu, président de la communauté de communes Grand Orb, Jean-Louis Lafurie, vice-président à l'économie et au tourisme, Bernard Sallettes, maire de La Tour-sur-Orb, et Patrice Vigout, adjoint au maire, se sont rendus au pied de la falaise où ce nouvel équipement est aménagé. David Fossier, de la société Acorroc, a présenté les parcours créés sur une paroi rocheuse de 70 m de hauteur. Le site se trouve à proximité de la falaise du Caussanel, au Bouquet de la Balme, déjà réputée pour la pratique de l'escalade. Dans le cadre du pôle Pleine nature Montagnes du Caroux, cet aménagement d'un montant de 30 000 €, financé et porté par



La Via ferrata a été ouverte par Grand Orb.

Grand Orb, bénéficie du soutien technique du Pays Haut Languedoc et Vignobles et du financement du Département de l'Hérault et l'Europe (Féder). « Cette année, nous inaugurerons la Via ferrata et le sentier de grande randonnée entre les lieux

de trois propriétés privées. Un terrain a été acheté par la communauté de communes pour créer un parking dédié à cette activité », précise le maire. De là, les pratiquants rejoindront le sentier de randonnée, Les Balcons de l'Orb, qui les mènera en 30 minutes au pied de la Via ferrata. Entre la randonnée, le trail, le VTT, le cyclotourisme et l'escalade, un habitant de Grand Orb sur cinq pratique des activités de plein air. Ils sont plus d'un millier au sein des associations de sport nature. « C'est un axe fort du développement du territoire », met en avant Jean-Louis Lafurie. La Via ferrata se pratique sur une paroi rocheuse aménagée avec des ponts de sauge, des échelles, tyroliennes. Accrochée à une ligne de vie, elle permet aux pratiquants une approche plus aisée de la montagne tout en conservant le côté vertigineux et panoramique.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

17 MAI 2022



Cessenon-sur-Orb Pour les amateurs de rando

C'est avec une certaine satisfaction qu'a été inauguré le chemin de grande randonnée au départ de Cessenon-sur-Orb. Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental, les élus et partenaires s'étaient aussi déplacés pour cette inauguration étoffant l'offre de randonnée sur le territoire. "Tours en Minervoises, Saint-Chinian, Faugères" invite à la rando plaisir. Cinq boucles sont proposées. Le tour en Minervoises, partant d'Olonzac offre les richesses du Minervois, 39 km et un peu plus de 600 m de dénivelé. Au départ de Saint-Chinian, le Tour en

Saint-Chinian est une boucle assez facile de 48 km. La variante vers Capestang, fera découvrir le canal du Midi. Au départ de Cruzy, le Tour autour de Saint-Jean-de-Minervoises propose 41 km dans les appellations Minervoises, Saint-Jean-de-Minervoises et Saint-Chinian. Le Tour du Saint-Chinian au Faugères, qui part de Cessenon-sur-Orb, est l'itinéraire le plus sportif. 50 km pour découvrir l'Orb au travers des appellations Saint-Chinian et Faugères. Le Tour en Faugères, qui part de Faugères, 37 km, parcourt l'appellation Faugères.



Les élus réunis autour des panneaux indicateurs des randos.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

19 MAI 2022



Olonzac La nouvelle grande randonnée a été inaugurée

Une cinquantaine de randonneurs ont répondu à l'appel lancé par trois communautés de communes (Du Minervoises au Caroux, les Avant-Monts, Sud-Hérault), le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Comité départemental pour participer à une marche de 10 km servant à inaugurer la nouvelle grande randonnée de Pays. Grâce à des financements européens Leader (FEADER) et départementaux, le territoire s'enrichit d'un GR® de Pays, Tours en Minervoises Saint-Chinian Faugères. En tout, cinq boucles



Une inauguration en marchant.

de faible dénivelé avec des étapes adaptées à des parcours au choix entre 39 km à 54 km.

> Infos au 04 67 97 06 65.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

19 MAI 2022



Pays-Haut-Languedoc-et-Vignobles Vers un nouveau contrat avec la Région

Sous la présidence de Jean Arcas, président du Pays, et de Florence Brutus, vice-présidente de la Région en charge de l'aménagement du territoire, le comité de pilotage du contrat Région/Territoire s'est déroulé à Saint-Chinian.

Cette réunion a permis de faire le bilan du contrat de territoire de la Région et de donner le futur cadre de travail à bâtir pour la période 2022 à 2028 du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. De 2018 à 2021, 148 opérations ont pu être soutenues ; 33,7 M€ investis ; 4,8 M€ de subventions apportés par le conseil régional ; 6 communes labellisées Bourg Centre Occitanie (Bédarieux, Capestang, Magalas, Murviel-Béziers, Olonzac, Roujan).

Jean Arcas a précisé que « la force du partenariat entre la Région et le territoire est essentielle pour accompagner les projets des communes et des communautés ».

Florence Brutus a souligné que « le territoire est parfait et per-



Les élus ont dressé le bilan du contrat Région/Territoire.

met cohérence territoriale et portage de programmes européens sur des périmètres identifiés ».

Le dialogue territorial permettra avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervoises au Caroux, Sud-Hérault,

les Avant-Monts d'élaborer ensemble le nouveau contrat Région/Territoire qui doit être signé avant la fin de l'année 2022.

Promotion d'un nouveau modèle de développement, réussite commune du rééquilibrage territorial, adaptation et rési-

lience du territoire au changement climatique, voilà vers quoi s'oriente ce contrat.

> Plus d'informations sur le site www.payshk.com ou au 04 67 38 77 70.

► Correspondant Midi Libre : 06 96 92 45 28

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

25 MAI 2022



Saint-Chinian

Fin de l'opération collective
de modernisation du Pays

Un bilan des aides a été réalisé lors du comité de pilotage.

L'opération collective de modernisation se termine sur les 102 communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Ce dispositif a permis d'apporter une aide financière directe aux entreprises de proximité artisanales ou commerciales, pour le développement et la modernisation de leurs activités. Le dernier comité de pilotage s'est tenu sous la présidence de Jean - Louis Lafaurie, en présence de Jean Arcas, président du syndicat mixte, de Marie-Pierre Pons vice-présidente, et d'élus du Pays, des élus consulaires et des techniciens mobilisés pour l'instruction des dossiers.

Sur les 15 dossiers présentés, 14 ont été acceptés et 1 a été ajourné. Ce sont au total 695 000 € d'investissements programmés dont 130 694 € d'aide financière. Cette opération a bénéficié du soutien financier de l'État et de la Région. Elle a été mise en œuvre en partenariat avec les chambres consulaires (CCI-CMA) et les communautés de communes du Minervo au Caroux, Grand Orb, les Avant-Monts et Sud-Hérault.

> Plus d'informations
www.payshlv.com
et 04 67 38 11 10.

✉ Correspondant M&L Ligne : 06 86 82 45 38.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

28 MAI 2022

Pays Haut-Languedoc et Vignobles
Opération Grand Site : ça avance

Dans le cadre du programme européen OENOMED, le Département de l'Hérault vient de lancer l'élaboration d'un schéma agricole sur le Grand Site Cité (OGS) de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian en partenariat avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Ce schéma vise dans un premier temps à réaliser un diagnostic agricole de territoire avec une approche : foncière, agronomique, paysagère, environnementale et économique afin d'établir ensuite un plan d'actions d'études et de travaux, à court et moyen terme. Dernièrement les élus des communes concernées (Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Lavinière, Minerve, Siran et Vélieux) se sont retrouvés avec le service agriculture du Département maître d'ouvrage, le bureau d'études missionné pour l'occasion, et les services du Pays afin de localiser les sièges d'exploitations et les entreprises agricoles et s'exprimer sur les enjeux déjà identifiés. D'ici fin juin, des permanences



Le groupe de travail OGS élabore le futur schéma agricole.

à destination des agriculteurs seront organisées en local, puis juste après les vendanges, seront organisées de nouvelles réunions de travail.

Ce schéma agricole est une des actions de référence inscrites au programme 2019-2023 de l'OGS qui se déroule en partenariat avec la Communauté de

Communes du Minervo au Caroux et le Parc naturel régional du Haut Languedoc

> Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand Site du Pays Haut Languedoc et Vignobles ou 06 31 43 83 08.
✉ Correspondant M&L Ligne : 04 07 97 17 14.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

14 JUIN 2022

Pays Haut-Languedoc et vignobles
Des façades subventionnées
par Colorons le Pays

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une opération façades Colorons le Pays depuis 2008.

Les communautés de communes (Grand Orb, Du Minervo au Caroux, Les Avant-Monts, Sud Hérault), le Département et la Région participent au financement des projets examinés en comité de pilotage qui s'est réuni dernièrement.

Ce comité de pilotage composé d'élus communautaire est présidé par Francis Boutes, président des Avant-Monts.

Trois demandes ont été présentées ce qui représente une enveloppe de 18 856 € de subventions pour 43 776 € de travaux. Deux dossiers ont été présentés en paiement pour un montant de 15 379 € de subventions pour 57 378 € de travaux.

Depuis le début de l'année, ce sont au total dix façades qui



Les arcades après travaux.

ont été subventionnées pour un montant total de 42 750 € de subventions pour 142 308 € de travaux.

Des réunions se tiennent toutes les six semaines environ pour réserver ou régler les subventions après travaux finis et conformes.

Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune.

✉ Correspondant M&L Ligne : 04 07 36 05 06.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

15 JUN 2022



Olargues

Un temps de convivialité avec "On sport dehors"

Dernièrement, les participants du projet "On sport dehors" se sont retrouvés, une dernière fois à Olargues pour une après-midi sportive : tir à l'arc, biathlon, escalade et séance de réveil musculaire ! Hérault sport a organisé cet après-midi.

Ce projet a permis à des patients très éloignés de la pratique sportive de reprendre goût à ces activités. Ils ont en effet régulièrement, pendant huit mois, pratiqué la marche et la course d'orientation avec l'encadrement de professionnels de santé et de diplômés d'Etat pour les activités sportives.

"On sport dehors" avait pour but d'intégrer une pratique régulière d'activités de pleine nature aux parcours de soins de patients atteints de maladies chroniques et suivis par trois maisons de santé pluriprofessionnelles du territoire. Cette expérimentation était portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et les MSP Orb Santé, MSP des



L'occasion de faire du sport autrement. IMAGES/ILV / TWEMMEHEE

Monts d'Orb, MSP des Hauts Cantons, situées sur les communes Grand Orb et Du Minervois au Caroux.

Cette action a été réalisée dans le cadre du pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » et du Contrat Local de Santé. Elle a été financée par la Fondation de France, la Fondation Privat, la Direction de Région académique à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport.

> Informations : 04 67 38 11 10, contact@payshlv.com

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

16 JUN 2022



Pierrerue

Un patrimoine plein de vie

Élus et techniciens des communautés de communes avec l'équipe patinoire du Pays se sont retrouvés à l'occasion du comité de pilotage à la salle L'Étape de Pierrerue, en présence de Marie-Pierre Pons, présidente du Pays d'art et d'histoire et du président du Pays, Jean Arcas afin de partager l'actualité du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.



Réunion de travail pour le Pays d'art et d'histoire du territoire.

Dans le cadre de la mission d'inventaire, le patrimoine hydraulique est étudié actuellement sur la communauté de communes des Avant-Monts et un inventaire topographique est mené sur la commune de Pais-salicon.

Les Temps du patrimoine 2022 se finalise et annonce une belle programmation de juillet à octobre. Au total plus de 50 dates pour mieux connaître le patrimoine du Pays d'art et d'histoire.

La mission Musées soutient toute la politique muséale du territoire en accompagnant les trois musées de France mais également tous les espaces muséographiques par des actions

de formations, de mises en valeur, de protection. Ce travail croisé va donner lieu à l'édition d'un livret de présentation de chaque structure.

Par ailleurs, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine se lance par une mission préalable avec tous les acteurs concernés pour mailler les sites patrimoniaux à partir d'une tête de réseau

> Plus d'informations au 04 67 38 11 10, contact@payshlv.com
► <https://www.musees.midi-pyr.com/> (46 69 88 45 46)

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

24 JUN 2022



Félines-Minervois

C'est la journée des moulins

Samedi 25 juin, dans le cadre de la Journée nationale des moulins et patrimoine de pays, le Pays d'Art et d'Histoire Haut Languedoc et Vignobles propose une conférence à 10 h à Félines-Minervois.

Les visiteurs pourront retrouver, au moulin (sous chapiteau), la conférence « Moulins... histoire et archéologie du patrimoine meunier en Minervois » par Karyn Oréngo, chargée d'inventaire du Pays d'art et d'histoire et Sylvain Durand, archéologue topographe. Dès 9 h, d'autres activités sont proposées : à 9 h, depuis le parking du site, départ de la ba-

lade commentée sur le sentier botanique par l'association Culture et Patrimoine Félinois. À 11 h 45 : inauguration des travaux de restauration des ailes du moulin et du circuit d'interprétation, réalisés avec le soutien financier du Département et l'Union Européenne.

La conférence fait partie des temps du patrimoine, un rendez-vous dédié aux patrimoines du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles. Elle bénéficie du soutien de la commune de Félines-Minervois, du Département et du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.



Les nouvelles ailes du moulin seront dévoilées.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

4 JUILLET 2022



Haut-Languedoc-et-Vignobles

Grand site : un projet qui rayonne au-delà du territoire



Une harmonisation de la signalétique a été annoncée.

Le comité des élus de l'opération Grand site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian vient de se réunir à La Livinière. Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervoise au Caroux, partenaire de l'OGS, a rappelé que cette démarche, engagée sur sept communes (Azillanet, Cessero, La Cautette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux) a des retombées et rayonne bien au-delà de ce seul périmètre. Concernant la signalétique diverse et variée, les élus ont réaffirmé leur volonté d'améliorer

l'existant et tendre à terme vers une harmonisation. La réunion a également été l'occasion de faire le point sur plusieurs projets portés par le Département qui, tous, contribuent à améliorer la reconnaissance de ce futur Grand site de France. Enfin, certaines opérations (paysage, agriculture, patrimoine, accueil et découverte...) ont été évoquées en préparation du prochain comité de pilotage, que Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, souhaite réunir prochainement.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

21 JUILLET 2022



Le village médiéval est situé au pied de la montagne du Caroux.

Une visite contée, entre magie et patrimoine

OLARQUES

Le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles propose une visite à deux voix, avec un guide conférencier et une conteuse, ce jeudi 21 juillet à 17 h 30.

Venez découvrir le patrimoine et l'histoire du charmant village d'Olargues, classé parmi Les Plus Beaux Villages de France. Au programme de l'excursion : le pont du Diable, les ruelles labyrinthiques, le castrom dominant la vallée... Une véritable gravure du Moyen Âge !

Il y a dans ces rues quelque chose de magique : les portes s'ouvrent sur l'escalier

d'une tour, des cours ou bien de jardins, et l'on y raconte parfois d'étranges personnages de contes... Rendez-vous devant la mairie pour découvrir les mystères de ce village médiéval. Attention ça grimpe ! Chaussures de marche et eau conseillées.

> Durée 2 h 30 environ. Gratuit, nombre de places limité. Réservation : 06 09 70 28 69

> Les dépliant « Rendez-vous Haut Languedoc et Vignobles - les temps du patrimoine » sont disponibles dans les offices de tourisme du territoire, sur www.haut-languedoc-vignobles.com.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

20 JUILLET 2022



Sud-Hérault

Une visite guidée à la découverte des autels préromans

Vendredi 22 juillet, à 9 h 30, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite itinérante accompagnée d'un guide conférencier. À l'occasion du retour de la table d'autel préroman à la collégiale de Capestang, Dominique, le guide conférencier, livre aux visiteurs une histoire en creux, gravée dans le marbre. À travers l'épigraphie et l'analyse stylistique de l'ornementation des tables d'autel de Quarante et Capestang, il vous fera découvrir l'histoire des lieux et de leurs commanditaires. Rendez-vous à Capestang,



L'autel préroman de la collégiale.

Puisserguier et Quarante. Durée 2 h 30. Public adulte. Véhicule indispensable. Gratuit, nombre de places limité.

Réservation : 04 67 37 85 29

► Correspondant Midi Libre : 06 52 42 67 97.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

22 JUILLET 2022



Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Un comité de pilotage engagé vers le label Grand Site



La candidature au label pourrait aboutir à l'automne 2023.

Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, a réuni dernièrement le comité de pilotage de l'opération Grand Site cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, en présence de Pierre Castoldi, sous-préfet de Béziers et de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault, tous accompagnés de leurs services. Il était utile de faire le point sur l'avancement de bon nombre d'actions du programme 2019-2023, qu'il s'agisse d'ingénierie d'accompagnement,

restauration et d'aménagement, ou d'actions de communication, et cela dans des domaines aussi variés que le paysage, l'agriculture, le patrimoine, le cadre de vie, la qualité de l'accueil et de la visite.

Lors de cette réunion, Magali Guiraud, maire de Cessero, Didier Vordy, maire de Minerve, et Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux, ont tous annoncé « vouloir travailler à la candidature au label dès la fin

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

23 JUILLET 2022

Roujan

Cassan se dévoile en musique

Ronan Jahény, guide conférencier, Virginie Lagarde, conteuse et Marie-Paule Chabrol, altiste, invitent à une visite guidée, contée et musicale du château-abbaye de Cassan, le **mardi 26 juillet**, à 18 h.

Le programme musical proposera la Sérénade opus 3 n°5 d'Haydn, Gavotte en ré majeur de Gossec, Landler n°5 KV 606 et andante XV^e sonate en do MKV 545 de Mozart, menuet quintette cordes op11 n°5 de Bocherini, menuet n°2 en sol M de Beethoven.

Une seconde visite est prévue le **dimanche 14 août**, à 18 h. Ces visites guidées, contées et



Ronan Jahény est spécialiste de l'histoire du prieuré de Cassan.

musicales du prieuré de Cassan sont portées par le Pays-Haut-Languedoc et Vignobles, labellisé Pays d'Art et d'Histoire depuis 2016, dans son programme

"Le temps du patrimoine". Participation gratuite, réservation recommandée (places limitées à 35 participants) au 04 67 24 52 45.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

26 JUILLET 2022

Saint-Geniès-de-Varensal

La cavité du mont Marcou mise en lumière, mercredi



Anthony Alliès a réalisé "Marcou, montagne de la nuit".

Après les deux séances offertes dernièrement à la salle culturelle de Saint-Gervais, c'est au tour de Plaisance d'accueillir le film réalisé par Anthony Alliès, "Marcou, montagne de la nuit", proposé par le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles. La rétrospective de la découverte de cette cavité exceptionnelle sera projetée en plein air, **mercredi 27 juillet**, sur la place de la mairie. En toile de fond, le mont Marcou!

On ne pouvait trouver meilleur site pour découvrir ou redécouvrir ce film élaboré à partir d'images d'archives, d'images contemporaines et d'interviews, qui relate la découverte de la difficile exploration de l'aven du mont Marcou. Rendez-vous à 21 h 30 pour une projection vers 22 h après le mot d'accueil.

> Renseignements au 04 67 38 11 10. Gratuit, en présence du réalisateur.

► Correspondant Midi Libre : 05 71 37 96 55

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

28 JUILLET 2022

Sud-Hérault

Les châteaux de la plaine se dévoilent au public

Vendredi 29 juillet, à 9 h 30, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose la visite itinérante "Les châteaux de la plaine", en compagnie d'un guide conférencier.

Le public partira à la découverte des châteaux de la plaine : à Creissan, à Montels, Puisserguier et Capes-

tang. Là, le public visitera la résidence des archevêques de Narbonne.

> Tout public. Véhicule indispensable. Nombre de places limité. Rendez vous devant le château de Capestang. Réservation au 04 67 37 85 29.

► Correspondant Midi Libre : 06 52 42 67 37.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

31 JUILLET 2022



Saint-Nazaire-de-Ladarez

Une randonnée guidée pour découvrir la carrière

Mercredi 3 août à 16 h 30, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite guidée randonnée à la découverte de la carrière de marbre à Saint-Nazaire-de-Ladarez.

Perché sur un sommet au-dessus du village, l'ermitage Saint-Étienne domine la vallée de l'Orb. Le point de vue porte jusqu'à la mer et aux Pyrénées. La randonnée, commentée par Ronan, le guide conférencier, débute au pied de l'ancienne carrière de marbre. Exploitée dès le XVII^e siècle, cette carrière a produit le Rouge Incamat, le rouge et gris appelé Turquin et un joli gris appelé Cévenol ou Gris Agate. Grands utilisateurs de ce marbre, les Italiens ont fait



La campagne saint-nazairienne.

des travaux en marbre de Saint-Nazaire pour de nombreux pays...

> Rendez-vous sur le parking du cimetière. Durée 2 h 30. Équipement adéquat et eau conseillés. 9 km, 400 m de dénivelé. Public adulte. Gratuit. Nombre de places limité.

> Réservation : 06 09 70 28 69
► Correspondant M&L Libre : 07 66 62 62 02.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

4 AOÛT 2022



Grand Orb

Les politiques contractuelles à l'ordre du jour de la conférence des maires

Les financements accordés aux communes et aux intercommunalités pour mener leurs projets passent, de plus en plus, par des politiques contractuelles floues le cadre de ces aides. Le Contrat de relance et de transition écologique pour l'État, le Contrat territorial Occitanie pour la Région, ou encore les Fonds européens dans le cadre d'Approches territoriales intégrées pour l'Europe... sont devenus la clé pour accéder à des financements.

Dans cette politique contractuelle, de plus en plus complexe et règlementée, les équipes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles regroupent quatre communautés de communes représentées par 101 communes dont Grand Orb, ont pour mission d'apporter aux collectivités l'expertise nécessaire à l'élaboration des dossiers.



Cécilie Roger a présenté les différents contrats territoriaux.

C'est la raison pour laquelle Pierre Mathieu, président de la communauté de communes Grand Orb, a récemment organisé une conférence des maires en présence de Cécilie Roger, directrice du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

> Tous ces programmes sont complexes et je souhaite apporter davantage de visibilité pour clarifier nos démarches et mieux répondre aux attentes de chaque commune », a déclaré le président en début de réunion.

Pour les petites communes, ces contrats territoriaux compliquent le montage des dossiers de demandes de subventions. Le Pays vient donc en appui tout comme les communautés de communes qui met en place un agent et un club référents. Pierre Sévelier sera, dès la rentrée, dévoué à cette mission avec l'appui de Magalie Lantouroux-Touret déjà en charge des contrats Politique de la Ville et Petite Ville de Demain pour la Ville de Bedarieux et la communauté de communes.

Cécilie Roger a présenté les différents contrats territoriaux, notamment les deux à venir cet automne avec la Région et l'Europe, ainsi que les étapes d'élaboration des appels à projets. Elle a souligné que « grâce à ces politiques contractuelles, ce sont entre 8 et 10 M€ qui viennent financer des projets sur le territoire ».

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

7 AOÛT 2022



Saint-Chinian

Le village se livre au cours d'une visite contée familiale

Mardi 9 août à 17 h 30, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite contée de Saint-Chinian. De moulin en capitelles, les visiteurs parcourront le plateau des Guitardes, avec Virginie, la conteuse, et Ronan, le guide conférencier. Cette visite sur les hauteurs dominant le village, permet de découvrir le paysage naturel et anthropique, de la silhouette du Caroux à la plaine viticole, et d'apprécier le savoir-faire lié à la pierre sèche...

Rendez-vous devant le moulin. Durée : 2 h 30 Attention ça grimpe ! Chaussures de marche et eau conseillées. Spécial famille. Gratuit, nombre de places limité. Réservation conseillée : 06 09 70 28 69

Par ailleurs, le dépliant "Rendez-vous Haut-Languedoc et vignobles - Les temps du patrimoine" est disponible dans les offices de tourisme du territoire,



Du moulin en capitelles à la découverte des trésors de Saint-Chinian.

sur www.haut-languedoc-vignobles.com
Les Temps du patrimoine 2022 du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles, calendrier de rendez-vous dédiés aux patrimoines, sont soutenus par l'Union européenne ; le ministè

re de la Culture, Drac Occitanie ; la Région Occitanie ; le Conseil départemental de l'Hérault ; les Communautés de communes Les Avant-Monts ; Du Minervoise au Caroux ; Grand Orb ; Sud-Hérault.

► Correspondant M&L Libre : 06 36 83 83 88.

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

15 AOÛT 2022



Bédarieux

La résidence Clair Logis face au défi de la rénovation énergétique

Le bureau d'études Netalia a rendu les résultats de l'audit énergétique réalisé par les experts de la résidence Clair Logis, située avenue de Lodève. L'accompagnement par le guide Brevet d'Expertise du Pays Haut-Languedoc et Vignobles a permis d'identifier les besoins et les actions de la copropriété qui a pu s'engager dans le processus de rénovation énergétique proposé par la Région.

Cette résidence de quatre bâtiments de quatre étages datant de 1960 est composée de 32 logements pour une surface totale de plus de 2 200 m².

Audit énergétique à partir de la norme en vigueur une déperdition énergétique de classe D et d'établir quatre scénarios de travaux de travaux plus ou moins ambitieux pouvant atteindre un gain énergétique jusqu'à 24%.

Des actions collectives sur les parties communes comme l'installation des murs par l'extérieur et la mise en place d'une isolation photovoltaïque ainsi que des travaux individuels ont ainsi pu être identifiés pour réduire la consommation énergétique.

Le conseil syndical, représenté par Lucienne Imboubier a dirigé la démarche communautaire des performances et la prochaine assemblée générale des copropriétaires permettra de soumettre au vote la personnalité du projet de rénovation globale et, le cas échéant, le schéma de travaux retenus.

Informations : guchet@netalia.com ou 04 67 38 11 33.

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

18 AOÛT 2022



18 AOÛT 2022



Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Une journée pour tenter de construire le territoire de demain

Mercredi 7 septembre, de 8 h à 16 h, citoyens, élus, professionnels, associations du territoire sont invités à s'exprimer pour construire le futur projet européen du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Le rendez-vous est donné à Marviel-les-Bâillères, salle multi-activités, rue de l'Abbaye. Attention, inscription obligatoire avant le jeudi 1^{er} septembre.

Avec 102 communes réparties dans quatre communautés de communes (Grand Orb, Sud-Hérault, les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux), le territoire du Pays est grand, rural et peut bénéficier du programme Européen Leader 2023-2027, soutien à un développement local équilibré au plus près des enjeux actuels et aux futurs défis territoriaux. Au programme de la journée du 7 septembre : le débriefing.

À 8 h, accueil et café. De 8 h 30 à 8 h 45, ouverture de la journée. De 8 h 45 à 9 h 30, ateliers plénières autour des thèmes "Imaginer le paysage comme un bien commun" et "Gérer l'inévitable, éviter l'ingérable face au dérèglement climatique". De 9 h 30 à 11 h, atelier d'échanges sur la problématique "Construire le territoire de demain : comment construire un avenir lucide et observable face au dérèglement climatique ?". De 11 h 15 à 13 h, atelier d'échanges "Nourrir le territoire". De 13 h à 14 h, buffet. De 14 h à 15 h 45, atelier d'échanges sur le thème "Vivre le territoire". De 15 h 45 à 16 h, clôture des travaux.

Les différents intervenants se pencheront sur le devenir du Pays. Le climat, l'agriculture, le patrimoine, la place du patrimoine de demain, l'attractivité territoriale.

→ Inscription sur <https://url.fr/1616> infos au 06 09 31 87 15 ou contact@payshv.com

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

25 AOÛT 2022



Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Connaître le potentiel solaire des toitures

Le cadastre solaire du Haut-Languedoc, créé en partenariat par le Pays et le Parc, permet d'accompagner la transition énergétique du territoire. Cet outil innovant et inédit permet de connaître gratuitement le potentiel solaire de sa toiture, d'identifier les zones de protection du patrimoine et de bénéficier de conseils sur les aides existantes, l'intégration architecturale et paysagère, et la réglementation pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques. Dédié aussi bien aux particuliers qu'aux établissements tertiaires, le cadastre solaire permet d'évaluer, par un système de géolocalisation, le potentiel énergétique des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation. Environ 123 000 habitants, répartis dans 164 communes situées sur le territoire du Pays et du Parc, pourront bénéficier de ce nouveau service et consulter les bons interlocuteurs à contacter avant de se lancer.

Pour réaliser une simulation et trouver les coordonnées des personnes ressources sur le territoire, rendez-vous sur le site : <https://haut-languedoc.cadastre-solaire.fr>

Vailhan

Une randonnée guidée sur les traces des Templiers

Dimanche 28 août, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une randonnée commentée sur des chemins dans la garrigue, avec de très beaux points de vue. Depuis leurs commanderies du Larzac, les Templiers ont fondé plusieurs maisons de Temple dans la région au XII^e siècle. Ronan, le guide conférencier, emmènera les visiteurs découvrir l'une d'elles, perdue dans la garrigue, qui témoigne des activités auxquelles se consacraient les serviteurs de cet ordre monastique particulier.

> Rendez-vous à l'église de Vailhan. Durée : 3 h. Équipement adéquat et eau conseillés. 9 km, 250 m de dénivelé. Public adulte. Gratuit, nombre de places limité. Inscription au 06 09 70 28 69.

La randonnée se déroulera le dimanche 28 août.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

12 SEPTEMBRE 2022



Villemagne-l'Argentière Le patrimoine durable mis à l'honneur

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 septembre auront lieu les traditionnelles Journées européennes du patrimoine.

Cette année, la commune de Villemagne-l'Argentière célèbre le patrimoine durable, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles.

Après les stages de formation sur les enduits de chaux naturelles en direction des entreprises de maçonnerie organisée par la commune avec le soutien de la Fondation du patrimoine et de la Caped de l'Hérault, une conférence sera proposée au public le vendredi à

18 h dans la salle de la Maison Roger sur le thème : "Sauvergarde et restauration du patrimoine : des techniques constructives traditionnelles au service de la Culture et de l'histoire".

Cette intervention sera suivie d'un échange avec la Fondation du patrimoine, la Soci, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le réseau Paysages, partenaires de l'événement.

L'entrée est libre et la réservation conseillée : 04 67 95 09 23. Le samedi, de 15 à 18 h, visite du musée archéologique.

Le dimanche, de 10 à 17 h, l'Association des bâtisseurs en pierre sèche (ABPS) présen-



Une façade rénovée à l'enduit à la chaux naturelle.

tera la technique de la pierre sèche avec des démonstrations. Le public pourra aussi découvrir une exposition de la

fondation au rez-de-chaussée de l'hôtel des monnaies.

Enfin, à 14 h 30 et 15 h 30, une balade architecturale sera proposée, accompagnée par un architecte conseil d'Architecture, urbanisme et environnement. Le public pourra y découvrir, au fil des façades et du parcours, mille et uns détails qui composent le cadre de vie quotidien des villageois (réservation obligatoire).

> Le dépliant Rendez-vous en Haut-Languedoc et vignobles - Les temps du patrimoine est disponible dans les offices de tourisme du territoire et sur www.haut-languedoc-vignobles.com

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

16 SEPTEMBRE 2022



Au Domaine de Bayssan : "Les 12 dimanches d'un printemps"

CONCERT

Un voyage au cœur de la révolte vigneronne de 1907, en compagnie de quelque 80 musiciens.

Voilà un spectacle où se mêlent chansons, musiques et dialogues pour revivre une des pages les plus marquantes de l'histoire de ce territoire de vignobles.

Samedi 17 septembre à 15 h et dimanche 18 septembre à 17 h, dans le cadre des Journées du patrimoine, l'Orchestre de Pays Haut Languedoc et Vignobles propose *Les 12 dimanches d'un printemps*, un voyage au cœur de la révolte vigneronne de 1907 au théâtre Michel-Gallabru du Domaine de Bayssan, à Béziers.

Les artistes ? Ce sont 80 musiciens et chanteurs professionnels et amateurs, ainsi que

deux comédiennes qui interpréteront cette œuvre originale écrite par l'auteur Jean Tuffou, mise en musique par le compositeur José Molero.

L'histoire se passe dans les rues d'Argeliers, au printemps 1907, à revendiquer une autre vie que celle de la misère. Parmi les leaders, Marcelin Albert, un orateur né, touche au cœur son auditoire. Jeanne et Honorine, deux femmes du pays, témoins



L'Orchestre du Pays Haut Languedoc fera revivre la révolte de 1907.

de ce mouvement, plongent le public dans les heures passionnées de cette révolte, une des plus importantes du début du XX^e siècle où patrons et ouvriers manifestèrent main dans la main contre la misère, les fraudeurs et la surproduction.

> Spectacles gratuits. Durée : 60 minutes. Sur réservation au 04 67 28 37 32.

> Le site accueille aussi tout un programme ce week-end. scenedebayssan.fr

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

22 SEPTEMBRE 2022



Taussac-la-Billière L'éclairage public éteint dès le 1^{er} octobre

La commune de Taussac-la-Billière lance une expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public. À partir du 1^{er} octobre prochain, la commune expérimente pour une durée de six mois l'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 6 h sur l'ensemble du territoire communal.

Cette expérimentation s'inscrit dans la volonté pour la municipalité d'engager une action concrète en faveur de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. En effet, l'éclairage public constitue un levier important de la transition énergétique et écologique à travers la réduction de la pollution lumineuse.



L'extinction de l'éclairage public expérimentée pendant six mois.

Les enjeux sont multiples car la consommation d'énergie pour l'éclairage public représente 50 % de la facture d'électricité de la commune et la pé-

riode inflationniste va accroître fortement cette dépense. Le suréclairage nocturne a des conséquences importantes sur la biodiversité et la santé.

En France, un tiers des communes réalisent l'extinction de nuit toute l'année dont une cinquantaine dans l'Hérault. Le retour d'expérience permet de bénéficier des bonnes pratiques qui ont été menées afin de concilier les enjeux environnementaux et les inquiétudes parfois exprimées par les habitants.

Dans ce cadre, l'expérimentation sera accompagnée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Les habitants de la commune pourront faire part de leurs remarques ou suggestions durant cette période auprès du secrétariat de la mairie.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

29 SEPTEMBRE 2022



Bédarieux

Explorer les mondes souterrains

Dans le cadre des Journées nationales de la spéléologie et du canyoning, samedi 1^{er} à 18 h et dimanche 2 octobre à 14 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles propose d'explorer les mondes souterrains au cinéma Jean-Claude Carrière.

Le public pourra assister, gratuitement, à la projection du film "Marcou montagne de la nuit", en présence du réalisateur, Anthony Alliès. Ce film, élaboré à partir d'image d'archives et contemporaines et d'interviews, relate la découverte, la difficile exploration de l'aven du Mont Marcou, cette cavité



Bédarieux vu depuis le sommet du Pic de Tantajo.

exceptionnelle. Au programme, exposition photographique, animations... Entrée libre. Par ailleurs, le dépliant "Ren-

dez-vous en Haut Languedoc et Vignobles - Les Temps du patrimoine" est disponible dans les offices de tourisme du ter-

ritoire, sur www.haut-languedoc-vignobles.com. Les Temps du patrimoine 2022 du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles, calendrier de rendez-vous dédiés aux patrimoines, sont soutenus par l'Union européenne ; le ministère de la Culture, Drac Occitanie ; la Région Occitanie ; le Conseil départemental de l'Hérault ; les Communautés de communes Les Avant-Monts ; Du Minervois au Caroux ; Grand Orb ; Sud-Hérault.

> Renseignements :
04 67 95 47 22 ou sur
<https://cinema-bedarieux.com/>

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

5 OCTOBRE 2022



Olonzac

Les musées se réinventent chaque jour

Organisée par le Centre de recherche et de documentation du Minervois, cette série de conférences, dans le cadre des portes ouvertes sur l'archéologie, a eu pour thème : "Quoi de neuf au musée ?".

Partant de l'idée que le fonctionnement de ces institutions était mal connu du public, les intervenants sont venus présenter le monde exigeant et complexe dans lequel ils travaillent, les réseaux d'archéologues et d'experts dans lesquels ils évoluent, les structures politiques qui les aident à grandir et à s'adapter à une société en constante évolution. Tout cela en ne perdant pas



Grand public et acteurs du développement culturel en Minervois.

de vue leurs missions : conserver l'intégrité d'un patrimoine commun, montrer l'utilité de ce patrimoine et la légitimité d'en

prendre soin et favoriser l'épanouissement culturel qui fait l'identité de notre belle région. Après une très intéressante en-

trée par matière faite par Virginie Gay, animatrice du Réseau des musées du territoire en Hérault, et par Claudine Jacquet en charge des musées au Pays d'art et d'histoire du Haut-Languedoc, les conférenciers, venus de Nissan-lez-Enserune (Lionel et Sophie Izac), de Narbonne (William Brocq), d'Agde (Jean-François Castan) et de Marseille (Marie-Pierre Jézégou et Nathalie Baïlls-Barré), ont régalié les auditeurs par le récit de leurs expériences et de leurs projets. Car, loin de ce que l'on peut croire, il n'y a pas stéréotype de musée et chacun se réinvente chaque jour.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

6 OCTOBRE 2022



Pays Haut-Languedoc et Vignobles

La célébration du terroir avec Vignobles et découvertes

Du jeudi 13 au dimanche 16 octobre, la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc propose Le Fascinant Weekend pour faire découvrir à tous, la diversité et la richesse des activités proposées dans les vignobles.

Durant ces quatre jours, plusieurs animations sont proposées sur le territoire et en partenariat avec les offices de tourisme du secteur. Dès le **jeudi 13 octobre**, on pourra assister à l'exposition Caves coopératives du Pays d'art et d'histoire, l'Art en cave à la cave coopérative de Saint-Chinian, réaliser des balades thématiques et de découverte dans les vignes et chez les producteurs, des dégustations et accords mets et vins, une dégustation à la grotte de la Devèze avec visite du site...

Au programme des Balades des saveurs, on pourra découvrir trois oenorandos d'ici sur



Découvrir toutes les richesses du terroir local.

le thème "Nomme ton paysage" à Capestang, le **vendredi 14 octobre**, de 14 h à 17 h 30, gratuit, sur réservation au 04 67 37 85 29 ; Les Granjots en famille, à Murviel-Béziers le **samedi 15 octobre**, de 8 h 30 à 15 h 45, gratuit, sur réservation avant le 11 octobre au 04 67 36 67 13 ; Oenorando au Mas Blanc, à Berlou le **samedi 15 octobre**, de 14 h 30 à 18 h 30, gratuit, sur réservation au 04 67 97 06 65.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

10 OCTOBRE 2022

Saint-Chinian

Réunion d'information pour les artisans RGE

Récemment à Saint-Chinian, le Pays Haut-Languedoc et vignobles proposait une réunion de présentation du guichet Rénov'Occitanie auprès des artisans reconnus garants de l'environnement (RGE) du territoire. Une vingtaine d'artisans ont ainsi pu bénéficier de la présentation de ce service qui accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique des logements. Les conditions d'éligibilité des différentes aides existantes qui peuvent être mobilisées dans le cadre

des travaux menés par les professionnels ont été présentées. Cet accompagnement gratuit permet d'avoir un interlocuteur unique sur le secteur qui délivre des conseils neutres et indépendants. Les échanges se sont conclues avec la visite de la cave coopérative de Saint-Chinian qui a accueilli cette réunion.

➤ Contact : 04 67 36 11 70 :
conseiller.renov@payslh.com
www.payslh.com
➤ Correspondant Midi Libre : 06 99 92 45 38



Les artisans RGE étaient réunis à la cave coopérative.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

10 OCTOBRE 2022



Pays Haut-Languedoc et vignobles

Le syndicat mixte fait le point sur ses projets

Dernièrement, le Syndicat mixte du Pays réunissait à Pierre-et-Montmarquet son comité syndical sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault et de Jean-Noël Badenas, conseiller régional.

Onze rapports ont été présentés et validés à l'unanimité par l'assemblée. Mariette Combes, maire de Graissessac, a été désignée représentante à la commission locale de l'eau sur les bassins-versants de l'Orb et du Libron. Par ailleurs, les élus ont officialisé la mise en place d'outils de communication pour per-



Le syndicat mixte du pays s'est réuni pour faire le point.

mettre de recueillir et de mettre à disposition toutes les informations sur le futur programme Leader 2023-2027, une façon

aussi de donner une autre ampleur à ce programme européen. "Escapade nature sans voiture", le projet interdépartemental en-

tre les trois Grands Sites de France (canal du Midi, Béziers Languedoc Méditerranée ; cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ; cité de Carcassonne) continue. Le carnet de route qui sera mis en ligne comprendra une carte, des témoignages d'expériences vécues et des informations pratiques pour organiser son voyage. Le travail pour le Pays et ses communautés de communes se poursuit pour les différents appels à projet comme l'Approche territoriale intégrée dont le dossier a été déposé le 16 septembre.

➤ Correspondant Midi Libre : 06 99 92 45 38

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

16 OCTOBRE 2022



Hérépian

Les caves coopératives au Musée de la cloche

Photographe talentueux, Melan Bassil se donne pour objectif, dans cette exposition qui met à l'honneur les caves coopératives du secteur, de montrer la diversité et la richesse d'une architecture, d'un patrimoine fortement identitaire du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles.



On peut y voir les caves d'Hérépian, Faugères, Laurens...

Elle donne à voir une architecture devenue emblématique car elle témoigne de l'histoire d'une production - celle de la vigne - intimement liée à la vie des hommes. Née de la crise au début du XX^e siècle, la cave coopérative devient aujourd'hui, le symbole d'une ruralité en pleine mutation. C'est un patrimoine vivant, mais menacé. Fermetures et modernisations ont abouti à des abandons, des démolitions, des reconversions, parfois à une démarche de patrimonialisation. La cave, emblématique et identitaire, offre un point d'équilibre dans un espace rural qui tend à se banaliser.

Véritable enjeu de développement, la valorisation patrimoniale des caves est à la croisée du tourisme culturel et de l'énotourisme, une histoire à raconter...

> Exposition dans la salle Auguste-Rodin jusqu'au 5 novembre.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

17 OCTOBRE 2022



Aigne

Une visite théâtralisée dans les ruelles du village



Des saynètes pour faire revivre le passé du village.

Dimanche, une guide conférencière a entraîné une assistance nombreuse et attentive dans une déambulation qui a parcouru la circulade. Après une halte sur la place de l'église, cette promenade sinueuse dans les ruelles du village s'est interrompue à plusieurs reprises pour donner lieu à des saynètes retraçant la vie dans les siècles passés.

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles et la communauté des communes du Minervois au Caroux, à l'initiative de l'évènement avec la municipalité d'Aigne ont exprimé leur vive satisfaction pour le succès et la qualité de cette fête qui a permis d'applaudir la compagnie Des racines aux ailes.

↳ Correspondant M4 Libre : 06 71 96 95 71.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

18 OCTOBRE 2022

Berlou

L'œnorando du Mas blanc inaugurée ce week-end



Françoise de Fanti à sa captiver son auditoire.

Dans le cadre des Fascinants Week-ends en Occitanie, un nouvel itinéraire œnorando a été inauguré samedi à Berlou. Il s'inscrit dans la démarche "Vignobles et découvertes" portée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles représenté ici par Adeline Ilacabe, Lydie Lemoine, directrice de l'office du tourisme de la communauté de communes, était également présente. A 14 h 30, l'activité a débuté par la visite du musée de paléontologie La Maison du cambrien. Une trentaine de personnes ont écouté la présentation faite par le concepteur du musée, Francis Fernandez. Pour ceux qui ne connaissaient pas le musée,

Des trilobites de la Moez-lagne noire mais aussi des oursins, des insectes, des œufs de dinosaure etc.

Une dizaine de personnes supplémentaires a rejoint le groupe pour suivre le chemin de l'œnorando très bien balisé. La contesse Françoise de Fanti a présenté ses premiers vœux devant le musée. Elle réitérera à chaque arrêt. Tous les participants se sont terminés par le titre de Fascinants.

Une première halte a eu lieu au domaine de Cambis où Martin Perolari a offert une dégustation. C'est ensuite à la Mousse puis au Mas blanc que la troupe s'est arrêtée écouter la contesse.

L'itinéraire a conclu les marches jusqu'au restaurant le Faïtous où les attendait un apéritif.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

20 OCTOBRE 2022



Roquessels

Un ciel étoilé avait donné rendez-vous à son public



Les participants à la salle des fêtes avant d'aller au château.

Vendredi dernier, pour l'avant-première du Jour de la nuit, une vingtaine de personnes sont venues participer à l'animation proposée par le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles. Dès 18 h 30, le maire de Roquessels et le Pays ont accueilli les participants et présenté l'enjeu de cette soirée dédiée à la préservation des paysages nocturnes et du ciel étoilé en tant que patrimoine environnemental. La conseillère en énergie est revenue briève-

ment sur les enjeux et impacts de la pollution lumineuse ainsi que l'accompagnement délivré auprès des communes pour la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Par la suite, c'est à travers une veillée photo animée par Jean-François Graffand, photographe professionnel, que les participants ont pu bénéficier de conseils techniques pour réaliser des clichés des étoiles et de la voie lactée depuis les hauteurs du château de Roquessels.

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

24 OCTOBRE 2022



Avant-Monts
Adultes et enfants découvrent l'œnorando



Le groupe en randonnée dans les Grangeots des Avant-Monts.

Dans le cadre de l'événement œnotouristique phare de cet automne, un groupe, composé d'adultes et autant d'enfants, est parti sur le sentier de l'œnorando. Il s'agit d'un itinéraire alternant paysage de vignes et de pinèdes, offrant de très belles vues sur les Avant-Monts, le Caroux et l'Espinoze. L'occasion pour tous de découvrir les surprises que contient la comarque, le sac à dos vigneron proposé par l'office de tourisme des Avant-Monts et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Des arrêts lecture de paysages, une découverte olfactive des arômes du vin, l'observation d'insectes ou encore des anecdotes sur la faune et la flore sauvage ont rythmé cette matinée de marche, sous la houlette de Laure Charpentier, accompagnatrice en montagne. Après une halte déjeuner au domaine Galier, le groupe a poursuivi jusqu'aux coteaux de Rieufort où, il a été accueilli par Roger Martin, président de la cave coopérative, pour une visite instructive et passionnante des lieux.

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

25 OCTOBRE 2022



Saint-Jean-de-Minervois
"Vignobles et découvertes" à l'Auberge de l'école



Claire, du domaine Montahuc, a fait découvrir ses vins.

Le label national "Vignobles et découvertes" a été créé en mars 2009 par le conseil supérieur de l'œnotourisme. Il s'agit d'une instance de réflexion et de proposition constituée en association loi de 1901 qui fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme. Il a repris cette année ses activités (après les pauses liées aux confinements). A l'occasion du week-end national, plusieurs rendez-vous ont été organisés du 13 au 16 octobre. Au restaurant l'Auberge de l'école, la table a été mise pour une soirée

spéciale, le vendredi. Le but du repas était de reconnaître mets et accord des vins, avec un raseau sur les yeux. Le repas était organisé par les propriétaires de l'Auberge avec le concours du domaine Montahuc du village. Claire, sa représentante, a fait découvrir des accords mets et vins parfois insolites, qui réservaient au palais de belles surprises ! Le chef Fred a cuisiné un menu avec uniquement des produits locaux où l'on retrouvait authentisme et sincérité.

► *Compassion 360 Libres* - 08 77 45 11 88

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

1 NOVEMBRE 2022



Haut Languedoc et vignobles
Amélioration et rénovation de l'habitat dans le Pays



Signature du nouveau programme par Francis Boutein et Jean Arcaas.

Le 28 octobre a eu lieu le comité de pilotage du Programme d'intérêt général pour la présentation du bilan annuel de la politique de l'Habitat ainsi que les perspectives 2023, au siège de la communauté de communes. Cette réunion s'est déroulée en présence de Francis Boutein, président des Avant-Monts et de Jean Arcaas, président du Pays Haut Languedoc et vignobles, d'élus, de techniciens et des partenaires financiers tels que le conseil départemental de l'Hérault et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. Ce bilan fait ressortir un dépassement des objectifs avec la réalisation de 200 dossiers pour la rénovation de logements de propriétaires occupants et 24 logements locatifs. L'enveloppe globale mobilisée est de l'ordre de 2,8 M€. Ces réalisations ont généré plus de 8 M€ de tra-

voux réalisés par des entreprises locales. Le Syndicat mixte du Pays s'est engagé dans l'amélioration de l'habitat depuis 2007. Au total 27 M€ de subventions ont permis la réhabilitation de logements dont 496 locatifs et 2 806 occupants. Les entreprises ont réalisé 50 M€ de travaux. Un nouveau programme prend effet depuis le 28 octobre pour une durée de cinq ans afin d'améliorer le parc locatif du territoire, d'adapter les logements aux personnes en perte de mobilité, lutter contre l'habitat insalubre et la précarité énergétique. Sont signataires de cette convention : le conseil départemental, la Caisse d'allocations familiales et l'Agence régionale de santé et le Pays.

► Pour informations : 04 67 38 11 70 ou avm.pays@ccpayshl.com

LA REVUE DE PRESSE DU PAYS

13 NOVEMBRE 2022



Grand Orb
174 000 € d'aides attribuées à la modernisation des commerces

L'opération collective de modernisation (OCM) a permis pendant plusieurs décennies de soutenir les investissements des commerces et entreprises artisanales locales. Ces trois dernières années, quatorze professionnels de Grand Orb en ont bénéficié pour un montant de 174 000 € financés par l'Etat et la Région avec le concours technique du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) et des chambres consulaires. Pour valoriser cette opération qui prend fin cette année, Jean Arcaas, président du PHLV, Pierre Mathieu, président de rand Orb, Jean-Louis Lafaurie, vice-président délégué à l'économie également président depuis 2020 du comité de pilotage qui attribue les aides OCM, sont allés à la rencontre de deux commerces qui en ont bénéficié récemment. A la bijouterie FRB à Héreptan, les gérantes, Véronique Gallizi

et Céline Guyot, ont expliqué que cela les a aidées pour la rénovation extérieure de leur commerce : « Ces travaux donnent du cachet à la devanture surplombée d'un magnifique balcon lui aussi restauré ». Pour la visite de la nouvelle papeterie de Bédarieux Requetta Buro, le maire, Francis Barasse avait rejoint la délégation. Là encore, l'OCM aura participé à hauteur de 16 % des travaux d'aménagement mis en œuvre. Les propriétaires, Nicolas Montagné et Céline Couderc, sont très satisfaits du démontage et ont confié : « On nous a accueillis, accompagnés et mis au courant des aides qui existent, c'est loin d'être le cas partout, et ça a aussi participé à notre installation ». Pierre Mathieu était très heureux de constater que les actions complémentaires mises en place par Grand Orb depuis 2011 por-



Les élus et les propriétaires de la nouvelle papeterie de Bédarieux.

tent leurs fruits : « La communauté de communes a pris à bras-le-corps la problématique commerciale en dotant le territoire d'un service développement économique qui accompagne les porteurs de projets et anime de nouvelles actions de relance et de communication ».

Si l'OCM se termine, les élus ont bon espoir qu'un nouveau dispositif soit mis en place. « La vie des villages passe par le commerce et nous espérons que des aides arriveront sous une autre forme pour poursuivre les investissements », a indiqué Jean-Louis Lafaurie.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

30 NOVEMBRE 2022



MAGALAS

Vers une mobilité plus écologique et solidaire



Le Pays Haut Languedoc Vignobles lauréat de l'appel à projets sur la mobilité durable

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est lauréat de la sixième édition de l'appel à projet national « Territoires de Nouvelles Mobilités Durables - TENMOD » de l'ADEME. L'objectif étant de faire émerger des solutions innovantes de mobilité et d'impulser le déploiement massif d'une mobilité durable et solidaire : le transport en commun, le covoiturage, les véhicules décarbonés, les vélos, la démobilité pour diminuer les mobilités subies et augmenter les déplacements choisis... Le Pays Haut Languedoc et Vignobles relève que les attentes exprimées localement ont mis en évidence la nécessité de renforcer les actions en termes d'écomobilité et de définir une stratégie mutualisée et partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire à l'échelle des quatre communautés de communes : Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault. Le Pays, référent pour le bassin de mobilité, sera le maître d'ouvrage d'une étude écomobilité et animera le suivi du Plan de Mobilité Simplifié Écologique et Solidaire sur la période 2023-2026. En France, ce sont au total, 41 dossiers qui ont été retenus sur 94 dossiers déposés. Concernant la région Occitanie, 4 lauréats dont Le Pays Haut Languedoc et Vignobles bénéficieront d'un soutien technique et financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour la mise en œuvre de leur projet.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

30 NOVEMBRE 2022



Saint-Pons-de-Thomières

Le Pays en marche vers un nouveau contrat avec la Région

En vue de la validation du document cadre 2022-2028, le comité de pilotage du Contrat Région-Territoire Pays s'est tenu sous la présidence de Jean Arcas et de Florence Brutus, vice-présidente à la Région dans les locaux de la communauté de communes du Minervois au Caroux.

Le président Jean Arcas a souligné que ce nouveau contrat de territoire Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles était « une opportunité très intéressante pour développer le territoire d'une manière cohérente, au service d'un même projet de territoire ».

De son côté Florence Brutus a rappelé les principes de la politique régionale qui s'appuie sur des partenariats renforcés et de gouvernance ouverte et participative. En effet, 50 contrats seront signés à l'échelle de l'Occitanie d'ici 2023. Ce contrat



La réunion était organisée au siège de la communauté de communes.

élaboré en partenariat avec les quatre communautés de communes : Grand Orb, Sud Hérault, du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, se décline en trois enjeux : un cadre de vie durable, un territoire dynamique et attractif et un territoire résilient. Les projets des collectivités pourront s'insérer dans le pro-

gramme opérationnel annuel qui permettra d'aider le subventionnement de projets d'aménagement à condition que ceux-ci s'insèrent dans le Pacte Vert et garantissent une soutenabilité financière. Le président s'est félicité que le territoire puisse bénéficier d'accompagnement et d'appui financier dans le cadre de deux contrats majeurs : le contrat de relance et de transition écologique avec l'État et le contrat territorial Occitanie-Territoire avec la Région. Il a rappelé par ailleurs, que le territoire a candidaté sur deux appels à projets européens qui pourraient dès 2023 compléter les plans de financement des collectivités.

» La prochaine réunion du comité de pilotage portera sur les bourgs-centres du territoire. Plus d'informations www.payshv.com et 04 67 38 11 10.

**Fouzilhon****Expérimentation de l'extinction de l'éclairage nocturne dans les rues**

Comme annoncé aux Fouzilhonnois, il y a quelques semaines, la commune lance l'extinction nocturne de l'éclairage public dans les rues, pour six mois, de 23 h à 6 h du matin. L'opération a débuté le mercredi 30 novembre.

Le 9 juin dernier, le conseil municipal a délibéré en faveur de l'expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public en milieu de nuit. Les élus ont souligné leur « souhait d'engager des actions volontaristes en faveur de l'environnement et de la maîtrise d'énergie ». La municipalité précise : « Notre commune se situe dans une démarche de territoire à énergie positive Tepos, portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. À certaines heures, l'éclairage des rues ne constitue pas une nécessité absolue. » Ces horaires pourront être modifiés en fonction de la saison,



Depuis le 30 novembre, l'éclairage nocturne s'éteint entre 23 h et 6 h du matin.

des festivités ou d'événements particuliers. L'éclairage public pourra être maintenu tout ou en partie de la nuit. Interrogée, Anne-Marie Porta, première adjointe, souligne :

« Nous démarrons avec un petit retard. Nous verrons si c'est efficace pour le maintien. Nous faisons l'essai comme toutes les communes environnantes. Cela pourrait nous

faire près de 4 000 € d'économie, ce qui n'est pas négligeable. Nous avons quelques lampadaires dont ceux de l'avenue du Pont qui restent à équiper en ampoules LED. »

**Murviel-lès-Béziers****Le guichet Rénov'Occitanie présenté aux artisans**

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en partenariat avec la Capch (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), a proposé une réunion de présentation générale du guichet Rénov'Occitanie auprès des artisans reconnus garants de l'environnement du territoire. Plusieurs artisans ont ainsi pu bénéficier de la présentation de ce service qui accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique des logements. Le conseiller en énergie est revenu sur les différents

dispositifs d'aide qui peuvent être mobilisés dans le cadre des travaux menés par les professionnels. L'accompagnement par le Guichet Rénov'Occitanie permet aux particuliers d'avoir un interlocuteur unique qui délivre des conseils neutres, gratuits et indépendants. Les échanges se sont conclus avec la visite de la cave coopérative de Murviel-lès-Béziers.

➤ Renseignements au
04 67 38 11 10 ou
conseiller.renov@payshtlv.com
www.payshtlv.com



Les artisans ont pu découvrir les missions du guichet Rénov'Occitanie.

Cébazan**Une nuit pour réaliser l'analyse thermique des habitations**

Cette année, la Nuit de la réno, animation gratuite proposée par le Guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles en partenariat avec la communauté de communes Sud-Hérault a lieu **mardi 6 décembre** à Cébazan. Rendez-vous à 18 h 30 à la salle polyvalente.

Dans un contexte où les ménages subissent l'augmentation du prix de l'énergie et voient leur facture énergétique augmenter, cette soirée permettra de bénéficier des conseils qui seront fournis sur les choix techniques concernant l'isolation, le chauffage, l'étanchéité à l'air ainsi que sur les aides financières possibles.

À partir de 18 h 30, le conseiller en rénovation énergétique proposera un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants qui seront inscrits pourront ainsi



Une analyse thermique gratuite.

bénéficier d'une analyse thermique gratuite.

À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller en énergie pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé neutre et gratuit.

➤ Renseignements auprès du
Guichet Rénov'Occitanie du Pays
ou 04 67 38 11 10 ou
conseiller.renov@payshtlv.com

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

8 DÉCEMBRE 2022



Pays Haut Languedoc et vignobles Développement durable et de transition énergétique en 2023

À Bédarieux, le comité de pilotage Développement durable et transition énergétique, présidé par Pierre Mathieu, président de la communauté de communes Grand Orb, s'est réuni en présence de Jean Arcas, président de syndicat mixte, Marie-Pierre Pons, vice présidente du conseil départemental et les élus référents des quatre communautés de communes.



Les orientations du Pays.

Cette réunion a permis de définir les objectifs et les actions réalisables et suivies en 2023 avec pour priorité d'accompagner et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique. Des opérations concrètes seront menées en matière de politique énergétique à travers l'animation du Guichet Renov'Occitanie qui accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement, le conseil sur la gestion énergétique du patrimoine public délivré auprès des communes adhérentes et diffusion du

cadastre solaire qui permet d'obtenir gratuitement des informations sur le potentiel photovoltaïque des toitures. La mobilité sera un axe de travail pour le territoire avec la réalisation d'un plan de mobilité simplifié écologique et solidaire ayant pour objectif, identifier et planifier des nouvelles solutions de mobilité en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

> Contact : Mickaël Huet, chargé de mission du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 04 67 38 11 10

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

11 DÉCEMBRE 2022



Pays Haut Languedoc Le Défi foyers à alimentation positive est officiellement lancé

Depuis le 3 décembre, le défi Foyer à alimentation positive est officiellement lancé dans le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et celui du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

L'objectif est de découvrir qu'il est possible d'augmenter sa part d'alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement sans augmenter son budget alimentaire. Ce sont plus de 50 foyers inscrits qui ont décidé de relever ce défi. Au-delà des informations pour mener à bien ce défi, des réunions ont permis aux membres du défi de rencontrer leur équipe, de faire connaissance et de partager leurs motivations.



Plusieurs réunions ont permis de présenter le défi.

PHOTOGRAPHIE

Deux équipes ont aussi eu l'occasion de vivre leur premier temps fort avec un atelier "Nutrition". Delphine Berger, diététicienne, a ainsi apporté ses

connaissances sur les aliments et la façon d'équilibrer son alimentation au quotidien.

lement.

> Infos : Pays Haut Languedoc et Vignobles, Amina Kettabi, animatrice du Projet alimentaire

territorial au 04 67 38 11 10. Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Béatrice Louze, animatrice du Projet alimentaire territorial au 04 67 97 38 22.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

12 DÉCEMBRE 2022



Puimisson Une soirée d'analyse thermique des logements

Cette année, la Nuit de la Réno, animation gratuite proposée par le guichet Renov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en partenariat avec les Avant-Monts, se déroulera le **mardi 13 décembre** dans la commune. Rendez-vous à 18 h 30 à la salle de la communication.

Dans un contexte où les ménages subissent l'augmentation du prix de l'énergie, cette soirée permettra de bénéficier de conseils sur les choix techniques concernant l'isolation, le chauffage, l'étanchéité à l'air et sur les aides financières possibles.

À partir de 18 h 30, le conseiller



La caméra thermique permet de détecter les pertes de chaleur.

en rénovation énergétique proposera un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique afin

de visualiser les déperditions de chaleur des logements. Les habitants qui se seront inscrits pourront ainsi bénéficier d'une

analyse thermique gratuite afin d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie. À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit. Cette action est soutenue financièrement par la Région.

> Renseignements et inscriptions au guichet Renov'Occitanie du Pays au 04 67 38 11 10 ou conseiller.renov@payshlv.com

► Correspondant Météo Libre : 06 27 31 87 47.

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS12 DÉCEMBRE 2022 > **Olonzac****Une visite pour découvrir la rénovation énergétique**

Dans le cadre de la politique régionale d'accompagnement pour mieux gérer l'énergie dans les logements privés, Andrei Gololobov, conseiller en énergie au guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, sera accueilli à Olonzac, le **mercredi 14 décembre**, de 17 h à 18 h 30. Il animera une rencontre avec les propriétaires d'une maison où ont été réalisés des travaux de rénovation énergétique.

La visite a pour but de faire découvrir cet habitat réaménagé et d'échanger avec les propriétaires qui ont bénéficié d'un accompagnement spécifique : bilan de la situation initiale, choix d'un scénario performant, conseils sur l'isolation des combles,



Andrei Gololobov.

sur le remplacement des menuiseries ou de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau. La visite est gratuite et ouverte à tous.

> Inscription au 04 67 38 11 10 ou conseiller.renov@payshlv.com

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS15 DÉCEMBRE 2022 > **Pays Haut-Languedoc et vignobles**
Le Pays mise sur l'attractivité du territoire

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Marie-Pierre Pons et de Jean-Noël Badenas. Le débat d'orientation budgétaire 2023 a permis d'informer les élus locaux sur le budget qui se concentre entre autres sur le développement et l'attractivité territoriale dans l'économie, l'agriculture et la forêt, l'alimentation, l'éco-tourisme et le patrimoine.

Par ailleurs, le nouveau programme d'intérêt général 2022-2027 s'attachera à lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, à aider au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, à développer l'offre locative privée et publique. Il s'articulera avec le guichet unique Rénov'Occitanie. D'autre part, l'inventaire du patrimoine matériel du Pays d'art et d'histoire se poursuit



Le comité syndical uni pour désigner les chantiers à venir.

en partenariat avec la région Occitanie afin de recenser, étudier, faire connaître et valoriser les éléments désignés. Le Projet alimentaire territorial, qui vise le renouvellement de son label, travaillera sur plusieurs axes dont l'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière. Pour

un meilleur fonctionnement du système alimentaire local, les développements et renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs ont également été validés à l'unanimité.

> Contact : 04 67 38 11 10 ou www.payshlv.com

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS30 DÉCEMBRE 2022 > **Pays Haut-Languedoc**
Des aides pour améliorer les logements

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles porte une politique de l'habitat depuis 2007, par délégation des communautés de communes.

Un programme d'intérêt général est en cours et permet d'aider les propriétaires occupants (sous condition de ressources) et les propriétaires bailleurs à améliorer leur logement.

Les quatre axes d'intervention de ce programme sont : lutter contre la précarité énergétique, lutter contre le logement indigne, adapter le logement aux personnes en



Des travaux subventionnés.

perte d'autonomie, développer le logement locatif. Cette subvention est cumulable avec les subventions "Colons le Pays" et de la Fondation du patrimoine.

> Contact : 04 67 38 11 10.

2022, en quelques chiffres



Pays Haut Languedoc et Vignobles

Rapport d'activités 2022

Syndicat mixte du
Pays Haut Languedoc et Vignobles
1 rue de la Voie Ferrée
34360 Saint-Chinian
Tél : 04 67 38 11 10
contact@payshlv.com
www.payshlv.com
www.haut-languedoc-vignobles.com
f SyndicatMixteduPaysHLV

